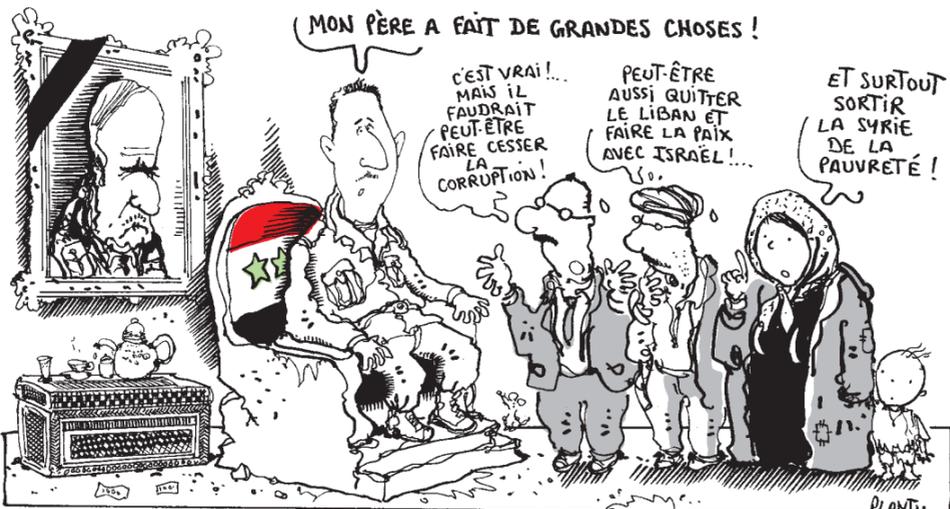


La mort d'Assad ouvre le jeu au Proche-Orient

● Damas devait célébrer, mardi 13 juin, les obsèques du président syrien Hafez El Assad, mort samedi ● Son fils Bachar, âgé de trente-quatre ans, sera intronisé à la tête de l'Etat le 25 juin ● Il prône l'ouverture économique mais la continuité au Liban et l'intransigeance face à Israël ● Jacques Chirac est le seul chef d'Etat occidental à se rendre aux funérailles

DAMAS devait célébrer dans le calme, mardi 13 juin, les obsèques nationales de l'homme qui durant trente ans gouverna la Syrie. Le président Hafez El Assad est mort samedi 11 juin, à soixante-neuf ans, des suites d'un accident cardio-vasculaire. Ennemis ou amis de l'ancien chef de l'Etat, partenaires ou adversaires de la Syrie, les dirigeants étrangers étaient attendus en nombre dans la capitale syrienne - de Yasser Arafat au président iranien Mohamad Khatami ; de Jacques Chirac, seul chef d'Etat occidental à se rendre à Damas, à la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. Ils entendent honorer la mémoire d'un homme qui passe pour avoir été un élément de stabilité au Proche-Orient et dont la disparition, redoutent-ils, introduit un facteur d'incertitude dans la région, deux semaines après le retrait israélien du Liban.

Pour tenter de parer à toute révolution de palais et pallier le vide du pouvoir ainsi créé, le régime a



- La mort d'un homme, la fin d'une époque p. 2
- Succession : l'énigme Bachar El Assad p. 2
- Réactions : au Proche-Orient et dans le monde p. 3
- Entretien : Patrick Seale, biographe d'Assad p. 4
- Analyse : une politique sans morale ni sentiment p. 4
- Economie : une situation très dégradée p. 4
- Portrait : Assad, l'implacable p. 12-13
- Editorial : « Pleurer Hafez El Assad ? » p. 15

intronisé au plus vite Bachar El Assad, le fils du président, comme successeur désigné de son père. A trente-quatre ans, médecin ophtalmologiste de formation, Bachar a été nommé dimanche chef des forces armées syriennes ; un peu plus tôt, le Parlement avait abaissé de quarante ans à trente-quatre ans l'âge requis pour être président. Les parlementaires doivent se réunir le 25 juin pour désigner officiellement Bachar El Assad à la tête de l'Etat. L'intérim est assuré par le vice-président Abdel Halim Khaddam.

Dans un entretien au Monde, le Britannique Patrick Seale, biographe du président Assad et spécialiste de la Syrie, estime que la succession de Bachar a été préparée de longue date. Il voit en celui-ci un homme solide et compétent, partisan de la continuité dans les relations avec Israël et le Liban, mais de l'ouverture sur l'extérieur en matière de politique économique.



REUTERS

Les Bleus en flèche

L'équipe de France de football a nettement dominé le Danemark (3-0), dimanche 11 juin, à Bruges (Belgique), à l'occasion de son premier match de l'Euro 2000. Si le défenseur Laurent Blanc a ouvert le score, ce sont les attaquants - Thierry Henry (photo) et Sylvain Wiltord - qui ont parachevé le succès prometteur des Bleus. En revanche, les Pays-Bas, vainqueurs de la République tchèque (1-0, sur penalty), prochain adversaire des Français, n'ont pas justifié leur statut de favoris de la compétition. p. 22

Le travail de plus en plus pénible

LES PREMIERS bilans de la réduction du temps de travail montrent qu'il est impossible d'affirmer si elle améliore ou détériore la santé. Mais plusieurs enquêtes indiquent qu'en général le travail est de plus en plus pénible. Contrairement à une idée reçue, le travail à la chaîne progresse. La plupart des salariés disposent à la fois de plus de marges de manœuvre mais aussi, paradoxalement, de plus de contraintes. Dans ce contexte, les médecins du travail ne veulent plus se contenter de la visite annuelle à laquelle a droit chaque salarié. A l'occasion de leur congrès national, qui vient de se tenir à Lille, ils revendiquent d'être associés aux négociations sur les 35 heures.

Lire page 18

Brice Fleutiaux est enfin libre, après huit mois de calvaire en Tchétchénie

OTAGE en Tchétchénie depuis plus de huit mois, le photographe français Brice Fleutiaux, trente-deux ans, a été libéré, lundi 12 juin, par les Russes, quelque part dans le sud de la Tchétchénie, selon un porte-parole du ministère russe de l'intérieur. Arrivé dans la petite République indépendantiste le 1^{er} octobre 1999, jour où les forces russes entraient en Tchétchénie, pour couvrir la guerre qui commençait, Brice Fleutiaux avait été kidnappé quelques heures après à Grozny. Juste avant son enlèvement, il avait été emmené par des proches du chef de guerre tchétchène Baoudi Bakouev en vue de rencontrer le président tchétchène Aslan Maskhadov. Depuis sa disparition, il n'a cessé d'être défendu par Reporters sans Frontières, qui multiplia campagnes et démarches pour obtenir sa libération. Celle-ci, plusieurs fois annoncée, fut toujours démentie.

Sa famille avait récemment reçu un appel téléphonique de Brice Fleutiaux. Elle avait aussi reçu, au cours de sa captivité, deux vidéos le montrant dans un grand état d'épuisement. Il disait qu'il était « régulièrement battu ». Une au moins de ces vidéos était par-

venue aux autorités françaises par le biais du FSB russe (ex-KGB). Le 25 mai, la femme du photographe avait affirmé avoir rencontré dans le Caucase deux des ravisseurs de Brice. Ces derniers lui avaient déclaré que le photographe se trouvait « dans les montagnes, là où les combattants se sont retranchés au sud de la Tchétchénie, à une altitude de 2 000 mètres ».

Des sources tchétchènes bien informées avaient indiqué à l'AFP que le photographe français était détenu dans la région de Chatoï (au sud, près de la frontière avec la Géorgie), une zone contrôlée par Vakha Arsanov, vice-président de Tchétchénie et considéré comme l'un des principaux responsables des prises d'otages contre rançon. Selon des sources françaises, toute la difficulté à faire libérer le reporter tenait aux « interférences » provoquées par les négociations croisées de plusieurs canaux engagés dans l'affaire, y compris, dit-on, de celui de Boris Berezovski, le financier proche du Kremlin, connu pour avoir, par le passé, versé plusieurs millions de dollars à des ravisseurs tchétchènes de journalistes russes. Brice Fleutiaux aurait été libéré lors d'une « opération spéciale », selon

les termes du ministère russe de l'intérieur. Si tel est bien le cas, les responsables français du dossier à Moscou ne semblent pas en avoir été avertis. Une rançon a-t-elle été versée ? Deux millions de dollars avaient été exigés. La presse russe avait avancé la somme d'un million de dollars, un chiffre qui n'avait jamais été confirmé officiellement.

Depuis la fin du premier conflit russo-tchétchène (1994-1996), les enlèvements contre rançon sont devenus une véritable industrie lucrative dans une région économiquement dévastée. Durant la première guerre, les forces russes instaurèrent un système de marchandage des civils de sexe masculin détenus dans les sinistres « camps de filtration ». Pour faire libérer leurs proches, morts ou vifs, les familles tchétchènes étaient invitées à payer des sommes variables, selon le rang, la qualité et l'âge du détenu. Et les enlèvements ne fleurissent pas qu'en Tchétchénie mais aussi dans les régions avoisinantes. Des centaines d'otages seraient encore captifs en Tchétchénie.

Marie Jégo



REUTERS

ROLAND-GARROS Kuerten numéro 1

En le battant en finale des Internationaux de France de tennis dimanche 11 juin, le Brésilien Gustavo Kuerten (photo) a dépossédé le Suédois Magnus Norman de sa place de numéro 1 mondial. Chez les femmes, cette édition 2000 restera marquée par le double de la Française Mary Pierce, vainqueur en simple samedi et en double dimanche. p. 24

L'Etat employeur précaire



MICHEL SAPIN

MINISTRE de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Michel Sapin (PS) ouvre à son tour, après M. Perben (RPR) en 1996 et M. Le Pors (PCF) en 1983, le dossier de l'emploi précaire dans la fonction publique, qui concerne plus d'un million de personnes.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal COV, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 613 - 7,50 F
PARIS
JOAILLER DEPUIS 1858

POINT DE VUE

Pour un régime présidentiel équilibré

par François Bayrou

Le débat sur le quinquennat est risqué. Avant la phase parlementaire, les citoyens le ressentent comme confus. Il peut être manqué lorsque l'heure du référendum viendra, soit en provoquant, par désintérêt, la grève des électeurs, soit en entraînant la conjonction des « non », les « non » à la question s'ajoutant aux « non » aux questionnaires.

Il n'existe qu'une manière d'éviter ce risque. C'est d'aller au fond du débat. Ma conviction est qu'il est vain et nuisible de prétendre que le passage de sept ans à cinq ans du mandat présidentiel ne changera rien. Il faut avoir la sincérité et le courage de dire que beaucoup de choses changeront avec cette réforme : décider de la durée du mandat, c'est en réalité trancher de la nature de la fonction présidentielle, c'est-à-dire de l'orientation profonde de nos institutions.

Soutenant le passage de sept ans à cinq ans du mandat présidentiel, je voudrais indiquer ce que sont à mes yeux les conséquences, les

changements de fond qui doivent nécessairement en découler, dans la direction que je souhaite d'un régime présidentiel équilibré.

« Présidentiel », parce que c'est l'élection du président de la République qui permet au pays de choisir son cap, le président actif étant lui-même le garant de ce choix. « Equilibré », parce que la présence d'un premier ministre évite au président d'être réduit au rôle de chef d'un camp, et parce que le Parlement, moins dépendant, retrouve la plénitude de ses fonctions, notamment de proposition et de contrôle.

La nature de la fonction du président de la République est fixée par deux grandes prérogatives. Il est élu au suffrage universel. Il a le pouvoir de choisir le chef du gouvernement.

Lire la suite et d'autres points de vue page 14

François Bayrou est président de l'UDF et député européen.



EUROPE

Les méfaits du tabac

Le Parlement européen doit débattre, mardi 13 juin à Strasbourg, d'un projet de directive visant à restreindre les méfaits du tabac. Ce texte, combattu par le lobby des fabricants, vise l'interdiction des marques dites « légères » ou « light », dont des députés estiment qu'elles font croire à tort à un moindre risque pour les fumeurs. Il veut aussi accroître la surface dévolue aux avertissements sur les paquets de tabac et diminuer les teneurs en produits nocifs des cigarettes. p. 10

International	2	Communication	20
France	8	Tableau de bord	21
Société	10	Aujourd'hui	22
Horizons	12	Météorologie-Jeux	25
Carnet	16	Culture	26
Abonnements	16	Guide culturel	28
Entreprises	18	Radio-Télévision	29

SYRIE Les obsèques du président syrien, Hafez El Assad, décédé samedi d'une crise cardiaque à l'âge de 69 ans, se dérouleront, mardi 13 juin à Damas. Jacques Chirac sera le seul

chef d'Etat occidental à y assister. ● BACHAR EL ASSAD, le fils du chef de l'Etat disparu, devrait succéder à son père. Sa candidature sera examinée formellement par le Parle-

ment, le 25 juin, qui soumettra ensuite ce choix au peuple par référendum. ● PATRICK SEALE, grand spécialiste britannique du Proche-Orient et auteur d'une bio-

graphie de l'homme qui a gouverné la Syrie pendant trente ans, estime, dans un entretien au Monde, que le « docteur Bachar » est, en dépit de son âge (34 ans), en mesure d'assu-

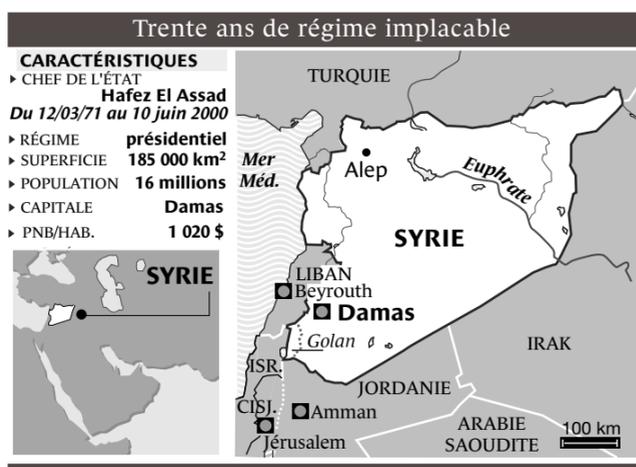
mer la succession et qu'il a de « grands projets d'ouverture ». ● LES REACTIONS EN Israël ont été prudentes. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

La mort d'Hafez El Assad annonce une nouvelle ère au Proche-Orient

Son fils, Bachar, âgé de trente-quatre ans, est appelé à lui succéder selon une procédure inédite de dynastie présidentielle. De nouvelles incertitudes planent sur le processus de paix en cours avec Israël

COMME SI la présidence de la République était une fonction héréditaire, les Syriens se préparent à voir Bachar El Assad succéder à son père Hafez, décédé, samedi 10 juin, d'une crise cardiaque. Le jeune Bachar, trente-quatre ans, ophtalmologue de formation, et dont l'expérience politique est très limitée, a été dès samedi désigné candidat du parti Baas au pouvoir à la présidence de la République. Il a été également nommé commandant en chef des forces armées, non sans s'être vu auparavant tailler sur mesure une réforme constitutionnelle, en vertu de laquelle l'âge minimal d'un candidat à la présidence a été fixé à trente-quatre ans, au lieu de quarante initialement.

Le projet de dynastie présidentielle était à l'ordre du jour du vivant d'Hafez El Assad, mais ce dernier semblait vouloir y mettre au moins les formes et préparer graduellement son fils à sa succession, tout en le faisant adouber par les différents cercles du pouvoir. Son décès a précipité les choses au mépris de toute procédure, fût-elle purement artificielle. Tenus depuis trente ans à l'écart de toute décision les concernant au premier chef, les Syriens ont assisté en spectateurs à ce passage de relais dans la plus pure tradition d'allé-



geance tribale ou royale. Ils seront appelés à approuver par un référendum l'accession de Bachar à la présidence une fois que le Parlement l'aura votée, en principe le 25 juin. Quoique prévue de longue date, cette entrée en scène, unique en son genre, contraste singulièrement avec la réputation dont est crédité le futur président syrien, présenté comme un homme neuf et ouvert, désireux de moderniser son pays et de rafraîchir ses institutions. Pour l'heure, c'est le vice-président, Abdel Halim Khaddam,

qui assure l'intérim, conformément à la Constitution.

Il sera en tout cas difficile au jeune Bachar de succéder à un père qui, pendant trente ans, a gouverné la Syrie en autocrate. La répression brutale des libertés et l'étouffement, y compris par la violence, de toute velléité d'opposition, ont été régulièrement dénoncés par les organisations de défense des droits de l'homme.

Et, en politique étrangère, un allié pouvait devenir du jour au lendemain un ennemi, éventuelle-

ment à abattre. La succession se fait pour l'heure sans heurts dans un pays sous haute surveillance, mais seul le temps dira si le futur jeune président, qui n'a pas d'ennemis personnels, mais dont l'inexpérience serait, dit-on, source d'inquiétude, y compris au sein de la minorité alaouite, à laquelle il appartient, sera en mesure de gouverner. Et si oui, quelle sera la forme de son gouvernement.

LES MONTAGNES ALAOUITES

Hafez El Assad sera porté en terre mardi 12 juin dans son village natal de Qardaha, en pays alaouite, à quelque 300 kilomètres au nord de Damas. C'est là que repose son fils aîné Bassel, son dauphin présumé jusqu'à un accident de voiture qui lui coûta la vie en janvier 1994. Petit village des montagnes alaouites, Qardaha ne serait jamais sorti de son anonymat et de sa pauvreté sans l'émergence de l'un de ses fils au sommet du pouvoir.

Avant l'inhumation, une cérémonie officielle se sera déroulée à Damas, la dépouille mortelle devant être transférée du palais présidentiel jusqu'à la place des Omeyyades, au cœur de la capitale, où le cercueil sera placé sur un affût de canon et conduit jus-

qu'au Palais du peuple, où il sera exposé pendant cinq heures pour permettre aux nombreuses personnalités politiques attendues de se recueillir.

Le cercueil sera ensuite transporté par avion à Lattaquié, sur la Méditerranée, puis à Qardaha par

Assad décidait seul en la matière, et il n'a pas varié d'un pouce à ce sujet : tout ou presque est discutable, à la condition *sine qua non* que l'Etat hébreu s'engage à revenir sur le Golan aux lignes qui étaient les siennes avant la guerre de 1967. En clair, l'armée syrienne

M. Chirac, seul chef d'Etat occidental aux obsèques

Le président français, Jacques Chirac, se rendra, mardi 13 juin à Damas, aux funérailles du président syrien Hafez El Assad. M. Chirac, qui sera accompagné du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, sera le seul chef d'Etat occidental à faire le déplacement. En conséquence, la visite que le président algérien, Abdel Aziz Bouteflika, devait entamer à Paris a été retardée de 24 heures.

Le président iranien, Mohamad Khatami, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, seront également présents ainsi que cinq chefs d'Etat arabes : le président égyptien, Hosni Mubarak, ses homologues libanais, yéménite et soudanais, Emile Lahoud, Ali Abdallah Saleh et Omar El Bechir et l'émir du Koweït, Jaber El Ahmed El Sabah. Les Etats-Unis comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou l'Afrique du Sud seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères. La Russie et l'Autriche ont délégué le président du Parlement, l'Italie le président du Sénat et le Portugal le ministre-adjoint du premier ministre.

la route. Damas et d'autres villes du pays se sont habillées de noir dès dimanche et un deuil national de quarante jours a été décrété.

La disparition d'Hafez El Assad pose des interrogations concernant le processus de paix engagé avec Israël il y a près de dix ans.

doit reprendre pied au bord du lac de Tibériade. Spécialiste de la Syrie, le journaliste et écrivain britannique Patrick Seale estime que Bachar mettra ses pieds dans ceux de son père (lire page 4).

Mouna Naïm

Damas, une capitale orpheline...

DAMAS

de notre envoyé spécial

Une ville orpheline et apathique, malgré quelques manifestations de fidélité d'abord malingres, qui n'ont pris de l'ampleur que dans la soirée. Ainsi apparaissait Damas, dimanche 11 juin, au lendemain du décès d'Hafez El Assad ; une capitale privée de la poigne et du regard perçant de l'homme qui a gouverné la Syrie pendant trente ans.

Sa mort avait été tant de fois prévue et annoncée qu'elle a quand même pris tout le monde de court. En réalité, depuis le début de l'année, la rumeur s'était faite plus insistante : le vieux chef était au plus mal. Pas si vieux d'ailleurs, soixante-neuf ans, mais tellement usé par la maladie : leucémie, troubles cardiovasculaires, diabète. C'est le cœur qui a flanché. Un indice faisait que, cette fois, il aurait fallu y croire : ses audiences, réputées interminables, avec ses interlocuteurs étrangers devenaient de plus en plus courtes, passant d'une moyenne de trois heures à moins d'une demi-heure.

Les deux tiers des Syriens, qui ont au-

jourd'hui moins de trente ans, n'ont connu d'autre chef qu'Hafez El Assad. Dans un pays qui, avant lui, connaissait coup d'Etat sur coup d'Etat, ils lui doivent une forme de stabilité dont ils craignent d'être désormais privés. Malgré deux défaites face à Israël, en 1967, alors qu'il était ministre de la défense, et en 1973, alors qu'il était déjà chef de l'Etat, Hafez El Assad était perçu ici comme un héros.

AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL

Dès son décès, samedi 10 juin à la mi-journée, le mécanisme de succession qu'il avait prévu s'est mis en marche. Les députés ont été convoqués à une réunion dont ils ignoraient l'ordre du jour. Beaucoup étaient convaincus qu'ils allaient être officiellement informés des poursuites engagées contre deux d'entre eux pour « corruption ». Aussi, lorsque la télévision interrompit ses émissions pour annoncer le décès du président, ils se mirent à pleurer.

Dès lors, tout est allé très vite, réglé comme sur du papier à musique. L'âge d'éligibilité à la présidence de la République – quarante ans selon la Constitution – a été ramené, séance

tenante, à trente-quatre ans, l'âge exact de Bachar El Assad, l'héritier présomptif. Le vice-président, Abdel Halim Khaddam, a signé l'amendement constitutionnel et, dans la foulée, nommé Bachar El Assad commandant en chef des forces armées.

Bachar a également été désigné, par le parti Baas cette fois, candidat unique à la présidence de la République. Prévu pour le 17 juin, le congrès général du parti a été maintenu. Le Parlement a été invité à se réunir, le 25 juin, pour élire Bachar président de la République, la procédure devant être entérinée par un référendum plébiscitaire.

La question n'étant visiblement pas de savoir si Bachar El Assad va prendre le pouvoir, un point d'interrogation subsiste : parviendra-t-il à le garder, avec quels appuis et dans quelles conditions ? Un facteur joue à fond en faveur de l'héritier : personne, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, ne veut d'une Syrie de nouveau déstabilisée. Mais l'héritage n'est pas simple à assumer.

Lucien George

Bachar, un fils lentement programmé pour la succession

Bachar El Assad ne pensait pas succéder à son père. Jusqu'à l'accident automobile fatal à son aîné, Bassel, sur la route de l'aéroport de Damas, en 1994, il s'était préparé à

PORTRAIT

La mort accidentelle de son frère a bouleversé le destin du « docteur »

une carrière de médecin spécialisé – d'où son surnom de « docteur » –, sans doute assez conforme à une nature plus introvertie que celle de son frère, un militaire énergique et prompt à mettre en valeur son bagage de cavalier.

Le jeune responsable, que le parti Baas a rapidement adoubé samedi, est devenu en l'espace de quelques années une figure clef de la vie politique syrienne. Grand, les yeux bleus, arborant une fine moustache, célibataire, il a fait progressivement son apparition sur la scène publique, d'abord à Damas dans les endroits en vue. Son effigie est également venue s'ajouter à celles de son père et de son frère défunt, multipliées à l'infini dans les magasins et à l'arrière des voitures.

Mais le nouvel homme fort de la Syrie, ou du moins celui qui est présenté désormais comme tel, reste énigmatique. Sa volonté, sa détermination font l'objet de spéculations, de même que sa capacité à s'imposer à un système figé par trente années de pouvoir sans partage. Les rares entretiens accordés à la presse n'ont pas permis de lever les inconnues qui entourent celui qui déclarait en février 1999 au journal libanais *el Kifah El Arabi* : « Je ne cherche pas un poste, mais si la direction ou la base du parti [Baas] me charge d'une responsabilité quelconque, je suis prêt. »

Après des études au lycée franco-arabe de Damas et un cursus à la faculté de médecine, Bachar El Assad s'est spécialisé en ophtalmologie à l'hôpital militaire Techrine. C'est pour poursuivre sur cette voie qu'il s'est rendu à Londres, où il a résidé quelques temps avant de rentrer en Syrie à la mort de son frère, le 21 janvier 1994. A partir de cette date, Bachar a été lentement « programmé » pour la succession qui s'est précipitée samedi. Confor-

mément aux propres parcours de son père et de son frère, il se réoriente vers l'armée, où il gravit à grande vitesse les échelons. Commandant d'un bataillon de chars en 1994, il devient lieutenant-colonel en 1997, puis colonel deux ans plus tard.

Parallèlement, le « docteur » a tenté d'asseoir son image et ses réseaux. Soucieux de ne pas se couper de la jeunesse qui pèse d'un poids considérable dans ce pays à forte démographie, il a tâché d'épouser une modernité restée en rade. Président de la société scientifique syrienne d'informatique, il organise depuis deux ans à Damas un salon consacré aux techniques liées à Internet et au multimédia et réservé à de rares *happy few*, compte tenu du faible niveau de vie qui prévaut en Syrie. Pour ce qui est de l'économie, il a suivi avec assiduité les conférences du mardi, organisées dans le quartier chic de Mezzé, à Damas, et qui rassemblent le gratin des réformateurs syriens.

CERCLES DE POUVOIR

Bachar El Assad veut aussi apparaître comme un responsable aux mains propres, dans un régime souvent jugé par ses propres administrés comme un ensemble cohérent de prébendes, confortant des réseaux de clientèles. Pour se constituer progressivement ses propres cercles de pouvoir, il a pu profiter des mises à l'écart décréées par son père, sans doute le seul capable de mettre de côté de vieux compagnons dans l'armée ou les services de renseignements omnipotents et concurrents.

Mais il a déjà pu mesurer la difficulté de la tâche : un conflit violent a mis ainsi aux prises, à l'automne 1999, son jeune frère Maher, également responsable dans l'armée, à son beau-frère Assef Chaoukat sur lequel Bachar s'est appuyé jusqu'à cette période. Il s'est également occupé du dossier du Liban, son véritable banc d'essai en politique. A petits pas, il s'est enfin avancé sur la scène internationale, par le biais de rencontres avec les responsables de la région. Cette tactique a culminé avec sa réception à Paris, par Jacques Chirac, le 7 novembre. Le président faisait une bonne manière à son homologue syrien. Désormais, Bachar est seul.

G. P.

Un scénario politique précipité qui comporte des incertitudes

DAMAS

de notre envoyé spécial

Le décès soudain du président Hafez El Assad a bouleversé un scénario écrit de longue date. Il précipite une succession d'ordre dynastique qui aurait dû être graduelle et conclure en douceur un processus engagé il y a six ans. Durement touché par la mort accidentelle de son dauphin officiel, son fils aîné Bassel, le 21 janvier 1994, le président syrien s'était tourné alors vers son deuxième fils, Bachar, préféré à ses cadets Maher et Majed. Il était devenu immédiatement le successeur présumé, présenté officiellement comme tel au lendemain de la mort de son frère par le ministre de la défense Moustafa Tlass.

Habitué à jouer avec le temps, le président syrien, qui n'avait jamais envisagé d'autre dauphin que l'un des siens, n'avait rien précipité. Jusqu'à ce qu'il soit propulsé commandant en chef des forces armées, dimanche 11 juin, Bachar avait gravi les échelons militaires à un rythme soutenu mais pas échelonné. Parallèlement à ce cursus indispensable compte tenu de la nature du régime et du parcours d'un homme pour qui l'armée avait tenu lieu d'ascenseur social, les personnalités susceptibles de contrarier les débuts de l'impétrant avaient été mises sur la touche.

Tous les six mois environ, en janvier et en juin, la publication

de décrets présidentiels marquant la mesure. Le geste le plus significatif en la matière avait été la destitution du propre frère du président, Rifaat, du titre de vice-président qu'il avait obtenu au début des années 1980. Début 1998, cette mise à l'écart marquait l'aboutissement d'une disgrâce dant de plus de quinze ans, depuis que Rifaat avait été accusé en 1983 d'avoir profité d'un accès de maladie de son frère pour tenter de prendre le pouvoir.

Reconduit par un plébiscite pour un nouveau septennat en février 1999, le président, alors âgé de 68 ans, pouvait théoriquement occuper ses fonctions jusqu'à ce que Bachar, né en 1965, parvienne à l'âge de 40 ans requis par la Constitution pour pouvoir être candidat au poste de président de la République. Prévu le 17 juin, le congrès du parti Baas – le premier depuis 1985 – aurait dû enfin permettre au dauphin d'asseoir la légitimité politique décrétée par son père, en obtenant un poste de vice-président, un siège dans le commandement régional du parti, ou bien les deux.

Mais la mort du président bouscule ces plans. Bachar va devoir agir désormais seul et à découvert. Officiellement, depuis samedi, le processus s'accélère : le congrès du parti, maintenu, va mettre sur les rails sa candidature à la présidence, rendue possible puisque le

parlement a abaissé dans la précipitation l'âge minimum requis à 34 ans, celui de Bachar. Cette étape ouvrira alors la voie à un nouveau référendum-plébiscite présidentiel.

Les incertitudes ne viennent pas d'une opposition qui s'exprimerait alors. L'opposition n'existe pas en Syrie et très peu à l'extérieur. Exilés en Jordanie, les Frères musulmans syriens, qui ont payé au prix fort dans la ville ravagée de Hama, en 1982, le défi terroriste qu'ils avaient lancé au régime, ont d'ailleurs accueilli avec une relative modération le décès de leur ennemi et la confirmation de son dauphin, en souhaitant simplement l'établissement du pluralisme politique.

AFFAIRISME

Des doutes subsistent en revanche quant à la capacité de Bachar El Assad de pérenniser le système actuel – pour ne rien dire de la légitimité d'une telle succession. L'arrivée au pouvoir de Hafez El Assad, originaire de la montagne alaouite, a facilité l'accession de cette minorité religieuse (environ 7 % de la population), schisme de la famille chiite, aux principaux leviers militaires et politiques du pouvoir, aux dépens surtout de la majorité sunnite (60 % de la population syrienne). Celle-ci pourrait essayer de tirer profit de la réorganisation du régime pour prendre

Gilles Paris



L'Égypte se cantonne dans une certaine réserve

LE CAIRE

de notre correspondant

L'Égypte est préoccupée et attentive à ce qui va se passer en Syrie après le décès d'Hafez El Assad. Le président Hosni Moubarak a convoqué, dimanche 11 juin, une réunion du cabinet restreint - ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'intérieur -, qui a été exclusivement consacrée à « la situation en Syrie ». « Ce qui se passe (...) est un événement de la plus haute importance, et nous sommes concernés par la stabilité en Syrie », a déclaré M. Moubarak au terme de la réunion. La veille, le ton était encore plus inquiet. « Nous appelons Dieu à préserver la Syrie de tout mal ou danger et à l'aider à poursuivre son évolution dans le cadre d'une unité nationale globale et une solidarité totale », avait déclaré le président dans ses condoléances à son successeur désigné, son fils Bachar El Assad.

Pour expliquer cette inquiétude, le quotidien officieux *Al Ahram* a évoqué, dimanche, dans un éditorial intitulé « La Syrie face à un tournant difficile », les « contradictions » qui opposent, selon lui, les responsables syriens sur la route à suivre à l'égard du processus de paix et qui, jusqu'à présent, étaient arbitrées par le charismatique président Hafez El Assad. Bachar El Assad, ajoutait l'éditorialiste, devra aussi faire face à une résistance non déclarée de la part de certaines factions de l'armée, notamment de la « vieille garde ».

C'est sans doute pour ces raisons que le président Moubarak a fait preuve d'une grande réserve au sujet de la succession en Syrie. « Nous avons entendu dire » que Bachar était candidat à la succession de son père, a-t-il dit, ajoutant sur un ton neutre : « L'Égypte va respecter l'avis du peuple syrien dans le choix de son président. » « Nous soutiendrons la nouvelle direction syrienne », a encore dit le président. Il aurait pu ajouter : « quand les choses seront bien claires ». Le rais a d'ailleurs laissé planer le doute, jusqu'à la dernière minute, sur sa participation aux obsèques du président syrien. Son extrême prudence est vraisemblablement également dictée par des considérations de politique intérieure, une bonne partie de l'opinion publique égyptienne étant convaincue que M. Moubarak, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, prépare discrètement son fils, Gamal, à lui succéder. Dans ce cas, l'expérience syrienne peut être riche en enseignements.

RELATIONS ÉTROITES

Le président égyptien n'est pas un familier du jeune Bachar, mais il était un ancien compagnon d'armes de son père, tous deux ayant été commandants de l'armée de l'air de leur pays. M. Moubarak a même été, en 1959, du temps de l'éphémère union égypto-syrienne, l'officier supérieur chargé de l'instruction en Égypte du pilote de nuit, le capitaine Hafez El Assad. L'ancienneté de ces relations n'a pas empêché le président égyptien de subir, durant cinq ans, les foudres d'Hafez El Assad. Le « Lion de Damas » avait été déçu de voir que M. Moubarak, à son arrivée au pouvoir en 1981, poursuivait la politique de paix avec Israël entamée par son prédécesseur, Anouar El Sadate.

Ce n'est qu'à partir de 1987 que la Syrie, de plus en plus isolée dans le monde arabe du fait de son alliance avec l'Iran dans sa guerre

contre l'Irak, a initié un rapprochement avec l'Égypte. Mais, finalement, c'est la guerre du Golfe qui a scellé les vraies retrouvailles entre les généraux Assad et Moubarak. Depuis lors, les relations entre les deux pays ont été des plus étroites, l'Égypte jouant même les médiateurs en faveur de Damas auprès de Washington.

En attendant que les choses se clarifient à Damas, il est probable que Le Caire s'efforcera de contribuer à des progrès sur le volet palestinien du processus de paix israélo-arabe. Le soutien de l'Égypte à Yasser Arafat, illustré par les visites quasi hebdomadaires au Caire du chef de l'Autorité palestinienne, était d'ailleurs une des causes de quelques nuages épisodiques dans les relations entre Le Caire et Damas.

Alexandre Buccianti

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Vue de Jérusalem, le « Lion de Damas », ainsi que l'avaient surnommé ses thuriféraires, avait perdu pas mal de dents, et sa disparition y a suscité plus d'indifférence que d'émotion. L'événement était, il est vrai, attendu, car la presse israélienne évoquait régulièrement l'état de santé chancelant du président syrien. Sa mort n'a fondamentalement pas affecté la vie politique locale, surtout préoccupée des menaces de grève générale et des tractations que mène le premier ministre israélien Ehoud Barak avec le parti ultra-orthodoxe Shass pour tenter de trouver une issue à la crise interne de la coalition.

Hafez El Assad n'était guère aimé en Israël, comme l'a brutalement illustré l'un des plus importants commentateurs du pays en écrivant que « verser des larmes sur son sort serait du gaspillage ». Mais il n'y était pas craint non plus, chacun sachant que sa politique avait plongé son pays dans un isolement quasi impuissant, réduit à ne pouvoir jouer que du Hezbollah pour tenter d'influer sur la politique israélienne. Le retrait des forces israéliennes du Liban, plus rapide que prévu, avait limité d'autant les capacités de la Syrie à utiliser cette carte.

L'enlèvement des pourparlers de paix syro-israéliens, au mois de janvier, suivi de l'échec, en mars, de la rencontre genevoise avec le président Clinton, unanimement attribué ici aux bévues et à l'intransigence d'un président déclinant, avait fini par dégoûter le public israélien des possibilités d'un rapprochement avec la Syrie. Avec cet homme et ce régime-là, semblaient penser les Israéliens, rien

ne sera jamais possible. Ils y trouvaient une raison supplémentaire de maintenir le statu quo d'une paix armée qui leur permettait de garder le plateau du Golan, dont la restitution n'allait, pour beaucoup, à gauche comme à droite, pas de soi.

STATU QUO RÉGIONAL

C'est d'ailleurs grâce au contrôle du Golan et du mont Hermon, où ils entretiennent une station d'écoute sophistiquée, que les Israéliens ont appris, sans doute avant tout le monde, que quelque chose ne tournait pas rond à Damas. Dès samedi matin, la rumeur courait en effet à Jérusalem que le président syrien était mort. Quelques minutes seulement après l'annonce officielle de son décès, les services d'Ehoud Barak rendaient public un communiqué à la courtoisie soigneusement pesée. « Le gouvernement israélien, y lisait-on, comprend la tristesse du peuple syrien, ému par la mort du président Hafez El Assad. Israël a déployé tous ses efforts pour parvenir à la paix et continuera à le faire à l'avenir. » Le communiqué concluait en espérant que le calme continuerait à régner sur la frontière nord du pays.

Aucun incident n'a été signalé entre le Liban et Israël depuis le décès du président syrien. Dimanche, Ehoud Barak a demandé à plusieurs des chefs d'Etat avec lesquels il s'entretient régulièrement de faire savoir à Damas qu'il ne profiterait pas de la difficile période que traverse la Syrie pour tenter de remettre en cause le statu quo régional, notamment au Liban. Aucun déploiement particulier des forces israéliennes n'a été rapporté, alors que personne à Jérusalem ne s'émue de mouve-

ments des troupes syriennes, liés, dit-on, « aux seules circonstances intérieures consécutives à la mort du président ».

Dès son élection, en mai 1999, M. Barak s'était efforcé de signer rapidement un accord de paix avec son voisin syrien, estimant que les circonstances internationales autant que la dictature d'Hafez El Assad permettaient à ce dernier de faire sans trop de risques le choix de la paix avec Israël. Prudent, les responsables israéliens estiment aujourd'hui qu'il faudra plusieurs mois, sinon plus, avant que le successeur d'Hafez El Assad, vraisemblablement son fils Bachar, stabilise son pouvoir, c'est-à-dire soit en mesure d'imposer une autorité capable, entre autres, de signer un traité avec son voisin sans soulever de contestation, s'il choisit de transiger pour favoriser l'accord.

Beaucoup soulignent que Bachar El Assad, ophtalmologue rapidement promu général, ne semble pas nécessairement le mieux armé pour cette tâche. Mais, à l'instar des successions jordannaise et marocaine, qui se sont faites sans accroc, d'autres soulignent que l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de dirigeants, plus ouverts sur le monde moderne et avec lesquels Israël entretient des relations presque chaleureuses, constitue pour le monde arabe une chance exceptionnelle qui profitera à la paix. Rien ne doit être fait pour contrarier cette chance, estime-t-on en Israël. Au cours du conseil des ministres de dimanche, Ehoud Barak, qui soulignait la situation nouvelle dans laquelle la mort du président syrien plonge la région, a ainsi demandé à ses ministres de s'abstenir de déclarations susceptibles d'être mal interprétées à Damas.

Hormis un Saddam Hussein, paria politiquement marginalisé, le président égyptien, Hosni Moubarak, est désormais le seul survivant de tous les dirigeants arabes « historiques » à avoir une dimension internationale. Certains, en Israël, estiment que le président égyptien va tenter d'en jouer pour accroître son rôle, ce qui, à terme, pourrait poser des problèmes à Israël comme, d'ailleurs, à d'autres dirigeants arabes.

Mais c'est incontestablement l'Autorité palestinienne qui devrait le plus se féliciter de la nouvelle donne. Non sans raisons, Yasser Arafat soupçonnait Israël de privilégier le règlement du conflit avec Damas, jouant la carte syrienne dès que les négociations avec les Palestiniens connaissent des difficultés. A ce petit jeu tactique s'ajoutait l'inimitié proverbiale qui unissait le président syrien à son homologue de l'Autorité palestinienne. Au point que ce dernier n'aurait décidé de se rendre aux obsèques d'Hafez El Assad qu'après en avoir été longuement incité par Hosni Moubarak.

Le gel temporaire de toute possibilité de négociation avec la Syrie va vraisemblablement pousser M. Barak à accroître ses efforts pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Vingt-quatre heures après la délégation palestinienne, les négociateurs israéliens ont quitté, dimanche soir, Tel-Aviv pour Washington, où Yasser Arafat se rendra lui-même mercredi 14 juin. Du côté israélien, on fait montre d'un optimisme prudent en n'excluant pas un élargissement de la négociation au cours d'un sommet qui pourrait se tenir avant la fin du mois.

Georges Marion

Washington regrette que la paix « n'ait pas été établie de son vivant »

LA PLUPART des capitales dans le monde ont déploré la disparition du président syrien, Hafez El Assad, et ont rendu hommage à sa mémoire, alors même que nombre d'entre elles n'ont pas manqué, dans un passé encore récent, de critiquer les abus de pouvoir en Syrie.

● **Aux Etats-Unis**, où la Syrie est toujours inscrite sur la liste des pays soutenant le terrorisme, le président Bill Clinton, première personnalité étrangère à avoir été informée du décès du chef de l'Etat syrien, a déclaré : « Bien que nous ayons eu nos désaccords, je l'ai toujours respecté parce que je sentais qu'il était ouvert et franc avec moi et qu'il était sincère quand il me disait qu'il avait fait le choix stratégique de la paix (...). Je regrette que la paix n'ait pas été rétablie de son vivant. »

De fait, la disparition d'Assad ne peut que retarder un accord de paix dans la région, à un moment où le président américain, qui se trouve à quelques mois de la fin de son mandat, espérait un succès avant de quitter la Maison Blanche. Cette dernière accorde désormais sa « première priorité en politique étrangère » au succès des négociations israélo-palestiniennes, qui re-

prennent cette semaine à Washington, où Bill Clinton doit recevoir Yasser Arafat.

● **En France**, le président de la République, Jacques Chirac, a rendu un hommage appuyé au président syrien, « homme d'Etat attaché à la grandeur de son pays et au destin de la Nation arabe, qui aura marqué l'Histoire pendant trois décennies », le premier ministre, Lionel Jospin, a exprimé pour sa part l'espoir qu'aucune instabilité ne prévaudra en Syrie et il a souhaité l'émergence d'une équipe en faveur de la paix.

● **En Russie**, le président Vladimir Poutine, dont on avait dit dans un premier temps, dimanche, qu'il se rendrait aux obsèques du président syrien, au pouvoir depuis trente ans, a déploré la perte d'un « ami de la Russie », « l'un des plus brillants et éminents hommes politiques modernes ».

● **Le pape Jean Paul II** a évoqué, dimanche, le « grand rôle » joué au Moyen-Orient par Hafez El Assad et il a prié pour lui.

● **En Grande-Bretagne**, le premier ministre, Tony Blair, Hafez El Assad était une « figure de stabilité au Proche-Orient », dont la pré-

sence fera désormais « cruellement défaut ».

● **En Italie**, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, a exprimé sa « tristesse » et estimé que

frère de Syrie » et à Athènes, le gouvernement grec a exprimé dimanche sa « tristesse ».

● **Au Liban** où la Syrie exerce une influence prépondérante, le

Liban : une coïncidence hautement symbolique

Le hasard a voulu que le président Hafez El Assad meure au moment où il parlait au téléphone avec le président libanais, Emile Lahoud. Coïncidence symbolique qui donne la mesure de l'impact direct de cette disparition sur l'avenir du Liban. Un deuil national de sept jours a été aussitôt décrété au pays du Cèdre et des hommages ont été rendus par l'ensemble de la classe politique à celui qui était le vrai maître du Liban. La tröika qui est à la tête de l'Etat, c'est-à-dire, le président de la République, le président du conseil des ministres et le président du Parlement, s'est rendue à Damas dès dimanche présenter ses condoléances au successeur désigné d'Hafez El Assad, son fils Bachar. C'est au Liban que ce dernier a en quelque sorte fait ses premiers pas en politique, son père lui ayant confié le dossier libanais il y a deux ans environ. La Syrie gouverne le Liban depuis dix ans, après avoir établi progressivement son emprise sur ce pays de 1975 à 1990. Trente cinq mille soldats syriens sont toujours présents au pays du Cèdre. - (Corresp.)

Hafez el Assad avait été « un point de repère sage et influent » garantissant la stabilité de son pays.

● **En Turquie**, le ministre des affaires étrangères Ismail Cem a déclaré « partager la peine du peuple

premier ministre Sélim El Hoss a estimé que la mort du président syrien était une « terrible catastrophe ».

● **Le président palestinien** Yasser Arafat, dont les relations avec

l'ancien chef de l'Etat syrien ont le plus souvent été exécrables, les forces syriennes n'ayant pas hésité à donner le canon contre les fidèles de M. Arafat, à Tripoli, au Liban-nord, en 1983, n'en a pas moins déploré cette « perte pour nous (les Palestiniens), pour la nation syrienne et pour la nation arabe ».

● **Le Guide de la République islamique d'Iran**, l'ayatollah Ali Khamenei, a salué en la personne du président syrien « le symbole et le héros de la résistance au sionisme ». « Il fut un résistant à l'hégémonie sioniste que l'on n'oubliera jamais », a souligné M. Khamenei, dont le pays sait gré à Hafez el Assad d'avoir été le seul dirigeant arabe à le soutenir lors de la guerre de huit ans qui l'a opposé à l'Irak de 1980 à 1988.

● **La Ligue arabe** a exprimé sa « profonde tristesse et son immense regret pour la mort du combattant » et « héros de la guerre et de la paix ».

● **A Bagdad**, gouvernée par une aile rivale de celle du parti Baas au pouvoir à Damas, la radio officielle a rapidement annoncé sans commentaire la nouvelle du décès, reprise de même par les journaux de dimanche. - (AFP)

Chronologie

- **1916** : l'accord Sykes-Picot fixe la partition de l'empire ottoman au Proche-Orient entre la Grande-Bretagne et la France après la première guerre mondiale.
- **1920** : par le traité de Sèvres, la Syrie et le Liban sont placés sous mandat français.
- **1936** : traités franco-syrien et franco-libanais devant mener à l'indépendance des deux pays.
- **1941** : délégué général de la France libre, le général Catroux proclame l'indépendance de la Syrie, puis du Liban.
- **1946** : Français et Britanniques évacuent le Liban et la Syrie.
- **1958** : fusion de l'Égypte et de la Syrie dans la République arabe unie (RAU), elle durera jusqu'en septembre 1961.
- **1963** : après une série de coups d'Etat militaires, le Baas s'empare du pouvoir à Damas. En juillet, le général Amine El Hafez, chef de l'Etat, noie dans le sang une tentative de coup d'Etat des Nassériens.
- **1966** : un coup d'Etat écarte les dirigeants historiques du Baas au profit des néo-baasistes de Yousef

Zouayen et Nouredine Atassi.

- **1967** : guerre de six jours, Israël occupe le Golan.
- **1970** : massacre des Palestiniens lors du « Septembre noir » en Jordanie. Le 13 novembre, Hafez El Assad renverse le président Atassi. Il met fin à l'instabilité chronique de la Syrie, qui en vingt-quatre ans d'indépendance a connu plus de trente coups d'Etat réussis ou avortés.
- **1973** : guerre d'octobre, lancée le 6 par l'Égypte et la Syrie contre Israël. Victoire militaire israélienne. « Navettes » du secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger jusqu'au cessez-le-feu, en 1974.
- **1975** : début de la guerre civile au Liban.
- **1976** : intervention syrienne au Liban, le 12 avril, à la demande des chrétiens. Les Syriens laissent commettre le massacre des Palestiniens à Tell el Zaatar.
- **1977** : rupture syro-égyptienne après la visite du président Sadate à Jérusalem. Les relations seront rétablies en 1989.
- **1981** : Israël annexe le Golan.
- **1982** : invasion israélienne du Liban (opération « Paix en Galilée ») le 6 juin. Les troupes

- syriennes évitent toute confrontation avec Israël. Bataille en octobre à Tripoli entre les troupes fidèles à Yasser Arafat et des forces palestiniennes soutenues par Damas.
- **1983** : Assad hospitalisé, son frère Rifaat tente de prendre le pouvoir.
- **1989** : les accords de Taef mettent fin à la guerre civile au Liban et « officialisent » le maintien des troupes syriennes.
- **1991** : Damas accepte de participer aux négociations de paix de Madrid, parrainées par les grandes puissances.
- **1994** : le gouvernement israélien d'Itzhak Rabin présente un plan de retrait par étapes du Golan.
- **1994** : la visite du président Bill Clinton à Damas en octobre commence de nouvelles relations avec les Etats-Unis (la Syrie figurant sur la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme).
- **1998** : Hafez El Assad destitue le 8 février son frère Rifaat du poste de vice-président.
- **1999** : après la victoire d'Ehoud Barak aux élections, Assad affirme vouloir faire « la paix maintenant » avec Israël.

Paris est à Madrid

2 vols quotidiens
Paris-Madrid-Paris
Départ de Charles de Gaulle

Jusqu'au 30 Juin:
900F AR

Et pour quelques Francs de plus, connexions vers toute l'Espagne

Information et Réservations:

Air Europa
8, Rue des Capucines 75002 Paris
Tel.: 00 33 1 42 974000
Fax: 00 33 1 42 974002
Ou dans votre agence de voyages
*offre soumise à des conditions particulières

AirEuropa
www.air-europa.com
Les Ailes Vers l'Espagne

La situation économique ne cesse de se dégrader depuis deux ans

Des lois rigides découragent les investisseurs

L'ÉCONOMIE syrienne va mal. Le pays traverse, depuis deux ans, une véritable récession dont les causes sont d'abord liées à la conjoncture. La Syrie a souffert et continue de souffrir de la sécheresse régionale, qui touche l'agriculture, et notamment le secteur du coton.

Comme tous les autres pays producteurs de pétrole, le pays a longtemps été pénalisé par la médiocrité des prix du brut et il n'a pas su profiter de leur remontée spectaculaire au cours des derniers mois. Cette ressource naturelle assure encore aujourd'hui 30 % du produit intérieur brut (PIB) et plus de 55 % de ses recettes d'exportation : elle est donc vitale. Mais à terme, cette richesse ne devrait pas en effet permettre plus d'une dizaine d'années d'exploitation, même si certains gisements de gaz naturel, en revanche, paraissent prometteurs.

UNE DETTE QUI PÈSE

Sur l'ensemble de l'économie pèse une dette évaluée à plus de 20 milliards de dollars (19,5 milliards d'euros). Une dette contractée principalement auprès des pays de l'ancien bloc de l'Est. Mais pèse plus encore, structurellement, un ensemble de législations paralysantes et contradictoires qui empruntent à la fois au collectivisme, à l'étatisme, mais aussi à un libéralisme tempéré.

Comme le notent régulièrement les économistes du pays dans des tribunes publiées par la presse officielle, le système bancaire et celui des changes, par exemple, sont de nature à dissuader tout investisseur normalement constitué à s'engager dans le pays.

La dernière tentative en date de modernisation de l'économie remonte à l'année 1991 avec l'adoption, sous la loi n° 10, d'un ensemble de dispositions fiscales et juridiques visant à encourager l'investissement sans distinction d'origine des fonds ou de la nationalité des investisseurs. Mais les effets de cette loi se sont avérés bien modestes au regard des besoins.

Car la Syrie doit répondre chaque année à une énorme offre en matière d'emplois. La politique nataliste soutenue par le régime dans les années 60 et 70 fait qu'entre 300 000 et 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi de ce pays de quelque 17 millions d'habitants. Un marché de l'emploi particulièrement atone.

L'économie devrait maintenir une forte croissance, supérieure à 7 %, pour pouvoir absorber cette main-d'œuvre : on est bien loin du compte depuis le milieu des

années 90. Le PIB, selon des statistiques occidentales, aurait crû de 5 % en 1993 et 1994, de 2 % de 1995 à 1997 et décroît de 1 ou 2 % en 1998 et 1999. En conséquence, le chômage est important et se mesure, faute de données officielles, à une administration sous-payée et pléthorique ; les emplois de fonctionnaires sont doublés, voire triplés.

CONFORTABLES MONOPOLES

Seuls tirent leur épingle du jeu quelques habiles hommes d'affaires assis sur les confortables monopoles que leur assurent leurs accointances dans les cercles du pouvoir. L'offensive contre les affairistes lancée par le premier ministre quelques semaines après sa désignation, le 9 mars, a levé un coin du voile et donné un aperçu de l'ampleur de la confusion entre affaires et politique.

Pour l'économie syrienne, le Liban constitue, dans ce contexte, un poumon de substitution irremplaçable qui complique encore la relation politique de sujétion et place Beyrouth sous la coupe militaire mais aussi économique de Damas.

Au Liban, les entrepreneurs syriens trouvent les facilités bancaires et financières qui font défaut dans leur pays. Les travailleurs syriens – plus de 500 000 – utilisés dans l'agriculture ou le bâtiment trouvent régulièrement des emplois et des salaires qui restent toutefois inférieurs à ceux des Libanais.

DISCUSSIONS AVEC LES QUINZE

Depuis trois ans, la Syrie s'est engagée dans de longues discussions avec l'Union européenne. L'objectif, à très long terme, est la conclusion d'un accord de libre-échange entre les deux futurs partenaires. Pour la Syrie, il s'agit d'une réelle opportunité de se moderniser en bénéficiant d'aides techniques et financières, mais les interlocuteurs européens perdent souvent patience devant les lenteurs et les réticences d'une administration privée de la dynamique politique qui, seule, pourrait faire sauter les verrous.

La seule « bonne » nouvelle pour la Syrie relève d'ailleurs d'un échec du dogme nataliste du président Assad. Selon les estimations récentes d'une agence des Nations unies, le taux de croissance démographique aurait sérieusement baissé au cours de ces dernières années.

Il serait désormais plus proche de 2,2 % que du chiffre de 3,2 % retenu ordinairement par la littérature officielle syrienne.

Gilles Paris

Patrick Seale, journaliste, spécialiste du régime syrien, et biographe du président Assad

« Bachar est un jeune homme remarquable, qui a de grands projets d'ouverture »

Auteur d'une biographie, non éditée en France mais qui fait autorité sur Hafez El Assad (California University Press), le journaliste britannique

Patrick Seale rencontrait le maître de Damas régulièrement depuis un quart de siècle. Il dirige aujourd'hui une société de consultants sur le

Proche-Orient et il était à Damas lorsque le président est décédé, samedi, avant de regagner Londres où il a répondu à nos questions.

LONDRES

de notre correspondant

« Héritier direct de son père à la tête de l'Etat syrien, Bachar El Assad se montrera-t-il moins intransigeant que le vieux « lion » dans le processus de paix ?

– Il faut d'abord savoir que le docteur Bachar n'est pas un nouveau venu. Il se préparait à la succession depuis la mort de son frère aîné, il y a six ans. Le gouvernement qui a été formé en mars avec Mohamad Moustapha Miro, ancien gouverneur d'Alep et bon connaisseur de l'économie, est largement le sien.

C'est un jeune homme remarquable : réfléchi, prudent, bien éduqué – docteur en médecine il a passé deux ans à Londres pour se spécialiser dans l'ophtalmologie – et ouvert sur l'extérieur. Au cours des deux dernières années, il a consolidé sa position dans l'armée, dans le parti Baas, au gouvernement et dans sa communauté alaouite. Il s'est débrouillé pour neutraliser ou discréditer tous les vieux piliers du régime qui pouvaient s'opposer à lui : le vice-président Abdel Halim Khaddam, à qui il a pris le dossier libanais et qui est écarté doucement de la politique active, puis le chef de la sécurité militaire, Ali Douba, dont l'influence a été marginalisée par la montée en puissance, dans cette importante organisation, d'Assef Chaoukat, qui est le propre beau-frère du docteur Bachar, et enfin l'élimination de la scène de Hikmat Chéhab, l'ex-grand patron des armées (de 1974 à 1998), sur qui ont couru des rumeurs de corruption qui lui ont fait peur et qui s'est exilé aux Etats-Unis.

» Dans les services de sécurité intérieure, l'homme de Bachar est le grand patron, le général Bachrat Sleimane, qui a la haute main sur la surveillance du gouvernement, de l'université, des intellectuels, de la presse et de bien d'autres choses encore. Bien qu'il ait été un moment l'homme de Rifaat El Assad, le frère cadet du président qui fut exilé en 1984, il est l'homme dont on parle à Da-



PATRICK SEALE

mas, l'homme qui garantit en quelque sorte une transition douce.

– Justement, Rifaat El Assad, qui avait tenté un coup d'Etat contre son aîné en 1984, ne rêvait-il pas de prendre sa revanche contre son jeune neveu ?

– Il ne peut rien faire. La prise d'assaut de sa marina [quartier général de ses sympathisants], à

Au cours des deux dernières années, il a consolidé sa position dans l'armée, dans le parti Baas, au gouvernement et dans sa communauté alaouite. Il s'est débrouillé pour neutraliser les vieux piliers du régime

Lattaquieh l'an dernier – opération qui fit beaucoup de bruit et pas mal d'échanges de coups de feu – l'a virtuellement éliminé de la scène. Non, je n'entrevois pas le moindre problème pour la succession en cours.

– Les négociations entre Israël et la Syrie sont au point mort. Quelle sera l'attitude du nouveau maître de Damas vis-à-vis de l'Etat hébreu ?

– Il restera dans les pas de son père et la position du président Assad était qu'il ne peut pas y avoir de compromis sur le territoire syrien. Hafez El Assad a proposé une paix totale à Israël, en échange d'un retrait total du territoire syrien occupé [sur le plateau du Golan]. Cela ne changera pas.

De la flexibilité sur les termes du traité de paix, oui, mais pas sur le principe : Damas veut retrouver une pleine et entière souveraineté sur son territoire. La seule base de paix entre les deux pays est la ligne du 4 juin 1967 [qui prévalait avant la guerre dite des six jours et qui permit à Israël de prendre le plateau du Golan et la rive nord orientale du lac de Tibériade]. Bachar ne s'écartera pas de cela, et l'indispensable Farouk El Chareh, qui reste le chef de la diplomatie, est en quelque sorte le gardien de cet héritage politique du président disparu.

» Le premier ministre israélien, que j'ai vu récemment, veut non seulement conserver le contrôle de la totalité des rives du lac de Tibériade mais il veut reculer la frontière internationale de plusieurs centaines de mètres pour permettre à Israël de conserver seul l'utilisation de la route qui le

cerne. C'est complètement impossible.

Damas accepte l'idée d'une souveraineté israélienne totale sur les eaux du lac, mais pas sur toutes ses rives. On pense en Syrie qu'une formule peut être trouvée, si l'on sépare la question des eaux du lac de celle des deux affluents « arabes » qui se jettent dedans. La Syrie et le Liban veulent leur part de ces rivières, qui prennent leurs sources, l'une en Syrie, l'autre au Liban. Je pense que [Ehud] Barak finira par accepter l'idée qu'une formule peut être trouvée. Israël tend à croire que, pour protéger ses intérêts, il faut absolument occuper quelques territoires arabes. A Damas, cela n'est pas acceptable, et je pense,

moi, que c'est l'inverse qui est vrai : plus vous occupez du terrain, plus l'opposition est forte. La paix ne peut pas être faite sur ces bases. C'est l'une des leçons de la longue occupation israélienne d'une partie du Liban...

– Maintenant qu'Israël s'est retiré de cette région, Damas et Beyrouth vont-ils garantir la paix sur cette frontière ?

– Il faut d'abord savoir que ce retrait, c'est la grande victoire du président Assad ; avec les fusils du Hezbollah, soit, mais soutenus par Damas. Depuis vingt-cinq ans, le projet d'Assad était de sortir le Liban de l'orbite israélienne, pour le ramener fermement dans celle du monde arabe. Ce fut le couronnement de la carrière du disparu.

– Justement, maintenant que les choses sont réglées sur ce point...

– Attendez, le retrait israélien du Liban sud est un élément important de la paix, ce n'est pas la paix. Si ce retrait n'est pas suivi par une reprise des négociations entre la Syrie et Israël sur le Golan, avec tous les acteurs et les factions sur le terrain, la frontière peut s'échauffer de nouveau. Ce serait très facile. Il n'y aura de sécurité véritable sur cette frontière que le jour où la Syrie et le Liban auront signé des traités de paix avec Israël.

– Et en attendant, les soldats syriens restent au Liban ?

– Les deux pays sont importants l'un pour l'autre, vous savez. La Syrie l'est pour la stabilité du Liban, sa sécurité, son enracinement arabe. Je pense qu'Assad aussi bien que son fils les considèrent tous les deux comme une sorte de pivot du système arabe. Le Liban est important pour la Syrie, parce qu'il est ouvert sur le monde extérieur, qu'il a un appareil touristique et bancaire sophistiqué, ce dont Damas a besoin.

» Car le docteur Bachar a de grands projets d'ouverture pour son pays... »

Propos recueillis par Patrice Claude

Ni morale ni sentiment en politique, rien que des intérêts...

Durant ses trente années de « règne », Hafez El Assad aura indubitablement été fidèle au principe selon lequel il n'y a pas plus de sentiment que de morale en

ANALYSE

Il n'hésitait pas à user de la menace, voire du terrorisme, pour se faire entendre

politique. Il n'y a que des intérêts. Cynique pour les uns, pragmatique pour d'autres, le président syrien, décédé samedi 11 juin à l'âge de soixante-neuf ans, pouvait faire de son ennemi d'hier un allié de demain et inversement. Quitte à ne reculer devant rien pour arriver à ses fins.

Les Syriens furent bien sûr les premiers à en pâtir, puisqu'il a rigoureusement appliqué ce principe à domicile, réprimant les libertés et réduisant au silence l'opposition.

Mais il en a aussi donné une remarquable illustration en politique étrangère, gardant toujours en ligne de mire un double objectif : être le champion du recouvrement par les Arabes de leurs droits spoliés – et, sur ce point, il ne souffrait aucune « trahison », ou ce qu'il percevait comme telle – et faire de son pays « le » pôle d'un monde arabe qui en était orphelin, depuis que s'était éteinte l'étoile de l'Egypte avec la disparition, en octobre 1970, de Gamal Abdel Nasser. Tous les moyens étaient bons pour y parvenir.

L'Egyptien Anouar El Sadate, feu le roi Hussein de Jordanie, et surtout le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, et les différentes

communautés, factions et personnalités rivales au Liban – son champ d'action préféré – en savent quelque chose, eux qui ont tour à tour été ses alliés ou ses protégés, puis ses adversaires, sinon ses ennemis.

Nul n'a jamais pu prétendre à son « amitié » éternelle, tous étant à la merci d'un retournement de situation au moindre faux-pas, ou de ce que le maître de Damas pouvait considérer comme tel.

Ce n'était point là l'expression d'une quelconque versatilité caractéristique ou politique, mais la réaction d'un dirigeant qui considérait que les intérêts de son pays et son propre leadership primaient tout et ne devaient en aucun cas être mis en danger.

ALLIANCE AVEC L'EX-URSS

Les constantes de sa politique furent son alliance avec l'ex-Union soviétique et son aversion pour le régime irakien. Hafez El Assad n'avait aucune affinité idéologique avec Moscou, mais son souci était de contrebalancer politiquement et militairement l'amitié inconditionnelle des Etats-Unis pour Israël.

Quant à son hostilité envers Bagdad – quelques fois mise sous le boisseau pour des raisons conjoncturelles –, elle tenait à une double rivalité : celle qui opposait les deux branches sœurs-ennemies du parti Baas, au pouvoir dans les deux capitales, et celle qui faisait de l'Irak un concurrent dans la course au leadership du monde arabe. L'antagonisme était tel qu'Assad n'a pas hésité à être le seul chef d'Etat arabe à soutenir l'Iran dans sa guerre de huit ans (1980-1988) contre Bagdad.

De tous les chefs d'Etats arabes qui furent ses contemporains, Ha-

fez El Assad savait le mieux mesurer l'équilibre des forces régionales et internationales, avant de prendre une quelconque initiative. Son intervention – approuvée par les Etats-Unis – au Liban, au secours des chrétiens, en 1976, en est un exemple, mais il n'a pas hésité à se dresser contre ses protégés lorsque leurs liens avec Israël devinrent trop flagrants.

SAVOIR ENCAISSER UNE DÉFAITE

Un autre exemple, plus éloquent encore, fut sa participation à la coalition multinationale anti-irakienne après l'invasion du Koweït en août 1990.

Assad connaissait aussi la capacité de ses propres forces dans une situation donnée – les 35 000 soldats syriens déployés au Liban n'intervinrent guère contre les forces israéliennes lorsque celles-ci envahirent le pays du Cèdre en 1982. Il savait encaisser une défaite et attendre son heure pour prendre sa revanche : ainsi du traité de paix israélo-libanais conclu contre sa volonté en 1983 et qu'il a réussi à mettre en échec un an plus tard.

Il n'hésitait pas à user de la menace, voire du terrorisme, pour se faire entendre. Le meurtre, en 1981, de l'ambassadeur de France au Liban, Louis Delamare, à un moment où Damas estimait que Paris se mêlait trop de ce qui, selon Hafez El Assad, ne le regardait pas, puis l'attentat contre le contingent français de la Force multinationale au Liban en 1983, ou encore les prises d'otages au pays du Cèdre, n'ont pu se faire sans, au moins, son assentiment.

Ce n'est que bien plus tard, dans la seconde moitié des années 90, c'est-à-dire après l'effondrement de l'Union soviétique, et en raison d'un besoin d'Europe à un mo-

ment où le processus de paix israélo-arabe battait de l'aile, que la France a retrouvé grâce aux yeux d'Assad. Il n'a pas pour autant jugé nécessaire de partager ses vues.

L'obsession libanaise d'Assad tenait à deux raisons : faible et quelque peu laxiste, le pays du Cèdre, pluricommunautaire de surcroît, était considéré par la Syrie comme son ventre mou aux plans militaire et politique, la faille par laquelle ses ennemis, singulièrement Israël, pouvaient lui porter des coups.

Contrôler le Liban – et si possible les Palestiniens – permettait, par ailleurs, à Hafez El Assad de donner une consistance géographique au projet d'une Syrie-pivot du monde arabe, et, une fois le processus de paix israélo-arabe lancé, d'avoir en main le maximum d'atouts possibles. D'où les alliances, parfois contre nature, conclues avec des factions libanaises, et les coups portés, voire la guerre menée à Yasser Arafat et aux siens, trop jaloux de leur indépendance de décision.

POLITIQUE BRUTALE QUI RÉUSSIT

Ce ne sont là que quelques exemples d'une politique étrange régulièrement « rectifiée » sans écart d'âme en fonction des circonstances. Jamais politique aussi brutale n'aura si bien réussi à son auteur.

Elle a permis à Hafez El Assad de s'imposer, bon gré mal gré, comme un interlocuteur ayant les moyens de se faire entendre, d'assurer le succès du processus de paix régional, ou au contraire de l'entraver, voire de lui nuire. Elle ne lui a pas permis pour autant de récupérer le Golan syrien occupé par Israël en 1967.

Mouna Naïm

Manière de voir LE MONDE diplomatique
Le bimestriel édité par

AFRIQUES EN RENAISSANCE

- Une nouvelle géopolitique, par Achille M'Bembe.
- Ambitions rivales dans les Grands Lacs, par Mwayi-la Tshiyembe.
- La grande illusion de la fin des coups d'Etat, par Anatole Ayissi.
- Ces dictateurs sortis des urnes, par Martine-Renée Galloy et Marc-Eric Gruennais.
- Les multiples fractures du Nigeria, par Joëlle Stolz.
- Le Burkina Faso bousculé par l'affaire Zongo, par Bruno Jaffré.
- Afrique du Sud, introuvable capitalisme noir, par Stéphane Roman.
- Elf, trente ans d'ingérence, par Olivier Vallée.
- Le pactole de la communication politique, par Christophe Champin et Thierry Vincent.
- Washington à la conquête d'espaces vierges, par Philippe Leymarie.
- Internet, la grenouille et le tracteur rouillé, par Anne-Cécile Robert.

Bibliographie, sites Internet, abondante cartographie, etc.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Pyongyang a reporté d'un jour le sommet des deux Corées

La Corée du Nord invoque de mystérieuses « raisons techniques »

Dans un message parvenu samedi 10 juin au soir à Séoul, Pyongyang a demandé le report de vingt-quatre heures de la rencontre initialement prévue lundi

12 juin dans la capitale nord-coréenne entre le président sud-coréen Kim Dae-jung et son homologue Kim Jong-il.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

La décision soudaine de la Corée du Nord de différer d'un jour l'arrivée à Pyongyang du président sud-coréen Kim Dae-jung illustre les difficultés et les incertitudes qui planent sur le début de processus de réconciliation entre les deux Corées. Depuis qu'est parvenu à Séoul, samedi 10 juin dans la soirée, le message de Pyongyang demandant de reporter de vingt-quatre heures la visite présidentielle, les autorités se sont efforcées de minimiser la portée de l'incident. « Nous avons attendu cinquante-cinq ans pour nous rencontrer, nous pouvons attendre un jour de plus », a déclaré le chef de l'Etat cité par son porte-parole.

Dans le climat de nervosité qui règne à Séoul, où sont arrivés un millier de journalistes étrangers et où la presse locale rivalise en rumeurs que le gouvernement s'emploie à infirmer, la version officielle du retard de l'ouverture du sommet (« un incident mineur sans signification politique », « le souci de perfection de Pyongyang pour préparer cette visite ») alimente les spéculations par son caractère léniifiant plus qu'elle ne calme les esprits. Les organes de presse de Pyongyang, eux, n'ont pas annoncé que l'arrivée du président sud-coréen avait été retardée.

Y aura-t-il d'autres délais ? Le sommet sera-t-il ajourné ? Lundi,

en milieu de journée, il semblait que non : le président Kim devrait s'envoler mardi matin pour Pyongyang. C'est la première rencontre entre les dirigeants des deux Corées depuis la partition de la péninsule il y a plus d'un demi-siècle.

TENIR LA DRAGÉE HAUTE

Officiellement, la Corée du Nord a demandé le report pour des « raisons techniques ». Mais aucun détail n'a été donné sur la nature des problèmes rencontrés. Difficultés de transmission des images du sommet par satellite ? Questions de sécurité ? Agacement de Pyongyang devant le flux d'informations déversées par la presse sud-coréenne et en particulier l'annonce du programme de la visite ? Le calendrier et l'itinéraire de la visite ne sont toujours pas connus : on ne sait ni où ni quand les deux dirigeants se rencontreront et encore moins si le président Kim Dae-jung ira se recueillir, comme le veut Pyongyang, au mausolée du « père de la Nation » Kim Il-sung décédé en 1994. Selon le rumeur, Kim Dae-jung aurait cependant accepté en extremis de s'y rendre et il aurait fallu aménager le parcours, ce qui expliquerait le report. Ou encore, des divergences sont-elles apparues sur la teneur des accords qui devraient résulter du sommet et le report est-il le signe que la Corée du Nord tient la dragée haute aux Sudistes, comme

le disent les adversaires politiques du président Kim ?

Le régime nord-coréen a toujours été imprévisible. Il affecte les coups de théâtre, diplomatiques ou autres. Reporter ou annuler une rencontre sont des pratiques courantes des Coréens du Nord. Par deux fois l'année dernière, ils ont fait faux bond à la dernière minute à leurs interlocuteurs sudistes la veille de rencontres sur la question des familles séparées. Ils sont aussi coutumiers du fait dans leurs négociations avec les Américains. « C'est un moyen pour eux de montrer qu'ils sont les maîtres du jeu », commente un diplomate américain. Il n'est pas impossible que ce soit également le cas pour le sommet inter-coréen. La tactique de négociation de Pyongyang est suffisamment tortueuse pour que cette hypothèse ne puisse être exclue.

Le report de la visite de Kim Dae-jung, pour le moins peu protocolaire, semble indiquer que Pyongyang donnera à celui-ci du fil à retordre. Une réconciliation entre les deux Corées a sans doute été enclenchée par la politique du président Kim mais le régime de Pyongyang vient de lui rappeler en lui faisant « faire antichambre » qu'il entend en contrôler le rythme.

Philippe Pons

Au Congo-Kinshasa, un drame humanitaire menace toujours Kisangani

Les Congolais doivent désormais affronter la faim, la soif et les maladies.

Les combats qui ont eu lieu entre Rwandais et Ougandais ont fait au moins 150 morts et 1 100 blessés civils, selon le CICR

LES COMBATS entre soldats rwandais et ougandais à Kisangani, en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), ont fait au moins 150 tués et 1 114 blessés, selon un bilan provisoire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Nous avons recensé 1 114 civils blessés de guerre après avoir visité 42 structures de santé, dont les quatre hôpitaux », a déclaré dimanche 11 juin Alexander Liebeskind, le responsable du CICR à Kisangani, ajoutant que ce chiffre allait « sûrement augmenter ». Le CICR a recensé 84 morts civils mais estime que plus de 150 civils ont été tués.

Un drame humanitaire continue de menacer Kisangani, en dépit de l'arrêt des combats. Le CICR, a indiqué M. Liebeskind, attend deux avions d'assistance médicale et de nourriture pour les blessés. Il a ajouté que la Croix-Rouge a recensé près de 18 000 déplacés autour de la ville, et que la fuite des civils se poursuit. Dans certains quartiers, en particulier au nord de Kisangani, environ 70 % des habitations sont détruites.

Les combats pour le contrôle de Kisangani entre les armées rwandaise et ougandaise censées être alliées contre le régime du président de la RDC, Laurent-Désiré Kabila, qui avaient commencé le 5 juin, se sont arrêtés samedi soir. Les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR), qui contrôle Ki-

sangani, ont annoncé avoir chassé les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) de leur dernière position, le pont Tshopo. Au cours des six jours de violents combats, les Ougandais auraient subi des pertes importantes.

A Kampala, le gouvernement ougandais a démenti que ses troupes aient été repoussées par les Rwandais et a assuré qu'elles s'étaient retirées pour épargner de nouveaux combats à la population de Kisangani. A Kigali, les autorités rwandaises ont, par ailleurs, annoncé que leurs forces allaient se retirer de la ville, sans préciser la date de ce retrait, évoquant également des raisons humanitaires.

NI EAU NI ÉLECTRICITÉ

La Mission d'observation des Nations unies au Congo (Monuc) a pris position sur le pont Tshopo. Selon la Monuc, Kisangani vit désormais un « cessez-le-feu de fait » même si aucun accord formel n'a été signé en ce sens. Un officier rwandais a indiqué que les Ougandais continuaient de recevoir des renforts en provenance du nord pour une éventuelle nouvelle offensive. La Monuc a, pour sa part, annoncé son intention de se déployer entre les deux armées pour éviter toute reprise des combats et permettre la démilitarisation de la ville, conformément à l'accord du 21 mai prévoyant un redéploiement des troupes rwandaises et ougandaises à au moins 100 kilomètres de Kisangani.

ment des troupes rwandaises et ougandaises à au moins 100 kilomètres de Kisangani.

Dans la ville, rapporte l'envoyé spécial de l'AFP, il semble évident que les 600 000 Congolais pris au piège des combats ont été les principales victimes des affrontements, et qu'ils sont menacés par la faim, la soif et les maladies. Kisangani est actuellement privée d'eau et d'électricité. « De plus en plus de cas de maladies se déclarent du fait de la grande concentration de populations, dans des conditions d'hygiène déplorable », assure le docteur Bertrand Mubiayi, réfugié à l'archidiocèse de Kisangani où plus de 500 habitants sont venus chercher asile. « Nous craignons des épidémies comme la typhoïde, les diarrhées, voire le choléra », a-t-il ajouté.

Un officier de la Monuc a qualifié les affrontements de « guerre totale ». Les habitants ont dû se terrer durant une semaine dans des caves ou des trous, dont ils étaient obligés de sortir de temps à autre pour trouver nourriture et eau, au risque de tomber sous une balle perdue ou un obus. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a exprimé samedi sa « profonde indignation » devant la poursuite des combats à Kisangani, notant qu'il n'existe « pas de justification aux attaques inconsidérées contre la population civile ». — (AFP, Reuters, AP)

En Tunisie, le mouvement de résistance pacifique s'amplifie

DEUX PRISONNIERS d'opinion en faveur desquels la société civile tunisienne s'était fortement mobilisée ces dernières semaines viennent de retrouver la liberté. Samedi 10 juin, Abdelmoumeh Belanès, qui en était à son 35^e jour de grève de la faim, et Fahem Boukkadous, sont sortis de la prison civile de Tunis. Ces deux détenus politiques emblématiques, accusés d'appartenir au Parti communiste ouvrier de Tunisie (PCOT, interdit) ont bénéficié d'une grâce présidentielle. Belanès était dans un état qualifié d'« extrêmement critique » par son entourage. Quant à Boukkadous, souffrant d'asthme aigu, il avait déjà dû se résoudre à interrompre son mouvement.

Ce geste du palais de Carthage est intervenu trois jours après qu'une « journée de solidarité » avec les prisonniers d'opinion eut été décrétée par plusieurs comités d'action et organismes tunisiens de défense des libertés, notamment la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Ce 7 juin aura parfaitement illustré la vague de militantisme pacifique qui gagne la Tunisie. Quelque 170 personnes ont observé ce jour-là une grève de la faim symbolique, de Tunis à Kairouan, en pas-

sant par Sousse ou Bizerte. Au même moment, des sympathisants, comme Ahmed Ben Bella en Suisse, et d'autres au Maroc, en Mauritanie, en France, ou encore aux Etats-Unis, menaient une action identique. « Je suis de retour en Tunisie après trois mois d'absence et ce qui me frappe, c'est de voir à quel point l'ambiance est devenue militante », souligne Sadi Khiari, membre du Conseil national pour les libertés (CNLT). C'est un phénomène marquant et nouveau ».

GESTES DU POUVOIR

Si elle ose de plus en plus redresser la tête, la population tunisienne semble rester très méfiante devant les gestes du pouvoir, lesquels ne concernent pas les prisonniers d'opinion islamistes. Quatre détenus accusés d'appartenir au mouvement interdit Ennahdha poursuivent depuis plusieurs semaines une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. La presse tunisienne n'en a toujours pas fait mention. « On ne peut pas parler de décriation ni d'ouverture, les concessions sont conjoncturelles et résultent de pressions extérieures sur le palais de Carthage. J'aimerais me tromper, mais je ne crois pas à une

évolution interne du régime, il n'est pas armé pour cela, et il reste une dictature qui ne tolère aucune forme d'expression », estime Salah Hamzaoui, sociologue, enseignant à l'université de Tunis et président du comité de soutien à Hama Hammami (porte-parole du parti communiste PCOT, vivant dans la clandestinité depuis deux ans et époux de l'avocate Radhia Nasraoui).

En dépit des efforts de Pierre Tartakowsky, le secrétaire général d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), venu à Tunis la semaine dernière, accompagné du professeur Léon Schwartzberg, l'association Raid (Attac Tunisie) n'est toujours pas légalisée et le procès de son président, Fathi Chamki, et de deux sympathisants de cette ONG, est fixé au 27 juin. Alternant durcissement et gestes d'ouverture, les autorités tunisiennes deserront par à-coups l'étau sur certaines grandes figures de la société civile. Le porte-parole du Conseil national des libertés, Moncef Marzouki, ainsi que Mohamed Mouada, ancien chef du Mouvement des démocrates socialistes, sont de nouveau autorisés à voyager. A la fin du mois de mai, Moncef Mar-

zouki avait récupéré son passeport après cinq ans de confiscation mais s'était vu, à la dernière minute, empêcher de prendre l'avion pour Paris.

D'autres défenseurs des droits de l'homme, ou leurs proches, viennent eux aussi de retrouver leur document de voyage. C'est le cas de Salah Hamzaoui, après trois ans de privation, ainsi que des trois enfants de Radhia Nasraoui, empêchés de sortir du territoire tunisien à cause des activités politiques de leur père. L'avocate déclare s'en réjouir mais ne pas oublier pour autant les nombreux citoyens tunisiens « ordinaires » auxquels ce droit est toujours refusé. « Je connais des cas dramatiques, comme celui de Rachida Ben Salem, qui a fait de la prison pour avoir tenté de rejoindre son mari réfugié en Hollande, ou encore celui de Saïda Charbati, elle aussi ayant tenté de fuir pour retrouver son époux et ses enfants à l'étranger, souligne-t-elle. L'une et l'autre sont sorties de prison mais, comme tant d'autres, attendent désespérément leurs passeports. Leurs cas étant moins médiatisés, les autorités ne sont pas pressées d'accéder à leurs demandes. »

Fl. B.

TROIS QUESTIONS A

LÉON

SCHWARTZENBERG

1 Vous êtes membre du Groupe de travail sur la Tunisie, collectif de personnalités françaises qui soutient la société civile de ce pays. A ce titre, vous venez de passer plusieurs jours à Tunis. Comment avez-vous trouvé la situation ?

Le gouvernement tunisien donne quelques gages, mais la situation n'est pas bonne pour autant. Beaucoup sont toujours dans des situations terribles. C'est le cas, par exemple, de Mahmoud Dogui, un grand physicien qu'on a mis dans l'incapacité de travailler. Le pire, c'est le geste de défi et de désespoir d'Ali Ben Salem Sghraïer. Jeudi dernier, cet ancien instituteur s'est planté au milieu de la place du marché de Douze, avec sa femme et les deux plus jeunes de leurs sept enfants, et une pancarte sur laquelle il avait écrit : « Je n'ai pas le droit de travailler, j'ai faim. Qui veut acheter mes enfants ? » Parce qu'il est accusé d'être islamiste et qu'il a fait de la prison pour cette raison, il se retrouve dans une situation désespérée.

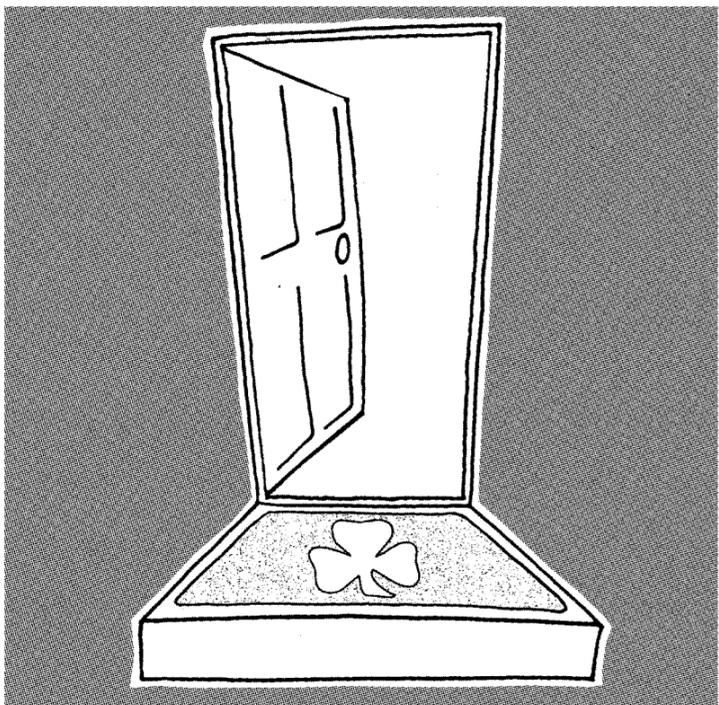
2 Pendant votre séjour dans la capitale tunisienne, avez-vous été libre de vos mouvements ?

Absolument. En revanche, j'ai été surveillé en permanence. Mais c'était peu de chose en comparaison de ce que supportent les Tunisiens. Une enseignante d'université comme Khédija Cherif est surveillée jusque dans ses classes. Ce qui me frappe, c'est le courage avec lequel les gens affrontent tout cela. Les femmes sont fantastiques et leur attitude à tous réduit à néant les affirmations selon lesquelles la Tunisie n'est pas mûre pour la démocratie.

3 Est-ce qu'il y a un « effet Ben Brik » ?

Sans aucun doute. En trois mois, le nombre de Tunisiens qui sont sortis de l'ombre a beaucoup augmenté. Pour défendre les libertés, certains sont prêts à retourner en prison. Je pense à la jeune Imen Derouiche, et à Nourredine Ben Ticha, torturés en prison et libérés l'année dernière. Une brèche a été ouverte au sein de la société civile. Et l'opposition laïque est révoltée par ce qu'on fait subir aux islamistes. Ces derniers ont servi de prétexte pour museler les libertés dans les pays.

Propos recueillis par Florence Beaugé



L'Irlande
C'est la porte à côté.

Dublin n'est qu'à 1 heure et 40 minutes de Paris. Avec des vols à partir de c'est la destination rêvée pour un week-end.

Contactez Aer Lingus tél :

Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

Accord entre l'Éthiopie et l'Érythrée pour un cessez-le-feu

ALGER. Un accord pour une cessation des hostilités entre l'Éthiopie et l'Érythrée, arraché samedi à Alger par l'Organisation pour l'unité africaine (OUA), a commencé à se traduire, dimanche 11 juin, par une accalmie sur le terrain. Les combats avaient encore fait rage samedi sur les différents fronts entre les deux belligérants, en guerre depuis mai 1998 pour un différend frontalier. Les Érythréens avaient notamment repoussé une offensive éthiopienne dans la région du port d'Assab, dans l'est du pays, selon Asmara. Le plan de paix de l'OUA, accepté par l'Érythrée, ne doit pas être signé avant une semaine, l'Éthiopie ayant réclamé un délai de réflexion après avoir communiqué son « accord de principe ». Ce plan prévoyait un cessez-le-feu immédiat, ainsi que le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations unies, non plus sur les zones disputées de la frontière mais en territoire érythréen, sur les positions occupées par les Éthiopiens depuis leurs offensives victorieuses du mois de mai. — (AFP)

La Mauritanie a suspendu le rapatriement des Sénégalais

DAKAR. La Mauritanie a décidé d'arrêter le rapatriement autoritaire de milliers de Sénégalais vivants sur son territoire, a annoncé, samedi 10 juin, le premier ministre sénégalais, Moustapha Niassé, cité par la radio nationale. Nouakchott avait donné, le 5 juin, un délai de quinze jours aux quelque 100 000 Sénégalais installés en Mauritanie pour quitter son territoire. Cette mesure intervenait à la suite d'accusations mauritaniennes selon lesquelles la nouvelle équipe au pouvoir à Dakar avait relancé un projet d'irrigation dans le nord du Sénégal, en utilisant les eaux communes du fleuve Sénégal au détriment de la Mauritanie. Par l'intermédiaire de leur consulat à Dakar, les autorités mauritaniennes avaient également demandé à tous leurs ressortissants vivant au Sénégal (60 000) de rentrer chez eux. Conséquence de la fin de la crise, le président sénégalais, Abdoulaye Wade, devrait se rendre prochainement en Mauritanie pour exprimer de vive voix sa « volonté de renforcer l'amitié entre les deux chefs d'Etat et la coopération entre les peuples ». — (AFP)

Le patronat européen tente de rallier la Commission à sa cause

BRUXELLES. Le « sommet européen des affaires » de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice), réuni vendredi 9 et samedi 10 juin à Bruxelles, a appelé la Commission à supprimer un certain nombre d'obstacles au développement de l'innovation, devenu l'une des priorités des chefs d'Etat depuis le Conseil de Lisbonne. Le président de la Commission, Romano Prodi, a conclu qu'« il faut aujourd'hui passer d'une réglementation imposée par l'Etat à une autorégulation responsable des entreprises et à la corégulation ». La « Coopération citoyenne » face à l'Unice a dénoncé la « collusion entre le patronat et la Commission », qui était représentée en force par onze commissaires. Le sommet étant placé sous haute surveillance policière, la Coopération n'a réuni que trois cents personnes lors d'une manifestation, avant d'en rassembler plus de deux mille pour un meeting dans une autre partie de la ville. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **SALOMON : une escalade de la violence est à craindre** dans l'archipel, où un groupe séparatiste de l'île de Bougainville, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée voisine, s'est apparemment mêlé au conflit qui oppose deux milices locales, a estimé, lundi 12 juin à Wellington, le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, Phil Goff, de retour d'une mission aux îles Salomon. Ce groupe aurait pris le contrôle d'un commissariat de police et d'un centre de communications à Gizo, dans l'ouest des îles Salomon. Un jeune milicien malaitan a été tué. Des incidents opposent, depuis une semaine, la milice des Aigles de Malaita, qui a pris en otage le premier ministre, Bartholomew Ulufa'alu, sur l'île de Guadalcanal, à la milice du peuple Isatabu, qui dit défendre la communauté autochtone de Guadalcanal. — (Reuters.)

■ **FIDJI : l'armée a ouvert le feu**, lundi 12 juin, en direction d'un véhicule transportant l'auteur du coup d'Etat aux Fidji, George Speight, mais ce dernier n'a pas été atteint, a annoncé le porte-parole de l'armée. L'incident est intervenu à l'extérieur du Parlement, au moment où un convoi de voitures accompagnant George Speight refusait de s'arrêter à un point de contrôle. Speight détient en otage, depuis le 19 mai, dans l'enceinte du Parlement, le premier ministre fidjien d'origine indienne, Mahendra Chaudhry, et les membres de son gouvernement. — (AFP)

■ **CHINE/YOUGOSLAVIE : le numéro deux chinois, Li Peng**, président de l'Assemblée nationale populaire, arrivé dimanche 11 juin à Belgrade, a félicité le peuple yougoslave d'avoir résisté, en 1999, à l'intervention de l'OTAN, a rapporté l'agence Tanjug. « Pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de votre pays, vous avez résisté, avec un esprit indomptable, à l'agression barbare du plus grand bloc militaire du monde », a déclaré M. Li, en référence aux bombardements menés par l'OTAN, de mars à juin 1999, contre la Yougoslavie dans le conflit du Kosovo. — (AFP)

Un scrutin partiel montre un Monténégro divisé entre pro et anti-Milosevic

Les partisans de Milo Djukanovic ne veulent « plus vivre avec une Serbie arrogante et dominatrice »

Selon des résultats partiels, la coalition pro-occidentale du président du Monténégro, Milo Djukanovic, arrive en tête des élections municipales

du dimanche 11 juin dans la capitale monténégrine Podgorica tandis que la coalition rivale, menée par le premier ministre yougoslave Momir

Bulatovic, allié monténégrin du président yougoslave Slobodan Milosevic, remporte une majorité de voix à Herceg Novi, sur la côte adriatique.

PODGORICA

de notre envoyé spécial

Il y avait bien, dans les rues de Podgorica, des supporters du pouvoir pro-occidental monténégrin manifestant leur joie à coups de klaxon, mais ils n'étaient guère nombreux, au soir des élections municipales anticipées organisées dans la capitale monténégrine et dans le port d'Herceg Novi sur l'Adriatique. La plupart des partisans du président réformateur Milo Djukanovic étaient restés chez eux, ruminant peut-être l'espoir déçu d'une large victoire face aux défenseurs de l'actuelle Yougoslavie, à l'occasion de ce scrutin présenté comme un test pour l'avenir du Monténégro au sein de la fédération agonisante qu'il forme encore avec la Serbie.

Les résultats préliminaires, portant sur un tiers des votes et communiqués dans la nuit de dimanche 11 à lundi 12 juin, n'incitent pas l'équipe dirigeante au triomphalisme. Selon la commission électorale centrale, l'alliance « Vivre mieux » (DZP) du président réformateur Milo Djukanovic, dépasse péniblement la barre des 50 % des suffrages exprimés à Podgorica, la capitale. Ses adversaires du bloc « Yougoslavie-Momir Bulatovic » — du nom de l'actuel premier ministre fédéral, originaire du Monténégro — en recueillent 37 %.

Pendant le dépouillement, Dragana, jeune militante du DZP, exprimait son rêve : « Il faut que l'on

obtienne au moins deux tiers des voix et que "les autres" s'effondrent. Après, on fera la fête. » Mais les premiers résultats peu encourageants en provenance d'Herceg Novi lui ont fait l'effet d'une douche froide. Dans cette ville proche de la frontière croate et où résident plusieurs milliers de réfugiés serbes de Croatie « Yougoslavie-Momir Bulatovic » enlève la municipalité au DZP et s'offre du même coup sa première mairie dans le sud du pays.

COURTE MAJORITÉ

Le résultat du vote dans la capitale, le plus important et le plus représentatif des deux scrutins, n'est pas une défaite pour Djukanovic, mais la courte majorité dessinée dimanche soir n'exprime pas non plus un soutien massif à sa politique de réformes économiques et surtout d'émancipation vis-à-vis de l'étouffant voisin serbe.

Certes, le divorce entre la coalition au pouvoir à Podgorica et Belgrade est consommé depuis plusieurs mois déjà. Elu en 1997 à la tête du Monténégro, Milo Djukanovic, ancien premier ministre monténégrin au temps des guerres de Bosnie et de Croatie, n'a cessé, depuis, de prendre ses distances par rapport à Belgrade. Converti à la démocratie et à l'économie de marché, il a choisi le mark comme monnaie parallèle au dinar yougoslave, conduit sa propre politique étrangère et s'est doté de ses

propres forces de police pour contrebalancer la présence de l'armée yougoslave dans son pays. Enfin il a ouvert ses frontières pour contourner le blocus que Belgrade tente de lui imposer. Trois jours avant les élections, Milo Djukanovic résumait ainsi ses convictions : « nous nous sentons plus proches de Bruxelles que de Bagdad, de Rome que de Hanoï et de Londres que de Pyongyang ». Et donc, de plus en plus éloignés de Belgrade, capitale d'un pays « paria » sur la scène internationale.

Formellement, la Fédération yougoslave continue d'exister et le résultat de dimanche n'incitera sûrement pas Milo Djukanovic à brusquer les choses. « Ce vote démontre que les électeurs soutiennent encore sa politique. Mais il résonne aussi comme un appel à la patience » estime un diplomate occidental en saluant le déroulement « parfaitement démocratique » des deux scrutins surveillés par la branche Droits de l'homme et démocratie de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE/ODIH).

« TÔT OU TARD, UN RÉFÉRENDUM »

« Ce n'est pas une mairie de plus ou de moins qui bouleverse la carte politique au Monténégro », estimait Predrag Bulatovic, candidat pro-yougoslave à la mairie de Podgorica. « Nous ne demandons d'ailleurs pas la convocation d'élections législatives anticipées au Monténégro. Le véritable enjeu des pro-

chains mois, ce sont les élections fédérales » a-t-il ajouté. Au risque de provoquer un nouveau bras de fer avec Belgrade, Milo Djukanovic a laissé entendre qu'il appellerait au boycottage du scrutin, en réaction au refus des Serbes d'envisager une refonte d'une fédération moribonde.

Face aux blocages et aux gestulations de la Serbie et de ses affidés monténégrins (le Parti socialiste populaire de Momir Bulatovic), le président Djukanovic continuera vraisemblablement d'agir la menace d'un référendum sur l'indépendance et donc de provoquer une rupture brutale. Cette idée fait son chemin depuis trois ans dans l'opinion publique.

Mais les Monténégrins sont profondément divisés sur le sujet. « Et dans le nord du Monténégro, la moitié des gens sont encore favorables à la Yougoslavie », ajoute Miodrag Perovic, fondateur du journal Monitor. « Mais, estime-t-il, la situation catastrophique en Serbie fait qu'ils sont chaque jour moins nombreux. Djukanovic devra tôt ou tard organiser un référendum, sous peine de perdre le pouvoir, mais le moment n'est pas encore venu. Il respecte les vœux de la communauté internationale, opposée à notre indépendance. Mais, avec ou sans Milosevic, nous ne pouvons plus vivre avec une Serbie arrogante qui rêve de dominer la région. »

Christophe Châtelot

La France ratifie sans bruit le traité sur la Cour pénale internationale

SANS TAMBOURS ni trompettes, la France a ratifié, vendredi 9 juin, le traité conclu à Rome en juillet 1998 sur la Cour pénale internationale (CPI). Elle est le douzième Etat à le faire ; il en faut soixante pour que le traité de Rome prenne effet et que ce tribunal international, qui aura vocation à juger les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, voie le jour (les Etats qui ont déjà ratifié sont les suivants : Belize, Fidji, France, Ghana, Islande, Italie, Norvège, San Marin, Sénégal, Tadjikistan, Trinité et Tobago, Venezuela).

Alors que les dirigeants français sont restés fort discrets, cette ratification a été saluée par les organisations non gouvernementales (ONG) militant en faveur de la CPI comme un important encouragement à l'accélération du processus. Elle vient en effet d'un pays qui avait opposé pendant longtemps une farouche résistance au projet. Aujourd'hui, la France est le premier membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU à s'acquiescer de l'engagement pris à Rome. La Grande-Bretagne a signé le traité, mais ne l'a pas encore ratifié ; la Russie, qui l'avait approuvé à Rome, ne l'a pas même encore signé ; quant à la Chine et aux Etats-Unis, ils ont refusé d'y souscrire.

Une fois le traité approuvé à Rome en juillet 1998, la procédure de ratification — qui supposait une révision de la Constitution — a été menée aussi vite qu'il était possible à Paris. Du coup, certaines ONG en oublient même la restriction, de taille pourtant, que la France a fait introduire dans le traité, à savoir le fameux article 124 des statuts de la CPI. Cet article permet aux Etats signataires de récuser la compétence de la Cour, pendant sept ans, pour l'une des trois catégories de crimes concernés, mais qui sont les plus fréquents : les crimes de guerre.

C'est à cette condition seulement que M. Jospin, en 1998, avait finalement pu dégager un consensus dans son gouvernement, très divisé sur le projet, et entraîner le ralliement de l'Élysée, plus que réticent. A l'époque, le ministre de la défense et la présidence de la République se faisaient l'écho des angoisses des militaires craignant de se voir abusivement mis en cause par la future Cour à l'occasion de leurs missions sur les terrains extérieurs. Le ministre des affaires étrangères se méfiait de la forte dimension d'« ingérence » contenue

dans le projet et de ce qu'il retranchait aux prérogatives traditionnelles de la diplomatie ; son administration était divisée. Le ministère de la justice, au contraire, bataillait ferme en faveur de la CPI, avec une juste conscience de sa teneur et de l'enjeu.

RÉFLEXES SOUVERAINISTES

Cette bataille acharnée — qui s'est livrée pendant des mois sous la loi du silence au sein des institutions françaises — paraît, deux ans après la conférence de Rome, totalement anachronique. Entre-temps l'affaire Pinochet et quelques autres événements ont fait leur office pédagogique. Il est clair, d'autre part, que le traité de Rome offre toutes les garanties possibles contre des poursuites abusives qui viseraient des militaires ayant pour mission de rétablir la paix.

L'état d'esprit a donc largement changé à Paris. Les militaires français, quoi qu'ils en aient sans doute, vont maintenant témoigner à La Haye, devant le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. On les assiste ; on leur enseigne le droit international, on les accoutume au langage judiciaire, qui n'était pas de leur monde. Dans les milieux politiques, tous les réflexes souverainistes qu'exaspérait le pro-

jet d'un tribunal international ont cédé sans laisser de trace, comme on a pu le constater lors du débat parlementaire du mois de mars où fut adopté le projet de loi autorisant la ratification. Les parlementaires ne comprenaient déjà plus la justification de l'article 124 et ils invitèrent l'exécutif à y renoncer. Mais c'eût été se dédire, et il ne l'a pas fait.

Parmi les 97 Etats qui à ce jour ont signé le traité, aucun autre que la France n'a manifesté l'intention de faire jouer la réserve de l'article 124 sur les crimes de guerre. C'est ce qui explique sans doute que la France ne se soit pas davantage vantée de sa célérité à ratifier le texte. Cela fait tâche dans une politique qui a changé du tout au tout, la France comptant aujourd'hui parmi les pays les plus actifs pour faire aboutir la CPI.

PRESSIONS AMÉRICAINES

Les Etats-Unis, qui avaient les mêmes obsessions, n'ont pas opéré de semblable revirement. Bien que n'ayant pas l'intention d'adhérer au traité, ils sont très impliqués dans la négociation qui s'est ouverte après l'adoption des statuts à Rome et dont la dernière session s'engage lundi à New York, où elle doit s'achever le 30 juin. Elle porte

sur le règlement de procédure et de preuve et sur les éléments constitutifs des crimes. Par divers stratagèmes, les Américains essaient d'obtenir ce que les statuts de la CPI ne leur garantissent pas, à savoir l'impossibilité qu'aucun Américain puisse jamais être déféré devant la Cour. En vertu des statuts, en effet, un ressortissant américain peut être poursuivi par la CPI, dès lors que le pays où ont été commis les crimes dont on l'accuse est partie au traité. Les Etats-Unis ont introduit dans l'actuelle négociation une proposition qui, par des voies détournées, aurait pour effet de modifier le traité de Rome sur ce point et qui priverait en fait le futur tribunal d'une large partie de ses moyens d'action.

Madeleine Albright a pris la peine, il y a un mois, d'écrire aux participants pour souligner que cette proposition serait à l'ordre du jour en juin à New York. Washington avait précédemment tenté d'user d'autres moyens de pression dans le même objectif. Les Européens, et notamment la France, jusqu'à présent résistent. Mais les jeux ne sont pas faits et la CPI va encore donner lieu à de virulents débats pendant trois semaines.

Claire Tréan

Pour mieux comprendre ce que sera la CPI

ALORS que s'engage à New York une nouvelle bataille autour de la Cour pénale internationale (CPI), un premier ouvrage lui est consacré en France, qui permet d'appréhender l'enjeu que représente ce futur tribunal, ainsi que la complexité et l'âpreté des débats auxquels a donné lieu l'élaboration de son statut, adopté en juillet 1998 à Rome par les représentants de cent vingt pays. Il se présente sous la forme d'un commentaire de chacun des cent vingt-huit articles de ce statut, qui en éclaire le langage juridique pas toujours accessible aux profanes. Surtout, ce commentaire restitue la genèse de ce texte sur tous ses points sensibles : les positions défendues par les Etats dans la négociation et les difficultés qu'il aura fallu surmon-



BIBLIOGRAPHIE

ter pour parvenir au compromis final, auquel tous ne se sont pas ralliés, notamment pas les Etats-Unis. On comprend, à la lecture du chapitre consacré à la compétence de la Cour et à la recevabilité des plaintes, à quel point ont été vives les tractations et comment la négociation, jusqu'au dernier jour de la conférence de Rome, a failli capoter. On mesure le chemin parcouru par certains pays, dont la France, partis d'une position extrêmement hostile à la Cour et qui s'y sont finalement ralliés, moyennant d'importantes concessions de la part des plus allants ; et l'insatisfaction qui fut celle des ONG ayant vu écornés les principes d'indépendance et d'universalité de la Cour qu'elles défendaient avec vigueur.

L'auteur, William Bourdon, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et militant pour la CPI, explique enfin que l'instauration de cette Cour ne fait pas disparaître les autres mécanismes internationaux qui permettent de lutter contre l'impunité, comme celui qui a été actionné par les juges espagnols à propos de Pinochet. Dans sa préface à l'ouvrage, Robert Badinter rappelle que l'impunité aura été la règle quasi universelle de « ce siècle souillé de crimes ». « Il y a urgence », écrit-il, en appelant à la mobilisation générale pour qu'aussi vite que possible les soixante ratifications nécessaires à l'entrée en vigueur du traité de Rome soient enfin réunies.

On comprend mieux aussi pourquoi les Américains, qui ont refusé de signer le traité de Rome, continuent de guerroyer contre la CPI et tentent encore aujourd'hui de défaire ce qui fut fait à Rome.

C. T.

★ *La Cour pénale internationale*, William Bourdon, Points-Seuil, 365 p., 48 F (7,32 €).

Bell & Ross

COLLECTION VINTAGE



Renseignements et catalogue : Tél. 01 55 35 36 00 - www.bellross.com

SOCIAL Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, ouvre, jeudi 15 juin, des discussions avec les organisations syndicales sur la résorption des emplois

précaires dans les administrations de l'Etat, les services des collectivités locales et les hôpitaux publics. Les non-titulaires sont plus d'un million dans les trois fonctions publiques, sans

compter les contrats aidés tels que les emplois-jeunes. ● LE MINISTRE souhaite transformer en emplois stables les crédits affectés à la rémunération de vacataires ou de contrac-

tuels, sans craindre de braver les critiques de ceux qui dénoncent une nouvelle augmentation du nombre de fonctionnaires. ● LA BNF offre un exemple d'établissement public

ayant abondamment recours aux non-titulaires – 530 personnes sur 2 800 employés –, dont certains y trouvent avantage, tandis que d'autres subissent cette situation.

Michel Sapin s'attaque à la précarité dans la fonction publique

Quatre ans après Dominique Perben, son prédécesseur dans le gouvernement d'Alain Juppé, le nouveau ministre ouvre des discussions avec les syndicats pour réduire le nombre – plus d'un million aujourd'hui – d'employés hors statut dans les administrations et les hôpitaux

LE SECTEUR privé n'a jamais eu le monopole de l'emploi précaire. Depuis cinquante ans, la fonction publique recrute des agents non titulaires pour satisfaire les besoins qu'elle ne peut couvrir par les concours. Périodiquement, l'Etat s'efforce de mettre fin à cette situation, en considérant que ceux qui occupent des emplois à temps plein doivent être fonctionnaires, au sens statutaire du terme. Trois vastes plans de titularisation (*lire ci-dessous*) ont ainsi été programmés, depuis 1976, avec des bilans toujours très mitigés. La raison, fort simple, de ces échecs successifs est exposée dans le rapport annuel de la fonction publique 1999-2000 : « Les administrations recrutent fréquemment de nouveaux agents non titulaires pour remplacer ceux ayant bénéficié d'une mesure de titularisation. »

Quatre ans après la signature de l'accord Perben, qui devait permettre de titulariser 45 000 personnes, « il y a toujours autant de précaires » dans les ministères, les hôpitaux et les collectivités locales, déplore le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, qui s'attaque à son tour au problème. L'ouverture de négociations sur la résorption de la précarité, jeudi 15 juin, devrait ainsi permettre au gouvernement de régler les situations les plus faibles, tout en lui offrant l'occa-

sion de renouer le dialogue avec les fédérations de fonctionnaires, échaudées par l'échec des négociations sur les 35 heures et les annonces de Lionel Jospin sur les retraites.

Les discussions, qui doivent couvrir l'ensemble de la fonction publique (ministères, hôpitaux, collectivités territoriales), porteront sur trois points : le champ, très politique, de la précarité, que M. Sapin souhaite « plus large que lors des précédents plans » ; la manière de résorber les emplois ainsi identifiés ; les mesures « très volontaires » à prendre pour éviter leur reconstitution. Sur les 200 000 non-titulaires recensés dans les ministères, tous ne sont cependant pas dans une situation de précarité, comme les milliers de contractuels bénéficiant de contrats à durée indéterminée. Aux agents exerçant des fonctions de catégorie C (niveau BEPC) ou enseignant en qualité de maîtres-auxiliaires concernés par le précédent plan, M. Sapin compte ajouter les salariés employés sur les ressources propres des établissements, comme ceux des nombreux contractuels des Greta (organismes de formation continue de l'éducation nationale) ou des laboratoires de recherche des universités.

Contrairement à la demande des syndicats – la CGT réclame que le



futur accord s'applique « partout où s'exerce la tutelle de la puissance publique », le ministre exclut d'intégrer dans le champ des discussions le sort des bénéficiaires de contrats aidés, tels que contrats emploi-solidarité ou emplois consolidés, et les emplois-jeunes. Au motif que leurs bénéficiaires sont employés sous contrat de droit privé, ceux-ci se verront réserver un traitement à part, indique-t-on au ministère.

Autre pierre d'achoppement : la méthode de titularisation, en partie responsable des résultats médiocres des plans précédents. Les titulaires voient d'un très mauvais œil qu'on accorde de façon unilatérale des avantages qu'ils n'ont obtenus, eux, qu'après avoir passé des concours. C'est la raison pour laquelle seules 20 000 personnes ont été titularisées sur les 45 000 bénéficiaires potentiels recensés pour le plan Perben en

1997-1998. Pour ménager les susceptibilités, « diverses voies d'intégration sont possibles », estime Pierre Duharcourt, secrétaire général de la FSU : concours réservés, recrutement sur titre, inscription sur liste d'aptitude. La CFDT, de son côté, revendique, avec l'UNSA, l'intégration sans concours de tous les agents de l'Etat employés sur des postes de catégorie C (niveau BEPC).

UN « DÉBAT HYPOCRITE »

Pour éviter de constituer un nouveau stock d'emplois précaires, M. Sapin compte, tout d'abord, transformer en emplois stables les crédits affectés à la rémunération de vacataires ou de contractuels, puis diminuer ces crédits une fois les postes créés. « Cette opération ne coûte pas cher à l'Etat, car on crée des emplois sans créer des fonctionnaires », explique le ministre, indifférent à l'affichage politique d'une telle annonce. « Il faut sortir du débat hypocrite sur le nombre d'emplois budgétaires qui n'augmentent pas, quand les recrutements de vacataires ne cessent de se poursuivre sur des crédits de fonctionnement, lance-t-il à l'adresse des inconditionnels du gel « théorique » de l'emploi public. Ce qui est voté au Parlement doit correspondre à la réalité. »

Cesser de recruter de façon in-

justifiée des non-titulaires pour répondre aux besoins immédiats des administrations suppose surtout une meilleure « gestion prévisionnelle des effectifs », nécessité évoquée, depuis le début des années 90, sans grand résultat. « Les dérives dans le recours aux emplois précaires viennent du fait que l'Etat ne prévoit pas suffisamment à l'avance les concours ni les périodes de formation nécessaires », explique un proche du ministre. Une meilleure gestion du personnel pourrait ainsi passer par des modalités de recrutement décentralisées, prenant mieux en compte l'expérience professionnelle dans les concours, par une mobilité accrue des fonctionnaires.

Le ministère ne devrait pas manquer de rappeler que les collectivités locales, les hôpitaux et les établissements scolaires ne peuvent se passer de contractuels pour remplacer les titulaires en congé ou s'adapter aux variations d'activité. « Il n'est pas inconcevable de continuer à recruter des non-titulaires si cela s'accompagne d'une gestion prévisionnelle efficace », avance prudemment Gérard Ascheri, de la FSU. Le risque est en effet, dans le cas contraire, de devoir « rouvrir les vannes », de façon précipitée et sans règles, lorsqu'un besoin apparaîtra ici ou là.

Alexandre Garcia

Quatre plans en vingt-cinq ans

● En 1976, le gouvernement prévoit la titularisation de 250 000 personnes. Seules 109 000 sont intégrées.

● La loi Le Pors, du 11 juin 1983, cinquième plan de titularisation depuis la Libération, se proposait de titulariser 300 000 contractuels qui avaient déjà travaillé pendant deux ans dans l'administration. Entre 1983 et 1996, l'administration intègre, sans leur faire passer de concours, plus de 100 000 agents.

● L'accord Perben, signé en mai 1996 par toutes les fédérations de fonctionnaires sauf la CGT, et entériné par la loi du 16 décembre 1996, ne prévoyait pas de titularisation automatique mais la création de concours réservés à ceux qui remplissaient un certain nombre de conditions d'ancienneté. 20 000 personnes sur 45 000 bénéficiaires potentiels sont titularisés.

● Michel Sapin, ministre de la fonction publique, se veut aujourd'hui « ambitieux » sur le champ de la précarité à résorber et surtout « très volontaire » sur les mécanismes devant supprimer la reconstitution de l'emploi précaire, qui ne pourra se faire sans une meilleure « gestion prévisionnelle des effectifs ».

Plus d'un million de personnes moins rémunérées et moins protégées

SOUS LES APPELLATIONS variées de maîtres-auxiliaires, vacataires, contractuels ou saisonniers, plus d'un million de non-titulaires sont employés dans les trois fonctions publiques – ministères, hôpitaux, collectivités locales – sans bénéficier des garanties dont disposent les agents statutaires. S'y ajoutent 230 000 emplois aidés – contrats emploi-solidarité, contrats emploi consolidé, contrats emploi-ville – qui ont pour objectif « l'aide à l'insertion de publics en difficulté », ainsi que 77 000 emplois jeunes.

Avec près de 700 000 non-titulaires, c'est l'Etat qui a le plus recours à ces emplois, suivi par la fonction publique territoriale, avec 400 000 non-titulaires, soit le tiers de ses effectifs. Ils sont généralement moins bien rémunérés que les fonctionnaires, et bénéficient d'une moindre protection sociale, bien qu'ils assurent souvent un service équivalent à celui des titulaires. Les femmes sont majoritaires dans les postes de non-titulaires, le record appartenant à la fonction publique hospitalière où elles sont 75 % dans ce cas. Tous ne peuvent pas être considérés comme précaires, certains contractuels bénéficiant de

contrats de droit privé à durée indéterminée.

Dans la fonction publique, le terme de précaire désigne donc avant tout ceux dont le contrat de travail ou le statut légal et réglementaire ne donnent aucune stabilité, qu'il soit à durée déterminée, parfois à temps partiel non choisi, ou à statut particulier, tels les contrats aidés faiblement rémunérateurs.

● Les contrats emploi-solidarité. Plus de la moitié des 470 000 personnes sous contrat emploi-solidarité (CES), recensés en 1998, travaillent actuellement dans les administrations, collectivités locales et établissements publics, scolaires et hospitaliers pour l'essentiel, la loi interdisant dans les services de l'Etat. Censés couvrir des « besoins collectifs non satisfaits », nombre de ces CES permettent, en réalité, d'assurer le bon fonctionnement du service public en « bouchant les trous ». D'autres assument des tâches qui auraient été dévolues à des salariés titulaires : cantonniers, agents d'accueil, d'entretien ou de service. Avec la décentralisation, les élus locaux ont supprimé massivement des postes d'employés municipaux ou de cantinières pour

leur substituer des contractuels, souvent à temps partiel, dont l'emploi n'est plus garanti par un statut.

Surtout, alors que la loi l'interdit explicitement, certains services de l'Etat ont recours à des CES en utilisant des associations écrans qu'elles subventionnent. Parfois, ce sont des mairies, des conseils généraux qui mettent les personnes en CES à la disposition d'un service de l'Etat. Un moyen détourné pour augmenter les effectifs de l'Etat sans que cela n'apparaisse dans les statistiques des effectifs de la fonction publique.

● Les emplois-jeunes. Comme la loi de 1989 sur les CES, la loi du

16 octobre 1997 instituant les emplois jeunes vise à susciter la création d'emplois fortement subventionnés pour donner une chance à un public particulier. Ils sont aujourd'hui 77 000, dont 65 000 aide-éducateurs employés à l'éducation nationale. Contractuels de droit privé, comme les CES, les emplois-jeunes sont à ce titre exclus du bénéfice des mesures de titularisation ouvertes aux agents non titulaires de l'administration.

● Les maîtres-auxiliaires. Malgré des vagues de titularisation, ce corps d'enseignants précaires vit crise après crise depuis sa création en 1962. Depuis 1974, quatre plans de titularisation n'ont pas permis

de faire disparaître intégralement l'auxiliaire, 15 000 d'entre eux restant encore en poste. Suspendu en 1997, le recrutement des maîtres auxiliaires a cédé la place à celui d'enseignants vacataires ou contractuels. Depuis le mois de septembre 1999, le ministère de l'éducation a autorisé le recrutement de 8 000 d'entre eux. Au total, les auxiliaires, vacataires et contractuels de l'éducation nationale sont estimés à 95 000 personnes, dont 48 000 contrats emploi-solidarité.

● Les « vrais » précaires de la fonction publique. Auxiliaires, vacataires, les termes sont variables, mais une réalité demeure : ils n'ont aucune certitude de conserver leur emploi. Rémunérés sur des crédits autres que de personnel, ces salariés dépourvus de tout statut échappent, pour cette raison, aux statistiques officielles. Leur nombre oscillerait entre 50 000 et 100 000, selon les sources du ministère ou celles des organisations syndicales. Très présents dans les établissements du ministère de la culture, beaucoup d'entre eux assurent une fonction permanente de l'administration.

A. Ga.

L'Observatoire de l'emploi public va voir le jour

Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, devrait profiter des négociations sur la résorption de la précarité pour fixer la composition et les attributions de l'Observatoire de l'emploi public, création décidée par un comité interministériel sur la réforme de l'Etat, en 1999, et jusqu'à présent restée lettre morte.

Composé de représentants de l'administration et des organisations syndicales, sa mise en place, le 4 juillet, devrait permettre « d'affiner, ministère par ministère, la connaissance de l'emploi public, de suivre l'évolution dans le temps des emplois et d'élaborer les mesures nécessaires à leur pilotage ». Bernard Lhubert, secrétaire général de l'Union des fonctionnaires CGT, souhaite que cette nouvelle structure soit dotée d'un « réel pouvoir d'interpellation en cas de dérive ».

Vacataire à la Bibliothèque nationale de France : un « confort » provisoire et ambigu

DANS SON BUREAU de verre, au septième étage de la Tour des lois, Bernard Wallon, le directeur des ressources humaines de la Bibliothèque nationale de France

REPORTAGE

La direction utilise « un vivier de petits jeunes instruits » et pas regardants

(BNF), se félicite de l'amélioration du sort des 530 vacataires de l'établissement de Tolbiac. A la suite du mouvement de grève de mai-juin 1999, ceux-ci bénéficient, depuis le 1^{er} janvier, de contrats de trois ans renouvelables. « Ici, la notion de précarité ne correspond plus à une incertitude sur la durée du contrat ni sur son renouvellement, explique-t-il. Elle caractérise une durée du travail non choisie et l'absence de déroulement de carrière. »

Cinquante mètres plus bas, la plupart de ces non-titulaires recrutés sur des « postes à temps incomplet par nature », comme sont officiellement désignés les vacataires parmi les 2 800 employés du site, se relaient 90 heures par mois dans les sous-sols de béton des quatre tours géantes ou à l'accueil des salles de lecture. Etudiants, artistes, anciens chômeurs ou travailleurs étrangers, 80 % d'entre eux sont des magasiniers, « recrutés sur des besoins permanents pour faire exactement le même travail que les titulaires », dénonce Roger Lemarc, secrétaire de la section FSU. Pour 3 500 francs par mois, sans prime ni évolution de salaire, ils assurent une présence quasi permanente sur les horaires les plus difficiles, le week-end et en soirée, mais jamais plus de 120 heures par mois. « Beaucoup ne vivent qu'avec ça », constate Chantal Finance, du syndicat SUD. La situation de ces salariés, re-

crutés massivement entre 1996 et 1998 pour l'ouverture d'un établissement dont tous les postes de titulaire n'avaient pas, alors, été créés au budget, ne « pose pas de problème tant que le temps partiel est choisi, en début de carrière », estime M. Wallon.

UNE FRONTIÈRE FLOUE

Au contraire, la souplesse des horaires « arrange toute le monde et, notamment, les étudiants », dont seule une minorité, assure-t-il, souhaiterait travailler davantage. « Cela arrange surtout la direction, qui dispose à bon prix d'un vivier de petits jeunes, instruits, disciplinés et plus habiles sur les ordinateurs que beaucoup de titulaires », corrige Maud Bonnefon, étudiante en DEUG de philosophie et vacataire depuis 1996.

Le vrai problème inhérent à ce type d'emplois, poursuit M^{lle} Bonnefon, c'est qu'au fil des contrats la frontière devient de plus en plus

floue entre l'état d'étudiant et celui de salarié, entre le « job » temporaire qu'un chômeur ou une mère de famille acceptent en attendant de trouver mieux et l'emploi mal payé à mi-temps qu'ils finissent par occuper de façon permanente. « L'avantage et l'inconvénient de travailler ici, c'est que ce n'est pas comme chez McDonald's : on ne part pas en courant au bout de six mois, résume l'étudiante. Le boulot reste correct, et le personnel est sympa. » Résultat : le statut de vacataire se pérennise, les plus anciens ayant signé leurs premiers contrats en 1991, et les études deviennent de plus en plus difficiles à achever. « Pour les trois quarts des étudiants qui travaillent ici, les études, c'est le plantage intégral, sauf en doctorat, où il n'y a pas de cours », ajoute M^{lle} Bonnefon.

Aux doléances des non-titulaires, « l'administration répond par les concours », observe M. Lemarc. Or ces concours ne sont pas ou-

verts aux étrangers et demandent une ancienneté que beaucoup de vacataires n'ont pas. Quand les plus tenaces – ou les plus diplômés – réussissent aux concours, c'est rarement pour des postes de catégorie A (niveau licence) ou B (niveau bac). « Au concours de bibliothécaire-adjoint, on était 12 000 candidats sur toute la France, dont 7 000 à Paris, pour sept postes à la BNF », se souvient M^{lle} Bonnefon.

LES DÉÇUS DU CONCOURS

Après une licence ou une maîtrise, intégrer l'établissement sur un poste de magasinier (niveau BEPC) à 6 000 francs par mois, faute de mieux, n'est pas non plus la panacée. « Le concours est un piège, il rend énormément de gens déçus », rapporte Sophie Keri-gnard, vacataire depuis 1996, qui achève une thèse d'histoire.

Certains, comme Olivier Malavergne, vacataire depuis sept ans,

ne regrettent pas de perdre en salaire ce qu'ils gagnent en liberté. « En devenant fonctionnaire, je ne pourrais plus travailler à côté, là où je m'épanouis vraiment », dit-il. Recruté à vingt-cinq ans, aujourd'hui père de famille, M. Malavergne a choisi de conserver son « fixe » de vacataire à 4 000 francs, comme revenu d'appoint à ses activités de documentaliste indépendant. D'autres, comme Jan Janssek, artiste-peintre de cinquante-deux ans, trilingue, recruté en 1993, souhaite renouveler son contrat jusqu'à la retraite. Ayant passé l'âge de s'inscrire aux concours, M. Janssek explique : « J'ai une femme enseignante, un mi-temps groupé sur le week-end et la semaine pour peindre. » « Ça me convient ! », résume ce représentant, parmi les vacataires, de tous ceux qu'il appelle les « violonistes d'Ingres professionnels ».

A. Ga.

Lutte ouvrière se prépare à présenter ses propres candidats aux municipales

Arlette Laguiller estime qu'un accord avec la LCR est désormais impossible

Dans son traditionnel discours de la fête de Lutte ouvrière, à Presles, dans le Val-d'Oise, Arlette Laguiller a critiqué vigoureusement le pré-

sident du Medef, Ernest-Antoine Seillière, et sa « refondation sociale ». Elle a accusé le gouver-

nement de complaisance envers les « trusts pétroliers ». La porte-parole de LO n'a presque rien dit, en revanche, au sujet des élections municipales de mars 2001.

PAS UN MOT des élections municipales dans son traditionnel discours en plein air, dimanche 11 juin, à Presles (Val-d'Oise). Pas un mot non plus, par conséquent, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et de son compagnon d'il y a un an aux européennes, Alain Krivine. A Lutte ouvrière, les alliances passent, l'organisation demeure. Ce n'est pas parce que la question d'un accord avec LO a été, il y a une semaine, l'unique débat ou presque qui a agité les délégués de la LCR réunis pendant quatre jours en congrès, que l'organisation d'Arlette Laguiller devrait leur emboîter le pas. Au contraire. Sur cette question, LO donnera une réponse définitive le 18 juin, après avoir réuni son comité central. De toute façon, LO sera présente aux municipales, vraisemblablement « seule », a expliqué M^{me} Laguiller aux journalistes, puisque « ce sont les tendances les plus éloi-

gnées de Lutte ouvrière qui l'ont emporté au congrès de la LCR ».

Pour la porte-parole de LO, « les élections municipales préoccupent peut-être beaucoup la classe politique, mais nous sommes plus préoccupés par le sort de la classe ouvrière ». Place, donc, aux vrais soucis des « travailleuses, travailleurs, camarades et amis », au premier rang desquels « le prix de l'essence », en ce week-end de Pentecôte. Lionel Jospin et son ministre des finances, Laurent Fabius, cité à trois reprises, démontrent leur « impuissance » face aux « dirigeants des trusts pétroliers ». De même, le premier ministre s'était-il « déclaré tout aussi impuissant à empêcher les licenciements annoncés de façon provocante par Michelin ». « Ce gouvernement prétendument socialiste est clairement (...) du côté du grand patronat ! Et quant il fait mine de taper du poing sur la table, il se fait seulement mal aux mains », a continué M^{me} Laguiller.

Au passage, le plaidoyer pour la baisse du prix de l'essence permet à M^{me} Laguiller de régler leur compte aux « écologistes », qui « revendiquent encore plus de taxe sur les produits pétroliers ». « Ces gens-là n'ont rien de commun avec la vie et les difficultés de la population laborieuse. Même leur imagination est une imagination de classe, car l'idée ne leur vient pas de ce que pourrait être pour un travailleur de Renault-Flins ou de Citroën Aulnay, de faire 20 ou 30 kilomètres à vélo pour rentrer chez lui après une journée de travail », a-t-elle dit.

Après M. Fabius, après les Verts, Martine Aubry a eu sa part, et même double, en tant que ministre du travail et en tant qu'élu socialiste de Lille, où « deux cents CRS ont expulsé manu militari les sans-papiers de la Bourse du travail ». Pour M^{me} Laguiller, il y a deux poids, deux mesures avec « ce gouvernement qui sait faire donner les CRS contre

les vingt-trois sans-papiers en grève de la faim à Lille », mais pour qui il n'est « pas question d'utiliser la contrainte contre les grands trusts ».

Enfin, s'il n'en restait qu'un, il y a « Seillière, chef du patronat, riche héritier des maîtres de forges De Wendel », qui « ose appeler les dernières exigences anti-ouvrières du Medef la "refondation sociale" ». Pour M^{me} Laguiller, « Seillière, le Medef et toute la clique patronale, qui se croient aujourd'hui tout permis, préparent vraiment une autre explosion sociale telle que juin 1936 ». Il s'agira cette fois, pour « les travailleurs », de ne pas s'« engager sur une voie de garage », mais « d'aller jusqu'au bout, jusqu'à faire rendre gorge à tous ces parasites ». La fête de LO a attiré, samedi, 8 000 personnes, 16 000 dimanche, chiffres en progression par rapport à 1999.

Alain Beau-Méry

François Hollande fait la paix avec les fabiusiens

DEPUIS LE REMANIEMENT du gouvernement de Lionel Jospin, fin mars, Laurent Fabius et ses amis ne décoleraient pas contre François Hollande et la direction du Parti socialiste. Le ministre de l'économie avait vu dans la vérification des cartes de la fédération des Bouches-du-Rhône la volonté de le priver d'un de ses bastions. La stratégie du premier secrétaire, consistant à structurer et coordonner – autrement dit à mieux « maîtriser », selon sa formule – un pôle jospino-rocardien qui représente à lui seul, depuis le congrès de Brest en 1997, la majorité du PS, avait été perçue comme un acte d'hostilité. « Qu'est-ce que c'est que ce symbole débile au moment où Lionel Jospin a eu le courage de mettre fin à quinze ans d'affrontements ! », avait protesté Claude Bartolone, ministre délégué de la ville, pour qui ce concept de « majorité de la majorité », sans les fabiusiens, était « une faute » (Le Monde du 27 mai).

La diffusion, le 6 juin, d'un texte signé par dix-neuf responsables nationaux, dont dix-sept secrétaires nationaux sur vingt-huit, « Pour une nouvelle synthèse socialiste » (Le Monde

du 7 juin), a été vécue comme une nouvelle preuve de la volonté de la direction de marginaliser les amis de M. Fabius. Pourtant, depuis le 7 juin, l'apaisement reprend le dessus, et les choses semblent rentrer dans l'ordre. Ce jour-là, M. Hollande a dîné avec trois des six secrétaires nationaux fabiusiens – Alain Claeys, Gérald Guibert et Jean-Claude Perez –, auxquels se sont ajoutés deux autres amis du ministre de l'économie, Paul Quilès et Didier Migaud. Il leur a confirmé l'intention de présenter au congrès de Grenoble, en novembre, une contribution de « tous les secrétaires nationaux qui le souhaitent, à égalité de droits et de devoirs ». M. Hollande s'est bien gardé d'endosser le texte des dix-neuf, soulignant même qu'« il n'y a pas de "pré-texte" ».

LA GAUCHE SOCIALISTE DÉTERMINÉE

La coexistence pacifique semble donc s'amorcer. Le 14 juin, M. Hollande constituera un groupe de travail pour « faire travailler tous ensemble » les secrétaires nationaux à cette contribution. « Ce faux pas des dix-neuf est derrière nous, on ne va pas rallumer des gué-

guerres », a assuré M. Claeys. Reprenant l'idée de secrétaires nationaux « égaux en droits et en devoirs », M. Claeys s'est déclaré, en harmonie avec M. Fabius, « favorable à une contribution du secrétariat national avec son premier secrétaire en tête ». L'objectif d'un tel texte devrait être de jeter les bases de ce qui sera le projet du PS pour les élections législatives de 2002.

M. Hollande se veut l'artisan de cette synthèse. Le 6 juin, lors d'un troisième dîner avec les ministres du pôle jospino-rocardien – Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Daniel Vaillant, Alain Richard, Pierre Moscovici, Michel Sapin, Jean Glavany –, il a recueilli de nouvelles idées pour alimenter son texte. Dans la perspective d'une synthèse, d'autres contributions devraient être présentées, venant de Louis Mer-maz et André Laignel, d'Henri Emmanuelli, de Charles Fiterman, des ex-poperénistes regroupés derrière Alain Vidalies. Seule la Gauche socialiste semble résolue à aller jusqu'au bout et à « se compter », au congrès, en présentant une motion distincte de celle de la majorité.

Michel Noblecourt

Jean Tiberi annonce qu'il va rencontrer Jacques Chirac

MIS EN EXAMEN dans l'affaire de la MNEF, Jean-Marie Le Guen, député (PS) de Paris, indique dans Le Parisien, lundi 12 juin, qu'il entend se maintenir à la tête de la liste socialiste du 13^e arrondissement pour les élections municipales. « Je continue à être le mieux placé pour faire gagner la gauche », déclare M. Le Guen. Selon lui, l'application de la règle du Parti socialiste, selon laquelle une personne mise en examen doit se retirer jusqu'au jugement, « dépend notamment du motif de la mise en examen ». « Dans mon cas », affirme M. Le Guen, « ce qui m'est reproché n'a rien à voir avec

ma fonction politique. » Quant au sondage effectué dans le 13^e arrondissement, où sa candidature est comparée à celle de Marie-Pierre de la Gontrie, conseillère régionale, pour mener la liste socialiste (Le Monde du 10 juin), M. Le Guen en attend la démonstration que son propre « retrait serait très dommageable pour la gauche ».

A droite, Jean Tiberi, invité de Radio J, dimanche, s'est abrité derrière Jacques Chirac pour répondre à Philippe Séguin. Le candidat du RPR, a-t-il dit, doit « s'expliquer » lorsqu'il « parle d'un système parisien ». « Est-ce

qu'il vise mon prédécesseur ou moi ? » a demandé le maire sortant, successeur de M. Chirac en 1995. « Ces allusions ne sont pas démocratiques. Qu'il ait au moins la franchise de dire publiquement ce qu'il reprochait au système ancien, et qui il visait ! » a-t-il ajouté à l'adresse de M. Séguin.

« UN PROBLÈME D'HONNEUR »

Indiquant que le chef de l'Etat lui avait promis de ne pas intervenir dans la désignation du candidat du RPR, le maire de Paris a déclaré : « Je ne peux pas imaginer – dans la vie, tout est possible... – qu'un homme de cette nature, de

cette classe, de cette importance, avec qui nous avons beaucoup travaillé, puisse me mentir à ce point-là. » M. Tiberi a ajouté qu'il s'« interroge parfois » sur l'attitude de M. Chirac, qu'il ira « voir, dans un proche avenir (...), pour avoir une discussion franche, loyale, amicale et affectueuse », cela « avant les vacances ». Le maire a assuré qu'il « n'accepterait pas, bien entendu », de retirer sa candidature pour un nouveau mandat. « Il peut me le demander. Ce serait intéressant... » a-t-il dit, avant d'ajouter : « Il y a un problème d'honneur et de dignité et, là-dessus, je ne céderai pas. »

Jacques Chirac « aurait dû partir » en 1997, pour Charles Pasqua

PRÉSIDENT du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua déclare, dans Le Journal du dimanche du 11 juin, que le quinquennat « sec » est « à 100 % mauvais ». Selon M. Pasqua, Jacques Chirac, « une fois de plus », s'est « laissé entraîner » dans cette affaire. « Cette marche vers le quinquennat est d'ailleurs la suite logique de la cohabitation de 1997 (...). Chirac aurait dû alors partir ou remettre son mandat en jeu. Le péché originel est là », ajoute M. Pasqua, qui a lancé une campagne pour le référendum et pour le « non » (Le Monde du 10 juin).

Selon un sondage de l'Ifop pour Le Journal du dimanche, 82 % des Français voteraient « oui » si un référendum sur le quinquennat avait lieu « dimanche prochain », 18 % voteraient « non ». La participation au scrutin serait de 42 %. L'enquête a été menée, du 8 au 9 juin, auprès d'un échantillon de 932 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Le chef de l'Etat s'inquiète du déficit de l'assurance-maladie

PRONONÇANT LE DISCOURS final du 36^e congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), samedi 10 juin, à Paris, Jacques Chirac s'est inquiété que « la branche maladie accuse, à elle seule, un déficit égal aux excédents des trois autres branches », malgré le « contexte de forte croissance ». « Nous devons absolument sortir de cette situation, faute de quoi nous pourrions bien voir revenir les pratiques de déremboursement que la réforme de 1996 avait entendu abolir », a prévenu M. Chirac. « Nous resterons vulnérables tant que nous n'aurons pas déconcentré la gestion de notre assurance-maladie et mis en œuvre, par accord avec l'ensemble des professions de santé, les instruments d'un pilotage fondé sur des critères d'efficacité médicale », a-t-il insisté. « La Sécurité sociale, depuis 1996, n'est plus la seule affaire du gouvernement et de l'administration ; elle doit être gérée dans la transparence, sous le regard de l'Assemblée nationale et du Sénat, sous le regard du peuple français », a conclu le chef de l'Etat.

Raymond Forni dénonce la « sauvagerie » de la peine de mort aux Etats-Unis

A L'OCCASION DU CONGRÈS de la Ligue des droits de l'homme, samedi 10 juin, à Paris, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a prononcé un discours virulent contre la peine de mort aux Etats-Unis. « Ce n'est plus l'esclavage, ce n'est plus la ségrégation raciale organisée, c'est la peine de mort. Injection, fusillade, électrocution, gazage, pendaison : au pays de l'innovation, l'invention est aussi au service de la mort (...). Etrange pays que celui où la religion est omniprésente, sinon obsédante, où la confiance en Dieu figure sur les billets de banque (...) mais où la rédemption n'a pas droit de cité », a lancé l'ancien rapporteur de la loi de 1981 abolissant la peine de mort.

M. Forni a, par ailleurs, critiqué le « silence » du « candidat démocrate » à la Maison Blanche, Al Gore : « Face à cette sauvagerie, qu'a dit, qu'a fait, que propose le candidat démocrate ? Rien. Un silence gêné ou une approbation tacite de l'adversaire [George W. Bush, républicain] ? »

DÉPÊCHE

■ LÉGISLATIVES : Dominique Baudis (UDF), maire de Toulouse et député de Haute-Garonne, a indiqué, dimanche 11 juin, sur France 2, qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives de 2002. « Quand on tourne une page, il faut la tourner complètement », a expliqué M. Baudis, qui avait déjà annoncé, fin janvier, qu'il ne briguerait pas un quatrième mandat à la mairie de Toulouse.

Une élection cantonale partielle en Lorraine

MOSELLE

Canton de Dieuze (premier tour).

L., 4 965 ; V., 2 835 ; A., 42,90 % ; E., 2 779.

Fernand Lormant, RPR, m. de Dieuze, 1 416 (50,95 %) ... ÉLU Jacqueline Montanini, div. écol., 658 (23,68 %) ; Hélène Husson, div. d., 292 (10,51 %) ; Rémy Hamant, PS, m. de Lindre-Basse, 223 (8,02 %) ; Yves Karmann, FN, 95 (3,42 %) ; Sylvain Franz, MNR, 61 (2,20 %) ; Gilbert Poirot, div. g., 34 (1,22 %).

[M. Lormant (RPR) a été élu, dimanche 11 juin, dès le premier, en remplacement de Roger Husson (RPR), décédé. Dans ce canton rural, M. Lormant a nettement devancé M^{me} Montanini, de sensibilité écologiste.

20 mars 1994 : L., 4 933 ; V., 3 299 ; A., 33,12 % ; E., 3 143 ; Roger Husson, RPR, 1 780 (56,63 %) ; Rémy Hamant, PS, 787 (25,04 %) ; Louis-Bernard Turquin, div. d., 326 (10,37 %) ; Pascal Greder, FN, 193 (6,14 %) ; Alain Pasqualotti, PCF, 57 (1,81 %).]

VOYAGES CLASSIQUES,
DÉCALÉS,
CONFIDENTIELS ...

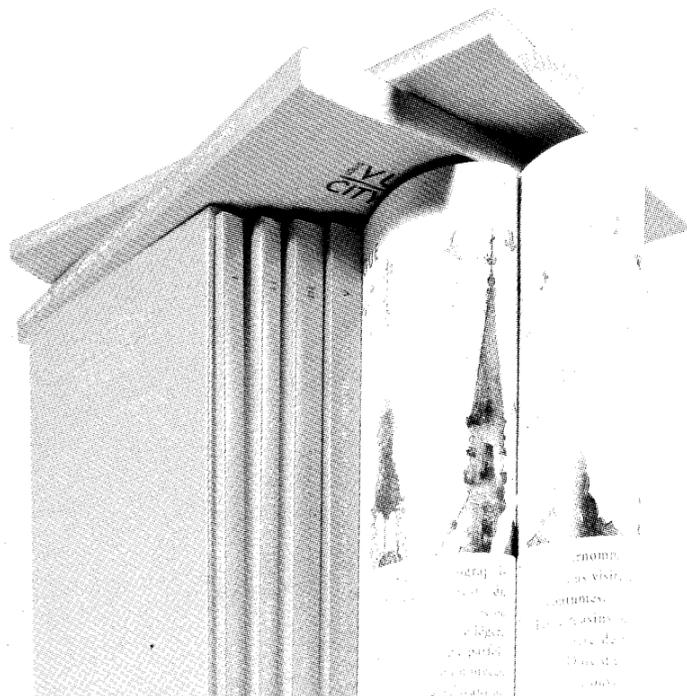
Louis Vuitton City Guide. Indispensable.

33 villes européennes. 7000 adresses.

En vente exclusivement dans les magasins Louis Vuitton. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 01 45 62 47 00

http://www.vuitton.com

LOUIS VUITTON



SANTÉ Le Parlement européen doit débattre, mardi 13 juin à Strasbourg, d'un projet de directive visant à restreindre drastiquement la consommation du tabac. Ce texte,

adopté par l'exécutif bruxellois en novembre 1999, comporte des dispositions relatives à la « fabrication, la présentation et la vente » des cigarettes. ● IL VISE l'interdiction

des marques dites « légères » ou « light », considérant que ces produits peuvent induire les consommateurs en erreur en faisant croire à un moindre risque pour les fumeurs.

● LES ÉTUDES scientifiques démontrent que les cigarettes légères, qui ont principalement du succès auprès des femmes, peuvent être tout aussi nocives que les autres. ● LE

TEXTE veut aussi accroître la surface dévolue sur les paquets aux avertissements sur les dangers liés au tabac, et diminuer les teneurs en produits nocifs des cigarettes.

Le Parlement européen se divise sur des mesures plus sévères contre le tabac

Les députés doivent se prononcer sur un projet de directive visant la suppression des cigarettes « légères », l'augmentation de la taille des avertissements sanitaires sur les paquets et la réduction de la teneur en produits nocifs

BRUXELLES

de notre bureau européen

Partisans de la santé publique et défenseurs de l'industrie du tabac vont s'affronter au Parlement européen lors de la prochaine session plénière de cette Assemblée, qui se tiendra à Strasbourg, à partir du mardi 13 juin. Les députés européens doivent en effet discuter une proposition de directive de la Commission, qui entend limiter les méfaits du tabac en modifiant les dispositions relatives à « la fabrication, la présentation et la vente » de ses produits. Ce texte, conçu par les services du commissaire irlandais David Byrne, en charge de la santé et de la protection des consommateurs, a été adopté par l'exécutif bruxellois en novembre 1999. Il devra être approuvé par le Parlement et le Conseil, législateurs en la matière. Les députés l'examineront en première lecture, mardi 13 juin, mais le voteront seulement mercredi 14 : le Parti populaire européen (PPE), principal groupe politique, a demandé un sursis pour se mettre d'accord sur des dispositions qui le divisent.

Les députés se sont déjà affrontés dans ces coulisses du Parlement que sont les commissions, à Bruxelles. La commission de l'environnement, de la santé publique et de la politique des consommateurs, saisie au fond, a massivement approuvé la proposition, qu'elle a

considérablement durcie, sous l'influence des libéraux, en particulier du rapporteur, Jules Maaten, hollandais, et de Chris Davies, anglais, mais aussi des Verts, notamment le Français Didier-Claude Rod, d'un député chrétien-démocrate allemand (PPE) et médecin, Peter Liese, et du socialiste italien Guido Sacconi.

A l'inverse, la commission juridique, saisie pour avis, a rejeté le texte pour « défaut de base juridique », à la demande de son rapporteur, Kurt Lechner (PPE), qui s'est ainsi fait le porte-parole des lobbyistes du tabac (*lire ci-dessous*). La commission de l'industrie, également saisie pour avis, en a réduit la portée, à la demande de son rapporteur, autre député PPE, Werner Langen.

NOIR SUR BLANC

L'un des principaux sujets de controverse a concerné la taille des avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes, que la Commission souhaitait agrandir, de façon à mieux informer le consommateur des dangers de la consommation de tabac : pour l'heure, ces avertissements n'occupent que 4 % des surfaces. La Commission proposait de les porter à 10 % sur le côté, où figurent les teneurs en produits nocifs, et 25 % sur l'avant et l'arrière. La commission de l'environnement a

surenchéri jusqu'à, respectivement, 30 %, 40 % et 50 % de ces trois surfaces, en se fondant sur une étude canadienne récente qui démontre que l'efficacité est proportionnelle à la taille.

La Commission souhaite que ces

ment autorisant l'impression de photographies couleur qui montreraient les conséquences du tabac sur la santé (bouche abîmée, poumons encrassés...).

Le contenu du message devant être imprimé a fait l'objet de nom-

Recours contre un texte interdisant la publicité

Les lobbyistes de la cigarette estiment que les parlementaires auraient dû attendre, pour légiférer à nouveau, que la Cour de justice de Luxembourg ait jugé un recours concernant la directive du 6 juillet 1998, qui interdit toute publicité et tout parrainage en faveur du tabac. Cette directive, qui a été adoptée après neuf ans de tergiversations, et qui devrait entrer en vigueur en 2001, fait l'objet d'un contentieux introduit par Imperial Tobacco Ltd, Gallaher Ltd, Rothmans (UK) Ltd et British American Tobacco Investments Ltd. Ces compagnies sont soutenues par le gouvernement allemand, qui s'est opposé à l'adoption du texte, au motif qu'il entraînerait des pertes de revenus pour la presse.

Les requérants considèrent que la base légale choisie pour légiférer n'est pas la bonne : la directive ne relèverait pas, selon eux, du marché intérieur, mais de la santé publique, matière qui n'autorise pas le Conseil à imposer des mesures d'harmonisation communautaire. L'avocat général devrait rendre ses conclusions jeudi 15 juin. — (Corresp.)

avertissements soient inscrits noir sur blanc, ce qui hérisse les fabricants de cigarettes, soucieux de l'esthétique de leurs produits. Influencés par eux, un certain nombre de députés PPE ont proposé que les avertissements utilisent les couleurs les plus contrastées du paquet. Ils n'ont pas obtenu gain de cause en commission. Chris Davies a même fait voter un amende-

breuses discussions. Actuellement, les paquets doivent afficher « Nuit gravement à la santé » sur leur face avant (celle qui s'ouvre), et « Fumer nuit à votre entourage » sur leur face arrière. La Commission souhaite que le premier message soit remplacé par « Fumer tue » ou « Fumer peut tuer ». Les députés préfèrent « Le tabagisme passif nuit à votre entourage, en particulier aux

enfants ». Ce sont ainsi 400 personnes en Allemagne et 5 000 aux Etats-Unis qui, victimes du tabagisme passif, meurent de cancers. Durant la grossesse ainsi que dans la première année de la vie, le tabagisme est également l'une des principales causes de mort subite du nourrisson. Les députés veulent en outre que ce premier message s'accompagne de l'un des avertissements généraux suivants : « Fumer tue un demi-million de personnes par an dans l'Union européenne » ou « Fumer provoque le cancer », ou encore, formulation italienne : « En fumant tu te tues ».

MARCHÉ FÉMININ

La Commission souhaite proscrire les marques dites « légères », « mild » ou « light », « sauf si ces termes ont été expressément autorisés par les Etats membres ». La commission de l'environnement a supprimé cette condition, manifestement dictée par la prudence. Elle s'est ralliée à l'argumentation de la Commission selon laquelle ces termes peuvent « induire les consommateurs en erreur », en leur faisant croire que les produits qu'ils désignent sont plus sains, « alors qu'en fait ils représentent tout autant un risque important pour leur santé, notamment du fait que, pour obtenir une dose donnée de nicotine, il est nécessaire d'inhaler plus profondément la fumée », ce qui cause des

cancers profonds de la gorge. Ce faisant, les députés se sont attaqués au marché féminin des cigarettes : lancées dans les années 70 pour rassurer certains fumeurs, ces cigarettes dites légères ont eu principalement du succès auprès des femmes.

La Commission souhaite diminuer les teneurs en produits nocifs des cigarettes. Elle se propose de réduire la teneur en goudron, substance qui provoque le cancer du poumon, déjà limitée à 12 milligrammes par cigarette dans l'Union depuis le 1^{er} janvier 1998. Les cigarettes ne devraient pas contenir plus de 10 milligrammes à partir du 31 décembre 2003. Le texte propose en outre d'imposer une teneur maximale en nicotine, substance qui entraîne une dépendance chez les fumeurs et pour laquelle aucune législation communautaire n'est prévue : pas plus d'un milligramme à partir du 31 décembre 2003. Enfin, la teneur maximale en monoxyde de carbone, gaz qui accroît les risques de maladies cardiovasculaires, devrait elle aussi être réglementée, avec 10 milligrammes par cigarette à partir de la même date. Les députés ont approuvé ces mesures, et même interdit l'adjonction d'ammoniaque, substance destinée à accroître la dépendance au tabac.

Rafaële Rivais

Epaulés par une armée d'avocats, les lobbyistes ont fait le siège des députés pour peser sur leur vote

BRUXELLES

de notre bureau européen

Fabricants de cigarettes, de tabac à rouler, à priser, à mâcher, à chiquer, marchands de cigares et associations antitabac font le siège des députés européens depuis que leur Assemblée a reçu le projet de directive de la Commission relatif au contenu et à l'étiquetage des produits du tabac. Leur assiduité se mesure au nombre d'amendements déposés en commission par les parlementaires, ralliés ou opposés à leur cause : plus de deux cent cinquante, soit trois fois plus que d'habitude pour un texte de cette longueur.

Principale lobbyiste, la Confédération européenne des fabricants de cigarettes, qui rassemble des membres aussi imposants que British American Tobacco (Lucky Strike, Pall Mall) ou Philip Morris Europe SA (Marlboro), accepte de rendre ses arguments publics. « Nous n'avons rien à cacher, le lobbying est quelque chose de transparent », affirme le président de la Confédération, Wilfried Dembach, qui reçoit dans un large bureau-salon décoré d'affiches publicitaires pour les cigarettes Camel.

Tout à fait transparent ? « Je ne suis pas si sûr », tique le rapporteur du Parlement

sur ce projet de directive, Jules Maaten, Hollandais libéral favorable à la cause de la santé publique. « Lorsque je leur demande quelles usines sont en danger et quels emplois sont menacés si l'on modifie les règles de l'exportation, je n'obtiens pas de réponse. » La Confédération se veut toutefois plus ouverte que le Groupement des industries européennes du tabac (Gites), qui regroupe notamment d'anciens monopoles comme l'ex-Seita française et qui « ne souhaite pas communiquer sur un texte aussi sensible avant son adoption ».

STRUCTURE DU MARCHÉ

Bas Tonnaer, lobbyiste pour l'Association européenne du tabac à fumer (Samson, Drum), installé rond-point Schuman, au cœur des institutions européennes, n'hésite pas à faire des croquis sur un *paper-board* (tableau avec feuilles de papier) pour bien expliquer la structure du marché du tabac : 90 % de cigarettes, 9 % de tabac de coupe (à rouler, à mettre dans la pipe, à mâcher ou à priser), 2 % de cigares. Conclusion : on ne saurait traiter avec la même sévérité les petites PME du tabac de coupe, qu'il défend, et les géants de la cigarette.

Sibylle Fleitmann, secrétaire générale du Réseau européen pour la prévention du ta-

bagisme, travaille dans le minuscule grenier d'une maison de maître. « Nous n'avons pas les moyens financiers des lobbyistes du tabac », s'excuse-t-elle, en écartant des boîtes archives pour faire de la place. Son association, qui vit à 80 % de subventions de la Commission européenne, met sur pied une stratégie de lobbying pour des « coalitions nationales » (en France la Ligue nationale contre le cancer, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le Comité français d'éducation pour la santé...). Les animateurs de ces coalitions doivent ensuite démarcher les membres de leur gouvernement et les parlementaires européens de leur pays.

Pour rallier le plus de monde possible à leur cause, les lobbyistes sont allés voir le rapporteur, M. Maaten, mais aussi les *shadow-rapporteurs* (« rapporteurs de l'ombre »), nommés par les groupes rivaux, notamment Maria Martens (Hollandaise, PPE) et Guido Sacconi (Italien, PSE). Comme ces trois parlementaires sont de « petits nouveaux », élus le 13 juin 1999, les lobbyistes ont rencontré des personnages qu'ils considèrent comme plus influents, les « coordonnateurs » de groupes, chargés de constituer des majorités en élaborant des textes de compromis.

Epaulés par des armées d'avocats dont ils

peuvent s'offrir les conseils, les lobbyistes du tabac ont soutenu que la proposition de directive n'est pas conforme au traité instituant la Communauté européenne : elle prétend relever du marché intérieur, alors qu'elle porte sur la politique de la santé. Or, en matière de santé, l'Union n'a pas le droit de prendre de mesures d'harmonisation communautaire, chaque Etat ayant voulu garder son système national.

TAILLE DU MESSAGE SUR LE PAQUET

Pour limiter la taille des messages sanitaires, qui risque d'enlaidir les paquets et de dissuader les consommateurs de les acheter, M. Dembach invoque le principe de proportionnalité. Il serait respecté avec un message occupant 10 % de la surface (au lieu de 4 % actuellement), pas plus. M^{me} Fleitmann, elle, ne veut pas descendre en dessous de 30 %, au motif que c'est la superficie imposée en Pologne, pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, auquel on ne saurait imposer des normes moins drastiques.

Pour sauvegarder les appellations « light », « mild » et autres « légères », qui attirent la clientèle féminine, la Confédération propose que ces termes recouvrent des normes communautaires en produits

toxiques. M^{me} Fleitmann s'y oppose farouchement : cela créerait une fausse sécurité pour les consommatrices. Elle demande que dans tous les cas, ce soit la teneur maximale en produits nocifs qui soit affichée sur les paquets.

LES FEMMES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Tous feront le voyage à Strasbourg pour surveiller les votes, dans les tribunes du public. « A priori, la nouvelle Assemblée est plus à droite, donc plus proche des intérêts de l'industrie », observe Bas Tonnaer. « Mais elle est plus divisée politiquement que jamais, et certains députés ont tendance à défendre prioritairement leurs intérêts nationaux. » Certains lobbyistes déplorent aussi la présence de 30 % de femmes : « Elles ont tendance à épouser la cause de la santé publique », regrette l'un d'eux, sous couvert d'anonymat, en citant Françoise Grossetête, Française PPE, réputée pour sa défense des intérêts de l'industrie, sauf lorsqu'il s'agit du tabac. D'où leurs efforts pour convaincre les *key-people* (« personnages clés »), vers lesquels les députés de base se tourneront, plutôt que vers les leaders politiques, pour voir s'ils lèvent ou baissent le pouce.

R. Rs

Les cigarettes légères ne réduisent pas les risques pour la santé

CONTRAIREMENT à ce que l'on pourrait supposer, les cigarettes « légères », ou « light », bien que moins dosées en nicotine que les autres, ne représentent en aucune manière une moindre menace pour la santé des consommateurs de tabac. Il faut tout d'abord savoir que les informations officielles concernant leur concentration en nicotine, goudrons et monoxyde de carbone peuvent être aisément contestées. Une étude rigoureuse, publiée dans le numéro daté de septembre 1999 du mensuel 60 millions de consommateurs, avait ainsi établi que les avertissements sanitaires figurant sur les paquets de cigarettes ne correspondaient pas, et de loin, à la réalité.

« Bien peu de gens savent que les teneurs en goudrons et en nicotine n'indiquent pas ce que contient la cigarette, mais ce qu'inhalent un fumeur par cigarette. C'est sur cette ignorance, partagée par le grand public mais aussi par certains médecins, que s'est bâtie la grande tromperie des cigarettes légères, indiquant de 8 à 10 milligrammes de goudrons, expliquait le mensuel. Ces cigarettes ont été lancées dans

les années 70, pour rassurer des consommateurs qui commençaient à s'affoler sérieusement des conséquences de leur drogue favorite sur leur santé. Un grand succès : l'an dernier, plus du tiers des cigarettes vendues ont été des « légères ». » Pour le professeur Gérard Dubois, spécialiste de santé publique (CHU d'Amiens) et expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé pour les questions relatives au tabagisme, « les cigarettes légères sont une façon de donner aux fumeurs une motivation pour ne pas arrêter ».

GRANDES DISTORSIONS

L'étude réalisée par 60 millions de consommateurs a notamment permis d'établir que plus les cigarettes étaient présentées comme « allégées », plus les distorsions entre les mentions officielles et la réalité de l'exposition des consommateurs aux toxiques étaient grandes. Ainsi, pour les Winston ultralight (R.J. Reynolds), les taux officiels (en milligrammes) de nicotine et de goudron (respectivement de 0,19 et 1,90) seraient de 1,14 et 11,20. De même ceux des Peter

Stuyvesant ultralight (Rothmans) devraient-ils être multipliés par 4,4 et 7,9. Ceux des Royale ultralégères par 4,9 et 11,1, et ceux des Gauloises ultralégères par 3,4 et 5,5. En d'autres termes, plus l'information donnée sur les emballages des paquets de cigarettes est rassurante, plus elle induit les consommateurs en erreur.

« Il n'y a en pratique aucun bénéfice à fumer des cigarettes sous-dosées en nicotine, explique le professeur Jean Tredaniel, spécialiste de pneumologie et de cancérologie (hôpital Saint-Louis, Paris). Les consommateurs de cigarettes « plein arôme » qui passent aux « légères » comprennent tout de suite que ces dernières ne leur fournissent pas la dose de nicotine dont ils ont besoin pour répondre à leur dépendance. Ils sont ainsi amenés à modifier leur comportement, à inspirer plus profondément, plus fréquemment, voire à mettre, de manière plus ou moins consciente, leurs doigts sur les bords du filtre pour augmenter dans leur sang les concentrations de nicotine. Outre l'impact sur les concentrations de nicotine et de goudrons dans leur organisme, ces modifications

concernent aussi le monoxyde de carbone, dont on sait à quel point il peut être nocif pour le système cardiovasculaire. »

TUMEURS PÉRIPHÉRIQUES

Pour le professeur Tredaniel, on observe déjà, en France, une modification des types de cancers bronchopulmonaires pouvant être mis en relation avec la consommation de tabac. C'est ainsi que les lésions cancéreuses des grosses voies aériennes laissent progressivement place à des tumeurs cancéreuses périphériques dont le diagnostic est beaucoup plus délicat à établir. Pour ce spécialiste, tout se passe comme si les substances cancérigènes résultant de la consommation de tabac étaient, du fait des cigarettes « légères », beaucoup plus répandues dans le système pulmonaire, sans que l'on puisse encore prendre la mesure des conséquences sanitaires de ce phénomène chez les personnes qui, d'emblée, sont entrées dans le monde du tabac avec les cigarettes « légères ».

Jean-Yves Nau

La consommation repartie à la hausse en France

● La consommation mondiale de cigarettes a baissé en 1999 de 3 % par rapport à 1998. Le nombre de cigarettes fumées par personne a baissé de 42 % aux Etats-Unis depuis 1980, de 19 % en France depuis 1985 (1424 cigarettes par an en 1999). ● En 1999, le marché s'était stabilisé en France, où les fumeurs avaient acheté 93 083 tonnes de tabac (-0,1 %). Cela représentait un chiffre d'affaires au détail supérieur à 80 milliards de francs (dont plus de 60 milliards de taxes). ● La loi Evin de 1991 avait donné un coup d'arrêt à la croissance de la consommation en France, qui avait atteint cette année-là un record de 97,1 milliards de cigarettes. Le marché français est tombé à 83,8 milliards de cigarettes en 1998, tandis que les prix, du fait de l'alourdissement de la fiscalité, augmentaient de 94,5 % en moyenne. ● Au cours du premier trimestre 2000, selon les chiffres

du Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), les ventes de tabac sont reparties à la hausse de 1,7 %, à 21 776 tonnes, contre 21 402 tonnes un an auparavant et 21 718 tonnes au premier trimestre 1998.

● Les recettes fiscales sur le tabac (qui représentent 75,1 % du prix public des produits) sont, elles, en hausse de 6,7 % : elles ont rapporté à l'Etat 2,32 milliards d'euros (15,26 milliards de francs) ● Les Français ont consommé 19,57 milliards de cigarettes au cours des trois premiers mois de l'année (+1,9 %) dont 16,02 milliards de blondes et 3,55 milliards de brunes. ● Les ventes de cigares et cigarillos sont en augmentation de 4,8 %, à 394 millions d'unités vendues. Tandis que le tabac à rouler et à pipe est en recul de 1,4 % à 1 721 tonnes. ● Les cigarettes « légères » (contenant moins de 10 milligrammes de goudrons pour 1 gramme de tabac) ont vu leur part du total des ventes de cigarettes passer de 24 % en 1989, à 36,6 % en 1999.

Les parents d'élèves saluent l'affichage réformateur de M. Lang mais doutent de sa capacité d'agir

Les congrès des trois fédérations ont réclamé des changements pour l'école

Les trois grandes fédérations de parents d'élèves s'inquiètent du devenir des réformes. Lors de leurs congrès, échelonnés du 1^{er} au

11 juin, la FCPE, la PEEP et l'Unapel ont exigé du gouvernement « un projet politique pour l'école ». Ecole primaire, informatique, langues

vivantes : « Il faut continuer le travail de transformation du système éducatif », estime Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE.

SCEPTIQUES. Les grandes fédérations de parents d'élèves, tout en saluant la continuité réformatrice affichée par Jack Lang dès son arrivée au ministère de l'éducation nationale, doutent de sa capacité à agir. La FCPE, réunie à Pessac durant le week-end de Pentecôte, a clôturé la saison des congrès de parents, après la PEEP, rassemblée du 1^{er} au 3 juin à Poitiers, et l'Unapel, pour l'enseignement privé sous contrat, les 3 et 4 juin, à Vannes. Ces trois fédérations, qui revendiquent respectivement 320 000, 300 000 et 800 000 adhérents, se sont retrouvées lors de ces traditionnels rendez-vous pour exiger « un projet politique pour l'école ».

« Il faut continuer le travail de transformation du système éducatif », insiste Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE, qui a choisi pour thème de congrès « Réinventer l'école primaire pour la réussite de tous ». Invité, samedi 10 juin, au congrès de la FCPE, M. Lang a indiqué qu'il entendait donner la priorité à ce dossier de l'école primaire. Pour M. Dupon-Lahitte, l'expérimentation de la Charte pour l'école du XXI^e siècle de Claude Allègre doit être menée à son terme ; une réflexion doit aussi s'ouvrir sur l'apprentissage des langues vivantes, la prise en compte des difficultés des élèves ou encore la diversité des personnels intervenant au primaire.

Claude Allègre a, selon M. Dupon-Lahitte, « lancé un mouvement qui ne peut plus être étouffé. Le problème, c'est le rythme des réformes : les échéances électorales à venir risquent de marquer un temps de pause dans une évolution qui doit être continue ».

« IL FAUT TRANCHER »

Pour la FCPE, « la recherche du consensus n'est pas forcément la meilleure voie. A un moment donné, il faut trancher ». La PEEP, qui avait choisi de réfléchir sur les nouvelles technologies, « ne voit pas pour l'instant de mesures concrètes » de la part de M. Lang. « Les principes sous-tendant les chartes Allègre de l'école et du lycée sont bons, mais le corps enseignant n'a pas eu de grande volonté d'intégrer l'informatique ou les langues vivantes, choses essentielles à l'égalité des chances », juge Christian Janet, son président. « Quand il s'agit de faire de l'expérimentation, tout le monde est d'accord. Mais en refusant de bouger, le mastodonte favorise le libéralisme ».

Le ballon d'essai lancé par Jack Lang et Jean-Luc Mélenchon sur le collège unique (*Le Monde* du 6 juin) a pourtant été entendu comme la volonté d'ouvrir un débat sur les finalités de l'école. Devant la PEEP, vendredi 2 juin, le ministre délégué à l'enseignement professionnel avait affirmé : « Du collège unique, il faut retenir l'immense ambition humaniste, mais

unique ne veut pas dire uniforme. Nous ne nous contenterons pas de l'hypocrisie des apparences. » Jean-Luc Mélenchon a précisé qu'il entendait cesser la fermeture des classes de 4^e technologique au collège.

Il faut, disent les parents, que l'organisation de l'enseignement et le métier enseignant tirent sans plus tarder les leçons de la massification du système éducatif. « Qu'un ministre ose poser la question du collège unique est extrêmement courageux », estime Eric de Labarre, président de l'Unapel. *Le faire est déjà un grand pas. On a changé d'école : celle-ci est désormais appelée non seulement à transmettre des savoirs mais à construire des personnes. Or, les politiques n'ont jamais explicitement dit quelles étaient les finalités. »*

Selon M. de Labarre, « Claude Allègre a échoué parce qu'il a essayé de résoudre les problèmes de l'école en interne, abandonné en rase campagne, dans des relations bilatérales entre syndicats d'enseignants et parents. Or le projet de l'éducation doit être politique et non technique, et le débat élargi. » Si la PEEP est également preneuse d'une diversification de la pédagogie, la FCPE se méfie de ce qui pourrait s'apparenter à une remise en cause du principe du collège unique : « Ce n'est pas parce que l'on a du mal à gérer l'hétérogénéité des élèves qu'il faut revenir à un collège à deux vitesses,

défend Georges Dupon-Lahitte. Il faut individualiser l'enseignement, trouver des objectifs communs avec des voies diversifiées. Mais nous n'accepterons pas de voir, sous couvert d'aide aux élèves, revenir ce contre quoi nous avons toujours lutté. »

REVENDEICATIONS CONSOMÉRISTES

Mais comment mieux peser dans ce débat, se demandent les fédérations ? « Nous répétons les mêmes choses depuis des années et sommes forcés de constater notre impuissance », confesse Christian Janet, de la PEEP. Concurrencées sur le terrain par les groupements de parents, dont les revendications locales sont jugées par trop « consuméristes » par les grandes fédérations, la PEEP et la FCPE insistent sur la nécessité d'être davantage soutenues par les pouvoirs publics.

« On a la place que l'on veut bien nous donner », critique M. Dupon-Lahitte, qui plaide pour la « coéducation ». Les campagnes nationales d'information sur les élections de parents d'élèves lancées depuis deux ans ont certes permis d'augmenter la participation à près de 42 %. Les consultations menées lors de la préparation des réformes sont jugées satisfaisantes.

Reste le sentiment de faire du surplace. « Jamais, constate Eric de Labarre, les familles n'ont été aussi convaincues que l'école était une planche de salut, et pourtant, jamais elles n'ont exprimé autant de critiques et témoigné d'autant d'indifférence sur ce qui se passe dans le système scolaire. »

Nathalie Guibert

De violents orages inondent le Sud-Ouest et la vallée du Rhône

Cinq cents personnes évacuées près de Toulouse

PLUS DE 500 personnes ont été évacuées, samedi 10 et dimanche 11 juin, à Toulouse et dans sa région en raison de la crue de la Garonne et de celle de la Lèze, au sud de la ville. Dans le Rhône, 41 personnes ont été relogées après des violents orages, alors que dans les Hautes-Pyrénées, 9 personnes bloquées par la neige ont dû être hélicoptérées. A Toulouse, le niveau de la Garonne a atteint 4,38 m vers 14 heures, dimanche. Il s'agit « de la plus forte crue depuis vingt-trois ans », a indiqué la mairie. Le fleuve avait atteint 4,57 m le 3 février 1952 et 4,31 m le 20 mai 1977. La Garonne a commencé à baisser à un rythme de 5 cm par heure en fin de journée. « Une décrue générale est amorcée sur l'ensemble du bassin amont de la Garonne », a confirmé la préfecture de Haute-Garonne, mais les inondations persistaient dans la soirée dans la vallée de la Lèze.

300 personnes ont été évacuées, samedi, dans la nuit, de l'île du Ramier à Toulouse. Une vingtaine d'autres ont dû quitter Blagnac « compte tenu du risque de submersion d'une digue », tandis que 225 personnes étaient mises à l'abri à Saint-Sulpice-sur-Lèze. Il était toujours, dimanche soir, « extrêmement difficile de rejoindre l'Ariège à partir de Toulouse », indiquait la préfecture et de nombreux axes secondaires restaient coupés. Météo-France a relevé 72,2 mm de pluie à Toulouse, 98,8 mm à Carbone (Haute-Garonne), 104 mm à Saint-Girons (Ariège), 105 mm à Dourgne (Tarn), 112 mm à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne) et 138 mm aux Cammazes (Tarn). « Il est tombé en quelques heures une quantité supérieure à

celle habituellement observée pendant tout le mois de juin, a observé Météo-France, avec 62,2 mm en moyenne mensuelle à Toulouse et 90 mm à Saint-Girons. »

De violents orages ont éclaté, samedi 10 juin, dans la région de Lyon, où 41 personnes ont dû être provisoirement relogées à L'Arbresle, Bully et Condrieu. Les dégâts matériels sont nombreux, des chutes d'arbres et des coulées de boue ont coupé plusieurs axes de circulation, privé 500 foyers d'électricité à L'Arbresle et 200 autres dans la vallée de l'Azergues. A Saint-Galmier (Loire), 120 campeurs ont été évacués, alors qu'une quinzaine de communes étaient sévèrement touchées par la grêle dans la Drôme et dans la région de Vienne (Isère). Il est tombé 110 mm d'eau à Saint-Barthélémy-de-Vals (Drôme), dont 40 mm en 18 minutes, ce qui représente une intensité exceptionnelle.

CHUTES DE NEIGE

Enfin de fortes chutes de neige sont tombées, samedi, sur le massif pyrénéen ; les CRS du poste de secours en montagne de Gavarnie ont dû mettre en sécurité 11 personnes, toutes saines et sauvées, qui avaient été bloquées par la neige. 9 personnes au total ont été hélicoptérées, dont 4 pêcheurs des Hautes-Pyrénées, portés disparus samedi près du Pic-du-Midi. Dimanche après-midi, le massif était à nouveau dégagé, mais le manteau neigeux restait très instable, rendant particulièrement difficile l'accès aux refuges. La neige atteint un mètre par endroits et les risques d'avalanches restent importants.

Franck Johannès

A Marseille, l'Eglise « prend la haute mer » et réussit son jubilé de l'an 2000

MARSEILLE

de notre correspondant régional C'est un indice de la réussite du jubilé à Marseille que ses organisateurs n'aient pas perdu leur sens de

REPORTAGE

Un orage ? Il en fallait plus pour ternir une fête préparée depuis un an

L'humour quand les éléments se sont déchaînés contre eux. A l'heure même où les portes du Parc Chanot s'ouvraient devant les fidèles, samedi 10 juin à 14 h 30, l'orage éclatait. Un orage méditerranéen, plein de fureur et d'électricité qui, justement, noyait le dispositif électrique du podium central. La cérémonie d'ouverture s'en voyait abrégée : Mgr Bernard Panafieu, archevêque de Marseille, déclara simplement qu'il s'agissait sans doute de « l'humour de Dieu », « puisqu'il ne pleut jamais à Marseille sauf le jour du jubilé ».

Il en fallait plus pour ternir une fête préparée depuis un an : les stands qui attendaient les visiteurs furent assaillis. Tout ce que l'Eglise catholique compte d'associations, d'institutions, de militants, de bénévoles était là pour témoigner d'une vivacité. On pouvait bavarder avec les « écoutants » de SOS Chrétiens ou avec les divorcés-remariés. On allait entendre un débat entre le jésuite Olivier de Dinechin et le député (RPR) et professeur de médecine Jean-François Mattéi sur le sens de la vie, dans un brouhaha ininterrompu et humide, avant d'échanger autour d'une table ses idées sur « l'Eglise dont on rêve ». On visitait les stands des autres Eglises chrétiennes, on échangeait avec les scouts de toutes obédiences. Mais on pouvait aussi aller se recueillir sous la « tente de la prière », assis par terre ou sur un petit coussin, au son des chœurs graves d'un groupe de dominicains dans une ferveur manifeste.

L'apogée de la journée du samedi fut une célébration œcuménique, rapatriée pour cause de pluie dans

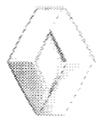
un grand hangar : en compagnie de l'archevêque, les prêtres de toutes les Eglises chrétiennes présentes à Marseille, un anglican, un orthodoxe, un Arménien apostolique, un réformé et une luthérienne ont présidé un office conclu par une déclaration commune appelant à « avancer sur le chemin de l'unité dans la diversité » : avec 4 000 participants, c'était la plus grosse assistance jamais réunie dans la région pour une manifestation de cette sorte.

MOMENT FORT

L'autre moment fort de ces deux jours fut la messe du dimanche matin. Dès 10 h 30, les responsables surent que leur pari serait gagné. Si leur estimation de 15 000 présents paraissait un peu large, ils étaient certainement plus de 10 000 pour la messe célébrée par Mgr Panafieu et des dizaines de prêtres, accompagnés d'une belle chorale dans une profusion de rouge et blanc. Au cours de cette longue cérémonie, soixante-cinq adultes vinrent confirmer leurs vœux de baptême, avant que l'archevêque ne lise un message du pape Jean Paul II, confiant les chrétiens du diocèse « à l'intercession de la Bonne Mère ».

Mgr Panafieu précisait dans son homélie le sens que l'Eglise d'ici voulait donner à son jubilé. Sa formule initiale le résume : « Eglise de Marseille, sors des crises tranquilles et prend la haute mer ». Cette « Eglise du bonheur » doit donc aller la rencontre des autres, quitte à remettre son sort en des mains nouvelles. L'organisation même du jubilé, reposant essentiellement sur des bénévoles laïcs, semblait un signe de cette orientation. L'évêque soulignait ensuite ce qui fut un des thèmes majeurs des journées : « Eglise de Marseille, ouvre ton cœur aux frères des autres religions chrétiennes. (...) Faisons tomber les murs de la séparation ». D'ailleurs la pasteur luthérienne et les prêtres anglican et arménien étaient encore présents sur le podium et furent chaleureusement salués à la fin de la cérémonie. Enfin cette Eglise doit poursuivre le dialogue avec ses amis « d'autres races, d'autres cultures, d'autres religions (...) rencontrés dans la foule bigarrée des quartiers, des cités, des villages ». Elle a en tous cas réussi, ce week-end, son pari d'être conquérante hors ses murs. Ses fidèles en paraissaient ragaillardis.

Michel Samson



RENAULT *twingo*

Twingo Pack Clim : 65 400*.

Inclus dans la liste des courses :

- direction assistée
- double airbag
- vitres et rétroviseurs électriques
- condamnation des portes à distance
- Radiosat 2000
- bouclier ton carrosserie

Twingo roule à l'Optimisme.

Climatisation de série.



Modèle présenté non contractuel. *Modèle AM 2000. Prix conseillé au 01/04/2000.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT

Assad l'implacable

SILHOUETTE légèrement courbée par les ans, visage oblong surplombé d'un large front, menton autoritaire, traits tirés et teint blafard, Hafez El Assad semblait avoir vieilli avant l'âge. « *Bismarck des Arabes* » ou « *successeur des Ommeyyades* » pour ses admirateurs, « *despote sanguinaire* » pour ses détracteurs, l'homme qui a régné sans partage en Syrie pendant trente ans est demeuré une énigme. Modeste et réservé par nature, il fuyait les contacts avec le peuple et gouvernait à partir de son bureau situé dans un quartier résidentiel du centre de Damas. Hors la grande politique, rien ne le passionnait. A l'inverse de certains de ses proches, il n'a jamais songé à s'enrichir. Son mode de vie austère ne l'a pas empêché d'encourager un culte de la personnalité, qui le hissait au-dessus de l'ensemble de l'appareil politique syrien.

Devenu au fil des ans le pilier central du régime, Hafez El Assad, en disparaissant, a laissé dans son pays un vide politique difficile à remplir. S'il a incontestablement réussi à créer un Etat fortement centralisé et stable, dans un pays jadis voué aux coups d'Etat, et à en faire une puissance régionale incontournable au Proche-Orient, le président syrien n'a pas su ou voulu ouvrir son pays, notamment dans le domaine économique, le laissant à la traîne d'un monde en constante évolution. Le président syrien s'est surtout révélé être un stratège incomparable, doublé d'un redoutable négociateur et d'un maître dans l'art de la manœuvre.

Convaincu d'avoir toujours raison contre les autres, il n'a jamais désespéré de réaliser ses objectifs, dont le principal a été d'effacer la honte de la défaite subie par les Arabes en 1967, lors de la guerre dite de six jours. L'un des soucis permanents de son règne a été la création d'une force militaire suffisamment puissante, l'objectif étant de négocier la récupération des hauteurs du Golan, dont la perte, en 1967, n'a jamais cessé de le hanter. La guerre d'octobre 1973, qu'il a menée conjointement avec Anouar El Sadate, lui a certes permis de récupérer une partie du plateau, mais cette souveraineté tronquée était, à ses yeux, bien en deçà des conditions d'une vraie paix avec l'Etat hébreu, paix dont il entendait être l'emblème.

Alors que, dans la foulée de la guerre, Anouar El Sadate s'engageait dans un processus qui a abouti, en 1979, à un traité de paix séparé avec Israël, Assad décidait de poursuivre le combat, estimant que la paix avec l'Etat juif devait être fondée sur le retrait total des Israéliens des territoires occupés en 1967 et l'entière satisfaction des droits du peuple palestinien. C'est pour cela qu'il demeura indifférent à la politique des « *petits pas* » de l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger et qu'il réussit à empêcher le Liban et la Jordanie de suivre l'exemple de l'Egypte.

A l'intérieur de la Syrie, les acquis demeurent fragiles, car ils ont surtout été l'œuvre d'un seul homme, un dictateur, qui n'a jamais hésité à recourir aux moyens les plus répressifs, y compris la terreur, pour asseoir son pouvoir. Secondé par une multitude de services secrets confiés à ses proches parents et amis, pour la plupart alaouites comme lui, il a étouffé dans l'œuf toute velléité d'opposition. L'appareil de répression tentaculaire qu'il a créé pour protéger son pouvoir n'est cepen-

Le président syrien, qui est mort samedi 10 juin à soixante-neuf ans, s'était imposé comme un des acteurs essentiels de toute recherche d'une solution de paix au Proche-Orient. Ce dictateur réservé et énigmatique a dirigé son pays d'une main de fer et n'a jamais hésité à recourir aux moyens les plus répressifs, y compris la terreur, pour asseoir son pouvoir



Hafez El Assad en famille, dans les années 1970, avec sa femme Anissa, sa fille Bouchra et ses trois fils, Bassel, Bachar et Maher, et un de leurs amis.

dant pas sans faille.

En novembre 1983, lorsqu'une crise cardiaque l'a tenu éloigné de la direction de l'Etat pendant trois semaines, une véritable petite guerre de succession, qui a failli emporter le régime, a opposé ceux qui, à l'intérieur de la nomenklatura, étaient précisément chargés d'assurer la pérennité de l'Etat. C'est lui, une fois rétabli, qui a mis tout le monde d'accord, en écartant ceux qui convoitaient sa succession, à commencer par son frère, Rifaat, le redoutable et sanglant chef des « *brigades de défense* ». Il préparait son fils Bassel à lui succéder, mais celui-ci s'est tué dans un accident de la route le 21 janvier 1994 à Damas.

Né le 6 octobre 1930 à Kardaha, une petite bourgade située au cœur du pays alaouite, Hafez El Assad s'efforce, dès son accession au pouvoir, de se débarrasser de son complexe minoritaire, en s'entourant d'un grand nombre de personnalités sunnites. Membres d'une secte d'origine chiite, généralement considérée par les musulmans sunnites comme hétérodoxe, les Alaouites représentent 12 % de la population. Méprisés et persécutés dans le passé par la majorité sunnite

de leurs compatriotes, ces mal-aimés de la Syrie éprouvaient un certain ressentiment, voire une sourde hostilité, à l'égard du pouvoir central. C'est donc dans ce climat conflictuel, fait de rancœurs et de récriminations, que grandit le jeune Hafez.

ISSU d'une famille de paysans relativement aisée, il poursuit ses études secondaires à Lattaquié où, à l'âge de seize ans, il adhère au Baas, parti socialiste de « *la renaissance* » arabe, fondé en 1940 par le chrétien Michel Aflak et le musulman Salah Bitar. Il partage alors son temps entre ses études et ses activités politiques clandestines. Comme la plupart des jeunes alaouites désireux de transcender leur statut de minoritaire, il choisit en 1952 la carrière militaire, dédaignée par la bourgeoisie sunnite et qui constitue l'unique moyen de se trouver une place parmi les élites du pays. Pour le jeune Assad, l'armée est également le tremplin idéal en vue d'une conquête éventuelle du pouvoir. Son passage à l'académie militaire de Homs, où il entre en 1952, lui permet de nouer des liens étroits avec d'autres cadets alaouites, qui

allaient être ses futurs compagnons de combat. Après avoir décroché, en 1955, son brevet de pilote de guerre, il effectue, en 1958, plusieurs stages de formation en URSS. Ce fut son premier contact avec la grande puissance qui devait devenir son principal allié.

La création de l'éphémère union syro-égyptienne (1958-1961) déçut les jeunes officiers baasistes, qui avaient été pourtant les plus enthousiastes à la souhaiter et l'avaient pratiquement imposée à un Gamal Abdel Nasser rétif. Ils espéraient un peu naïvement devenir les idéologues de la République arabe unie (RAU). Mais Nasser avait sa propre conception du nationalisme arabe et des structures de l'Etat unifié. La pagaille politique qui régnait à Damas lui faisait peur et il s'empressa d'y mettre bon ordre en interdisant tous les partis, dont le Baas. « *Exilés* » au Caire, Assad et quatre de ses compagnons forment, en 1959, un comité militaire clandestin, dont le premier objectif était de reconstituer le parti mis hors la loi par Nasser.

Composé de trois Alaouites (Hafez El Assad, Salah Jedid et Mohamed Omrane) et de deux Ismaélites (Abdel Karim Joundi et Ahmed Mir), ce comité joue un rôle important dans le coup d'Etat qui, deux ans après la dissolution de la RAU, porte au pouvoir en Syrie une coalition hétéroclite, au sein de laquelle le Baas était en bonne position.

Le régime sécessionniste qui avait pris le pouvoir à Damas en septembre 1961 avait écarté de l'armée les officiers baasistes. Relégué à un obscur poste au ministère du transport, Assad n'en poursuivait pas moins ses activités clandestines. Il est de toutes les conspirations contre les nouveaux dirigeants de la Syrie, ce qui lui vaut plusieurs séjours en prison au Caire, à Beyrouth et à Damas. Après le coup d'Etat de mars 1963, il est promu lieutenant-colonel et nommé commandant de la base aérienne de Doumays, dans les environs de Damas, première étape de son irrésistible ascension vers le pouvoir absolu. Lui qui s'était cantonné dans un rôle relativement effacé, se révèle un putschiste sans scrupules, n'hésitant pas à piétiner ses propres alliés pour arriver au sommet. En 1964, il s'associe au général sunnite Amine El Hafez pour éliminer du pouvoir l'Alaouite Mohamed Omrane, pourtant un de ses proches compagnons d'armes. En récompense, il est promu commandant en chef de l'armée de l'air avec le grade de général.

En février 1966, il soutient le général Salah Jedid, avec lequel il avait fait équipe contre le général Omrane, pour éliminer cette fois Amine El Hafez, devenu le porte-drapeau des modérés du Baas. Assad est une fois de plus récompensé, et le nouvel homme fort de Damas, Salah Jedid, le nomme ministre de la défense, faisant de lui le numéro 2 du régime.

La lune de miel entre Assad et Jedid ne dure pas longtemps. Tout oppose ces deux hommes, dont l'alliance n'était que conjoncturelle. Salah Jedid est un baasiste convaincu pour qui l'unité arabe ne pouvait se faire que par le socialisme, un révolutionnaire pur et dur et un idéologue dogmatique, persuadé que le parti pouvait contrôler l'armée. Assad en revanche a perdu ses illu-

sions d'homme de gauche et tire rapidement les leçons de l'impopularité qu'avaient valu au régime ses échecs à l'intérieur et en politique étrangère. Il veut élargir les bases du parti, le rendre moins doctrinaire et adopter une approche plus pragmatique dans les relations avec le monde extérieur.

La défaite de juin 1967 exacerbe les querelles entre les deux factions du Baas. Assad rejette la responsabilité du « *désastre* » sur ses adversaires, qu'il accuse d'avoir négligé l'armée classique, en favorisant la création de milices populaires, chargées de protéger le régime. Il renforce son emprise sur les forces armées, distribuant prébendes et faveurs et plaçant ses amis aux postes-clés. C'est de cette époque que date la formation des sinistres « *brigades de défense* » et des non moins redoutables *moukhabarat* de l'armée de l'air.

Petit à petit, Assad et ses amis écartent les partisans de Salah Jedid des postes de direction de l'armée : limogeage du chef d'état-major, le général Ahmed El Soueïdani, et son remplacement par le général Moustapha Tlass, qui, bien que sunnite, était un inconditionnel du ministre de la défense ; mutation du frère de Salah Jedid, Izzat, commandant de la fameuse 70^e brigade blindée ; harcèlement d'Abdel Karim Joundi,

A l'intérieur de la Syrie, les acquis demeurent fragiles, car ils sont l'œuvre d'un seul homme. Secondé par une multitude de services secrets confiés à ses proches parents et amis, pour la plupart alaouites comme lui, il a étouffé dans l'œuf toute velléité d'opposition

l'implacable chef des services de sécurité du Baas, qui finit par se donner la mort.

L'état se resserme autour des représentants de l'aile civile du Baas, mais Assad attend encore deux ans avant de porter l'estocade à ses adversaires radicaux. L'occasion se présente avec les sanglants événements de Septembre noir, en Jordanie, en 1970, lorsque le général Assad refuse de fournir une couverture aérienne aux unités syriennes dépêchées à Irbid, pour porter secours aux fedayins palestiniens encerclés par les troupes du roi Hussein. Contrairement au tandem Jedid-Atassi, qui appuyait sans réserve la lutte des fedayins, Assad estime que les Palestiniens devaient se débrouiller eux-mêmes. Il s'abstient d'intervenir dans les affaires intérieures de leur pays d'accueil, principe qu'il a rigoureusement appliqué en Syrie en exerçant un strict contrôle sur « *ses* » Palestiniens.

La crise jordanienne marque le début de la tension avec Yasser Arafat. Assad n'affirma-t-il pas par la suite que le problème palestinien était une « *affaire trop sérieuse* » pour relever des seuls Palestiniens ? La crise fournit à Assad le prétexte pour en finir une fois pour toutes avec les radicaux. Le 12 novembre, Salah Jedid s'empresse de convoquer une assemblée extraordinaire du Baas, qui prive Assad et ses principaux adjoints des postes de commandement au sein de l'armée

et du gouvernement. Le lendemain, Assad s'empare définitivement du pouvoir, après avoir fait arrêter les chefs de l'aile radicale du Baas. Salah Jedid et ses principaux collaborateurs sont envoyés en prison.

Hafez El Assad est le seul maître à Damas. Sa première tâche est de consolider son pouvoir à l'intérieur et de rompre l'isolement de la Syrie sur le plan international, en normalisant ses relations avec l'Egypte et l'Arabie saoudite. Il lance son « *mouvement de rectification* », tentative de démocratisation d'un régime honni par la population. Il met sur pied de véritables structures étatiques et, après avoir désigné, en février 1971, une Assemblée constituante triée sur le volet, il se fait plébisciter le 12 mars à la présidence de la République, avec 99,2 % des voix, formalité qu'il a renouvelée tous les sept ans.

DANS le même temps, il devient secrétaire général d'un parti qui lui est désormais totalement acquis. Dans le souci d'élargir les assises de son régime, il constitue un Front national progressiste regroupant des groupuscules politiques allant des communistes aux nassériens. Mais ce n'est qu'un semblant de multipartisme, qui ne fait que souligner le caractère hégémonique d'un pou-

voir essentiellement fondé sur la terreur. Il tente, enfin, d'atténuer la composition alaouite de l'équipe au pouvoir, en nommant à des postes importants au sein du gouvernement, du parti et de l'armée des personnalités sunnites qui lui sont loyales. Mais les postes-clés au sein des services de sécurité et de l'armée restent aux mains des Alaouites.

Pour désarmer l'hostilité des milieux religieux sunnites, il prend la précaution de se faire confirmer par le mufti sunnite de Damas comme un « *musulman authentique* ». Mais, à partir de 1976, c'est-à-dire au moment où la Syrie s'engagea au Liban, le caractère alaouite du régime fut monté en épingle par les Frères musulmans, pour discréditer le pouvoir. Assad est accusé d'avoir volé au secours des maronites libanais parce qu'il appartenait lui-même à une communauté minoritaire. En dirigeant, dès le début de 1977, l'essentiel de leurs attaques terroristes contre les cadres supérieurs de l'Etat, de confession alaouite, les Frères musulmans réussissent à cristalliser le sentiment anti-alaouite qui existait déjà à l'état latent chez la plupart des sunnites. Pourtant, ce n'est que deux ans plus tard, vers le milieu de 1979, c'est-à-dire après le massacre des cadets alaouites de l'Académie militaire d'Alep, que les dirigeants baasistes commencent à prendre la mesure de la gravité de la menace pour le régime du mouve-



LES DÉBUTS. Hafez El Assad avait fait carrière dans l'aviation, dont il était devenu le chef d'état-major, avant de commander l'armée syrienne puis de devenir ministre de la défense.



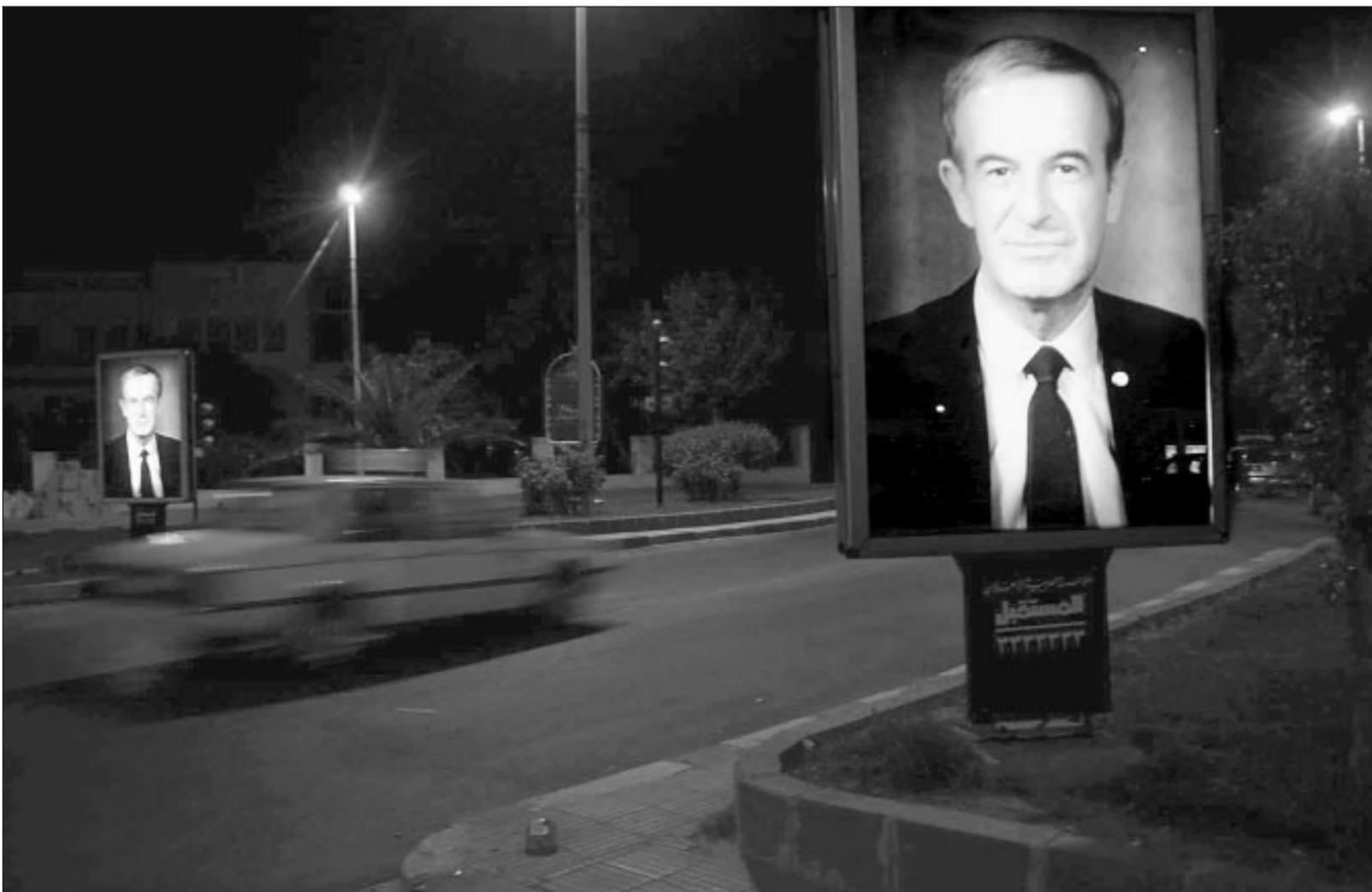
AVEC LES RUSSES. Pour des raisons essentiellement pragmatiques, le président syrien (ici au côté de Leonid Brejnev, en visite à Moscou, en 1974) avait fait de l'alliance avec le bloc communiste la cheville ouvrière de sa politique moyen-orientale. Il avait signé avec l'URSS un « *traité d'amitié et de coopération* ». L'effondrement du mur de Berlin et de l'Union soviétique allait progressivement mettre son régime en difficulté.



AVEC LES AMÉRICAINS. Un « *homme extrêmement intelligent, doté d'un fort sens de l'humour et d'une infinie patience* » mais aussi un « *négociateur très dur* » : telles sont les caractéristiques qu'Henry Kissinger (à gauche sur la photo) a donné au président syrien, au lendemain de sa mort. L'ancien secrétaire d'Etat du président Nixon avait longuement négocié avec lui l'instauration d'un cessez-le-feu et d'un échange de prisonniers, après la guerre d'octobre 1973. « *Quiconque fera la paix avec Israël sera maudit par le peuple syrien pour l'éternité* », lui aurait déclaré Assad.



AVEC ARAFAT. De « *Septembre noir* » en Jordanie à la signature des accords d'Oslo, en passant par le massacre de Tell el Zaatar et les affrontements violents de 1982, à Tripoli, entre l'OLP et des dissidents soutenus par Damas, les relations entre Arafat et Assad ont connu de très fortes tensions.



Samedi 10 juin au soir, les rues de Damas étaient totalement vides, seulement illuminées par les portraits du président défunt.

un peu plus d'un an plus tard, le roi Hussein de Jordanie – avec lequel Hafez El Assad n'avait pas non plus d'affinités particulières – conclut à son tour un traité de paix avec l'Etat hébreu, Assad se retrouve le dos au mur. Le « front » arabe est affaibli. Assad ne peut plus compter que sur le Liban.

Le huis clos que les Etats-Unis, galvanisés par le succès des pourparlers de Dayton sur la Bosnie, organisent à Wye River, près de Washington, en 1995 et 1996, entre Israéliens et Syriens, ne permet pas de débloquer la situation. Suspendus en avril 1996, parce que Israël entraînait en période électorale, les pourparlers sont totalement interrompus après l'accession de Benjamin Nétanyahou à la présidence du conseil en juin 1996. Assad est persuadé que ce dernier ne veut pas la paix et exige de reprendre la discussion là où elle s'était arrêtée avant le meurtre d'Itzhak Rabin, lequel, assurait-il, s'était engagé à évacuer la totalité du Golan. Il n'obtient pas satisfaction.

Autre sujet d'inquiétude pour Assad : le rapprochement spectaculaire entre Israël et la Turquie, couronné par un accord de coopération militaire que le président syrien perçoit comme étant dirigé contre son pays, d'autant que le conflit entre Damas et Ankara était allé s'aggravant, tant à propos du partage des eaux de l'Euphrate qu'en ce qui concerne le soutien accordé par la Syrie aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan de Turquie, le PKK. Persuadé qu'avec la bénédiction des Etats-Unis, Israël et la Turquie veulent le faire plier, il met un bémol, savamment dosé, à son inimitié historique avec l'Irak et, proclamant son souci de contribuer à réduire les effets dévastateurs de l'embargo imposé au peuple irakien, consent à rouvrir la frontière entre les deux pays. En octobre 1998, Assad finit par céder sur le PKK : Damas et Ankara signent, le 21 octobre, l'accord dit d'Adana (du nom de la ville turque où il a été paraphé), en vertu duquel la Syrie s'engage à cesser son soutien au PKK.

L'élection surprise d'Ehoud Barak à la présidence du conseil en Israël, au terme d'élection anticipées, en mai 1999, est une bonne surprise pour le président syrien. Il ne se prive pas de le dire publiquement, en louant les qualités du nouveau premier ministre israélien, qui le lui rendit bien. Les échanges d'aménités cessent rapidement. Les négociations bilatérales de paix reprennent en décembre 1999. Assad les prend au sérieux puisque, pour la première fois, il charge son ministre des affaires étrangères, Farouk El Chareh, l'un de ses hommes de confiance, d'aller rencontrer M. Barak. Mais après un apparent bon démarrage, la négociation tourne court, en raison, principalement, et une fois encore, d'un désaccord sur la délimitation des territoires que l'Etat hébreu était prêt à évacuer.

Le projet israélien de retrait total du Liban-sud, même en l'absence d'un accord avec Damas et Beyrouth, inquiétait Assad, parce qu'il risquait de priver son pays d'un atout important dans son face-à-face avec l'Etat hébreu. Maintes fois, Damas mit en garde la communauté internationale contre les « manœuvres » d'Israël et la « malveillance » de ses arrière-pensées. Assad finit par s'y résigner mais, dans la mesure où il n'était pas homme à jeter l'éponge, chacun, en Israël et en Occident, s'interrogeait sur les intentions syriennes une fois le retrait de Tsahal achevé.

La question reste posée.

Jean Gueyras
et Mouna Naïm

ment intégriste. La dérive du « mouvement de rectification », gangrené par la corruption, le népotisme et l'absence de libertés démocratiques, favorise la fronde des religieux et alimente le cycle terrorisme-répression. Assad noie dans le sang, en février 1982, le soulèvement populaire de Hama. Une bataille rangée oppose pendant près de trois semaines les rebelles musulmans, qui avaient donné le signal de l'insurrection en massacrant les cadres du Baas et les fonctionnaires du gouvernement, à l'armée et aux forces de sécurité alaouites. Des quartiers entiers de la ville sont rasés par l'artillerie et près du tiers de cette cité historique est détruit. Le nombre des victimes varie entre 5 000 et 20 000 selon les sources.

Ce carnage suscite relativement peu de réactions internationales, vraisemblablement parce qu'il est éclipsé par les événements du Liban. Pour la première fois depuis le début de l'intervention syrienne, Assad commence à perdre le contrôle de la situation. Les Syriens étaient entrés au Liban à la demande de la Ligue arabe pour pacifier le pays. Six ans plus tard, rien n'est réglé et les troupes d'Assad participent à Beyrouth aux pilonnages d'artillerie entre les secteurs musulman et chrétien de la capitale. Assad aspirait au rôle d'arbitre, il n'avait réussi qu'à exacerber le conflit.

En juin 1982, le président syrien assiste en spectateur humilié à l'invasion israélienne du Liban. Le réseau syrien de missiles SAM, installé dans la vallée de la Bekaa, est dé-

truit par l'aviation israélienne, et les unités syriennes qui défendaient la route stratégique Beyrouth-Damas se replient en Syrie, tandis que se poursuit le siège de Beyrouth-ouest, où étaient encerclés Yasser Arafat et les siens. Plus grave pour Assad, malgré l'assassinat de Béchir Gemayel, dont il n'avait pu empêcher l'élection à la présidence de la République, un gouvernement pro-israélien est installé à Beyrouth et conclut, le 17 mai 1983, un traité de paix avec Israël.

Ce traité, qui prévoyait le retrait des forces syriennes du Liban et l'établissement de zones de sécurité dans le sud du pays, est un véritable camouflet pour Assad, qui n'hésite pas à recourir à tous les moyens pour le mettre en échec. La résistance nationale libanaise à l'occupation finit par avoir raison de l'accord, dont le nouveau président libanais, Amine Gemayel dut annoncer l'annulation lors d'une visite à Damas en mars 1984. La *pax syriana* règne de nouveau à Beyrouth. Le redressement quasi miraculeux de l'influence syrienne confirme le rôle privilégié de Damas, redevenue, après le retrait des troupes israéliennes du Liban, à l'exception d'une bande frontalière au sud, l'étape indispensable dans la recherche d'un règlement au Proche-Orient et l'inévitable interlocuteur de Washington.

On a souvent présenté les Etats-Unis et le président Assad comme des adversaires irréductibles, alors que leur hostilité n'a jamais été que conjoncturelle. Après l'éviction du

groupe Jedid-Atassi, le principal souci d'Assad a été d'établir des relations équilibrées avec l'URSS et les Etats-Unis. Il refusa de suivre l'exemple de l'Egypte, qui avait expulsé les experts soviétiques en juillet 1972, car il estimait que la présence militaire russe en Syrie était une carte dans les tractations avec Washington, avec lequel il rétablit les relations diplomatiques, après la guerre d'octobre 1973, avant une visite du président Richard Nixon à Damas.

Washington, de son côté, admit peu ou prou le rôle de Damas au Liban, surtout lorsque, en mars 1976, Assad n'hésita pas à intervenir militairement contre la gauche libanaise et la résistance palestinienne. Le 9 mai 1977, cependant, les sept heures d'« entretiens cordiaux » qu'Assad eut avec le président Jimmy Carter à Genève ne lui permirent pas d'arracher à ce dernier une promesse d'évacuation totale du Golan.

La même année, la visite de Sadate à Jérusalem, qui conduisit à la conclusion, deux ans plus tard, d'un traité de paix avec Israël, relance les hostilités entre Damas et Le Caire. Les relations entre la Syrie et les Etats-Unis se dégradent à nouveau et, après une tentative de sabotage d'un avion d'El Al à l'aéroport de Londres en 1986, imputée à Damas, Washington impose des sanctions diplomatiques à Damas. Doué d'une extraordinaire faculté de changer de cap lorsqu'il s'estime en danger, Assad prend l'avertissement au sérieux. En 1987, il ferme les bu-

reaux du terroriste palestinien Abou Nidal en Syrie et met discrètement à l'écart le général Mohamad El Kholi, chef des services de renseignement de l'armée de l'air, impliqué dans l'affaire d'El Al. Les sanctions diplomatiques contre Damas sont partiellement levées. Assad s'engage devant la presse américaine, en sep-

Pour lui, Yasser Arafat avait « trahi », s'était laissé dicter par Israël les conditions d'un règlement indigne, et avait planté un poignard dans le dos de la Syrie

tembre 1987, à faire tout son possible pour obtenir la libération des otages au Liban.

A l'origine de ce changement de ton à l'égard des Etats-Unis : la détérioration constante de la situation économique en Syrie et les changements intervenus en Union soviétique, depuis l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, en 1985. Moscou réduisit son appui militaire à Damas, qui n'était plus dès lors en mesure de réaliser la « parité stratégique » avec Israël. Avec son pragmatisme habituel, le président syrien fit tout son possible pour se rapprocher des Etats-Unis. L'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 lui en fournit l'occasion.

En participant à la coalition multinationale mise sur pied par Washington, il se fait une nouvelle respectabilité internationale, se voit gratifier de la reprise de l'aide financière des pays arabes du Golfe, et, surtout, obtient un feu vert au Liban, où ses troupes délogent le général Michel Aoun, pour installer à sa place un régime pro-syrien. Le président Assad peut savourer enfin

son triomphe en signant, le 22 mai 1991, un traité de fraternité, de coopération et de coordination avec le Liban, légalisant en quelque sorte l'hégémonie de la Syrie dans ce pays.

En s'associant à la coalition anti-irakienne, Assad espère régler une fois pour toutes en sa faveur l'interminable conflit qui l'oppose depuis près de vingt ans à ses frères ennemis baasistes de Bagdad. C'était déjà son objectif lorsque, en septembre 1980, il n'avait pas hésité à se mettre à dos la majorité des pays arabes en fournissant à l'Iran, en guerre contre l'Irak, une aide militaire et diplomatique. En juillet 1991, il accepte de participer à la conférence de paix sur le Proche-Orient, programmée pour la fin octobre à Madrid, et consent, pour la première fois, à négocier directement avec Israël. Après de longs mois d'une négociation bilatérale quasi stérile, Assad fait un nouveau pas, lors d'une rencontre au sommet, le 16 janvier 1993 à Genève, avec le nouveau président américain Bill Clinton. Pour la première fois, il évoque publiquement des relations « ordinaires » entre tous les Etats de la région en cas de paix, laquelle, assure-t-il, est un objectif « stratégique » de la Syrie.

Assad reste néanmoins intraitable sur un principe : la solidarité de tous les Arabes – Syriens, Libanais, Jordaniens et Palestiniens – engagés dans la négociation avec l'Etat hébreu. Pour lui, l'union était la seule et unique manière de contraindre Israël à remplir ses obligations. Aussi, lorsque Israéliens et Palestiniens annoncent, début septembre 1993, être parvenus, à Oslo, à un premier accord intérimaire, la fameuse déclaration de principes qui allait être signée le 13 septembre 1993 sur la pelouse de la Maison Blanche, le président syrien en conçoit-il un solide ressentiment.

Pour lui, Yasser Arafat, qu'il tenait dans une grande défiance pour des raisons politiques et en raison d'une nette incompatibilité de caractères, avait « trahi », s'était laissé dicter par Israël les conditions d'un règlement indigne et avait planté un poignard dans le dos de la Syrie. Et lorsque,



AVEC SON FRÈRE. Rifaat (à droite), frère très controversé du président, a longtemps fait figure de successeur potentiel. Vice-président, plusieurs fois exilé, il a été officiellement limogé par Hafez El Assad le 8 février 1998.



AVEC SON FRÈRE. Rifaat (à droite), frère très controversé du président, a longtemps fait figure de successeur potentiel. Vice-président, plusieurs fois exilé, il a été officiellement limogé par Hafez El Assad le 8 février 1998.



AU LIBAN. C'est à l'appel du leader des chrétiens maronites libanais, Pierre Gemayel, que l'armée syrienne est intervenue militairement dans la guerre civile au Liban, en septembre 1976. Les troupes de Damas n'allèrent plus quitter le territoire libanais. Après l'assassinat, en 1982, de Béchir Gemayel, Assad apportait son soutien à son frère Amine (ici à gauche sur la photo).



À DAMAS. Dimanche, dans la capitale, les Syriens sont descendus en masse, comme ailleurs dans le pays, pour manifester leur douleur.



LE SUCCESSEUR. Bachar, médecin ophtalmologue de formation, âgé de 34 ans.

Non au quinquennat sec

PENDANT près de deux ans, la France sera en campagne électorale. Référendum à l'autonomie, municipales et cantonales en mars 2001, sénatoriales en septembre puis législatives et présidentielles au printemps 2002.

Pendant près de deux ans, l'immobilisme sera de mise. Ni les retraites, ni l'éducation, ni la formation, ni la réforme de l'Etat ne seront abordées. Pis encore, nous serons en campagne au moment de la présidence française de l'Union européenne, dont on nous dit qu'elle est fondamentale pour l'évolution des institutions européennes. Est-ce bien la meilleure méthode pour que la France s'exprime fortement ?

A coup sûr, le quinquennat n'est pas la préoccupation principale des Français. S'il n'avait pas été mis sur la place publique pour régler des comptes personnels, ce débat n'aurait pas lieu maintenant. Nos concitoyens y verront une nouvelle fois l'expression d'un monde politique plus enclin à s'intéresser à son sort qu'à régler les grands problèmes de société. Au mieux, le référendum aboutira à une abstention massive et à un discrédit un peu plus fort du monde politique.

Le septennat a au minimum un triple avantage : en charge de l'essentiel, le président de la République est au-dessus de la mêlée avec un mandat plus long confié par le peuple tout entier. Arbitre, il a aussi la durée pour mettre en œuvre la politique présentée et acceptée lors de son élection. Enfin, le septennat n'est nullement un obstacle, contrairement à ce que l'on veut nous faire accroire, à une consultation régulière du pays. Le président de la République refonde sa légitimité en cours de mandat soit par le référendum, soit au moment des élections législatives.

Le passage au quinquennat n'est pas seulement l'accélération du rythme de la désignation d'un homme par le peuple. Réduire la durée du mandat (comme, en 1962, élire le président de la République au suffrage universel direct), c'est aussi transformer en profondeur l'équilibre des pouvoirs.

Si on considère, comme les partisans du quinquennat sec, que le régime présidentiel n'est pas adapté à la société française, nous dénonçons le risque d'aller non pas vers une démocratie modernisée faite de pouvoirs et de contre-pouvoirs, mais vers un régime où la personnalisation du pouvoir serait poussée à l'extrême.

Une véritable chape de plomb pèsera sur le travail parlementaire. Dépossédée progressivement de son pouvoir législatif, privée en partie de sa fonction représentative, l'Assemblée nationale n'osera même pas (compte tenu du fait majoritaire) exercer sa fonction de contrôle, qui est pourtant une fonction fondamentale dans une démocratie moderne et qui manque tant à notre pays. Est-ce bien vers un tel schéma que les Français souhaitent aller ? La modernité, c'est le contrôle des représentants de la nation sur l'action du gouvernement et de l'administration pour un Etat plus transparent. C'est un pouvoir exécutif fort et uni, agissant sous le contrôle d'un Parlement ayant sa propre légitimité et disposant de réels pouvoirs de contrôle.

Le quinquennat – si l'on devait y aller – doit s'accompagner obligatoirement d'un renforcement des pouvoirs de contrôle de l'Assemblée nationale et de ses pouvoirs budgétaires. Cela implique une réforme de l'ordonnance de 1959, un droit de tirage de l'opposition pour la création de commissions d'enquête, ou encore la suppression d'une partie – seulement – de l'arsenal de la rationalisation parlementaire (comme l'article 40 ou l'article 44.3).

Il ne suffit pas de réduire la durée entre deux consultations des Français pour s'inscrire dans la modernité. En quoi cinq ans est-il plus moderne que sept ans ? Si l'on pousse le raisonnement, pourquoi pas quatre ou trois ans, voire moins ? Dans une société où le temps s'accélère, ne faut-il pas au contraire des repères fixes et des objectifs à long terme ?

En l'absence de toute concordance entre les élections législatives et présidentielles, le quinquennat aboutira inéluctablement à banaliser le mandat du chef de l'Etat.

Comment peut-on imaginer, par exemple, que l'élection d'un homme au suffrage universel direct soit subordonnée à l'élection préalable de 577 élus de circonscription ? L'élection au suffrage universel du président de la République perdrait alors une grande partie de sa signification : celle de proposer à notre peuple un chemin, un dessein pour la France. Nous nous achèmerions vers un régime où le président ne serait plus au-dessus des partis et qui glisserait vers un régime d'Assemblée.

Réduire la durée du mandat présidentiel, c'est aussi transformer en profondeur l'équilibre des pouvoirs

Enfin, contrairement à un argument souvent employé par ses défenseurs, le quinquennat sec ne supprimerait nullement le risque de cohabitation. Pis, une telle cohabitation rendrait l'exercice du droit de dissolution extrêmement difficile sinon impossible et pourrait rapidement aboutir à un blocage des institutions.

Pour éviter cette cohabitation, par nature malsaine, il suffit de revenir à une lecture gaullienne de la Constitution. C'est la mise en œuvre d'un principe simple qui devrait gouverner toute action publique, celui de responsabilité.

L'intervention télévisée du président de la République nous a confortés dans notre démarche, puisque ce référendum est avant tout une consultation des Français sans autre conséquence politique. Il est important que l'expression du non au quinquennat sec ne soit pas laissée à une frange extrêmement étroite de l'échiquier politique. Le président souhaite que les Français s'expriment après un large débat. Il est de notre devoir de le nourrir de notre réflexion et de nos convictions.

Jean-Louis Bernard est député du Loiret (UDF).

Marie-Thérèse Boisseau est députée d'Ille-et-Vilaine (UDF).

Christine Boutin est députée des Yvelines (app. UDF).

Pascal Clément est député de la Loire (DL).

René Couanau est député d'Ille-et-Vilaine (UDF).

Jean-Jacques Jegou est député du Val-de-Marne (UDF).

Maurice Leroy est député du Loir-et-Cher (UDF).

Roger Lestas est député de la Mayenne (UDF).

Hervé Morin est député de l'Eure (UDF).

Yves Nicolin est député de la Loire (DL).

Henri Plagnol est député du Val-de-Marne (UDF).

Pierre-André Wiltzer est député de l'Essonne (UDF).

M. Chirac peut-il bloquer la révision ?

par Marie-Anne Cohendet

Le chef de l'Etat a lancé un ultimatum le 5 juin : « Il faut savoir que s'il devait y avoir un texte amendé en fin de procédure parlementaire, j'arrêtera les choses. » Que faut-il entendre par là ? Le président peut-il retirer son projet, jusqu'à quand ? Plus largement, a-t-il le droit de bloquer une révision de la Constitution ?

Il faut relire l'ensemble de la procédure prévue à l'article 89 de la Constitution pour bien situer la question : « L'initiative de la révision appartient concurremment au président de la République sur proposition du premier ministre et aux membres du Parlement. »

« Le projet ou la proposition doit être voté par les deux assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum. »

« Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. (...) »

Trois étapes sont donc prévues.

1 – L'initiative. Elle peut venir soit de l'exécutif (c'est un projet), soit du législatif (c'est une proposition). Abondance de biens ne nuit pas, nous avons ici le projet de MM. Jospin et Chirac d'une part et l'initiative de M. Giscard d'Estaing d'autre part.

2 – Le vote par chacune des assemblées. C'est ici que les choses peuvent se compliquer. M. Chirac souhaite qu'il n'y ait pas d'amendements, mais certains parlementaires veulent soumettre plusieurs questions au référendum. Avant le vote définitif devant chaque assemblée, si l'on se réfère à la procédure ordinaire, les parlementaires peuvent amender le projet, cependant il semble que ce projet puisse être retiré à tout moment par ses auteurs. Mais si l'exécutif retire ce projet, alors les assemblées pourront voter en termes identiques pour une proposition de révision de la Constitution, le président ne pouvant s'y opposer. A ce stade, le Sénat a juridiquement le pouvoir de paralyser une nouvelle fois la révision de la Constitution. Mais, politiquement, il commettrait une nouvelle erreur. Quoi qu'il en soit, une fois que le

projet ou la proposition a été adopté par les deux Assemblées en termes identiques, le président ne peut plus retirer ce qui n'est plus un projet, mais une loi (même si elle n'est pas définitive).

3 – « La révision est définitive après avoir été approuvée par référendum. »

3 bis – « Toutefois », si l'on est en présence d'un projet (initiative de l'exécutif), le président est libre de choisir entre la voie du Congrès et celle du référendum.

Tout le problème semble être le passage de l'étape n° 2 à l'étape n° 3, c'est-à-dire du texte adopté par chacune des assemblées au référendum ou au Congrès. Juridiquement, la réponse est extrêmement simple : la Constitution n'accorde aucun droit de veto au président.

Le texte est clair, une fois que le projet ou la proposition a été approuvé en termes identiques par les deux Assemblées, l'emploi de la formule « la révision est définitive » montre le caractère automatique du référendum. Il est obligatoire, il est de droit. Simplement, en cas de projet de révision (quand l'initiative vient de l'exécutif), le président peut librement choisir entre la voie du Congrès (qui exige une majorité des trois cinquièmes) et celle du référendum. Mais sa liberté, son pouvoir de décision s'arrête là.

Sans doute, le président devra, par décret contresigné par le premier ministre, déclencher et organiser le référendum. Mais ici comme pour l'application de n'importe quelle loi, l'exécutif n'a pas la liberté d'assurer ou non l'exécution des lois selon son bon plaisir ; il a le devoir de le faire. Le fait que la Constitution ne prévoit pas de délai pour cette exécution ne signifie en aucun cas que le président est libre d'agir ou non, mais au contraire qu'il doit le faire tout de suite ou, au moins, dans un délai raisonnable. Si les rédacteurs de la Constitution avaient voulu donner au président un droit de veto sur la révision, ils auraient adopté une formule permissive du type : « Le président peut soumettre la loi adoptée par les deux assemblées au référendum ou au Congrès pour qu'elle soit définitive », comme dans l'article 11.

Certains invoqueront des précédents, constatant que les projets que Georges Pompidou et Valéry

Giscard d'Estaing avaient fait voter par les Assemblées respectivement en 1973 et 1974 n'ont ensuite été soumis ni au référendum ni au Congrès. Plus récemment c'est le projet de révision relatif à la justice dont l'adoption a été reportée par crainte d'un blocage par le Sénat. Dans ces cas, la Constitution n'a pas été respectée car les présidents auraient dû soumettre ces textes soit au Congrès, soit au référendum, au moins dans un délai raisonnable (ce qui est peut-être encore possible pour le dernier). Ils n'ont d'ailleurs pas expressément prétendu qu'ils avaient un droit de veto sur la révision constitutionnelle, et ils affirmaient simplement que le vote sur le texte dont ils avaient eu l'initiative était reporté.

Juridiquement, la réponse est extrêmement simple : la Constitution n'accorde aucun droit de veto au chef de l'Etat

Ces actes d'application de la Constitution n'ont évidemment pas pu modifier la Constitution, puisqu'en France, ce n'est pas la pratique des gouvernements qui crée la règle constitutionnelle, mais le texte de la Constitution. N'oublions pas non plus que l'acte par lequel le président ajourne l'adoption d'une révision est une compétence soumise au contresigne du premier ministre, donc un pouvoir formel du président et un pouvoir réel du premier ministre.

D'autres en appelleront à l'« esprit » de la Constitution. Il n'est pas nécessaire de se référer à l'intention de l'auteur du texte quand il est clair. Reste-t-il quelques réticents ? Alors, donnons la parole à Michel Debré : « Il ressort donc de l'article 89 – et ce raisonnement a été fait par des juristes avant moi – que ses rédacteurs ont voulu que la révision constitutionnelle put intervenir soit sans référendum par

accord du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, soit, s'il y a désaccord entre les deux, et que le pouvoir législatif soit seul favorable à la révision, avec l'obligation du référendum qui joue ainsi le rôle d'arbitrage (...). Le législatif a donc la possibilité de réviser la Constitution contre le gré de l'exécutif et sans son concours, mais à la condition que le peuple soit saisi. » Bien d'autres ont rappelé cette évidence. Ainsi René Capitant : « Allié aux deux chambres du Parlement, le peuple peut faire triompher une révision à laquelle le président serait hostile », ou encore Maurice Duverger : « Le président serait obligé de soumettre au référendum une proposition votée par les deux chambres, qui pourraient le rappeler à ce devoir par la menace d'une accusation en Haute Cour. »

Cependant, il y a une seule hypothèse dans laquelle le président pourrait bloquer la procédure : si la révision en question était interdite par la Constitution, soit du fait des circonstances (art. 89.4, quand il est porté atteinte à l'intégrité du territoire, ou art. 7 en cas de vacance de la présidence ou d'empêchement du président), soit à cause du contenu de la révision (art. 89.5 : « La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision »). Dans ce cas, et dans ce cas seulement, le président aurait le pouvoir et même le devoir, puisqu'il doit veiller au respect de la Constitution, de s'opposer à la révision.

En dehors de cette hypothèse, le président pourrait toujours faire le choix de s'appuyer sur des précédents pour « enterrer » la révision. Mais alors il violerait la Constitution. Puisque le Sénat lui est favorable, il court assez peu le risque d'être accusé de haute trahison. Mais un autre jugement l'attend, celui des électeurs. Une violation de la Constitution n'est pas un excellent argument électoral. En affirmant qu'il pourrait arrêter les choses, M. Chirac pouvait donc seulement vouloir dire qu'il pourrait, avec M. Jospin, retirer son projet avant qu'il ne soit adopté en termes identiques par chacune des chambres.

Marie-Anne Cohendet est professeur de droit public à l'Institut d'études politiques de Lyon.

Pour un régime présidentiel équilibré

Suite de la première page

Cela lui donne, parmi les chefs d'Etat européens, une place à part. De tous les chefs d'Etat des Quinze, il est le seul politiquement actif. Nul n'imagine que la reine d'Angleterre, le roi d'Espagne ou le président allemand pourraient se mêler de choisir le chef du gouvernement. Ils se contentent d'avaliser la décision du corps électoral. Nul n'imagine non plus qu'Elisabeth II, Juan Carlos ou le président Rau pourraient siéger au Conseil européen. Le président français est le seul à le faire, parce qu'il est le seul politiquement actif.

Cela ne changera pas : les Français tiennent à l'élection présidentielle, ils tiennent au président actif, et c'est bien ainsi.

On en jugera si l'on aborde le débat sous le seul angle qui compte : quelle est l'organisation démocratique qui donne le plus de pouvoir au citoyen ?

Je soutiens que l'élection présidentielle est non seulement inscrite dans notre paysage politique, mais encore qu'elle peut donner au citoyen, lorsqu'il vote, le plus de pouvoir réel.

C'est en effet le seul débat national qui permette au peuple des citoyens de choisir le cap à long terme en choisissant le capitaine.

Ce qui l'emporte dans le débat présidentiel, c'est la cohérence d'une vision. A cet instant, chacun des candidats s'adresse à chacun des citoyens en disant : « Voilà comme je vois les problèmes de notre pays, de notre peuple ; voilà les réponses qu'en conscience, sans faux-semblant, je propose. Voilà le chemin que nous devons choisir. » A

cet instant, les visages ou la vérité de la voix parlent souvent plus fort que les mots. Le message est celui d'un homme, bien plus que d'un discours. Un élan se crée. Un choix profond se fait parmi le peuple des citoyens, qui va plus loin que tous les « programmes » et qui permet à un peuple de parler de son destin.

La mémoire des Français ne s'y trompe pas. Aucun d'entre nous n'a oublié que la France a choisi en 1974 le « changement dans la continuité », la « force tranquille » en 1981, la « France unie » en 1988, la lutte contre la « fracture sociale » en 1995. Aucune des déceptions ultérieures n'a effacé la force de ces différentes visions. Et chacune d'entre elles en disait plus sur les attentes de la France que tous les « programmes » électoraux.

Qui pourrait bien se souvenir, avec la même force, des slogans des campagnes législatives ? Aux législatives, ce sont les « programmes » qui l'emportent, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de subtils exercices d'équilibre pour concilier les inconciliables à l'intérieur d'une coalition ! Trouver une formule qui mette d'accord Séguin et Madelin sur l'économie, Pasqua et Bayrou sur l'Europe, Chevènement et Cohn-Bendit sur la sécurité, Fabius et Hue sur les impôts, tout cela relève de l'exploit, en tout cas du compromis. On le comprend à l'expérience : un programme, ce n'est pas une vision !

Les institutions françaises, malgré les dénégations les plus solennelles, ont donc nécessairement une tonalité présidentielle, et c'est heureux. Mais « présidentiel » ne veut pas dire « présidentieliste ». « Présidentiel » ne doit pas signifier la cour et ses lâchetés, le pouvoir et ses abus. La France a besoin d'équilibrer son régime présidentiel en donnant enfin à son Parlement l'autonomie et les pouvoirs qui lui manquent tant, et en rendant à la société qu'on appelle civile toute sa force d'expression.

Pour équilibrer les pouvoirs, il faut d'abord la lisibilité et la stabilité. C'est à cela que répond d'abord le choix du quinquennat. Depuis 20 ans, la durée de vie moyenne d'un gouvernement est de 2 ans en France, de près de 10 ans chez nos partenaires européens. Pour eux, c'est le temps de l'action et des réformes courageuses ; pour nous, c'est le tempo de l'impuissance. Sans la durée, l'action est balayée par l'impopularité de l'instant, les résultats ne mûrissent jamais assez pour permettre au citoyen de juger.

« Une période stable de cinq années, la concordance du temps présidentiel et du temps législatif, c'est le retour à la lisibilité démocratique et à la stabilité »

Une période stable de 5 années, la concordance du temps présidentiel et du temps législatif, c'est le retour à la lisibilité démocratique et à la stabilité. Cette logique imposera, qu'on le veuille ou non, de droit ou de fait, une harmonisation des calendriers électoraux. Et d'abord, malgré la mauvaise volonté générale, le changement civique du calendrier électoral « dingo » de 2002. S'il est vrai, comme je le soutiens, que la véritable vertu du débat présidentiel est de permettre au pays de choisir son cap, ce choix doit nécessairement intervenir le premier !

Imagine-t-on le sens que prendrait une élection présidentielle qui suivrait de 3 semaines une élection législative ? On ne choisirait pas un

cap : ce serait déjà fait. On ne choisirait pas un capitaine : l'équipage serait déjà composé. Que resterait-il ? Un couronnement pour le chef du camp vainqueur ? L'élection d'un contre-poids sans pouvoir ? Dans les deux cas, qui ne voit les dangers ?

Il existe une objection fondée à cette évolution nécessaire. C'est le risque d'« absolutisme présidentiel » dans le cas d'une « vague » législative provoquée par une élection présidentielle. Un pouvoir sans partage et son cortège d'arbitraire : cette idée est odieuse à beaucoup d'entre nous.

Puisque cette objection est réelle, elle devra être prise en compte. Pour conjurer ce risque, il conviendra de donner de l'autonomie à l'élection législative par rapport à l'élection présidentielle. La réponse naturelle sera de réfléchir à l'apport d'une dose réaliste de proportionnelle. L'adoption, par exemple, d'un mode de scrutin à l'allemande, qui mêle harmonieusement l'élection personnelle de circonscription et l'élection de liste nationale, pourrait donner au corps législatif l'autonomie nécessaire, évitant l'écrasement des minorités par la majorité de l'instant.

Dans le même temps, même si ce n'est pas le lieu d'en traiter ici, la refonte des pouvoirs locaux donnera une assise différente à une véritable séparation des pouvoirs.

La fonction présidentielle refondée dans sa légitimité ; une Assemblée nationale moins dépendante du fait du prince et représentant plus justement les grands courants d'opinion ; un Parlement réinvesti dans ses missions ; des champs nouveaux pour le pouvoir local : voilà sans drame une refondation de la République. Les institutions que l'histoire et une longue succession de crises ont données à la France peuvent ainsi trouver leur vraie logique : un régime présidentiel équilibré, pour permettre l'expression du citoyen souverain.

François Bayrou

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Ecole : regarder la réalité en face

LE DÉBAT opposant les tenants du « niveau monte » à ceux du « niveau baisse » est à peine apaisé qu'un autre prend le relais, enfermant la réflexion sur l'école dans la même impasse : il opposerait savoirs et pédagogie. Les partisans des premiers affirment vouloir défendre les « exigences » contre la « capitulation » des maîtres devant les désirs des élèves : Racine dans le texte plutôt que la BD, le livre plutôt que les nouveaux médias. Les pédagogues se reconnaissent, eux, dans le slogan « l'élève au centre du système éducatif » et soulignent qu'avant de transmettre le savoir, il faut s'assurer qu'il puisse être reçu. Ils prennent acte de la diversité des talents et de la nécessité de ne pas les désespérer.

Ce débat recouvre de très anciennes oppositions intellectuelles. En 1895, Ferdinand Brunetière, professeur à l'Ecole normale supérieure, disait déjà à propos de ses élèves : « Ces jeunes gens n'ont pas besoin qu'on leur enseigne la pédagogie, ils l'ont eux-mêmes et d'eux-mêmes découverte. Ayons avant tout des professeurs qui ne songent qu'à professer et moquons-nous de la pédagogie ! ». Vieux débat donc. Mais qui ne renaît pas par hasard.

Claude Thélot, polytechnicien, ancien responsable de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, lançait ainsi dès 1996 un avertissement : le système éducatif a, selon lui, atteint l'ère des « rendements décroissants ». Après les avancées considérables des deux dernières décennies - neuf jeunes sur dix quittent l'école avec une qualification minimale alors qu'ils n'étaient que trois sur quatre il y a une vingtaine d'années - les progrès de la démocratisation se ralentissent. Les difficultés croissantes rencontrées par les enseignants dans leur classe - démotivation des élèves, ennui, absentéisme, violence - témoignent de cette nouvelle situation.

Pour les uns, elle démontre que l'école publique française a atteint son seuil d'incompétence. Pour d'autres, elle signifie que tout nouveau progrès coûtera de plus en plus cher. Certains enfin militent pour que l'on fasse « autrement », la transmission des savoirs butant sur d'évidents obstacles auprès d'élèves beaucoup plus divers que par le passé.

LES DEUX TIERS AU NIVEAU BAC

En 1946, 5 % d'une génération accédait au niveau du baccalauréat. Nous atteignons 67 %. Cette proportion a doublé entre 1980 et 1994, grâce, notamment, aux nouveaux baccalauréats technologiques et professionnels : le bac général n'est plus attribué qu'à 35 % d'une classe d'âge ! Mais cette proportion de 67 % tend à se stabiliser. Autre indicateur : en cinquante ans, de 1946 à 1996, la proportion des jeunes de 20 ans devenant étudiants est passée de 2 % à 40 %. Toutes les couches sociales ont profité de l'élévation générale du niveau de formation, particulièrement sensible à la fin des années 80. La possibilité de suivre des études supérieures a été depuis 1984 multipliée en moyenne par plus de 2, et par 3,5 pour les enfants d'ouvriers. Cependant, l'origine sociale continue de marquer les parcours. Pis, depuis 1997, l'accès à l'enseignement supérieur des enfants d'employés et d'ouvriers accuse une baisse inédite, quand celle des enfants de cadres augmente encore.

D'autres indicateurs, plus fins, témoignent de cette panne relative. La part des élèves qui ne maîtrisent les compétences de base ni en lecture ni en calcul, mesurée depuis 1992 en CM2 et en 6^e, ne bouge pas : 5 à 10 % des enfants entrent au collège en grande difficulté scolaire. De même, le nombre de jeunes sortant de l'école sans atteindre le niveau d'un CAP, après avoir spectaculairement diminué - de

224 000 en 1973 à 58 000 près de 25 ans plus tard -, semble former un noyau dur incompréhensible. Plus grave, de nombreux travaux de recherche témoignent d'une dispersion croissante de la situation des établissements scolaires : polarisation sociale, écarts de performance aux examens et inégalités territoriales démontrent qu'une « école à plusieurs vitesses » s'est instaurée dans les faits, quand, dans les discours, on ne l'attendait plus.

Ce paysage nouveau de la crise scolaire déstabilise l'institution car il autorise, faute d'un projet politique affirmé, les lectures les plus divergentes. Éloignant chaque jour un peu plus la synthèse que les enseignants appellent de leurs vœux pour survivre dans leur métier, il permet de d'innombrables lignes de fracture de renaître : mérite contre hérédité des privilèges, sélection contre égalité, dons contre apprentissage, laïcité contre écoute des différences, fabrication d'une élite et ambition démocratique, utilitarisme contre désintéressement devant le savoir, art d'enseigner contre métier enseignant, nostalgie contre modernité, cours magistral contre travail individualisé, savoir contre savoir-faire... Autant d'oppositions qui s'expriment de façon caricaturale dans le débat entre savoirs et pédagogie.

BATAILLE DE MAGISTÈRE

Ce dernier oppose des philosophes et des professeurs de lettres d'une part, des chercheurs en sciences de l'éducation ou des historiens et des sociologues d'autre part. L'affrontement procède aussi d'une bataille de magistère. Depuis 1967, où trois enseignements pilotes de sciences de l'éducation se sont lancés, la discipline a rencontré de nombreux obstacles pour s'imposer dans l'université. Et les affres de l'Institut national de la recherche pédagogique, dont la réforme patine et qui vient de voir son directeur, Philippe Meirieu, démissionner, sont un avatar de cette querelle. L'ambition fixée par Claude Allègre - nourrir davantage le savoir universitaire sur l'école par l'expérience du terrain et, en retour, mieux éclairer les pratiques enseignantes par la science - n'est pas gagnée.

Philippe Meirieu, auteur le plus lu par les enseignants et ancien professeur de lycée, contre Alain Finkielkraut, écrivain à succès, rejouent ainsi malgré eux l'opposition « hommes de terrain/intellos » : l'enseignement du second degré - collège et lycée - d'un côté, l'Université de l'autre. Marie-Danielle Pierrelée, autre représentante des « pédagoges », est principale de collège dans la Sarthe. Les bases de son travail, rappelées dans *L'insurgée* (Seuil, 1999) devraient pourtant faire consensus : « Donner aux élèves des repères fiables ; ne jamais leur cacher la norme requise ; ne pas dramatiser les écarts de départ entre cette norme et le niveau de l'enfant ». Son expérience lui a montré que les enseignants se calquaient sur les meilleurs, mais c'est leur malheur - sans que cela serve les plus faibles.

Alors, que faire ? Il serait trop facile d'opposer les tâtonnements des praticiens - dont certains, du côté des pédagogues, ont fait leur autocritique à plusieurs reprises, revenant sur les excès du socio-culturel à tout crin - aux certitudes des universitaires défenseurs des « savoirs ». Mais, c'est un fait, les premiers cherchent, expérimentent. « Je suis un bricoleur », disait Philippe Meirieu à Alain Finkielkraut dans ses *Lettres à quelques amis politiques sur la République et l'état de son école* (Plon, 1998). Marie-Danielle Pierrelée ne dit pas autre chose : pour sortir de l'anathème « tout ce qui vient de l'école est bon, tout ce qui vient du quartier est mauvais », il faut trouver des chemins détournés pour rendre à nouveau possible l'accès au savoir. Ces chemins se sont appelés « classes sas », « parcours diversifiés » ou « pédagogie active ».

En face, les philosophes défendent la réhabilitation de la culture et de l'autorité du maître, la transmission plutôt que la communication, l'acceptation par les adultes de leur responsabilité, mais ils peinent à donner chair à ces principes. Les premiers sont d'accord avec les seconds mais ils ont déjà éprouvé la question suivante : comment faire ? « Il se peut que les modalités par lesquelles l'école peut continuer à progresser soient différentes de ce qu'elles étaient, se demandait Claude Thélot. Cela oblige à un regain de réflexion et d'innovation ». Ni retour en arrière, ni fuite en avant, ni invectives : une réflexion collective pour que la société regarde son école en face.

Nathalie Guibert

La débutante motivée par Philippe Bertrand



RECTIFICATIFS

POLOGNE

Nous avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 8 juin, que les deux partis au pouvoir en Pologne avaient décidé de s'allier au lendemain des élections de septembre 1997. Il fallait lire 1997, comme l'indiquait le reste de l'article.

AUTRICHE

La ministre autrichienne des affaires étrangères, M^{me} Ferrero-Waldner, se prénomme Benita, et non Benito, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 9 juin ; d'autre part, Adolf Schärf n'était pas chancelier, mais président de la République.

CŒUR ARTIFICIEL

Nous avons écrit par erreur,

dans notre article du 7 juin sur l'implantation d'un cœur artificiel définitif, que la pression artérielle moyenne de 100 millimètres de mercure correspondait à la pression exercée par 13 mètres d'eau. Il fallait lire 1,36 mètre, la masse volumétrique du mercure étant de 13,6.

LA FINLANDE ET L'EURO

Un lapsus nous a fait écrire, dans nos éditions datées 4-5 juin, que la Finlande ne faisait pas partie de la zone euro. Seule parmi les pays scandinaves, elle a bien adopté l'euro, comme dix autres Etats européens le 1^{er} janvier 1999. Les quatre qui ne sont pas membres de la zone euro sont la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, qui doit se prononcer par référendum à l'automne, et la

Grèce, qui a posé officiellement sa candidature pour rejoindre l'euro au début de 2001.

LE SYNDROME DE LA GUERRE DU GOLFE

Dans un texte de première page consacré au syndrome de la guerre du Golfe (*Le Monde* du 7 juin), nous parlions d'armements chimiques et d'« obus atomiques ». Il s'agissait en fait d'obus à flèches recouvertes d'uranium appauvri. D'autre part, dans le « sous-titre » de page intérieure, Hervé Desplat, ancien militaire dont le cas a été examiné par la cour régionale des pensions de Bordeaux, était présenté comme « caporal d'infanterie » en 1991. Il était caporal d'artillerie.

NORD ECLAIR

Contrairement à ce que nous

avons écrit dans l'article sur les réductions d'effectifs de *Nord Eclair* (*Le Monde* du 2 juin), les éditions belges continueraient d'être imprimées à Roubaix et non pas à Bruxelles.

LE TRANSFERT DE FABIEN BARTHEZ

Dans l'article que *Le Monde* a consacré, dans son édition du mercredi 31 mai, au transfert de Fabien Barthez, le gardien de but international de l'AS Monaco, vers le club anglais de Manchester United, il était fait allusion au match de football Marseille-Monaco du 7 avril. Contrairement à ce que nous avons écrit, il ne s'agissait pas d'une rencontre de Coupe de France mais du championnat de France. Quant au score de la rencontre Croatie-France, il n'est pas de 2-1, mais de 2-0 en faveur des Bleus.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Pleurer Hafez El Assad ?

DE toutes les capitales occidentales et, bien sûr, du Proche-Orient, on fait part de son « émotion » et de sa « tristesse » ; on dit son respect pour le disparu ; on souligne la gravité de l'heure pour la région. Ce concert de louanges est étonnant, pour ne pas dire déplacé et déplaisant.

Le président syrien Hafez El Assad, dont la mort a été annoncée samedi 10 juin, a, certes, assuré, durant trente ans, la stabilité de son pays alors que, jusqu'en 1970, la Syrie allait de coups d'Etat en révolutions de palais. Mais ce fut en imposant au peuple syrien de vivre sous la dictature de son clan. Assurément, en bon nationaliste arabe, il a empêché que le Liban, au début des années 80, ne conclue un traité de paix séparé avec Israël. Mais ce fut, et c'est toujours, en faisant peser une insupportable tutelle de plomb sur ce pays qu'occupent plusieurs dizaines de milliers de soldats syriens. Sans doute, encore, a-t-il tenu promesse et fait taire les armes sur la ligne de cessez-le-feu avec l'Etat hébreu, le long du plateau du Golan. Et peut-être également faut-il porter à son crédit d'avoir doté son pays de la deuxième ou troisième armée de la région et d'en avoir fait un élément incontournable de ce qu'on appelle le processus de paix. Mais à quel prix ?

A-t-on oublié à Paris que le régime Assad a fait assassiner, en 1981, un ambassadeur de France au Liban ? A-t-on oublié que les attentats dont furent victimes des soldats français, servant sous les couleurs de l'ONU au pays du Cèdre, n'ont pu avoir lieu qu'après un feu vert de Damas ?

A-t-on oublié le drame des otages qui, là encore, n'a pu se passer sans la complicité, au moins tacite, des omniprésents services secrets syriens à Beyrouth ? Est-on obligé à Washington de dire son affliction à la mort d'un homme dont le régime a été l'un des parrains du terrorisme au Proche-Orient ? Doit-on vraiment célébrer avec tant d'émotion un chef d'Etat qui, en 1982, fit massacrer des milliers de ses compatriotes à Hama, fief des Frères musulmans, gouverna par la terreur, mit la Syrie à la botte d'une armée de services secrets, censeurs et mouchards en tout genre ? Que d'hypocrisie, ici et là, au nom de cette Realpolitik, effectivement pratiquée de main de maître par l'homme de Damas ! Mais, au vrai, pour quels résultats ?

Potentiellement riche, la Syrie est pauvre, sinon misérable. Le président Assad voulait récupérer le plateau du Golan perdu en 1967. Il ne l'aura pas fait de son vivant. Avec le retrait israélien du Liban, Damas perd l'une des justifications de sa présence dans ce pays. Hafez El Assad, qui haïssait Yasser Arafat et jugeait que Damas devait prendre en charge la revendication palestinienne, n'aura su empêcher l'OLP de négocier séparément avec Israël - ni Amman et Le Caire de faire de même.

Il y a certes beaucoup d'inconnues dans la succession dynastique confiée au jeune Bachar El Assad. Mais cette incertitude vaut mieux que l'immobilisme incarné par son père. Ce changement de génération est peut-être porteur d'espoir. Plutôt que de pleurer hypocritement Hafez El Assad, c'est sur cet espoir qu'il faut insister.

Le Monde

est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Genre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La stabilisation du franc

IL A ÉTÉ ANNONCÉ ces jours-ci que le gouvernement aurait l'intention de stabiliser le franc à l'automne prochain. A peu près stable en fait, le franc se trouve dans une situation précaire et mal définie. Sa valeur au change ne correspond plus à sa valeur théorique en or. Le prix d'achat officiel de l'or par la Banque de France est toujours de 237 400 francs le kilo, ce qui équivaut à un cours du dollar de 214 francs, alors que le cours pratiqué est de 350 francs. Cette situation ne peut assurément pas durer. Mais s'il est toujours possible de fixer de nouvelles parités monétaires, il faut pouvoir les maintenir.

Que ce soit pour établir un change fixe ou pour revenir à la liberté des changes et à la convertibilité des monnaies, il faut avoir la perspective que la balance des paiements sera équilibrée. Une amélioration nette a été constatée dans ce sens. Elle sera

sans doute accentuée par la mise en œuvre du plan des paiements intra-européens. Mais l'équilibre est encore incertain, et il dépend des crédits américains.

La stabilisation reste un but à atteindre, et ce but n'est peut-être plus très éloigné. Mais, malgré les bruits qui ont couru, la préoccupation immédiate du gouvernement est seulement de la préparer, et cela d'une part en assurant l'équilibre des finances publiques et d'autre part en ranimant l'activité économique.

Comment desserrer le crédit, notamment au profit de la construction des logements, sans cependant retomber dans l'inflation ? Comment réduire ou limiter les dépenses ? Comment emprunter sans nuire aux investissements privés ? Ce sont toujours ces problèmes qui se posent.

Marcel Tardy

(13 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Jean-Pierre Giraudoux

Le fondateur du prix Médicis

L'ÉCRIVAIN Jean-Pierre Giraudoux est mort vendredi 9 juin, à l'âge de quatre-vingts ans. Fils de l'écrivain Jean Giraudoux, il était né le 29 décembre 1919, et avait alterné les carrières d'homme politique et d'homme de lettres.

Aide de camp au cabinet de Charles de Gaulle en 1945, Jean-Pierre Giraudoux avait été jugé en correctionnelle en 1961, et condamné, pour « offenses au président de la République » à la suite d'un article de presse virulent à l'encontre de celui qu'il appelait désormais « l'ex-général de Gaulle » : « Je suis de ceux qui considèrent avoir été dupés par lui », disait-il. On devait retrouver cette hargne dans son pamphlet *La Septième République* (1969). Il avait été député en 1945, mais les jeux du pouvoir ne s'accordaient guère avec son indépendance d'esprit. Dramaturge prolifique, Jean-Pierre Giraudoux est entre autres l'auteur de *L'Impromptu de Bellac* (1968), d'*Au nom du père* (1968), d'*Amphitryon 39*, « fantaisie en prose et en vers » (1985), pièce de divertissement qui « répond » à *l'Amphitryon 38* de son père, créée en 1939 par Louis Jouvet. Il a également signé une

Electre (1965), très démarquée de l'œuvre paternelle ; plusieurs de ses pièces avaient été rédigées pour Edwige Feuillère. Essayiste, il a signé *Exil* (discours de guerre, 1945), *Le Fils* (1967), *Jean-Baptiste Racine, une vie cornélienne* (1982). Parmi ses romans : *Fuites* (1974), *Angélique disparue* (1991), *Sublime* (1992). Beaucoup de ses lecteurs préféreraient ses nouvelles : *Le Mauvais Charme* (1957), *Le Pays sans chemins* (1959), *Nouvelles d'arrière-*

garde (1998). A Bellac, dans la maison de son père, dont il admirait l'œuvre, Jean-Pierre Giraudoux avait fondé un centre culturel. Cet esthète passionné d'architecture est aussi l'initiateur d'une Fondation Jean-et-Jean-Pierre-Giraudoux, et le fondateur en 1958 (avec Gala Barbisian) du prix Médicis, dont l'ambition est de couronner des romans à l'écriture novatrice.

Jean-Luc Douin

■ **PHILIPPE BERGERET**, directeur délégué du groupe Midi Libre, est mort d'une crise cardiaque samedi 10 juin à Montpellier. Il était âgé de soixante et un ans. Ce spécialiste de la communication et de la publicité avait commencé sa carrière au Sénégal en 1967 pour le groupe Havas. De 1981 à 1986, il a été directeur général de Picardie-Matin Publicité, avant d'être promu à Orléans toujours chez Havas. En 1990, il avait rejoint Montpellier où il a été directeur régional de Midi Libre-Havas Régie, puis directeur de SNC Midi Libre Publicité. Nommé directeur délégué du groupe, Philippe Bergeret veillait depuis quelques mois au développement des Editions périodiques du Midi (EPM).

■ **JACOB LAWRENCE**, peintre américain, est mort à son domicile de Seattle (Etat de Washington), vendredi 9 juin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était né le 7 septembre 1917 à Atlantic City (New Jersey), dans une famille noire, d'une mère femme de ménage venue de Virginie et d'un père cuisinier originaire de Caroline du Sud. En 1941, dans son atelier de Harlem à New York, il entreprend *Migration*, l'œuvre qui a fondé sa gloire aux Etats-Unis. Il s'agit d'une suite de 60 panneaux qui décrivent le déplacement des Noirs des Etats du Sud vers ceux du Nord à la recherche d'un emploi et d'un peu moins de misère - histoire qui est celle des parents de

George Segal

Un metteur en scène de l'espace contemporain

LE PEINTRE et sculpteur George Segal est mort vendredi 9 juin, à son domicile de Trenton (New Jersey), à l'âge de soixante-quinze ans. Son itinéraire est exemplaire de celui de sa génération, celle du pop art américain.

Né le 26 novembre 1924 à New York, George Segal est d'abord peintre : après des études au Pratt Institute of Design et à l'université de New York, il s'engage dans la peinture. La sienne se place d'abord - comme celle d'un Kelly

ou d'un Francis - sous le signe de l'Europe, de Matisse et de Bonnard, puis sous celui de l'abstraction, qui triomphe alors aux Etats-Unis grâce à Pollock, Rothko ou De Kooning. Ses toiles trouvent alors succès et collectionneurs, ce qui n'empêche pas George Segal de pratiquer en parallèle une tout autre activité, celle d'éleveur industriel de poulets.

Ce rapport très direct à la société de consommation et le sentiment que son art s'enferme dans des formules picturales l'incitent à prendre bientôt une décision radicale. De même que Rauschenberg ou Twombly, mais avec un temps de retard par rapport avec eux, il rompt avec l'abstract expressionnisme et, en 1962, rejoint le mouvement pop, dont les principales figures sont déjà à cette date Andy Warhol, Roy Lichtenstein, James Rosenquist et un sculpteur, Claes Oldenburg. Ce dernier métamorphose les vitrines, les objets communs, les nourritures ou les lavabos en sculptures de plâtre ou de kapok, jouant de l'illusionnisme avec ironie. George Segal fait de même, en s'emparant de la personne humaine, selon un procédé aussi simple qu'irréfutable, le moulage sur le modèle vivant à

l'aide de bandes enduites de plâtre. Le modèle, ce sera souvent sa femme, Helen, qu'il avait épousée en 1946.

Le plus souvent, la figure blanche est nue, saisie dans une attitude banale et mise en scène dans un environnement non moins banal. Les décors sont authentiques, *ready-made* pris à la réalité, vrai flipper qui clignote, véritable chaise de bois, authentique escalier. La nudité blafarde de la figure et son immobilité font basculer ce qui ne serait qu'anecdote du côté de l'anonyme, de l'anormal, du vaguement inquiétant, ce en quoi George Segal se rapproche d'un autre metteur en scène d'espaces, son contemporain Edward Kienholz. Pierre Restany a eu cette formule heureuse, définissant son œuvre comme le « Musée Grévin de la banalité ». Pour autant, elle n'est pas exempte de sous-entendus moraux et politiques, comme le prouvent *Gay Liberation*, un couple de même sexe installé dans le parc Christopher de Greenwich Village, et *Holocaust*, un groupe sculpté du parc de Golden Gate à San Francisco, datant de 1983.

Philippe Dagen

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Victoire LABAUGE et Alexandre HENNEKINNE ont la joie de faire part de la naissance de

Alice,

lundi 29 mai 2000, à Buenos Aires.

Honduras, 4761, (1414) Capital Federal Argentine.

Mariages

- Lardy. Romillé. Belle-Île.

« Voici venu le temps de vivre, Voici venu le temps d'aimer. »
Une île, Jacques Brel.

Denis GAUDIN

et Karine GUINARD

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 10 juin 2000, à Belle-Île (Morbihan).

Mille mercis à tous les bénévoles qui ont lutté contre la totale inconscience des hommes.

Claire LUHAN

et Franck RICHARD

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 20 mai 2000, à la mairie de Souceyrac (Lot).

32, rue Frémicourt,
75015 Paris.

Félicitations

- Nancy, le 9 juin 2000.

Félicitations,

Clémentine,

et bonne chance sur ton chemin du bonheur.

Décès

- Marion Adam-Tessier, son épouse,
Antoine Adam-Tessier, son fils,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maxime ADAM-TESSIER,

survenu le 9 juin 2000, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Pauvres, 27, boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Les membres de l'Amicale française et du comité européen de Dora-Ellich ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 7 juin 2000, de leur camarade de déportation

Etienne ECKERT,

conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes.

La levée du corps aura lieu à « Claire demeure », 12, porte de Buc, à Versailles (Yvelines), le 14 juin 2000, à 14 heures et sera suivie de l'inhumation dans le cimetière de Galluis, 19, rue du 19-Mars-1962 (à proximité de Montfort-l'Amaury).

Amicale de Dora-Ellich,
CEP, 55, quai Le Gallo,
92100 Boulogne.

- Les familles Fourdin, Pinchart et Harter ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Rémy FOURDIN.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 juin 2000, à 14 h 30, en l'église catholique Saint-Léger de Bouxwiller (Bas-Rhin).

Registre de condoléances.

- M. José Frèches, président du groupe *Midi Libre*, et l'ensemble des collaborateurs ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Philippe BERGERET,

directeur général délégué du groupe *Midi Libre*,

survenu le 10 juin 2000.

(Lire ci-dessus.)

M. Raymond Février,

son épouse,
M. et M^{me} Luc Février,
M^{me} Anne Robin,
ses enfants,
Julien, Nicolas et Thomas,
ses petits-enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès deM^{me} Mimi FÉVRIER,

née SERVOLIN,

survenu à Clamart, le 9 juin 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, à Meudon (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière d'Aspremont (Hautes-Alpes), le jeudi 15 juin, à 14 heures.

58, avenue Jean-Jaurès,
92190 Meudon.

- Les membres du jury du Prix Médicis, dont il était le fondateur ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre GIRAUDOUX,

survenu à Paris, en sa quatre-vingt et unième année.

(Lire ci-dessus.)

- M^{me} Marc Moaty, née Yvette Hatchuel, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc MOATY,

survenu le 9 juin 2000.

Ses obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, mardi 13 juin, à 15 h 30.

Anniversaires de décès

- 13 juin 1950-13 juin 2000.

Le vol Air France Saïgon-Paris est tombé dans le golfe Persique. Il ramenait de son dernier reportage

François-Jean ARMORIN,

qui s'y est noyé, à vingt-sept ans.

Jamais je ne t'oublierai.

H. C.

Françoise PEPIN LEHALLEUR,

née DUCASSÉ,

disparue en 1975, à l'âge de vingt-trois ans.

Nous nous souvenons.

- Le 13 juin 1995.

Fabrice VILLAIN.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Souvenir

- Le 12 juin 1975,

Jacques BRAMI

nous quittait beaucoup trop tôt.

Il est pour toujours dans nos cœurs et nos pensées.

Tutu, Michelle, Maud, Bernard, et ses cinq petits-enfants.

Conférences

- M. John Searle, professeur de philosophie à l'université de Californie, à Berkeley, prononcera cette année les conférences Jean-Nicod de philosophie cognitive sur le thème : « La rationalité en action » et recevra le prix du même nom.

Les conférences auront lieu au Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5^e. Conférence inaugurale le 15 juin, à 16 h 30, dans l'amphithéâtre Guillaume-Budé. Autres conférences les 19 juin (15 heures), 22 juin (17 heures) et 29 juin (15 heures) en salle 2.

Renseignements : cellule « Sciences de la cognition » du CNRS.
Tél. : 01-45-07-56-66 - fax : 01-45-07-55-60.

Colloques

L'université Paris-IV (président : G. Molinie) et l'UFR d'études germaniques (chaire d'histoire culturelle du monde germanique, J.-M. Valentin)

organisent, à l'occasion de l'inauguration de la chaire Baron Alfred von Oppenheim (« Economie et civilisation de l'Allemagne contemporaine »), une soirée consacrée à l'histoire récente du mark. Le professeur Hans Tietmeyer, ancien gouverneur de la Bundesbank, parlera de

« Die deutsch-deutsche Währungsunion 10 Jahre danach ».

Le débat qui suivra sera animé par M. Daniel Vernet, responsable des relations internationales au Monde.

Amphi Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, le 19 juin 2000, à 19 h 30, ouverture des portes à 19 heures.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires Marc Chantemilant : « Les historiens du XX^e siècle, philosophes politiques ? ». 21 et 28 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Samedi autour d'un livre *La Pensée Wittgenstein*, de David Pears

sous la responsabilité d'Antonia Soulez avec la participation de Jocelyn Benoist, Christiane Chauviré, Sébastien Gandon, Sandra Laugier, David Pears, Antonia Soulez.

17 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 140 F TTC - 21,34 €

AVIS DE MESSE, ...

ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ...

TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 550 F TTC - 83,85 €

MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS Forfait

Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

OFFRE SPÉCIALE VACANCES
1 mois d'abonnement
173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES. Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.**

• Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
• Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.

• Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
• Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du Monde de l'été, abonnez-vous !

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au
Prénom :
Nom :
Adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du Monde
 Carte bancaire N° :

Expire le :
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date et signature obligatoires :
* Au lieu de 195^e prix au numéro
** Offre valable jusqu'au
15/09/2000, en France
métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT du quotidien.

SANTÉ Les médecins du travail ne veulent plus se contenter de la visite annuelle à laquelle a droit chaque salarié. A l'occasion de leur congrès national qui vient de se tenir à Lille, ils

revendiquent d'être associés aux négociations sur les 35 heures. ● LES PREMIERS BILANS des 35 heures montrent qu'il est impossible d'affirmer que celles-ci améliorent ou dété-

riorient la santé. ● LES NOUVELLES ORGANISATIONS du travail favorisent le développement des troubles musculo-squelettiques (TMS) y compris dans les services. Les TMS touchent

chaque année en France neuf mille personnes. C'est la première maladie professionnelle. Ces troubles apparaissent comme la « maladie des gestes vides de sens ». ● DANS L'ÉTA-

BLISSEMENT MICHELIN de Cholet, une étude du comité d'hygiène et de sécurité révèle que les intérimaires ont été dix fois plus victimes d'accidents de travail que les salariés permanents.

Les médecins du travail s'invitent aux discussions sur les 35 heures

La réduction et l'aménagement des horaires ne font pas toujours bon ménage avec la santé. Les études montrent que le stress professionnel augmente, notamment avec le développement des nouvelles technologies de l'information

OUBLI ? Volonté délibérée ? Les lois Aubry sur les 35 heures ne prévoient aucunement d'associer les médecins du travail à la mise en œuvre des 35 heures. Pourtant, le ministère de l'emploi est le premier à s'en féliciter : la réduction du temps de travail s'accompagne quasi systématiquement d'une réorganisation des horaires.

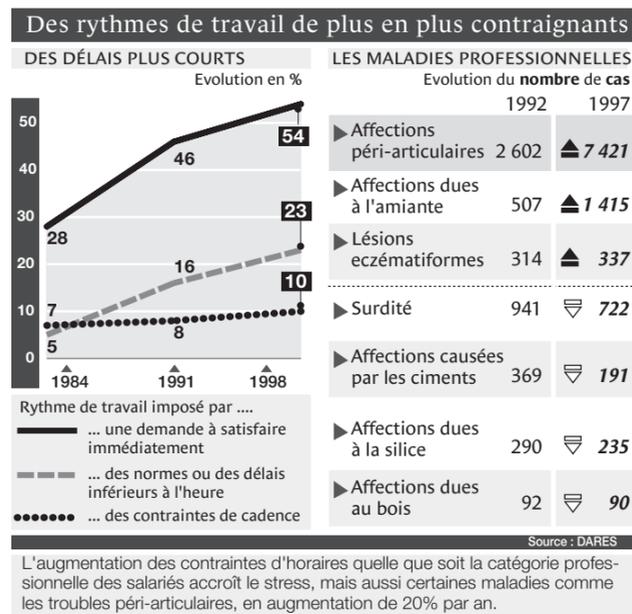
A chaque fois, ces aménagements peuvent avoir un impact important sur la santé des salariés concernés. Pourtant, rares sont les entreprises qui s'en soucient. Une étude réalisée en Alsace auprès de 160 entreprises pionnières en matière de réduction du temps de travail montre que 54 % d'entre elles ont fait appel à un consultant extérieur mais que 9 % seulement ont consulté un médecin du travail. Pendant longtemps, la majorité des 7 000 médecins du travail n'ont pas été demandeurs. « Toute la médecine du travail est construite autour de l'individu et de la visite annuelle que chaque salarié doit avoir avec un médecin du travail. Si ces visites sont importantes – et les salariés y tiennent – il ne faut plus qu'elles empêchent le médecin de travailler sur le collectif qu'est l'entreprise », analyse Paul Frimat, président du comité scientifique du XXVI^e congrès national de médecine du travail qui s'est tenu à Lille du 6 au 9 juin.

Signe de cette évolution, deux thèmes étaient à l'ordre du jour de ce congrès qui a réuni 3 000 participants : l'évolution du risque cancérogène dans l'entreprise et les

conséquences sur la santé de l'aménagement et réduction du temps de travail. Pour ces professionnels, une chose est sûre : à l'heure où une partie du patronat cherche à réduire l'influence de la médecine du travail, « la crédibilité de celle-ci dépend de la pertinence de son intervention dans le domaine de l'aménagement et la réduction du temps de travail », estime Pierre Guisnet, au nom d'un collectif de 21 médecins. Il est trop tôt pour affirmer que les 35 heures dégradent ou améliorent les conditions de travail. « Le souci des employeurs de produire autant voire davantage dans un laps de temps plus court va vraisemblablement densifier, intensifier et rigidifier le travail. Cela peut développer les troubles musculo-squelettiques, les troubles du sommeil, le stress et avoir des conséquences sur la vie privée et sociale des salariés mais cela peut aussi être une opportunité de remettre en cause des modes de fonctionnement », résume M. Guisnet.

« PLUS ANXIEUX »

Les premières enquêtes montrent la complexité des situations. « Chez Euro Disney, un accord a réorganisé le travail d'une partie des comédiens sur quatre jours avec des amplitudes plus longues. Nous aurions pu penser que ces longues journées allaient avoir un impact négatif. Or, le nombre d'accidents du travail est passé de 35 en 1998 à 23 en 1999 après la réorganisation, alors que le nombre de salariés a augmenté », commente Jean-Jacques Faure,



L'augmentation des contraintes d'horaires quelle que soit la catégorie professionnelle des salariés accroît le stress, mais aussi certaines maladies comme les troubles péri-articulaires, en augmentation de 20% par an.

médecin du travail. Les salariés interrogés expliquent qu'ils apprécient les trois jours de congés d'affilée : « Le premier, je dors et les deux autres je les consacre aux loisirs », résumant-ils en majorité.

En revanche, au Crédit lyonnais d'Ile-de-France, où 788 salariés ont répondu à un questionnaire après la mise en place d'un accord Robien, il apparaît que les salariés à qui la semaine de quatre jours a été imposée sont « plus stressés, plus anxieux et plus dépressifs que les

autres », résume le docteur Danièle Estève. « Nous n'arrivons pas à mesurer objectivement l'impact de la réduction du temps de travail sur le stress et l'anxiété des salariés, mais subjectivement, il ne fait aucun doute pour les personnes concernées. Peut-être parce que la journée de congés supplémentaires varie et ne leur permet pas de maîtriser leur temps libre », avance ce médecin. En Alsace, les premiers résultats de l'enquête menée chez les précurseurs montrent que les salariés

sont, dans leur majorité, satisfaits... à l'exception le plus souvent des cadres.

L'impact de nouvelles organisations du travail sur la santé est d'autant plus difficile à appréhender qu'il varie selon chaque salarié. Le docteur Alain Chamoux a présenté une étude réalisée sur 240 ouvriers de Dunlop qui travaillaient uniquement le week-end (2 x 12 heures) et où cela « se passait mal ». Sa conclusion : « Ce rythme n'est pas pénalisant physiquement mais l'est psychologiquement. Les mêmes items peuvent être vécus différemment. Certains apprécient de travailler le week-end parce qu'ils font du sport, seuls, la semaine ou peuvent ainsi garder leurs enfants. D'autres au contraire ne supportent pas ces horaires qui les empêchent de pratiquer un sport collectif ou de participer à des réunions de famille dominicales. »

« DICTATURE DU TEMPS RÉEL »

Avec ou sans 35 heures, toutes les études montrent que le stress professionnel augmente. « Nous subissons la dictature du temps réel. C'est en gagnant du temps que les entreprises gagnent des marchés. Le court-termisme a évidemment des conséquences sur le rythme de travail. Avant l'homme était névrosé, il devait faire face à des interdits. Maintenant il est insuffisant. Il a toujours peur de ne pas être à la hauteur. L'urgence donne un ersatz de sens comme si la vitesse de résolution des problèmes donnait du sens à l'action », analyse Nicole Aubert,

professeur à l'École supérieure de commerce de Paris.

En 1998, 23 % des salariés déclarent travailler sous la pression de normes de production ou de délais inférieurs à l'heure, contre 16 % en 1991, estime le ministère de l'emploi. Contrairement à une idée reçue, le travail à la chaîne progresse. Il passe de 7,5 % en 1984 à 15 % en 1998 chez les ouvriers qualifiés et de 20 % à 30 % chez les non-qualifiés. Par ailleurs, les techniciens et agents de maîtrise sont de plus en plus nombreux à identifier les cadences qui leur sont imposées comme des contraintes.

La plupart des salariés disposent à la fois de plus de marges de manœuvre mais aussi, paradoxalement, de plus de contraintes. Les clients, les collègues, le téléphone, les e-mails imposent un rythme de travail jusqu'ici inconnu. 63 % des actifs interrogés par le consultant Denis Ettighoffer en 1998 pensent que les nouvelles technologies de l'information accroissent le stress. 59 % disent travailler toujours dans l'urgence, 40 % admettent consommer des excitants (cafés, thé...) pour tenir le coup et 6 % consomment des médicaments contre le stress. Selon lui, 37 % des salariés travaillent plus de 6 h 30 par semaine à leur domicile. Non pas parce qu'ils sont surchargés, mais tout simplement « pour avoir la paix ». Une solution qui, pour les médecins, s'apparente à une automédication.

Frédéric Lemaître

La troublante actualité des troubles musculo-squelettiques

A PRIORI les troubles musculo-squelettiques (TMS) devraient appartenir au passé. Cette maladie qui bloque les articulations (poignets, coudes, épaules) ne trouve-t-elle pas son origine dans la répétition des tâches ? Pourtant, les statistiques prouvent qu'il n'en est rien. Avec près de 9 000 cas recensés en 1998, cette maladie est, de très loin, la première maladie professionnelle reconnue en France. A titre de comparaison, l'amiante, qui arrive en deuxième position, touche chaque année un peu plus d'un millier de salariés.

Pire : le nombre de TMS augmente de 20 % par an, en France comme dans la quasi-totalité des pays développés. Et le chiffre officiel est sans doute très en deçà de la réalité puisque, chaque année, on dénombre 130 000 opérations sur le syndrome du canal carpien, dont une grande partie sont liées aux TMS.

Du coup, les chercheurs s'interrogent. L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) vient de publier un ouvrage, *Troubles musculo-squelet-*

tiques et travail, qui montre que les TMS peuvent bien entendu être liés à la répétition des tâches mais également à des facteurs psychosociologiques, c'est-à-dire au stress. « Si le sens donné au geste diminue, il y a somatisation et apparition de TMS. On sait désormais que le stress peut sécréter des substances qui génèrent les TMS. C'est comme cela que des TMS apparaissent dans des professions a priori peu concernées, comme les infirmières », explique Philippe Douillet, de l'Anact.

Même si l'industrie reste le lieu privilégié de naissance des TMS, ceux-ci se développent dans les services. « La progression y atteint 50 %. Aux Etats-Unis, de nombreux TMS apparaissent dans les centres d'appels et dans les métiers liés au travail sur écran », affirme M. Douillet. Du coup, une nouvelle lecture des TMS apparaît : celle-ci fait aujourd'hui figure de « maladie du geste privé de sens ». C'est pour cela qu'elle reste d'une étonnante actualité.

F. Le

Les dangers de l'intérim à Michelin-Cholet

« Dans leur grande majorité, les intérimaires se sont plaints du manque de formation et de la rapidité avec laquelle ils ont été livrés à eux-mêmes. Ils se sont également plaints du manque d'écoute de la part de la maîtrise », note le rapport. D'après son étude, les agences d'intérim n'ont pas eu, dans un premier temps, la liste des machines dangereuses. La demande de Michelin étant très importante, elles ont eu des difficultés de recrutement. De son côté, le responsable de la CRAM estime qu'« à chaque reprise d'activité, il y a un recours accru au travail temporaire, avec des personnes moins qualifiées d'où une détérioration des résultats ».

Mais le délégué CFDT met surtout en avant la différence de culture. « L'arrivée de plusieurs centaines d'intérimaires a créé un vrai choc des générations accru par des centres d'intérêt et des comportements différents entre les CDI Michelin, dont la moyenne d'âge est de 47 ans et les intérimaires, beaucoup plus jeunes » analyse-t-il. Selon lui, l'impétuosité des jeunes « qui voulaient comprendre les ordres et parfois même les contester », leur origine géographique très éloignée de

l'entreprise et leur milieu social (provenance de jeunes de quartiers à problèmes) ont « contribué à ce que les intérimaires ne deviennent pas des "Michelin" ».

En 1998, on comptait en moyenne un accident pour cinq salariés en CDI, deux accidents par intérimaire

Mais l'entreprise n'est pas exempte de reproches. Pendant des années, Michelin se félicitait de ne pas recourir aux intérimaires, ce qui n'a pas facilité l'intégration de ceux-ci. Le remplacement d'un titulaire par un intérimaire dans une équipe s'effectue sans baisse de production. Les tuteurs sont peu formés. Parfois, les intérimaires sont affectés à des postes qu'ils sont incapables de tenir et qui ne sont pas ceux prévus dans le contrat de travail.

F. Le

Les « charognards » de la nouvelle économie

UN LOGO accrocheur, « Item in preview », qui signifie que l'article sera disponible prochainement, plusieurs autres articles en stock, un site accueillant... Vous n'êtes ni sur la première page d'un supermarché en ligne ni sur celle d'un nouveau service de distribution sur Internet. En cliquant sur www.bid4assets.com, vous venez de pénétrer sur l'un des sites « charognards » de la nouvelle économie.

A moindre coût et selon un système d'enchères, les internautes peuvent se partager les biens des sociétés, et notamment ceux des entreprises de l'Internet qui viennent de faire faillite. Les articles proposés vont des noms de domaine Internet aux biens personnels (équipements de golf, voitures...). Le site va jusqu'à fournir des documents pour faciliter les démarches des entreprises en difficulté en leur proposant de travailler avec trois organismes américains spécialisés dans la liquidation des sociétés.

A peine lancé, le nouveau monde des start-up sur Internet commence à enregistrer quelques déconvenues. L'épicier Peapod.com et le dis-

taire en ligne CDNow, deux sites pourtant reconnus outre-Atlantique, ont déjà rencontré des difficultés. Peapod.com ayant été sauvé en interim par le distributeur néerlandais Ahold, qui l'a racheté le 14 avril. Pour Healthshop.com, un site consacré à la médecine naturelle, l'histoire n'a pas été aussi clémente. La société a décidé d'interrompre toute activité marchande et envisage un changement d'activité ou un éventuel rachat.

CASCADE DE FAILLITES

La dégringolade de ce site s'est effectuée très rapidement. Healthshop avait bouclé en septembre 1999 sa deuxième levée de capitaux de 25 millions de dollars menée par le géant Warner-Lambert et deux grands fonds d'investissement. Deux instituts statistiques, PC Data et Media Matrix, le classaient même encore récemment parmi les tout premiers sites de santé avec 1,2 million de visiteurs par mois entre septembre et décembre 1999 !

Enfin, l'échec le plus retentissant : le distributeur Boo.com, qui a été déclaré en faillite le

18 mai, avant d'être racheté par le site américain fashionmall, le 5 juin. Mal en point, d'autres start-up commencent déjà à licencier. Le site américain de média salon.com, qualifié comme l'un des meilleurs sites Web par Forbes et Yahoo !, est en train de se séparer de 13 salariés sur 140, tout en réduisant son budget de 20 %.

Selon les dernières analyses sur les sociétés de distribution de deux grands cabinets d'études, Gartner Group et Forrester Research, ce mouvement illustre un retournement de tendance. Les péripéties des marchés boursiers, l'accroissement de la compétition entre les sites et la prudence des investisseurs devraient provoquer une cascade de faillites. Gartner Group estime même que 95 % à 98 % des start-up Internet du secteur de la distribution auront disparu dans deux ans. Mais que les fondateurs de start-up ne désespèrent pas. Pour rebondir après l'échec de leur « jeune pousse », ils pourront toujours aller sur startupfailures.com, un site tout récemment créé spécialement pour eux.

Cécile Prudhomme

Le délit d'initiés de la COB porterait sur une dizaine de millions de francs

LE PRÉSIDENT de la Commission des opérations de Bourse (COB), Michel Prada, a confirmé samedi 10 juin sur Europe 1, avoir « des présomptions très sérieuses de commissions d'opérations irrégulières », impliquant « peut-être » deux personnes de la COB qui porteraient sur des montants d'une dizaine de millions de francs. « Le montant de ces opérations est de l'ordre d'une dizaine de millions de francs et le profit environ 10 % de ce montant », a précisé M. Prada. Des transactions irrégulières sur le titre Hachette-Filipacchi, qui s'apparenteraient à des délits d'initiés et mettant en cause des salariés de la COB, ont été révélées samedi 3 juin (*Le Monde* daté 4-5 juin) et ont conduit la COB à ouvrir une enquête transmise vendredi 9 juin au parquet de Paris. Il s'agirait « d'opérations qui ont été réalisées avant l'annonce d'opérations importantes sur le marché et une opération que l'on peut considérer comme de la manipulation de cours », a ajouté M. Prada. Cette affaire « nous a obligés à revoir de manière très précise et rapide nos dispositifs propres de contrôle interne. Mais ceci ne pourra pas porter atteinte à la COB en tant que telle. C'est un accident. La COB fait son métier, contrairement à certains amalgames un peu trop rapides », a affirmé le président de la commission.

JUIN 2000

PROCHE-ORIENT, L'ESPOIR

Ignacio Ramonet

DOSSIER

FEMMES

par Agnès Callamard, Françoise David
Martine Bulard, Roland-Pierre Paringaux.

MÉMOIRE MEURTRIE DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Ghania Mouffok

*

GUERRE ET DIAMANTS EN SIERRA LEONE

Andrés Pérez

*

L'AFRIQUE DU SUD PIÉGÉE AU BURUNDI

Augusta Conchiglia

*

LA PIRATERIE, SYMPTÔME D'UNE ASIE FRAGILISÉE

Solomon Kane et Laurent Passicoussat

*

DÉSOMBÉISSANCE CIVILE A PORTO RICO

James Cohen

DOSSIER

EUROPE

par Bernard Cassen, Catherine Samary,
Philippe Demenet, André Pena-Ruiz,
Tariq Ramadan, Lionel Panafit,
Niels Kadritzke

LES BIENS PUBLICS GLOBAUX, UN CONCEPT RÉVOLUTIONNAIRE

Inge Kaul

*

LA STRATÉGIE CRIMINELLE DES INDUSTRIELS DE L'AMIANTE

Patrick Herman et Annie Thébaud-Mony

*

SUCCÈS POSSIBLES CONTRE L'ALCOOLISME

Patrick Fouilland

*

LA LOI DE LA JUNGLE, STADE SUPRÊME DU SPORT ?

Jean-Marie Brohm

*

LE LYNCHAGE COMME ART PHOTOGRAPHIQUE

Anne Chaon

*

CONTRÔLE.COM

Philippe Rivière

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €

Hachette Filipacchi Medias mise sur l'international

Implanté dans 32 pays, le premier groupe français de presse magazine part à la conquête de l'Asie en s'appuyant sur les titres féminins après le rachat de l'éditeur japonais Fujin Gaho

TOKYO

de notre envoyé spécial

A l'origine, en 1973, la Trilatérale était une organisation informelle, créée à l'initiative des ministres français Valéry Giscard d'Estaing, américain Henry Kissinger et nippon Yasuhiro Nakasone, pour renforcer la coopération économique, commerciale et diplomatique entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Les dirigeants du groupe Hachette Filipacchi Medias (HFM) n'ont pas craint de s'inspirer de ce modèle pour qualifier leur rassemblement annuel qui s'est tenu les 5 et 6 juin à Tokyo. Pour ambitieuse qu'elle soit, cette appellation traduit la volonté du principal groupe français de presse magazine de s'étendre sur les trois continents les plus riches et les plus développés.

« A terme, 80 % de notre activité de presse magazine doit se réaliser hors de France, là où subsistent des marges de croissance forte, en dehors de nos positions dominantes », a confirmé Gérard de Roquemaurel, PDG d'HFM, devant les cadres et principaux responsables des publications. Cet objectif n'est pas loin d'être atteint. En 1999, 62 % des 15,3 milliards de francs (2,33 milliards d'euros) du chiffre d'affaires d'HFM proviennent des 32 pays où le groupe a lancé et racheté des titres.

MARCHÉ SATURÉ

Inaugurée au début des années 80, avec « l'exportation » d'Elle, puis du magazine de cinéma Première, cette volonté d'expansion a pris une nouvelle dimension en 1999. Dans le même temps, HFM a conclu le rachat du groupe italien Rusconi (18 titres) pour 1,2 milliard de francs et de l'éditeur japonais Fujin Gaho pour 600 millions de francs (lire ci-dessous).

De toute évidence, l'internationalisation d'HFM compense la relative

stagnation du groupe sur le territoire national. En dépit d'excellents résultats financiers, acquis grâce à la publicité, les principaux titres – à de rares exceptions près (Elle, Jeune et jolie, Entrevue) – ont souffert d'une baisse de leur diffusion et de l'usure du temps, à l'image de Télé 7 jours, de Paris-Match, du Journal du dimanche, d'Action Auto Moto, d'OK Podium, etc. Elle devrait être pour partie compensée par des efforts de relance et par la création de nouveaux magazines sur un marché arrivé à saturation et soumis à une rude concurrence des groupes étrangers, tels que le britannique Emap, l'allemand Gruner & Jahr (Prisma en France) et l'américain Conde Nast.

Les dirigeants d'HFM sont d'ailleurs persuadés que le « modèle » français de la presse magazine reste à inventer, notamment en Asie et au Japon en particulier. Alors que, dans ces pays, les tirages des quotidiens atteignent des records de plusieurs millions d'exemplaires, les périodiques édités par des groupes diffusés et morcelés, occupent de modestes positions.

« Il n'y a pas de raison que la presse magazine échappe aux mou-

vements de globalisation et de concentration », affirme Gérard de Roquemaurel, convaincu que ce secteur est mieux armé que les quotidiens pour s'adapter aux « tendances » des sociétés modernes et séduire des publics nouveaux et notamment plus jeunes. Selon lui, ce type de presse est, par ailleurs, le seul où les marques peuvent se « décliner » selon les langues et les cultures. C'est enfin, une activité attractive pour la publicité « haut de gamme » qui assure une bonne partie des recettes et de la rentabilité.

CHINE ET CORÉE DU SUD

Pour Hachette, la porte d'entrée est incontestablement le magazine Elle, exploité en propre ou sous licence, dans 32 pays, pour près de 64 millions d'exemplaires, auquel est maintenant accolé un site Internet. Avec ses compléments Elle à table et Elle Décoration, ce magazine est aussi le vecteur privilégié des efforts d'implantation locale des entreprises françaises du luxe, de la haute couture, des marques de vêtements et de parfums qui figurent parmi ses principaux annonceurs.

L'exemple le plus abouti de cette

démarche est aujourd'hui le rachat du groupe japonais Fujin Gaho, doté de douze titres féminins et masculins. « Le lancement d'Elle au début des années 80 nous a classés parmi les éditeurs japonais et nous a servis pour le rachat d'un groupe local. Nous avons désormais atteint la taille critique pour des acquisitions supplémentaires et de nouveauxancements », souligne M. de Roquemaurel. Bien qu'aucun projet n'ait été confirmé, le groupe ne compte pas en rester là. Fort d'une diversité de titres à connotation locale, il espère aborder dans de meilleures conditions le reste du continent asiatique, la « grande Chine » avec Hongkong, Taïwan, Singapour, mais aussi la Chine populaire ainsi que la Corée du Sud. Le modèle d'Elle devrait aussi être reproduit avec Première, dans sa nouvelle version « made in Hollywood » déjà popularisée dans plusieurs pays, et surtout Car and Driver, magazine automobile qui totalise 1,3 million d'exemplaires aux Etats-Unis.

Prochainement filiale à part entière du groupe Lagardère, après l'opération d'échanges de titres, HFM espère obtenir les appuis nécessaires pour financer sa politique de diversification. Ils lui seront aussi essentiels pour accompagner les extensions des marques sur Internet et dans les applications numériques.

Si la constitution d'une nouvelle société, Hafimage, confirme les priorités dans le secteur de la photographie et des agences de presse (Le Monde du 8 juin), la création de chaînes télévisées thématiques, centrées sur les titres Elle, Paris Match ou Car and driver suscite, en revanche, plus de réserves. Sur ce point, les discussions se poursuivent entre Arnaud Lagardère et Gérard de Roquemaurel.

Michel Delberghe

201 titres, dont 157 hors de France

● **Activité** : Hachette Filipacchi Medias (HFM) a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de 15,3 milliards de francs (2,3 milliards d'euros), dont 51 % hors de France (62 % pour la presse magazine), pour un résultat net, en forte hausse, de 821 millions de francs. Son effectif était de 8 873 salariés, dont 5 200 en France.

● **Presse magazine** : le groupe édite 201 titres, dont 157 hors de France dans 32 pays, en Europe (notamment en Italie et en

Espagne), aux Etats-Unis, au Japon et en Chine. En France, les 44 magazines (presse féminine, de télévision, d'actualité, de sports, de loisirs, des enfants et des jeunes) représentent 340 millions d'exemplaires, soit 20 % du marché.

● **Presse régionale** : HFM contrôle La Provence, Nice-Matin et Var Matin et est minoritaire dans le groupe du Parisien (25 %), L'Alsace (20 %), La Dépêche du Midi (12 %) et Le Midi libre (8 %). Enfin, le secteur de l'imprimerie est en passe d'être cédé.

Le mariage d'« Elle » et de « Kimono »

TOKYO

de notre envoyé spécial

Le séisme n'a pas connu l'ampleur de la prise de contrôle de Nissan par Renault. Il n'en a pas moins suscité une certaine émotion dans le monde fermé de l'édition. En acceptant de vendre son groupe de presse magazine à Hachette Filipacchi Médias (HFM), Toshio Motoyoshi, président de Fujin Gaho, a créé un précédent et bousculé une institution déjà ébranlée par la faillite d'un de ses concurrents. Faute de successeur, il s'est résolu à céder en totalité l'entreprise familiale créée en 1905, considérée comme le septième éditeur du Japon en termes de revenus publicitaires.

Certes, la presse magazine est loin d'avoir acquis, dans ce pays, la puissance qui est la sienne en France, en Europe ou aux Etats-Unis. Elle est détenue par une douzaine de groupes indépendants et modestes par la taille. Le tirage et la diffusion – non contrôlée – des titres ne dépassent guère quelques centaines de milliers d'exemplaires dans un pays de 127 millions d'habitants où le taux de lecture des quotidiens est parmi les plus élevés au monde. « En Asie, la presse magazine est encore au stade de l'enfance », peut affirmer Christine Brendlé, responsable d'HFM pour la région.

Dans le quartier d'affaires Nishi Shinbashi, les deux immeubles qui abritent les équipes de rédaction et de gestion, soit au total 260 personnes, portent désormais l'enseigne Hachette-Fujin Gaho. C'est là aussi qu'a été installée l'équipe des 70 salariés de l'édition japonaise de Première et d'Elle. Lancé en 1982, d'abord sous licence puis repris en propre, le titre emblématique d'HFM, vendu à 228 000 exemplaires, a acquis sa notoriété auprès des jeunes Japonaises éprises de vêtements de marque et de parfums d'origine française et européenne, dont les boutiques se multiplient sur les principales artères et dans les centres commerciaux. « Elle », c'est aussi une marque de vêtements et de produits de consommation « branchés » vendus, sous licence, dans 130 boutiques pour femmes et pour hommes.

COMPROMIS TROUVÉS

Avec Fujin Gaho, HFM pénètre au cœur de la tradition grâce aux deux titres les plus anciens : Fujin Gaho, l'équivalent de Women's Illustrated, qui a donné son nom à l'entreprise (185 000 exemplaires), et Utsukushi Kimono – le beau kimono (198 000 ex.). Il s'assure aussi le contrôle des autres magazines s'adressant à des publics très ciblés : 25 ans (271 000 ex.), Vingtaine (297 000 ex.), La Vie de 30 ans

(245 000 ex.) et MC Sister (462 000 ex.), auxquels s'ajoutent un magazine de décoration, Modern Living (50 000 ex.) et deux masculins, Men's Club (172 000 ex.) et Dorsu (100 000 ex.), dérivés de périodiques américains.

Un an après le rachat, la fusion des deux entités est en passe d'être achevée. Philippe Guelton, le jeune responsable d'HFM au Japon, avec à ses côtés trois représentants français, a appris à négocier et à composer avec le système local très codé et hiérarchisé de gestion des hommes et des ressources. Des compromis ont été trouvés avec le puissant syndicat pour substituer à la politique sociale de « l'emploi à vie » de nouvelles méthodes de recrutement et de salaires fondées sur le mérite plutôt que sur l'ancienneté. La plupart des contrats d'impression ont été renégociés à des conditions jugées beaucoup plus avantageuses.

En important ses méthodes, HFM espère accroître la rentabilité de la nouvelle entité, même s'il lui reste à améliorer les conditions de la diffusion des magazines, très peu développée au Japon. Pour ses dirigeants, le rachat de Fujin Gaho n'est, en réalité, qu'une première étape avant de nouvelles acquisitions.

M. De.

Les candidatures du numérique hertzien ouvertes en 2001

HERVÉ BOURGES, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a profité du colloque sur le numérique hertzien organisé vendredi 9 juin par France Télévision pour annoncer que les appels à candidatures pour les six multiplexes pourraient être lancés au cours du premier semestre 2001. « L'installation et le démarrage des émissions des sites concernés interviendront donc approximativement à la fin 2001, ou au début 2002 », a ajouté le président du CSA.

Sur le thème « La télévision, de l'analogique au numérique », France Télévision, Télédiffusion de France (TDF) et le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (Simavelec) avaient invité les représentants des télévisions publiques allemande, britannique, espagnole, italienne et suédoise, ainsi que les fabricants de téléviseurs, à venir discuter de leurs expériences sur le passage à ce nouveau mode de diffusion.

Confrontés à des situations différentes en ce qui concerne l'implantation du câble et du satellite, tous ces opérateurs ont souligné l'intérêt du numérique terrestre quant à l'augmentation du nombre des chaînes, la diffusion des services associés et d'Internet, la possibilité de réception sur portable. La plupart d'entre eux ont fixé les années 2010 pour mettre fin au système de diffusion analogique.

ONZE MULTIPLEXES EN ESPAGNE

Séduits par le numérique hertzien depuis 1997, les Suédois ont choisi d'avoir un seul opérateur qui assure la distribution et la commercialisation des dix-huit chaînes nationales et régionales. Les Espagnols, qui ont démarré le 5 mai avec onze multiplexes, privilégient l'équilibre entre la couverture régionale et nationale, et entre les programmes gratuits et payants. En retard à cause du fort équipement en câble, les Allemands sont

à la recherche d'un scénario de migration entre les deux systèmes de diffusion et d'un consensus entre les opérateurs. Les représentants de la BBC ont souligné la nécessité d'un accès au numérique hertzien qui soit d'un faible coût pour le consommateur. Quant aux Italiens, ils ont expliqué le rôle de cette technologie dans la transformation de la RAI et le développement de son offre et de ses activités.

Marc Tessier, PDG de France Télévision, a repris cette démonstration à son compte pour estimer qu'« il y a dans le numérique terrestre un modèle d'organisation spécifique aux services publics qui peut être conforme aux exigences de la Commission européenne ». D'ailleurs, Marc Tessier et Robert Zaccaria, président de la RAI, ont plaidé en ce sens, jeudi 8 juin, à Bruxelles, lors de leur rencontre avec Romano Prodi.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Henri Pigeat, ancien PDG de l'AFP, a lancé L & A Théâtre, un mensuel consacré à l'actualité du théâtre et du spectacle vivant. La marque L & A devrait fédérer à terme d'autres magazines thématiques et un site Internet.

■ **RADIO** : Jean-Philippe Allenbach, condamné pour avoir diffusé la radio suisse Couleur 3 à Besançon (Doubs) sans l'autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

■ **INTERNET** : le groupe Fininvest de Silvio Berlusconi, la chaîne privée espagnole Telecinco et le groupe espagnol Correo ont présenté, vendredi 9 juin à Madrid, Jumpy, un portail Internet développé conjointement en Espagne.

■ **TÉLÉVISION** : le bouquet TPS va demander au CSA d'imposer, lors du renouvellement des conventions des services de paiement à la séance Multivision et Kiosque, la non-exclusivité pour des films.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 13 JUIN

■ **GRANDE-BRETAGNE** : inflation (mai) et négociations « Ciel ouvert » entre Londres et Washington (jusqu'au 15).
 ■ **ALLEMAGNE** : chiffres du commerce extérieur (avril); sommet sur les retraites, mené par Gerhard Schröder.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de détail en mai.
 ■ **INTRODUCTIONS EN BOURSE** : le suédois Telia et, à Londres, le consortium diamantaire Oryx.

MERCREDI 14 JUIN

■ **JAPON** : conférence de presse du gouverneur de la Banque du Japon; faillites d'entreprises en mai.
 ■ **FRANCE** : balance des paiements (mars); prix à la consommation en mai (provisoire).
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : demandeurs d'emplois mai.
 ■ **ALLEMAGNE** : indice des prix à la consommation de mai (chiffres définitifs); décision de l'office des cartels sur fusion RWE/VEW.
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice des prix à la consommation (mai); stocks et ventes des entreprises en avril; publication du Livre beige de la Réserve fédérale.

JEUDI 15 JUIN

■ **BANQUE CENTRALE EUROPEENNE** : publication du rapport mensuel de juin.
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : ventes de détail (avril).
 ■ **ALLEMAGNE** : prix du commerce de gros de mai, chiffre d'affaires du commerce de détail; ouverture de la première Bourse de l'énergie, Power Exchange; présentation du rapport annuel de l'autorité de surveillance boursière (Bawe).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage, production industrielle et capacités en mai.

VENDREDI 16 JUIN

■ **FRANCE** : commerce extérieur (avril).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : mises en chantier de logements en mai.

DIMANCHE 18 JUIN

■ **UNION EUROPEENNE** : réunion des ministres européens de l'économie et des finances au Portugal.
 ■ **ALLEMAGNE** : annonce du prix d'introduction en Bourse de la troisième tranche de Deutsche Telekom.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SUEZ LYONNAISE DES EAUX** : le français pourrait fusionner avec les groupes énergétiques allemands Veba et Viag, eux-même en cours de fusion, selon le *Financial Times* du samedi 10 juin. Interrogé, Suez s'est contenté d'indiquer « que toute le monde discute avec tout le monde ». Une rumeur identique avait circulé en mars.

● **DAEWOO MOTOR** : le constructeur automobile sud-coréen Hyundai Motor a annoncé lundi qu'il était en pourparlers avec DaimlerChrysler pour une reprise commune de Daewoo Motor.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM** : l'opérateur va accorder des options sur titres aux salariés de ses filiales Internet (Wanadoo) et de téléphonie mobile (New Orange). Par ailleurs, Michel Bon, le PDG de France Télécom, a jugé, lors d'un entretien à l'AFP vendredi, que le prix fixé par le gouvernement français, de 32,5 milliards de francs pour chacune des quatre licences UMTS, était trop élevé.

● **NTT** : le premier ministre japonais a indiqué que NTT, ancien monopole d'Etat des télécommunications, « doit être complètement privatisé ». L'Etat en possède encore 59 %.

● **VODAFONE** : l'opérateur britannique envisage de placer en Bourse jusqu'à 49 % du capital de sa filiale italienne de téléphonie fixe Infostrada, ce qui pourrait lui rapporter jusqu'à 7 milliards d'euros, affirme lundi le *Financial Times*.

● **MP3.COM** : le site américain de musique sur Internet a conclu, vendredi, un accord à l'amiable avec deux géants de l'édition musicale, Warner Music Group et BMG Entertainment, qui l'accusaient de violation des droits d'auteur.

FINANCE

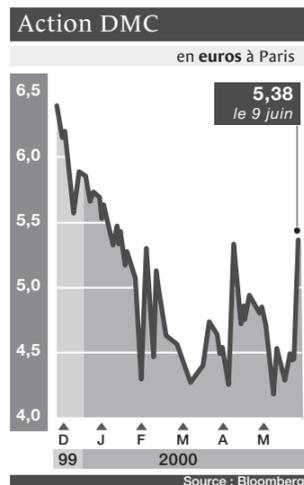
● **LLOYDS TSB** : la banque britannique et le groupe de bancassurance belgo-néerlandais Fortis auraient repris leurs contacts en vue d'une éventuelle fusion après un premier échec cette année, selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Business*. Une information démentie dimanche par Fortis.

VALEUR DU JOUR

DMC achève son démantèlement

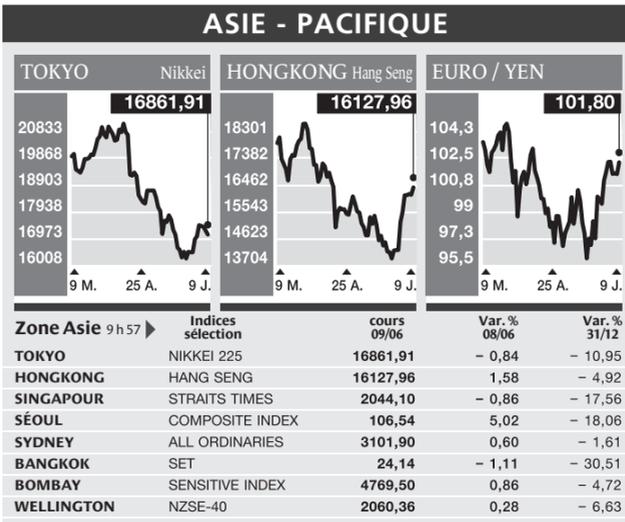
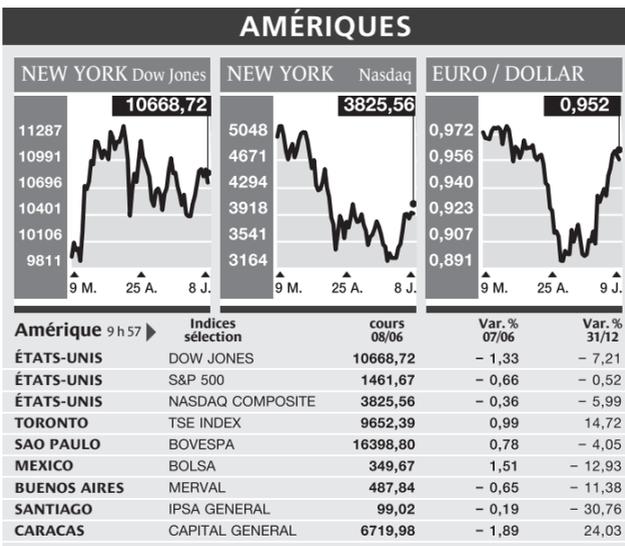
RAREMENT démantèlement aura été aussi populaire en Bourse... Vendredi 9 juin, à Paris, l'action du groupe textile DMC a enregistré un bond de plus de 20 %, à 5,38 euros, après l'annonce par son PDG Jacques Boubal, dans *Les Echos*, de la cession des activités historiques de fil à coudre du groupe au britannique Coats Viyella et à l'allemand Amann. Le titre DMC est ainsi remonté légèrement au-dessus de son dernier pic (5,32 euros) de la mi-avril, lorsque M. Boubal avait annoncé la fermeture du site de production Texunion, près de Mulhouse, avec la suppression de 261 emplois. Au début de l'année, l'action valait encore 5,92 euros.

Le démantèlement de ce groupe, qui fut l'un des plus importants de l'industrie textile française, touche à sa fin. En août 1999, DMC avait cédé sa filiale allemande d'habillement KBC au groupe d'outre-Rhin KAP. Il prévoit aussi de céder sa filiale Textiles Wohnen (distribution de textiles de maison en Allemagne) à l'espagnol Induter. Après les dernières « opérations d'amaigrissement », selon les termes de M. Boubal, le recentrage du groupe sera presque achevé, autour de deux métiers « majeurs et rentables », affirme le PDG : le tissu sportswear et les loisirs créatifs (broderies, cannavas...), où DMC exploite notamment la chaîne de magasins Loisirs & Création. Traditionnellement forte dans les



imprimés, l'entreprise a longtemps attendu, en vain, le retour en grâce de ce type de tissus. M. Boubal a fini par s'en désengager... au moment où la mode, très inspirée des années 60, semble vouloir remettre les tissus imprimés de couleurs au goût du jour. En 1996 et 1998, le groupe avait affiché 592 millions puis 589 millions de francs de pertes, deux records historiques. En 1999, la perte était encore de 240 millions de francs. Le patron de DMC se reprend maintenant à rêver d'un retour à un bénéfice d'exploitation à deux chiffres dès cette année. Mais il a annoncé tant de fois la sortie du rouge de son groupe que les boursiers préféreront sans doute attendre pour juger sur pièces.

Pascal Galinier



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était fermée, lundi 12 juin, en raison des fêtes de Pentecôte. Vendredi en fin de séance, la Bourse de Paris avait été rassurée, dans le sillage de Wall Street, sur le niveau de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice CAC 40 avait terminé la séance sur un gain de 0,39 %, à 6 549,05 points. Au niveau des échanges, le marché avait été très calme, avec un volume d'activité sur le règlement mensuel de 2,433 milliards d'euros, soit 16 milliards de francs.

FRANCFORT

LE MARCHÉ des actions en Allemagne gagnait 0,47 %, à 7 288,97 points, lundi 12 juin dans les premiers échanges. La Bourse de Francfort avait terminé en très légère hausse, de 0,16 %, vendredi, dans des volumes de transactions toujours faibles. L'indice des trente valeurs vedettes, le DAX, avait clôturé à 7 254,53 points.

LONDRES

L'INDICE Footsie progressait de 0,41 %, à 6 469,90 points, lundi matin. La Bourse de Londres avait clôturé en baisse de 0,8 %, à 6 443,8 points, vendredi, en dépit de la progression de Wall Street.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse de 0,7 % lundi. L'indice Nikkei a progressé de 118,70 points, pour finir à 16 980,61 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions aux Etats-Unis ont terminé en ordre dispersé, vendredi 9 juin, au terme d'une séance incertaine. Les valeurs américaines avaient débuté la séance en nette hausse après l'annonce de l'indice des prix à la production au mois de mai qui a fait apparaître une stabilité de l'inflation. L'indice Dow Jones des 30 principales valeurs industrielles a fini en repli de 0,51 %, à 10 614,06 points. De son côté, l'indice Standard & Poor's 500 a cédé 0,32 %, à 1 456,95 points. Le Nasdaq Composite a en revanche gagné 1,29 %, soit une hausse de 49,28 points, à 3 874,84 points, grâce aux valeurs du secteur de la biotechnologie. D'ailleurs, l'indice Nasdaq Biotechnology, qui rassemble ces titres, a bondi de 3,10 %.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en légère baisse, lundi 12 juin, dans les premières transactions. Le rendement de l'obligation à dix ans, qui évolue à l'inverse du prix, se redressait pour atteindre 5,33 % en France. Le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans en Allemagne remontait également, pour se situer à 5,16 %.

MONNAIES

L'EURO reculait légèrement face au dollar, lundi, sur le marché des changes, tandis que le yen restait faible face à la devise américaine. L'euro se négociait à 0,9503 dollar, et le billet vert s'échangeait à 106,90 yens.

ÉCONOMIE

Stabilité en mai des prix à la production aux Etats-Unis

LES PRIX à la production aux Etats-Unis ont été stables en mai tandis que l'indice de base, hors alimentation et énergie, a augmenté de 0,2 %, a annoncé le département du commerce, vendredi 9 juin. Les analystes s'attendaient à une hausse de 0,3 % pour l'indice des prix à la production et à une progression de 0,1 % pour l'indice de base. Ces chiffres étaient très attendus par la communauté financière, qui a tenté d'y trouver des indications sur la prochaine décision de politique monétaire de la Banque centrale américaine attendue pour le 27 juin.

■ **JAPON** : l'excédent de la balance des comptes courants a fortement progressé sur un an au mois d'avril, augmentant de 40,2 % à 1 181,4 milliards de yens (11,7 milliards d'euros) a annoncé, lundi 12 juin, le ministère des finances. L'excédent commercial a augmenté de 8,6 %, à 1 284,2 milliards de yens, grâce à une hausse des exportations (+ 8,3 %, à 4 202,9 milliards de yens), plus forte que celle des importations (+ 8,2 %, à 2 918,7 milliards de yens).

■ **La masse monétaire japonaise a progressé de seulement 2,2 % en mai** par rapport au même mois de 1999, après avoir augmenté de 2,9 % en avril, sa plus forte hausse depuis novembre, a annoncé lundi la Banque du Japon. La définition japonaise de la masse monétaire recouvre M2 (liquidités, comptes à vue et à terme) et les certificats de dépôts bancaires.

■ **« Le pire est passé pour l'économie japonaise »**, qui doit maintenant poursuivre sa politique d'expansion encore un an, a déclaré samedi 10 juin le premier ministre, Yoshiro Mori. « La reprise n'est pas totale. Le gouvernement poursuivra sa politique d'expansion budgétaire et monétaire jusqu'à la fin de l'exercice fiscal 2001 », qui commencera le 1^{er} avril l'an prochain, a-t-il ajouté. D'ici là, la croissance du PIB devrait avoir atteint environ 2,0 %, a poursuivi le premier ministre.

■ **ZONE EURO** : le produit intérieur brut (PIB) de la zone a progressé de 0,7 % au premier trimestre par rapport au trimestre précédent, selon les premières estimations publiées vendredi par Eurostat, l'office européen des statistiques. Le PIB des quinze pays de l'Union européenne a éga-

lement augmenté de 0,7 %, durant la même période de référence.

■ **Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a estimé, dimanche 11 juin, que la Grande-Bretagne aurait du mal à rester en dehors de la zone euro en raison notamment du niveau élevé de la livre sterling.** « A mon avis, un jour ou l'autre, [adopter l'euro] va devenir intéressant » pour la Grande-Bretagne, a-t-il indiqué lors d'une interview à la BBC.

■ **ITALIE** : le déficit public s'est élevé à 8,1 milliards d'euros au premier trimestre, en baisse de 43,8 % par rapport à la même période de 1999, a annoncé vendredi le Trésor italien.

■ **ESPAGNE** : le déficit commercial a bondi en mars de 47,2 % à 3,46 milliards d'euros par rapport au même mois de 1999, a indiqué vendredi le ministère de l'économie. Au premier trimestre, le déficit commercial a atteint 8,90 milliards d'euros, en hausse de 52,1 % en glissement annuel. En mars, les importations se sont élevées à 14,42 milliards d'euros (+ 21,4 % en glissement annuel) et les exportations à 10,95 milliards d'euros (+ 15 %).

■ **EUROPE** : le patronat européen s'est réuni ce week-end à Bruxelles, pour la première édition de l'European Business Summit (EBS), le sommet européen des affaires. Il était organisé sous l'égide du patronat belge (la FEB) et de l'union des confédérations d'industrie et du patronat européen (Unice).

■ **PÉTROLE** : la production mondiale de pétrole s'est élevée en mai à 76,88 millions de barils par jour (bpj), en hausse de 640 000 bpj par rapport à avril, selon le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) rendu public vendredi. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial et membre le plus influent de l'OPEP, n'a pas l'intention de proposer une hausse de la production lors de la prochaine réunion ministérielle du cartel, prévue le 21 juin à Vienne, a-t-on appris dimanche de source pétrolière saoudienne.

■ **MEXIQUE** : le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 1,674 milliard de dollars américains sur les quatre premiers mois de l'année, a indiqué le ministère des finances dans un communiqué vendredi. Ce déséquilibre commercial entre janvier et avril s'est aggravé de 2,2 % par rapport à celui de la même période de 1999.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4645
		COUR. NORVÉGIENNE	8,3245
		COUR. SUÉDOISE	8,3515
		COURONNE TCHÈQUE	36,0480
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,6196
		DOLLAR CANADIEN	1,3982
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0271
		DRACHME GRECQUE	336,6500
		FLORINT HONGROIS	259,5400
		ZLOTY POLONAIS	4,2010

Cours de change croisés

	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93585	0,95235	0,14518	1,50735	6,80846
YEN	106,85500	101,80500	15,51500	161,08000	64,99500
EURO	1,05003	0,98227	0,15245	1,58270	6,38660
FRANC	6,88780	6,44550	6,55957	10,38030	4,18900
LIVRE	0,66342	0,62095	0,63185	0,09630	0,40350
FRANC SUISSE	1,64350	1,53865	1,56615	0,23875	2,47800

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,15	4,24	5,33	5,52
ALLEMAGNE	4,30	4,52	5,16	5,33
GDE-BRETAG.	5,85	6,15	5,11	4,39
ITALIE	4,30	4,46	5,53	5,83
JAPON	0,06	0,05	1,66	2,20
ÉTATS-UNIS	6,47	5,91	6,13	5,91
SUISSE	2,38	3,15	4	4,40
PAYS-BAS	4,26	4,46	5,31	5,47

Matif

Cours 18h07	Volume 09/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	219492,00	87,06	87
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JUN 2000			

Pétrole

En dollars	Cours 08/06	Var. % 07/06
BRENT (LONDRES)	29,07
WTI (NEW YORK)	29,70	-0,27
LIGHT SWEET CRUDE	29,77	+0,83

Matières premières

En dollars	Cours 08/06	Var. % 07/06
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1742,50	-0,20
ALUMINIUM 3 MOIS	1481,50	-0,10
PLOMB 3 MOIS	438,50	-0,11
ETAIN 3 MOIS	5350
ZINC 3 MOIS	1121	-0,09
NICKEL 3 MOIS	8403	-0,56
MÉTALX (NEW YORK)		
BLÉ (CHICAGO)	266,75	+0,09
MAIS (CHICAGO)	218,75	+0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	177,80	+0,11
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	869	+6,36
CAFÉ (LONDRES)	925	+2,21
SUCRE BLANC (PARIS)
En euros		
OR FIN KILO BARRE	9650	+2,12
OR FIN LINGOT	9670	+0,10
ONCE D'OR (LO)	284,40	-7,36
PIÈCE FRANCE 20 F.	54,30	-0,18
PIÈCE SUISSE 20 F.	54,30	-0,73
PIÈCE UNION LAT. 20	54,40
PIÈCE 10 DOLLARS US	201
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,25
PIÈCE 50 PESOS MEX.	352,50	-1,81

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

SPORTS L'équipe de France de football s'est nettement imposée (3-0) face au Danemark, dimanche 11 juin, à Bruges (Belgique), lors de son premier match de l'Euro 2000 (groupe D). ● LES BLEUS l'ont

emporté grâce à Laurent Blanc (16^e minute), Thierry Henry (65^e) et Sylvain Wiltord (92^e). ● CETTE RENCONTRE a toutefois mis en évidence, en plusieurs occasions, la fébrilité de la défense trico-



lore, pourtant son point fort. ● DANS LE MÊME GROUPE, les Pays-Bas ont difficilement disposé (1-0, sur penalty) de la République tchèque, prochain adversaire de la France, vendredi 16 juin. ● LA BEL-

GIQUE a emporté (2-1) le match d'ouverture, samedi 10 juin, face à la Suède (groupe B), tandis que l'Italie a peine pour battre la Turquie (2-1), dimanche, signant son succès grâce à un penalty contestable.

L'équipe de France a commencé l'Euro 2000 au pas de charge

Les Bleus ont facilement battu le Danemark (3-0) pour leur premier match dans le tournoi européen. La prestation de leur duo d'attaquants Nicolas Anelka - Thierry Henry, solide, vif et inspiré, est riche de promesses. Reste à stabiliser une défense parfois étourdie

BRUGES (Belgique)
de notre envoyé spécial

Tout a recommencé comme il y a deux ans. Laurent Blanc est allé déposer un bon gros « poutou » sur le crâne lustré de Fabien Barthez. Bixente Lizarazu a maîtrisé tant bien que mal un fou rire pendant *La Marseillaise*. Emmanuel Petit a arraché une touffe d'herbe puis regardé le ciel en mémoire de son frère disparu sur un terrain de football. Juste avant le coup d'envoi, enfin, le capitaine Didier Deschamps a rameuté ses troupes en tapant une dernière fois dans ses mains. Le décor était planté. Restait à jouer 90 minutes de football. Une bagatelle. L'équipe de France, là aussi, s'est rappelée à ses meilleures habitudes. Pour ses débuts dans l'Euro 2000, en ce dimanche 11 juin, à Bruges, elle s'est imposée face au Danemark sur le même score que lors de sa dernière apparition dans une phase finale de grande compétition. C'était contre le Brésil, le 12 juillet 1998. Vainqueurs (3-0), les Bleus étaient sacrés champions du monde.

Jusqu'à la finale de l'Euro 2000, le 2 juillet à Rotterdam, le chemin est encore long. Dimanche, les protégés de Roger Lemerre ont probablement battu l'équipe la plus faible de leur groupe dans lequel figurent la République tchèque, leur prochain adversaire, et les Pays-Bas. Diminué par l'absence de quatre titulaires victimes de blessures, les Danois nourrissaient peu d'espoir face à l'un des favoris du tournoi. Il s'en fallut toutefois de peu pour qu'ils donnent un tour imprévu à cette rencontre. Trois erreurs de défense dans le premier quart d'heure, dues à des carences

de communication entre joueurs (Laurent Blanc, Marcel Desailly, Lilian Thuram), provoquèrent quelques sueurs froides chez la dizaine de milliers de supporters français ayant fait le court déplacement jusqu'à Bruges. Mais Fabien Barthez veillait.

« ON A JOUÉ LE HÉRISSEMENT »

Sans conséquence sur le résultat de ce premier match, cette entrée en matière pour le moins hasardeuse de la défense tricolore ne restera pas sans suite. « Il faudra bien analyser ce qui s'est passé. On a fait un peu n'importe quoi pendant vingt minutes », a admis Laurent Blanc. « On a évité la correctionnelle. Il y a eu des dysfonctionnements et des mésententes flagrantes entre joueurs expérimentés. On n'aura pas tous les jours un grand Fabien Barthez pour nous sauver d'affaire », a réagi plus vivement Emmanuel Petit. Le sélectionneur Roger Lemerre a, pour sa part, usé d'une formule dont lui seul a le secret afin de décrire cette séquence de jeu inconfortable : « On a joué le hérissé ». Façon de dire que le hérissé a, ensuite, sorti ses piques.

Quand il sent que son équipe n'est pas dans son élément, Laurent Blanc a pour habitude de prêter main-forte à ses attaquants. Contre le Paraguay, en huitièmes de finale de la Coupe du monde, le libero avait marqué un but au goût de délirance, au cours des prolongations. A la 16^e minute du match, dimanche, celui que ses coéquipiers surnomment « le président » décide de son propre chef de désertir ses bases. Après quelques relais et une tentative de Nicolas Anelka, l'intrépide



Laurent Blanc et Thierry Henry ont inscrit les deux premiers buts de l'équipe de France contre le Danemark.

ouvre le score d'un plat du pied opportuniste. Nourrie aux mamelles du réalisme défensif depuis quatre ans, la France sait comme nulle autre équipe se transformer en bastide imprenable sitôt qu'elle mène au score. Roger Lemerre, qui le sait mieux que personne, procède alors à un changement que son prédécesseur et mentor, Aimé Jacquet, n'aurait pas renié : faire entrer un troisième mi-

lieu de terrain récupérateur, en l'occurrence Patrick Vieira (en remplacement de Youri Djorkaeff), aux côtés des ratisseurs attirés Emmanuel Petit et Didier Deschamps.

Le scénario attendu peut se mettre en place. Bénéficiant d'un relâchement progressif du marquage, Zinedine Zidane laisse libre cours à sa technique virevoltante. Devant lui, Thierry Henry et Nicolas Anelka, les

nouveaux fers de lance de l'attaque française, voient s'ouvrir des espaces appropriés à leur pointe de vitesse. « Avec les deux "petits" qui accélèrent devant, on est capable désormais de jouer en bim-bam-boum, d'être beaucoup plus direct qu'on ne l'était jusque-là », constatera Marcel Desailly. Le but marqué par Thierry Henry (64^e), après une course solitaire d'environ 60 mètres, consacre

la nouvelle manière de faire des champions du monde : tout pour la contre-attaque ! Celui inscrit par Sylvain Wiltord, qui venait de remplacer Nicolas Anelka dans les arrêts de jeu, en appelle à la même doctrine.

Qui le nierait encore : un vent de fraîcheur inespéré souffle sur l'équipe de France. Lors du match de préparation contre le Maroc (5-1), le 6 juin, à Casablanca, le trio Henry-Anelka-Wiltord s'était amusé, après chaque but, à reproduire le geste préféré d'une vedette de base-ball américain, le Dominicain Sammy Sosa, lequel embrasse son index et son majeur, puis les porte au cœur, à chaque fois qu'il inscrit un *home-run*. Sur la pelouse du stade Jan-Breydel de Bruges, les trois espions innovent. Ils gratifient les poteaux de corner d'une pantomime joyeuse, à la grande joie des photographes.

A l'origine de ces trouvailles appelées à proliférer dans les rangs du football amateur se trouve un homme neuf : Nicolas Anelka. Tout sourire sous le maillot bleu, l'avant-centre du Real de Madrid n'est jamais apparu aussi éloigné de son image de footballeur introverti pris dans les pincées dorées du sport professionnel. S'il n'a pas marqué contre le Danemark, Nicolas Anelka fut à l'origine du but inscrit par Laurent Blanc en première mi-temps. En quête d'un trophée supplémentaire, l'équipe de France ne pouvait pas espérer trait d'union plus symbolique que cette action entre le plus jeune (21 ans) et le plus âgé (34 ans) de ses joueurs de champ.

Frédéric Potet

Accrochages avec les forces de l'ordre

Alors que la crainte de violences avait pris de l'ampleur à l'approche de l'Euro 2000, les deux premiers jours de compétition n'ont pas donné lieu à des incidents majeurs. A Bruxelles, des échauffourées ont tout de même éclaté, samedi 10 juin, dans la soirée, après le match Belgique-Suède. Vingt personnes ont été légèrement blessées, dont six policiers. Les forces de l'ordre ont procédé à quarante-huit arrestations. Quelques bagarres ont également été signalées, dimanche 11 juin, à Gand, lors de la retransmission sur écran géant du match Italie-Turquie. A Eindhoven (Pays-Bas), où devait avoir lieu, lundi 12 mai, la rencontre Angleterre-Portugal, des milliers de supporters anglais étaient en ville dès dimanche soir, fraternisant volontiers avec les jeunes Néerlandais. Ils entonnaient sans cesse des chants hostiles à la Turquie, en référence au grave contentieux entre les deux camps (deux supporters anglais ont été tués à Istanbul, en avril, avant un match de Coupe d'Europe).

FRANCE - DANEMARK

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Thuram ; Blanc ; Desailly ; Lizarazu • Deschamps (cap.) ; Petit ; Djorkaeff (Vieira, 58^e) ; Zidane • Anelka (Wiltord, 82^e) ; Henry.

DANEMARK
Sélectionneur : Johansson
• Schmeichel (cap.) • Colding ; Henriksen ; Schjønberg ; Heintze • Grönkjaer ; Tøfting (Gravens, 72^e) ; A. Nielsen ; Bisgaard (Jørgensen, 72^e) ; Tomasson (Beck, 80^e) ; Sand.

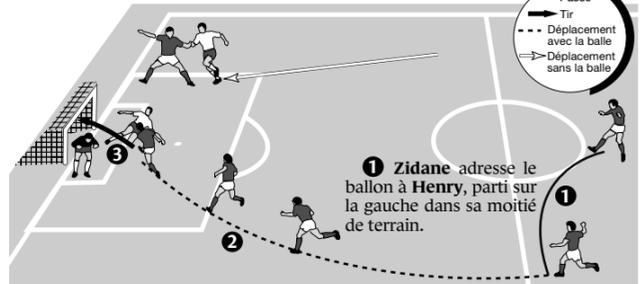
BUTS FRANCE : Blanc (16^e, de 9 m à droite, tir de l'intérieur du droit à ras de terre) ; Henry (65^e, tir croisé de l'intérieur du droit de 8 m à gauche) ; Wiltord (92^e, de 7 m à gauche, tir à ras de terre de l'intérieur du pied droit le long du poteau).

AVERTISSEMENT DANEMARK : Grönkjaer (90^e, contestation).

OCCASIONS FRANCE : 47 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 25), dont 8 occasions (2 + 6) ; 14 tirs (5 + 9), dont 1 contré (0 + 1) et 3 parés (0 + 3) par Schmeichel.

DANEMARK : 40 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 23), dont 3 occasions (2 + 1) ; 9 tirs (3 + 6), dont 7 parés (3 + 4) par Barthez.

L'ACTION LE DEUXIÈME BUT DE LA FRANCE à la 65^e minute



1 Zidane adresse le ballon à Henry, parti sur la gauche dans sa moitié de terrain.

2 Il faut quatre touches de balle et moins de 7 secondes pour qu'Henry se présente devant le gardien danois, au terme d'une chevauchée d'une cinquantaine de mètres.

3 L'attaquant trompe Schmeichel d'un tir croisé, qu'il «enveloppe» de l'intérieur du droit. Anelka « fixe » une partie de la défense sur la droite.

Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

Thierry Henry exerce l'art rare du buteur funambule

BRUGES (Belgique)
de notre envoyé spécial

C'est un chef-d'œuvre, et comme tel il marquera le championnat d'Europe 2000. Il occupera longtemps la mémoire des 30 000 privilégiés qui ont assisté à ces quinze secondes de pureté au stade Jan-Breydel de Bruges, dimanche 11 juin. « J'aime bien marquer ce genre de but », a commenté l'ingénu après avoir satisfait au contrôle antidopage. Sans doute Thierry Henry, dit « Titi », ne réalisera-t-il que dans quelques jours la portée de son coup d'éclat. Se souviendra-t-il du silence qui a accompagné sa course en solitaire ? Plus sûrement revivra-t-il l'instant où, servi par Zinedine Zidane, il s'empare du ballon dans la surface française à 2 mètres de la ligne médiane. Avec toute la puissance d'un coureur de 200 m, le joueur d'Arsenal a alors bombé le torse et gonflé les joues avant d'incurver sa trajectoire. Les défenseurs danois sont déjà loin, et seul un réflexe d'automate leur permet de suivre à distance l'ombre du sprinteur.

Mais à vingt-deux ans Thierry Henry est d'abord un footballeur d'exception, qui plus est transcendé par la confiance des buteurs en réussite. Quand le gardien de but danois Peter Schmeichel se poste au premier poteau pour ré-

duire l'angle de tir dans un mouvement d'auto-défense, le subterfuge est irrémédiablement voué à l'échec. Le n° 12 des Bleus a ouvert son pied droit et fouette le ballon d'une frappe enveloppée qui se niche au ras du poteau droit (65^e minute). Le funambule se dirige alors vers le point de corner et exprime son allégresse d'un pas de danse.

VINGT-SIX BUTS POUR ARSENAL

L'histoire de Thierry Henry, du gosse des Ulis (Essonne), n'a rien d'extravagant au regard du parcours d'autres footballeurs. Enfance en banlieue. Passion pour le ballon rond et talent aveuglant en comparaison avec ses copains du lycée. L'AS Monaco récupère l'artiste en herbe, le forme et le lance dans l'arène du professionnalisme. Premières mésaventures quand, mal conseillé, il faillit s'exiler précipitamment. Champion de France en 1997, puis un semestre morne à la Juventus de Turin en 1999 avant de retrouver à Londres, sous le maillot d'Arsenal, le cours d'une progression inachevée. Ce qui caractérise Thierry Henry, c'est sa capacité à se nourrir des événements pour élever toujours plus haut son niveau de jeu. Six mois avant le Mondial 1998, « Titi » n'était qu'un surdoué gagné par le blues.

Une fin de saison tonique finit par convaincre Aimé Jacquet de l'intégrer dans sa liste des vingt-deux futurs héros. Le sélectionneur n'aura pas à le regretter. Son jeunot marquera à trois reprises avant de transformer un tir au but dans un contexte à hauts risques face à l'Italie en quarts de finale. Deux ans plus tard, Thierry Henry a reproduit le scénario à l'identique. Evincé de l'équipe de France de septembre 1998 à mars 2000, le champion du monde s'est frayé le chemin d'un retour fracassant en accumulant vingt-six buts pour Arsenal, toutes compétitions confondues.

Au passage, le buteur en série a abandonné l'aile gauche pour l'axe, le poste de son adolescence. Pour les besoins de la cause, l'idole des Ulis a, pourtant, renoué face au Danemark avec un rôle plus excentré. Alors qu'il en écartait l'hypothèse avant l'euro, peu lui importe désormais. « Avant, dit-il, je faisais un bon match et ensuite on ne me voyait plus pendant trois ou quatre rencontres. Aujourd'hui, j'ai gagné en constance, mais je n'oublie pas d'associer à mes progrès Zinedine Zidane. Avec ses ouvertures millimétrées, on ne peut que briller. »

Elie Barth

Les Pays-Bas ne se rassurent pas en battant la République tchèque

AMSTERDAM (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Le football est cruel, et les Néerlandais ont souvent payé pour le savoir, notamment dans les années 70, les années Johann Cruyff. On peut dominer un match, déployer le plus beau jeu, se créer les plus franches occasions et puis perdre, bêtement. On peut multiplier les grandes embardées offensives devant la cage adverse, donner des sueurs froides à un gardien, un public, un pays tout entier, on peut catapulter le ballon sur la barre transversale et sur le poteau, et puis s'incliner sur une action litigieuse, de préférence dans les toutes dernières minutes. On appelle cela un coup du sort. C'est ce scénario de la malchance qui attendait les Tchèques face aux Pays-Bas, dimanche 11 juin, à l'ArenA d'Amsterdam.

Après avoir surclassé leurs hôtes hollandais pendant toute la seconde mi-temps, grâce à un jeu très offensif, tout en spontanéité, ils se sont inclinés à la 89^e minute, à cause d'un penalty généreusement accordé par

le très réputé arbitre italien Pierluigi Collina, pour une légère bourrade du capitaine Jiri Nemeč sur Ronald De Boer. « Le joueur tchèque a tiré mon maillot, je suis tombé, tout les attaquants font cela », racontait le remplaçant hollandais, l'air vaguement navré d'avoir joué un tour aussi pendable.

Les Néerlandais ne pratiquent que modérément la langue de bois. Leur entraîneur, Frank Rijkaard, a bien essayé de s'en tirer en expliquant que, en sport, le vainqueur « a toujours raison », il ne paraissait pas convaincu par sa propre tirade. A une minute et à une décision contestable près, son équipe et lui-même venaient de s'épargner une immense bronca, à la hauteur de la frustration qui montait dans les travées de l'ArenA depuis le début de la seconde mi-temps. A ce public, lassé par deux années de matches amicaux sans grand intérêt et sans grand spectacle, Frank Rijkaard avait donné rendez-vous le 11 juin, le soir de la première grande représentation de sa troupe. « On ne juge

pas Luciano Pavarotti quand il chante sous la douche. Les gens attendent qu'il soit sur scène pour se prononcer », répondait-il à tous ceux, nombreux, qui s'inquiétaient devant les faibles prestations de ses « Oranje ». A tous ces inquiets, la « première » n'aurait pourtant apporté que des tourments supplémentaires.

« À LA HOLLANDAISE »

Les joueurs de Frank Rijkaard, connus pour la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, avaient-ils sous-estimé leurs adversaires ? Ou voulaient-ils au contraire trop bien faire pour satisfaire leurs supporters, si exigeants qu'ils ne sauraient se satisfaire de victoires dépourvues de grand style ? Ils ont entamé le match tambour battant, faisant étalage de leurs immenses qualités. Le beau jeu « à la hollandaise », ce sont les superbes contrôles orientés ou les dribbles élégants de Dennis Bergkamp, les relances classieuses de Frank De Boer, les changements de rythme d'Edgar Davids, ou encore la puissance et l'adresse de Pa-

trick Kluivert. Mais c'est aussi, hélas, cette incapacité chronique de conclure les plus beaux mouvements et cette faculté de s'abandonner à la mélancolie quand les choses ne se passent pas comme prévu. Après une demi-heure de domination et quelques belles occasions manquées, les solistes ont semblé aussi désabusés que leur public, qui n'avait plus que les entrées de nouveaux joueurs à applaudir. « Nous avons laissé filer le match en seconde mi-temps », reconnaît Ronald De Boer.

Les Tchèques, finalistes du dernier championnat d'Europe, en 1996, ont, eux, rappelé à tout le monde qu'ils n'avaient pas atteint ce rang par hasard. Ils ont démontré qu'ils ne devaient pas à une chance inouïe la note maximale - dix victoires sur dix matchs - réussie lors de leur parcours sans faute lors des qualifications. Les Français, leurs prochains adversaires, vendredi 16 juin, sont avertis : les triblions sont de retour.

Eric Collier

La Turquie séduit mais doit s'incliner devant l'expérience de l'Italie

La Squadra azzurra s'est imposée de justesse (2-1) grâce à un penalty controversé

La sélection italienne de Dino Zoff a gagné (2-1) son premier match de l'Euro 2000, dimanche 11 juin à Arnhem (Pays-Bas), face à la Turquie.

Mais la performance du jour revient néanmoins aux vaincus, qui ont fait mieux que résister avant de marquer le premier but de leur histoire

lors de la phase finale d'un championnat d'Europe des nations, faisant preuve d'une belle habileté technique et tactique.

ARNHEM (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

Buruk Okan est entré dans l'histoire. En tout cas, dans celle, mouvementée et passionnée, du football turc. Car, en marquant face au géant Francesco Toldo, à l'occasion d'un Italie-Turquie plaisant de bout en bout, le joueur du Galatasaray Istanbul est tout simplement devenu le premier joueur turc à inscrire un but en phase finale d'un championnat d'Europe des nations. Il y a quatre ans, lors de l'Euro disputé en Angleterre, la sélection turque s'était montrée incapable d'inscrire le moindre but lors des trois rencontres du premier tour. Face à la Croatie (0-1), au Portugal (0-3) et au Danemark (0-3), les joueurs, entraînés à l'époque par Fatih Terim, avaient fait preuve d'une inefficacité impardonnable à ce niveau.



Depuis ce triste Euro, beaucoup de choses ont changé au sein du football turc. Mustapha Denizli, technicien adepte d'un jeu en mouvement résolument tourné vers l'offensive, a pris les commandes de l'équipe nationale en août 1996. Parallèlement, les grands clubs d'Istanbul comme Galatasaray, Fenerbahce et Besiktas ont effectué d'énormes progrès tactiques, comme l'a démontré la récente victoire, en Coupe de l'UEFA, du Galatasaray face à Arsenal. Aujourd'hui, quatre ans après le désastre anglais, le football turc a acquis une notoriété qui, si l'on en juge par la qualité du jeu pratiqué, n'est pas usurpée.

A ces progrès tactiques s'ajoute un élément non négligeable dans le cadre de cet Euro 2000, disputé en Belgique et aux Pays-Bas : le fait que la sélection de Mustapha Denizli est assurée de jouer tous ses matches à domicile ou presque ! Bénéficiant de la présence de dizaines de milliers de compatriotes supporteurs vivant dans les deux pays organisateurs ainsi qu'en Allemagne toute proche, les joueurs turcs se sentent pousser des ailes. Dimanche 11 juin, sous le beau soleil et dans le futuriste stade Gelredome d'Arnhem, l'ambiance ressemblait par instants à celle, surchauffée, régnant habituellement au stade Ali Sami Yen d'Istanbul.

DÉCISION CONTESTABLE

Pourtant, le but historique de Buruk Okan et la chaude ambiance à la stambouliote n'ont pas suffi pour qu'un pays fou de football puisse fêter un nouveau résultat positif au plus haut niveau international, après celui obtenu par Galatasaray.

La Belgique victorieuse et lucide

Les matches d'ouverture sont rarement échevelés. Belgique-Suède, qui a lancé le championnat d'Europe 2000, samedi 10 juin, au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles, n'a pas dérogé à l'usage, même si les 50 000 spectateurs ont pu voir trois buts. La rencontre fut surtout placée sous le signe de l'engagement physique au détriment de la qualité de jeu. La sélection belge l'a emporté (2-1) logiquement même si le deuxième but, marqué par Emile Mpenza (46^e minute), a été précédé d'une faute de main du joueur. « Il est toujours difficile de commencer une compétition devant son public, a commenté l'entraîneur des « Diables rouges », Robert Waseige. Nous étions très nerveux. Il va falloir monter en puissance, sinon nous n'aurons aucune chance face à l'Italie, mercredi 14 juin. »

Les Suédois, qui n'avaient encaissé qu'un seul but en huit matches éliminatoires, ont cédé une première fois à la 42^e minute sur une frappe de Bart Goor, qui venait de bénéficier d'un contre. Johan Mjallby a profité d'une bourde du gardien belge Filip De Wilde pour relancer la partie (52^e), mais l'exclusion du défenseur central Patrick Andersson (80^e) a scellé le revers des Scandinaves.

La faute en incombe bien sûr à l'adversaire du jour, la Squadra azzurra de Dino Zoff. Et aussi, diront certains, à une décision arbitrale contestable. En l'occurrence, le penalty sévèrement sifflé à vingt minutes de la fin du match par l'Ecosais Hugh Dallas, à la suite d'une faute peu évidente de Temizkenoglu Ogun sur Filippo Inzaghi, alors que les deux équipes étaient à égalité (1-1). En transformant lui-même ce penalty plus que sévère, l'attaquant de la Juventus, coupable d'avoir gâché plusieurs occasions nettes, a permis à une sélection italienne de commencer la compétition par une victoire toujours bienvenue.

Surprenante, cette équipe à la mode Zoff. Elle pratique un jeu beaucoup plus ouvert que lors d'un passé proche. Privée de son meilleur atout offensif, Christian Vieri, absent pour cause de blessure, cette squadra new-look ne s'est pas contentée de vivre sur ses acquis, autrement dit sur une défense qui a

depuis longtemps fait ses preuves. Face aux vagues rouges des attaquants turcs, qui déferlaient avec enthousiasme mais une certaine naïveté, les Paolo Maldini, Fabio Cannavaro, Alessandro Nesta ont été, comme d'habitude, irrécupérables. Mais la vraie bonne surprise de la journée, côté italien, est venue de l'animation offensive. Francesco Totti, Stefano Fiore, Filippo Inzaghi ont beaucoup tenté. Et aussi beaucoup raté. Sans oublier le surdoué, Alessandro Del Piero, entré à un quart d'heure du coup de sifflet final et qui, en quelques coups de patte, a rappelé qu'avec un joueur pareil l'Italie du football pouvait espérer des lendemains radieux.

NOMBREUSES OCCASIONS

Au final, de nombreuses occasions très nettes pour les Italiens (tir d'Antonio Conte sur un poteau, tête de Francesco Totti et coup franc d'Alessandro Del Piero sur la barre transversale, duels perdus par Filippo Inzaghi et Del Piero face à Reçber Rustu, le gardien adverse) et une victoire supplémentaire de la Squadra azzurra dans l'histoire de ses confrontations avec son homologue turc. En huit rencontres, la sélection italienne l'a emporté sept fois, ne concédant qu'un seul match nul.

Ce bilan chiffré ne doit pourtant pas faire oublier une réalité qui saute aux yeux : jamais l'écart n'a paru aussi mince entre les deux équipes. La colère de Mustapha Denizli, à l'issue du match, est celle d'un homme conscient d'avoir frôlé l'exploit et s'estimant injustement lésé. Face aux Suédois, jeudi prochain à Eindhoven, les Turcs jouent, une fois de plus, à domicile.

Alain Constant

La domination des cyclistes américains et espagnols rend les Français amers

Tyler Hamilton (US Postal) enlève le Dauphiné libéré

GRENOBLE

de notre envoyé spécial
Mines longues ou sourires qui en disaient long. Propos résignés ou petites phrases fortement teintées



CYCLISME

d'ironie. La démonstration de force à laquelle se sont livrés en l'espace de huit jours sur le Critérium du Dauphiné libéré, la semaine passée, les coureurs de l'équipe américaine US Postal (deux étapes et le classement final pour Tyler Hamilton, une étape pour Lance Armstrong), ainsi que ceux des équipes espagnoles Euskaltel (une étape et le maillot de leader pendant quatre jours) et dans une moindre mesure Once (deux étapes, dont la dernière dimanche à Sallanches, emportée par le Français Laurent Jalabert), a laissé comme un mauvais goût en bouche. Particulièrement au sein des formations françaises. Interrogations et doutes sur les fondements de ces prestations ont affleuré dans nombre de conversations, contribuant à perpétuer l'image d'un cyclisme déboussolé.

« Perdue, sans repères. » C'est ainsi que se sont dépeints les coureurs français dans une lettre ouverte adressée, le 9 juin, à Jean-Marie Leblanc, le patron du Tour de France, qui, la semaine précédente, avait annoncé qu'il ne retenait pas sur son épreuve les équipes Jean Delataour et Big-Mat-Auber. « Nous vous demandons de ne pas nous laisser tomber », ont-ils lancé à ce dernier, qui n'a cependant pas l'intention de revenir sur sa décision.

Si l'on excepte les victoires d'étape de Frédéric Guesdon (Française des jeux) et de Fabrice Gougot (Crédit agricole) en début de semaine, dès lors que le Dauphiné libéré a abordé ses étapes-clés, la très grande majorité des coureurs des équipes françaises en a vu de toutes les couleurs. Enfin, surtout du orange – couleur des maillots d'Euskaltel – et du bleu-blanc-noir-rouge, les couleurs d'US Postal.

Qu'il s'agisse des deux contre-la-montre individuels ou des trois étapes de moyenne et haute montagne, Tyler Hamilton et Lance Armstrong ne sont jamais descendus en deçà de la 15^e place, et Haimar Zubeldia, Mikel Pradera, Ra-

mon Gonzalez et Alberto Lopez de Munain ont toujours évolué parmi les 20 premiers.

« Il y a vraiment une différence : Espagnols et Américains sont un ton au-dessus », soulignait Christophe Bassons (Delatour), jeudi 8 juin, au départ de l'étape menant au sommet du Ventoux, seule journée au cours de laquelle Lance Armstrong connaîtra un léger fléchissement. Vite oublié, car le lendemain, sur la route de Digne-les-Bains, le dernier vainqueur du Tour fera voler en éclats le peloton dans l'ascension de la dernière difficulté, entraînant dans son sillage, avant de lui offrir la victoire, le seul Tyler Hamilton. Ce dernier, déjà vainqueur la veille, déclarait avoir eu l'impression d'être « derrière une moto ».

« ON EST DÉPASSÉ »

A l'arrivée, Xavier Jan (Française des jeux) confiait, un peu amer, à propos d'Euskaltel et US Postal : « C'est ça, on est dépassé, ils sont très forts. » « Je veux bien que l'on ne sache pas manger, ni s'entraîner, mais bon... On ne s'attendait pas à être si dominés quand même », avait lâché pour sa part, un brin fataliste, Stéphane Heulot (Française des jeux).

« Ici, c'est un peu leur Tour de France, ils sont à fond », expliquait, à propos des coureurs d'Euskaltel, qu'il connaît bien, Francis Lafargue, le manager de Banesto, au sommet du Ventoux le 8 juin. « On a fait de ce Dauphiné un objectif, pour être mieux connus en France et être retenus au Tour », confirmait après l'étape Gérard Rué, l'ancien coureur devenu homme de communication d'Euskaltel. « J'avais mis au point ma préparation pour arriver en forme en juin », ajoutera un peu plus tard Haimar Zubeldia, devenu leader de l'épreuve ce jour-là.

La thèse du Dauphiné servant en quelque sorte de Tour de France en laissera sceptique plus d'un. « A mon avis, il n'y a pas que ça », lance Patrice Halgand. Compte tenu de ce contexte, les coureurs français ne semblent vouloir se raccrocher qu'à une chose : le 20 juin, date à laquelle l'Union cycliste internationale indiquera si elle accepte que la méthode de détection de l'EPO du laboratoire de Châtenay-Malabry soit mise en place sur la Grande Boucle.

Philippe Le Cœur

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE B						
	Pts	J	G	N	P	Bp Bc
10/6 Belgique-Suède	2-1					
11/6 Turquie-Italie	1-2					
14/6 Belgique-Italie						
15/6 Suède-Turquie						
19/6 Belgique-Turquie						
19/6 Italie-Suède						

▼ CLASSEMENT						
	Pts	J	G	N	P	Bp Bc
1 Belgique	3	1	1	0	0	2 1
Italie	3	1	1	0	0	2 1
3 Suède	0	1	0	0	1	1 2
Turquie	0	1	0	0	1	1 2

GROUPE D						
	Pts	J	G	N	P	Bp Bc
11/6 France-Danemark	3-0					
11/6 Pays-Bas - Rép. tchèque	1-0					
16/6 Rép. tchèque - France						
16/6 Pays-Bas - Danemark						
21/6 Pays-Bas - France						
21/6 Danemark - Rép. tchèque						

▼ CLASSEMENT						
	Pts	J	G	N	P	Bp Bc
1 France	3	1	1	0	0	3 0
Pays-Bas	3	1	1	0	0	1 0
3 Rép. tch.	0	1	0	0	1	0 1
Danemark	0	1	0	0	1	0 3

Le classement des buteurs

Dix joueurs ont inscrit un but, dont les Français Laurent Blanc, Thierry Henry et Sylvain Wiltord.

LOTO

■ Résultats des tirages n° 47 effectués samedi 10 juin.

Premier tirage : 7, 18, 25, 34, 42, 45 ; numéro complémentaire : 1. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 783 850 F (119 497 €) ; 5 numéros : 4 480 F (682 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 240 F (36,58 €) ; 4 numéros : 120 F (18,29 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).
Second tirage : 3, 5, 33, 39, 41, 42 ; numéro complémentaire : 11. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 107 675 F (16 414 €) ; 5 numéros : 12 495 F (1 904 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 410 F (62,50 €) ; 4 numéros : 205 F (31,25 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,48 €) ; 3 numéros : 18 F (2,74 €).

Santiago Canizares, pour l'honneur des gardiens espagnols

MADRID (Espagne)

correspondance

« Nous, les gardiens, nous sommes sur la ligne de but et quand on fait une bourde, tout le monde la voit. On a tous déjà fait des bourdes », affirme Santiago Canizares, le gardien espagnol qui défendra les buts de la Selección contre la Norvège et sans doute pendant tout l'Euro 2000. Les gardiens espagnols ont habitude leurs supporters à des bourdes « à la hauteur » des enjeux. Des bévues qui ont à chaque fois empêché l'Espagne de postuler à des titres auxquels son football lui aurait pourtant permis de prétendre.

Qui ne se souvient de la monumentale bétise de Luis Arconada au Parc des Princes sur le coup franc de Michel Platini, qui avait offert le premier but à l'équipe de France en finale de l'Euro 1984 ? Plus récemment, lors de la première rencontre de son équipe en Coupe du monde 1998, le vétéran Andoni Zubizarreta était passé complètement à côté de son match, donnant la victoire aux Nigériens (3-2). De ces bourdes, Santiago Canizares se souvient bien : il contemplant l'ampleur du désastre

du banc de touche du stade de Nantes.

Santiago Canizares, surnommé « Cani », aimerait ne pas continuer la lignée. Mais le gardien de Valence a aussi d'autres revanches plus personnelles à prendre. Car Europe ne rime pas avec bonheur pour le portier. Si « Cani » (30 ans, 1,81 m) peut se targuer d'un titre de champion d'Europe 1998 avec le Real Madrid, ce sacre lui laisse un goût d'inachevé. Il avait participé à toute la campagne du club madrilène jusqu'à la finale pour se voir préférer Bodo Illgner le jour du grand soir contre la Juventus Turin (1-0).

REVANCHES À PRENDRE

La version officielle veut que Jupp Heynckes aurait préféré ne pas prendre de risques avec Santiago Canizares, légèrement blessé au genou. La version officieuse veut que l'entraîneur allemand, avec la bénédiction des dirigeants du Real, ait voulu faire une fleur à Bodo Illgner alors que « Cani » venait de signer un contrat de quatre ans en faveur de Valence. Cette finale qu'il avait vue du banc se déroulait, ironie du des-

tin, à l'Arena d'Amsterdam, qui accueillera la finale de l'Euro 2000.

Il y quelques semaines à peine, Santiago Canizares avait eu l'occasion de prendre sa revanche lors de la finale de la Ligue des champions, au Stade de France, contre le Real Madrid. Mais s'il fut un des rares Valenciens à avoir tenu son rang, « Cani » avait dû chercher trois fois le ballon au fond des filets. Ses arrêts de haute volée n'y avaient rien changé.

« Les footballeurs sont habitués à changer d'objectif en très peu de temps. Et tout ce qui m'intéresse maintenant c'est l'Euro », affirme le gardien de la Selección, qui sait parfaitement qu'il a bien failli ne pas être du voyage. Blessé à la cheville en janvier, il n'a récupéré sa place de titulaire à Valence qu'à la faveur de la blessure de son successeur, Andrés Palop. Et José Antonio Camacho, le sélectionneur espagnol, s'est trouvé face à un cruel dilemme quand il lui a fallu choisir entre Francisco José Jimenez Molina (Atletico Madrid), Antoni Jimenez Sistachs « Toni » (Atletico Madrid), Juan M. Garcia Ingles Juanmi (Saragosse), Iker Casillas (Real Madrid) et Santiago Canizares.

Gardien au sang chaud et au caractère fougueux, « Cani » dispose toutefois d'un atout de taille : le soutien de la plupart des cadres de l'équipe, qu'il a fréquentés au Real Madrid (Raul, Fernando Hierro), à Valence (Gaizka Mendietta) ou en sélection olympique (Josep Guardiola), équipe avec laquelle il a remporté l'un des deux titres prestigieux de l'histoire de la sélection espagnole : la médaille d'or des JO de Barcelone (1992).

Lors de cette victoire, Santiago Canizares avait fait mentir la réputation des gardiens espagnols dans les grandes compétitions, et rejoint l'autre grand gardien d'une équipe nationale couronnée : Iribar (du Real Madrid), qui gardait la cage des champions d'Europe 1964. « Cani » entend bien rééditer cette performance. Contre la Norvège, mardi 13 juin à Rotterdam, ce sera une première étape dans la route vers l'Arena d'Amsterdam, où une revanche personnelle et une place dans l'histoire de son pays l'attendent peut-être.

Patrick Snowy

Yougoslavie : la France en modèle

POUR ÊTRE une des composantes de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie, la Slovénie n'en reste pas moins une énigme pour les footballeurs de la sélection yougoslave engagée dans l'Euro 2000. Alors, afin d'éviter de se faire surprendre, par la Slovénie, mardi 13 juin, à Charleroi (Belgique), à l'occasion du premier match des deux équipes dans la compétition, les Yougoslaves ont étudié avec attention, dimanche 11 juin, la cassette de la rencontre qui avait opposé leurs adversaires à la France (3-2), le 26 avril, au Stade de France.

Ils ont notamment « disséqué » le début de la rencontre, qui avait vu les Slovènes inscrire deux buts aux champions du monde, ainsi que la fin du match, qui avait permis aux Français de l'emporter. « La Slovénie est une très bonne équipe, dans la tradition technique

de la Croatie, et, contre la France, il leur a juste manqué l'expérience », a commenté le défenseur de Bordeaux, Nisa Saveljic. « Cette sélection risque d'en surprendre beaucoup », a ajouté le défenseur de l'Etoile rouge Belgrade, Ivan Dudic.

Selon un dirigeant, les joueurs yougoslaves « reviennent en forme après une tournée éprouvante, dans des conditions climatiques très difficiles » en Asie du Sud-Est. Comme toutes les formations participant à l'Euro 2000, la Yougoslavie connaît son lot quotidien de petits bobos et de doutes. Ivan Dudic souffre d'une petite entorse à une cheville et est incertain, le milieu défensif Slavisa Jokanovic se plaint d'un genou depuis plusieurs semaines mais devrait être opérationnel et le défenseur du Celta Vigo Goran Djorovic ressent une douleur à un tendon d'Achille.

Le double sacre de Mary Pierce ensoleille la fin du Roland-Garros 2000

Trente-trois ans après Françoise Dürr, une Française réussit à s'imposer sur les courts de la porte d'Auteuil. Gagnante du simple samedi face à l'Espagnole Conchita Martinez, elle a récidivé dimanche en double associée à la Suissesse Martina Hingis

L'édition 2000 des Internationaux de France s'est achevée dimanche 11 juin, à Roland-Garros, par la victoire du Brésilien Gustavo Kuerten dans le tournoi messieurs. Opposé au Suédois Magnus Nor-

man, il a décroché son deuxième titre au bout d'un match haletant (6-2, 6-3, 2-6, 7-6), trois ans après sa première victoire à la porte-d'Auteuil. Samedi 10 juin, Mary Pierce est devenue la cinquième française

de l'histoire à emporter le tournoi. Déjà finaliste en 1994 - elle s'était inclinée face à l'Espagnole Arantxa Sanchez, qui gagnait là le deuxième de ses trois titres parisiens -, elle permet au tennis féminin na-

tional de retrouver un trophée qui lui échappait depuis 1967, année du triomphe de Françoise Dürr. Mary Pierce s'est imposée au terme de la quinzaine, après avoir battu en finale l'Espagnole Conchita Marti-

nez (6-2, 7-5). Lauréate de l'Open d'Australie en 1997, Mary Pierce signe sa deuxième victoire dans un tournoi du Grand Chelem et prend la troisième place au classement international WTA.

MARY PIERCE ne lâche plus le micro. Elle a tant rêvé de le tenir ici à Paris, qu'elle compte bien faire passer tous ses messages personnels. Il y a là un monde fou prêt à la porter aux nues après sa victoire en finale sur l'Espagnole Conchita Martinez (6-2, 7-5), mais il est des choses que Mary ne partagera jamais qu'avec les siens : Yannick, sa mère et confidente et David, son frère et désormais entraîneur.

« Avec lui [David], elle n'a rien à cacher » commente Françoise Dürr la dernière championne française sacrée à Roland-Garros il y a 33 ans. C'est vrai, David n'a pas besoin de longs discours pour comprendre Mary. Il sait par cœur ce qu'elle a traversé pour arriver sur ce podium. Joueur de tennis de bon niveau, d'un an son cadet, il a été entraîné de ville en ville, de tournois en tournois, derrière cette sœur que leur père brutal, ex-repris de justice, a destinée à la gloire sportive.

Ensemble, ils en ont souffert et leur complicité ne s'est jamais démentie. « Il n'y a rien de mieux que d'avoir son frère avec soi, qui s'occupe de vous, vous soutient, en qui vous pouvez avoir toute confiance, qui vous aime et veut ce qu'il y a de meilleur pour vous », a confirmé Mary Pierce.

Mais David n'est pas le seul homme de sa vie. A Roberto Alomar, son fiancé, star de l'équipe américaine de baseball des Cleveland Indians, elle a rappelé qu'elle l'aime par télévision interposée, ajoutant : « Papa, je suis sûr que tu regardes. Merci ». Sans son géniteur, elle en est consciente, elle ne serait pas devenue la championne qu'elle est. Elle n'aurait sans doute jamais joué au tennis. D'ailleurs ses tentatives pour sortir de ce conditionnement paternel ont longtemps été vaines. Comme si le clan Pierce tournait à vide sans le père.

Après la séparation, Mary Pierce et son proche entourage ont fait valser les coaches leur trouvant tour à tour toutes les qualités et tous les défauts de la création.

Les manies et les exigences de la jeune femme accentués par la liberté nouvelle qu'elle goûtait, l'ont empêchée d'enchaîner les bons résultats même si elle a gagné l'Open d'Australie en 1995. La chronique sportive et le public l'éreintaient volontiers.

Mary admet aujourd'hui qu'elle avait de nombreux tics (Françoise Dürr, qui l'a dirigée en Fed Cup, dit en avoir répertorié 20 la première fois qu'elle l'a vue jouer) dont elle s'est efforcée de se débarrasser parce « en regardant les vidéos des

matches, [elle a] compris que ce n'était pas possible ». Entretemps, elle a aussi rencontré Dieu, et le miracle s'est produit.

Fiancée, illuminée par la foi et conquérante sur le court, la joueuse est apparue plus attirante, plus humaine. Elle a tendu la main au public parisien auquel elle reprochait ouvertement de ne la traiter en Française que lorsqu'elle gagnait. Il le lui a bien rendu en la soutenant « constamment et pour de vrai ».

A vingt-cinq ans, Mary Pierce a surtout admis que la France ne sera jamais pour elle qu'un pays d'adoption. « Je ne me suis jamais vraiment

préoccupée d'appartenir [à un endroit] ou d'être acceptée, avoue-t-elle. Je suis ce que je suis. J'ai personnellement toujours fait un effort pour faire partie de ce pays. C'était difficile pour certains de m'accepter parce que je ne suis pas née ici, que je ne parle pas parfaitement la langue et que j'ai un petit accent. Cela les rendait un peu sceptiques ».

Si Pierce se moque d'être perçue ou non comme une « vraie » Française, c'est qu'elle ne l'a jamais personnellement souhaité. Elle avait 13 ans quand son père l'a retirée de l'école Saint Joseph de Treasure Island (Floride) qu'elle aimait tant

Des salariés de Lacoste recus par M^{me} Buffet

Quelques minutes avant le début du match opposant Gustavo Kuerten à Magnus Norman, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a eu un entretien avec une délégation des ouvrières du groupe Devanlay (propriétaire de la marque Lacoste), menacées d'être délocalisées de Joinville et Saint-Dizier (Haute-Marne) à Troyes (Aube). Cinq syndicalistes ont expliqué à la ministre les raisons de leur colère. Elles lui ont également remis un dossier expliquant que le plan de délocalisation est « un plan de licenciement déguisé, car il y a trop de contraintes pour que nous acceptions d'aller travailler à 90 km de chez nous », selon Marcelle Fontaine, déléguée CGT. M^{me} Buffet a déclaré qu'elle adresserait une lettre à Christian Perret, secrétaire d'Etat à l'industrie, afin de l'informer. Vendredi 9 juin, 300 ouvrières avaient manifesté devant l'une des entrées du stade. Refoulées par les policiers, elles avaient décidé de renvoyer en délégation restreinte afin d'être entendues par la ministre.

Il a fallu onze balles à Gustavo Kuerten pour tuer le match

UNE INTERPRÉTATION géométrique peut transformer un match de tennis en instant fou. Pour un millimètre de plus ou de moins, la finale messieurs des Internationaux de France 2000 a pris un tour épique dimanche 11 juin.

Depuis trois heures, Gustavo Kuerten et Magnus Norman ferraillaient sur le court Central avec des bonheurs décalés. Depuis le début du match, les deux hommes jouaient à contretemps. Le Brésilien avait raflé les deux premiers sets devant un Suédois noué par le trac. Mais ce dernier s'était ressaisi au premier coup de fatigue de Gustavo Kuerten et avait pris la troisième manche en caressant des amorties casse-pattes et coupe-moral et en annihilant le beau revers de son adversaire.

Le quatrième set supportait la même arthritie, mais le jeu s'était intensifié. Un service adverse pris par Magnus Norman dans ce mélange de puissance et de coups ouatés image de son tennis et un peu plus tard, l'avantage annulé par Gustavo Kuerten dans ces longs échanges incisifs grâce à ce revers tiré au couteau. Les deux adversaires se sont retrouvés à égalité quatre jeux partout. Devant la foule tâchée de jaune et vert qui tanguait vers Gustavo, le Brésilien a tenu son service puis a arraché deux balles de match au Suédois sous les ovations.

BALLE LITIGIEUSE

La première est la bonne. C'est ce que pense Gustavo Kuerten qui souligne la faute et se dirige vers le filet. Descendu de sa chaise, l'arbitre assure que la balle a touché la ligne. Dix balles de match vont suivre dans les 44 minutes, transformant un match banal en affrontement

inoubliable. Dimanche, la finale messieurs des Internationaux de France a porté un grand coup aux partisans de la règle du « no-ad », la suppression de l'avantage en cas d'égalité.

Pendant trois quarts d'heure et seulement trois jeux, Gustavo Kuerten et Magnus Norman se sont livrés à un exercice de funambules haletant, offrant une fin de match exceptionnelle, à l'inverse de ce qui avait précédé.

LA RÉPONSE DE NORMAN

D'avantages en égalités, Magnus Norman a passé la fin de la partie à défendre son service. Sa ligne de fond de court ressemblait à une forteresse assiégée. Il n'a pas hésité à servir des deuxièmes balles comme des premières ou à tenter des amorties périlleuses pour rester dans une partie qui ne cessait de vouloir lui échapper.

Le Brésilien a eu besoin de 11 balles de match, dont 9 sur le service de son adversaire, pour parvenir à ses fins.

Magnus Norman s'est montré terriblement abattu après sa défaite « Laissez-moi quelques jours pour la digérer », a-t-il lancé. A Paris, il a endossé à merveille son rôle de révélation de la saison. Bien que réservé, toujours aussi timide, le Suédois a conquis le circuit par son tennis varié et très exigeant.

Gustavo Kuerten, pour sa part, a prouvé la force de son talent. Champion surprise en 1997, le Brésilien a cette fois avancé à découvert, en grand favori. Il a endossé ce statut avec indolence, tirant sans doute les leçons de l'édition 1999 où il n'avait su se faire à sa nouvelle panoplie de champion promis à la victoire et avait disparu en quart de finale. Toujours accompa-

gné de son entraîneur Larri Passos, qui travaille avec lui depuis onze ans, il a gardé une routine simple et sympathique. Il a choisi de vivre dans un appartement en ville où il s'est tranquillement fondu dans le paysage.

Sur le court, il a enchaîné les premiers tours, parfois avec facilité, toujours avec application. En quart de finale, contre Evgueni Kafelnikov, il dit avoir vécu son cauchemar de la quinzaine. Il s'était extirpé de la partie en cinq sets. Tout comme il l'a fait contre Juan Carlos Ferrero en demi-finale. Malgré des douleurs persistantes au dos, le Brésilien a su maîtriser ses nerfs.

NOUVEAU NUMERO UN

Dimanche soir, grâce à sa victoire, il a soufflé la place de numéro 1 mondial à Magnus Norman. Une petite fête entre proches, quelques jours de congé « pour évacuer » et Gustavo Kuerten partira retrouver des courts en gazon. En un an, le spécialiste de la terre battue s'est révélé un joueur polyvalent, il avait été quart de finaliste à Wimbledon et quart de finaliste aux Internationaux des Etats-Unis.

Le double vainqueur de Roland-Garros n'a pas promis qu'il élargirait sa collection de tournois du Grand Chelem ailleurs qu'à Paris. Gustavo Kuerten a une autre ambition : se qualifier pour la finale de la Coupe Davis. Il lui faudra trouver une équipe. Contrairement à 1999 où son compatriote Fernando Meligeni s'était hissé en demi-finale, Gustavo Kuerten s'est trouvé bien seul dans sa victoire à Roland-Garros. A Brisbane en Australie, du 14 au 16 juillet, sa passion ne suffira pas.



JACKY NAGELEN/REUTERS

B. M. Gustavo Kuerten a gagné de nombreux points grâce à son revers.

Razzia des Français dans les compétitions de juniors

UNE PREMIÈRE et une dernière fois, juré ! A Paris, Paul-Henri Mathieu est le seul tournoi juniors de sa saison. Il a eu l'élégance de le gagner, dimanche 11 juin, face à l'Espagnol Robredo (3-6, 7-6 [7/3], 6-2). Le joueur français ne voulait pas disputer le tournoi des garçons. Déjà bien introduit dans le circuit professionnel, il s'est fait désirer.

C'est Thierry Champion, son entraîneur, qui a fini par le convaincre : « Je souhaitais qu'il appréhende ce que voulait dire la pression, car il faisait partie des joueurs à battre dans le tournoi juniors », explique l'ancien joueur, auteur de nombreux matches mémorables à Roland-Garros.

Alors Paul-Henri Mathieu s'est pris au jeu. Tour après tour, il a montré une belle joie à jouer sur une surface qui n'est pourtant pas sa terre de prédilection, lui qui est habitué des terrains rapides. En demi-finale, il avait éliminé le numéro 1 mondial chez les juniors, l'Américain Andy Roddick. « Je voulais aller au bout », dit ce garçon d'apparence beaucoup plus calme que son jeu très fougueux et vélocé.

COMMENTAIRE

RÉCUPÉRATION

Deux anciennes championnes de Roland-Garros, Martina Navratilova et Françoise Dürr, devaient remettre la coupe Suzanne-Lenglen à Mary Pierce. Mais, samedi 10 juin, c'est Christian Bimes, président de la Fédération française de tennis (FFT), qui a tendu la trophée à la gagnante. Ce geste ne peut cacher la réalité du tennis français : les dirigeants qui se sont gargarisés du succès de la politique fédérale en matière de tennis féminin oublient que Mary Pierce est venue en France à l'âge de treize ans par la

Bollettieri, en Floride. Il y est resté pendant trois ans. « J'ai appris à me débrouiller tout seul, explique-t-il. Je me suis inspiré de la mentalité américaine. Là-bas, il ne faut jamais lâcher prise. »

Chez les filles, Virginie Razzano a conclu une splendide semaine en s'adjugeant le tournoi face à l'Argentine Maria Emilia Salerni, après avoir sauvé trois balles de match

(5-7, 6-4, 8-6). Championne aux Internationaux d'Australie en 1999, la Française achève un parcours exemplaire. Comme Paul-Henri Mathieu, elle est en fin de « carrière » chez les juniors. « Les tournois juniors me permettent d'enchaîner des matches entre rendez-vous du circuit », explique-t-elle. Parce qu'elle est âgée de dix-sept ans, son quota de tournois est

seule volonté de son père. L'autosatisfaction a continué, dimanche 11 juin, avec les victoires de Virginie Razzano et de Paul-Henri Mathieu dans les tournois juniors.

Si la Nimoise évolue avec succès dans le giron fédéral, l'Alsacien s'est exilé pendant trois ans aux Etats-Unis. Il est revenu il y a quelques semaines et a rejoint la structure privée de Bob Brett (Le Monde daté 28-29 mai). Ainsi, la FFT profite aussi d'un secteur privé très dynamique où s'épanouissent des joueurs qu'elle avait repérés ou pas. Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Julie Halard, Amélie Mauresmo et Mary Pierce évoluent parmi les vingt meilleures joueuses du monde.

Au terme d'un Roland-Garros en demi-teinte pour le tennis français, les spécialistes s'accordent à reconnaître que les jeunes joueurs, protégés dans le cocon fédéral, doivent apprendre à voler de leurs propres ailes, quitte à les brûler, afin de comprendre la réalité du circuit, de l'entraînement et de l'effort. Si la FFT consent au jour d'hui à admettre l'importance de la filière privée, elle doit avoir l'honnêteté de reconnaître qu'elle n'est pas la seule à l'origine de la réussite du tennis français et qu'elle ne détient pas la vérité en matière de formation.

Bénédicte Mathieu

Double messieurs : première et record pour les « Woodies »

limité à treize par an.

A Roland-Garros, sur une surface qui n'est pas son plus préféré, Virginie Razzano a beaucoup appris. « Les compétitions en juniors permettent de prendre de très bonnes leçons », poursuit-elle. Dimanche, elle a compris qu'il fallait se contenter de tenir la balle dans le court quand rien n'allait. Elle a perdu le premier set, mais les choses sont allées en s'arrangeant et son jeu s'est remis en place.

Pour les jeunes champions, la transition vers les professionnels se fera plus aisément, car ils ont tous les deux un pied sur chaque circuit. Dimanche soir, Virginie Razzano s'est envolée pour Marseille, où elle doit disputer un tournoi doté de 25 000 dollars. Paul-Henri Mathieu, lui, s'apprête à partir pour l'Angleterre. Dans quelques jours, il disputera les qualifications du tournoi de Wimbledon, avec les pros. Elle n'aura qu'un jour pour récupérer, il n'a joué qu'une fois sur herbe. Pour les deux jeunes pousses, l'apprentissage continue.

Ils n'avaient jamais gagné les Internationaux de France ensemble, se contentant jusqu'à présent d'une victoire chacun en double mixte. Les Australiens Mark Woodforde et Todd Woodbridge se sont rattrapés, de très belle manière, samedi 10 juin à la porte d'Auteuil. En battant la paire australo-néerlandaise Sandon Stolle-Paul Haarhuis (7-6 [9/7], 6-4), ils ont battu le record de victoires dans un tournoi de double, (57) qu'ils partageaient avec la paire américaine composée de John McEnroe et Peter Fleming.

Egalement champions olympiques en titre et paire attitrée de l'équipe de Coupe Davis, qui a battu la France en finale fin 1999, les « Woodies » avaient failli se séparer en 1999. L'horizon des Jeux olympiques de Sydney en septembre, devant leur public en Australie, les a mis d'accord pour jouer une dernière saison. Au terme de celle-ci, Mark Woodforde mettra fin à sa carrière.

B. M.

Le temps s'améliore lentement

MARDI. Les hautes pressions gagnent vers la France. La dépression sur la Méditerranée se comble lentement. De l'humidité de basses couches arrivera sur le Nord-Ouest. Les températures seront estivales sur l'Est.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera gris le matin avec un peu de bruine sur les côtes nord de la Bretagne. Dans l'après-midi, des trouées perceront sur l'est. Les températures atteindront 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera plutôt gris le matin, mais des éclaircies perceront l'après-midi par l'est de ces régions. Les températures seront comprises entre 18 et 23 degrés.

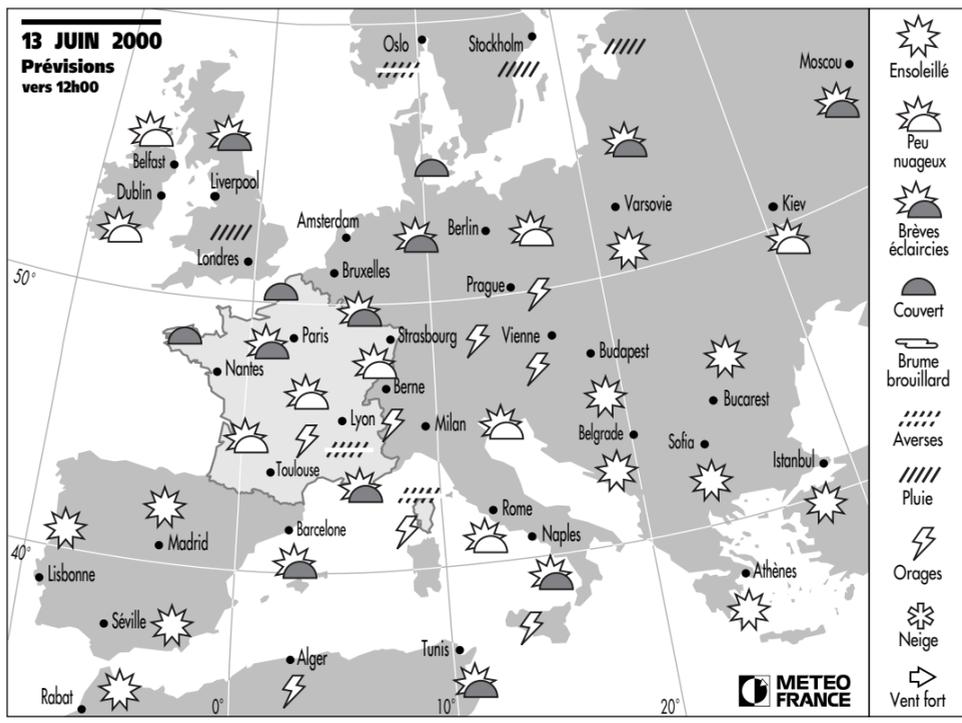
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le ciel sera souvent ensoleillé, plus nuageux sur le relief. Des

orages éclateront sur les Vosges et le Jura l'après-midi. Les températures seront élevées, entre 25 et 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera souvent ensoleillé, plus nuageux sur Midi-Pyrénées. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel sera plutôt ensoleillé sur le Limousin, plus nuageux sur l'est. Des orages éclateront sur le Massif Central et les Alpes. Des ondées se produiront sur Rhône-Alpes. Le thermomètre indiquera entre 23 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel sera souvent nuageux, plus ensoleillé sur le Languedoc-Roussillon. Des ondées pourront se produire ainsi que des orages sur la Corse et les Alpes. La tramontane sera modérée le matin puis faiblira l'après-midi.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec

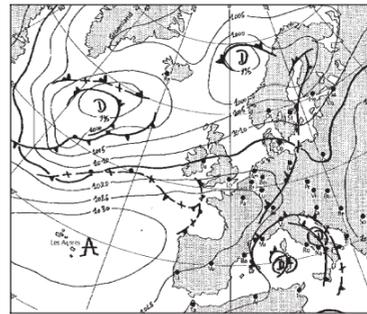
ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L005/17001

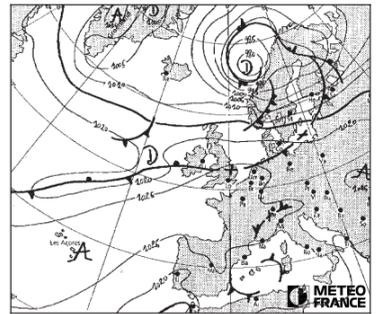
PRÉVISIONS POUR LE 13 JUN 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	10/24 N	CAYENNE	22/28 P
AJACCIO	15/25 P	FORT-DE-FR.	25/29 S
BIARRITZ	12/19 N	NOUMEA	17/20 S
BORDEAUX	13/24 N		
BOURGES	11/24 N		
BREST	13/20 C		
CAEN	13/19 C		
CHERBOURG	13/21 C		
CLERMONT-F.	10/20 N		
DIJON	13/24 N		
GRENOBLE	12/24 P		
LILLE	14/22 C		
LIMOGES	11/21 N		
LYON	15/25 P		
MARSEILLE	17/25 P		
NANTES	13/23 N		
NICE	18/25 P		
PARIS	13/24 N		
PAU	10/20 N		
PERPIGNAN	18/24 P		
RENNES	15/25 C		
ST-ETIENNE	12/22 N		
STRASBOURG	13/27 N		
TOULOUSE	13/20 N		
TOURS	14/24 N		

PAPEETE	23/28 S	KIEV	17/23 N	VENISE	21/24 N	LE CAIRE	22/36 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	18/32 S	VIENNE	17/31 N	NAIROBI	15/25 S
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	11/16 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/20 S
EUROPE		LONDRES	14/20 N	BRASILIA	15/28 S	RABAT	16/30 S
AMSTERDAM	14/19 C	LUXEMBOURG	16/25 S	BUENOS AIR.	18/21 C	TUNIS	19/26 S
ATHENES	19/33 S	MADRID	9/30 S	CARACAS	24/31 P	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	18/23 N	MILAN	20/23 P	CHICAGO	15/24 C	BANGKOK	26/32 C
BERFAST	9/16 S	MOSCOW	13/21 P	LIMA	13/19 S	BEYROUTH	23/30 S
BELGRADE	20/34 S	MUNICH	16/28 N	LOS ANGELES	18/26 S	BOMBAY	28/31 P
BERLIN	17/30 S	NAPLES	19/30 N	MEXICO	14/18 P	DIJAKARTA	27/29 S
BERNE	16/25 N	OSLO	9/17 P	MONTREAL	14/20 C	DUBAI	27/36 S
BRUXELLES	13/22 N	PALMA DE M.	17/25 S	NEW YORK	17/23 C	HANOI	21/25 P
BUCAREST	11/33 S	PRAGUE	13/28 S	SAN FRANCISCO	17/25 S	HONGKONG	21/26 C
BUDAPEST	18/33 N	ROME	16/25 N	SANTIAGO/CHI	8/14 P	JERUSALEM	20/32 S
COPENHAGUE	11/22 C	SEVILLE	21/36 S	TORONTO	15/18 P	NEW DEHLI	28/37 S
DUBLIN	8/16 N	SOFIA	13/29 S	WASHINGTON	24/33 S	PEKIN	21/37 S
FRANCFORT	15/28 S	ST-PETERSB.	10/19 S	AFRIQUE		SEOUL	18/27 S
GENEVE	15/25 N	STOCKHOLM	10/23 C	ALGER	16/24 P	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	9/20 S	TENERIFE	15/21 C	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	10/15 P
ISTANBUL	17/26 S	VARSOVIE	12/26 S	KINSHASA	22/29 S	TOKYO	18/20 P



Situation le 12 juin à 0 heure TU



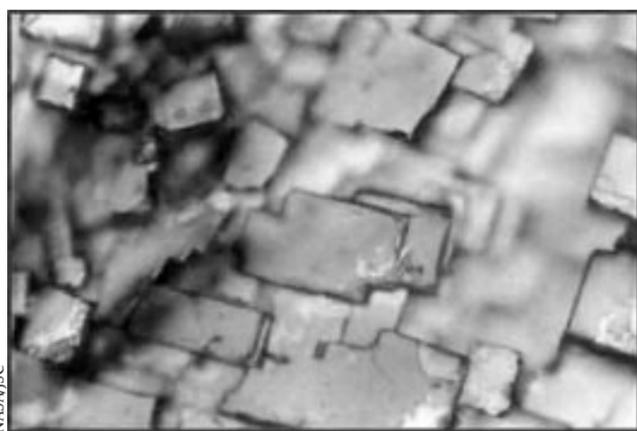
Prévisions pour le 14 juin à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Deux météorites salées venues du fond des âges

LE 22 MARS 1998, vers 19 heures, sept garçons de Monahans (Texas) jouaient au basket lorsqu'une météorite de plus d'un kilogramme s'écrasa dans une rue, à une vingtaine de mètres d'eux. Bons citoyens, ils l'apportèrent au commissariat de police. Le lendemain, un adjoint du shérif découvrait un second morceau du bolide spatial. Alerté par les médias, un spécialiste de la NASA se précipita à Monahans le 24 mars et se fit prêter le premier fragment, qu'il rapporta aussitôt au Johnson Space Center de Houston. En faisant ainsi diligence, il minimisait les possibilités de contamination terrestre de l'échantillon. Quelques mois plus tard, en août 1998, des chasseurs de fossiles à l'œuvre dans le désert marocain étaient témoins de la chute d'une nouvelle météorite - baptisée Zag - qu'ils retrouvèrent peu après en plusieurs morceaux : en tout, 175 kilos de rocaïlle furent ramassés.

L'histoire de ces deux météorites ordinaires - des chondrites, comme 85 % des cailloux que le ciel nous envoie - pourrait s'arrêter là. Mais Monahans et Zag, comme on les appelle familièrement dans le milieu astronomique,



Grossi au microscope, cet échantillon de cristaux de sel contenus dans la météorite Monahans mesure en réalité 2 millimètres de large. La coloration du chlorure de sodium est due à l'intense radiation que Monahans a subie dans l'espace.

réservaient une surprise de taille puisqu'elles contenaient toutes deux des cristaux de sel, que l'on n'avait jusqu'alors jamais décelés dans une météorite. Du chlorure de sodium, notre banal sel de table, mais qui arborait une étrange coloration mauve, due à l'irradiation subie dans l'espace.

Dernière surprise, ces cristaux renfermaient eux-mêmes de minuscules inclusions de quelques microns de diamètre recelant de l'eau venue du fond des âges.

Il se pourrait bien, estime Claude Perron, chercheur au laboratoire de minéralogie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris,

que d'autres météorites aient elles aussi contenu du sel mais que celui-ci ait disparu après l'arrivée de l'objet sur Terre : « L'ennemi du sel, c'est l'eau. Or, dès qu'une météorite est sur le sol, elle "voit" de l'eau et, comme elle est poreuse, elle l'absorbe et le sel se dissout. On n'a des chances de trouver du sel que dans les météorites que l'on a vues tomber et ramassées aussitôt, ce qui arrive environ six fois par an en moyenne. Encore faut-il faire attention lorsqu'on les coupe, car, souvent, les scies utilisées emploient de l'eau comme fluide de refroidissement... »

CE QU'ON LIT DANS LES MINÉRAUX

L'étude des météorites se révèle une étonnante façon de faire de l'astronomie en laboratoire, tant ces cailloux se montrent de passionnants romans minéraux, narrants, au chercheur averti qui sait les lire, un pan de l'histoire du système solaire. Notre étoile est née d'un immense nuage où se concentraient gaz et poussières, résidus d'autres étoiles mortes précédemment. Autour d'elle s'enroule un disque d'accrétion où la matière s'agglutine en grains de plus en plus gros qui finiront par donner des astéroïdes puis les pla-

nètes telluriques (Mercure, Vénus, Terre et Mars), les noyaux des planètes gazeuses et les satellites.

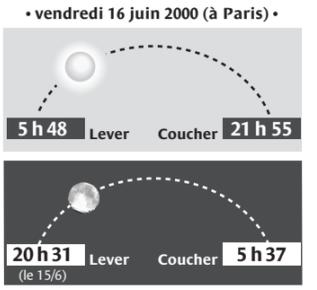
Mais, dans une région située entre Mars et Jupiter, l'influence gravitationnelle de cette dernière a empêché les astéroïdes de s'agglomérer et de se transformer sous l'action de la chaleur et de la pression, leur conservant le caractère primitif qui les rend si précieux pour les astronomes. « Peu après la naissance du système solaire, explique Claude Perron, de l'eau a circulé dans ces astéroïdes et y a provoqué des réactions chimiques. Dans le cas de Zag et de Monahans, il y avait une sorte de saumure. Mais l'eau s'est évaporée, laissant derrière elle les cristaux de sel, exactement comme dans un marais salant. Jusqu'à ce qu'une collision entre astéroïdes éjecte des cailloux qui, après quelques millions d'années de balade, se sont retrouvés sur Terre. »

Comment Zag et Monahans ajoutent-ils leur grain de sel à ce récit cosmogonique ? Dans une étude publiée par l'hebdomadaire américain *Science* du 9 juin, une équipe américaine relate comment elle a trouvé, piégée dans le sel de Zag, une surprenante quantité de xénon 129, produit de la désinté-

gration du radioactif iode 129. En raison de sa durée de vie très courte, l'élément instable que constitue l'iode 129 n'était présent qu'au tout début du système solaire, ce qui a permis aux chercheurs américains d'affirmer que le sel de Zag s'était formé deux millions d'années seulement après la naissance de notre coin d'Univers - aujourd'hui âgé de 4,566 milliards d'années. Ce qui en ferait l'un des corps les plus primitifs que l'on connaisse. Ces travaux prouvent également que l'eau a agi très tôt dans l'histoire du système solaire.

Pierre Barthélémy

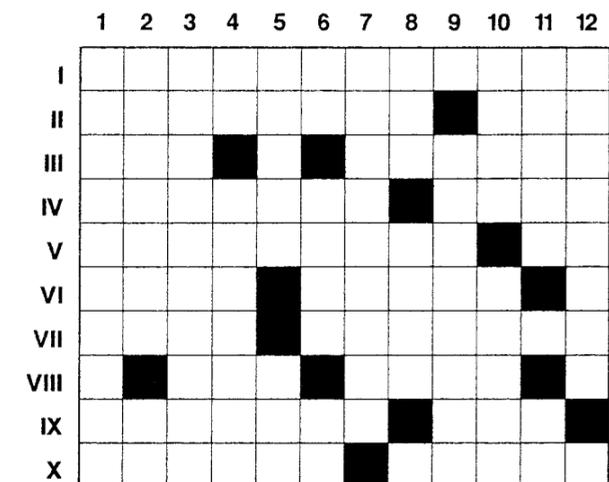
SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 140

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne devrait pas nous laisser de marbre. - II. Sculptée au séca-teur. Son coup fait tomber. - III. Période de grande activité. Repli secret. - IV. Bien mise en place. Passer du temps avec *Le Monde*. - V. Sa fortune est aussi faite de revers. Conjonction. - VI. S'est fait rouler pendant longtemps. Théologien et juriste. - VII. Fit du mal. Remet à plus tard, mais quand ? - VIII. Lettres explosives. Sans H, elle circule librement chez les jeunes. - IX. Conduit inté-

rieur. Présidé par Jean Moulin en 1943. - X. Correction sévère. Mâché pour avoir du tonus.

VERTICALEMENT

I. Attention s'il vous saute au cou. - 2. Archivolté ou congé. En rogne. - 3. Leurs verres sont plus souvent à moitié pleins qu'à moitié vides. - 4. Voyelles. Couchés pour longtemps. - 5. Qui ne devraient pas avoir de problèmes de santé. Planté pour améliorer le coup. - 6. Métal blanc et dur. Remués à l'intérieur. Point dans l'eau. -

7. Vous entraîne dans les rêves. - 8. Vainqueur à Richmond, vaincu à Appomattox. Pris en main. - 9. Adoucit le châtiment. - 10. Titre de garantie. Entaille. - 11. Sur la portée. Aussi sur la portée. - 12. Servaient aussi au transport du beurre fondu.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 139

HORIZONTALEMENT

I. Floriculture. - II. Raturage. Tin. - III. Arôme. Opérat. - IV. No (nô). Pliai. - V. Queue. Iouler. - VI. Usurpent. Lut. - VII. Eso (ose). Eco. - VIII. Teigneuse. BA. - IX. Ay. Ir. DEUG. - X. Etymologiste.

VERTICALEMENT

1. Franquette. - 2. Larousse. - 3. Oto. Euoiay. - 4. Rumeur. Gym. - 5. Ire. Ep. - 6. CA. Eveil. - 7. Ugo-lin. Uro. - 8. Lépiotes. - 9. Eau. Cedi. - 10. Utrillo. Es. - 11. Ria. Eu. But. - 12. Entartrage.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 175

Touché-coulé

LE JEU de bataille navale se joue sur un damier. Une flotte comporte un porte-avions (4 cases), deux cuirassés (3 cases), trois croiseurs (2 cases) et quatre sous-marins (1 case). Deux navires distincts ne peuvent se toucher, même par un coin.

Pouvez-vous, en respectant ces règles, placer deux flottes complètes dans un quadrillage de 10 cases sur 10 ?

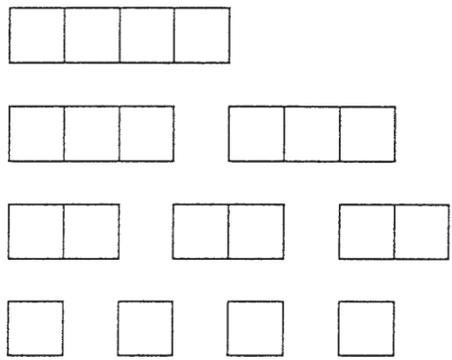
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

● Solution du jeu n° 174 paru dans *Le Monde* du 6 juin

Il y a trois façons d'opérer le remembrement.

Si p et q désignent les longueurs des côtés de l'angle droit du triangle (A), la clé consiste à remarquer que les quatre triangles ont même aire pq/2.

Pour vous en persuader, faites pivoter par exemple le triangle (G) de



Solution dans *Le Monde* du 20 juin.

90° (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre) autour du point S. Vous constaterez qu'on obtient un triangle de même base (décalée le long de la même droite) et de même sommet que (A).

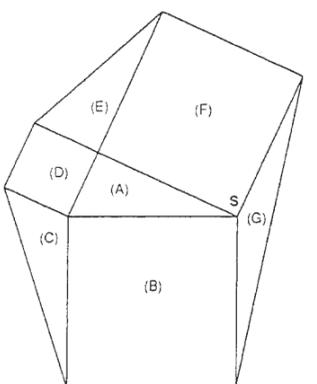
Quant aux carrés, ils ont pour aires p², q², et p² + q² (ce bon vieux Pythagore).

Le problème revient donc à obtenir deux terrains d'aire p² + q² + pq

Le terrain contenant (B) peut être composé, au choix de :

- (B), (A), (C)
- (B), (A), (G)
- (B), (C), (G)

D'autres solutions sont possibles pour des configurations précises, comme q = 2 p...



ATELIERS L'expulsion, le jeudi 8 juin, du squat d'artistes de la Grange-aux-Belles, l'un des plus anciens de la capitale, fait suite à une série d'autres expulsions. Rue de Ri-

voli, une quarantaine de personnes attendent d'être évacuée. ● PLUSIEURS MILLIERS de créateurs à Paris et la proche banlieue pâtissent de la pénurie d'ateliers ou du coût prohi-

bitif de leurs loyers et font le choix du squat. Une occupation parfois valorisante et soucieuse de s'intégrer dans un quartier. « Ce genre de lieu est une respiration dans la

ville », souligne Anne-Charlotte Berger, maire adjoint chargé de la culture dans le 10^e. Le ministère de la culture l'a reconnu en proposant un compromis aux propriétaires. ● AU

CONSEIL RÉGIONAL d'Île-de-France, les partis de droite, associés au Front national, ont repoussé le projet de création d'un centre d'art dans le 19^e arrondissement.

Les squats d'artistes à Paris, refuges de la vie de quartier, sont tous menacés

Malgré les tentatives de médiation de la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture, les expulsions de squats se multiplient dans la capitale : dernière en date, celle, le jeudi 8 juin, de la Grange-aux-Belles qui était devenu un lieu de création actif et reconnu

L'ÉVACUATION, le jeudi 8 juin, du squat d'artistes de la Grange-aux-Belles, l'un des plus anciens de la capitale, dans le 10^e arrondissement, fait suite à une série d'autres expulsions : le squat de l'avenue Matignon, évacué le 30 mars, ou celui de la place de la Bourse vidé en septembre 1999.

La Grange-aux-Belles avait réussi le pari d'être un lieu de création, d'échanges culturels, dans un quartier populaire. La cinquantaine d'artistes qui l'occupaient - certains y logeant en famille - organisaient des expositions et des concerts, animaient des ateliers pour enfants, donnaient cours de théâtre et de danse, et faisaient même fonctionner une petite cantine végétarienne. La mairie (socialiste) de l'arrondissement encourageait cette expérience et avait demandé - en vain - que la Mairie de Paris exerce son droit de préemption sur l'immeuble. Immeuble qui posera un problème à son futur propriétaire : la mosaïque réalisée sur le sol et la façade, réalisation des squatters, a été reconnue en février 1999 comme une œuvre d'art par le tribunal. Il est donc illégal de la détruire, et le prix de sa dépose est évalué à 3 millions de francs.

Dans le même temps, de nouveaux squats s'ouvrent, ou se sont ouverts. Rue de Rivoli, dix-sept garçons et dix-huit filles de quinze nationalités différentes occupent un immeuble inhabité depuis treize ans. « Il était réellement insalubre, dit l'un des responsables. Nous avons dégagé des tonnes de gravats, de cadavres de rats et de pigeons. » Les artistes l'ont donc investi, recrutés par cooptation sur un seul critère : « Il faut qu'ils soient présents régulièrement. Si tu as besoin d'un atelier moins de huit heures par jour, ce n'est pas la peine d'ouvrir un squat. » Habitants du quartier et promeneurs apprécient, viennent en visite, achètent parfois des œuvres et assistent aux spectacles.

L'immeuble appartient au CDR (Consortium de réalisation du Crédit lyonnais), comme beaucoup d'autres bâtiments vacants de la capitale. Le propriétaire a porté plainte. En novembre 1999, il a assigné en référé devant le tribunal de grande instance une quinzaine des occupants, demandant leur expulsion immédiate, assortie d'une astreinte de 1 000 francs par jour et d'une indemnité d'occupation mensuelle de 3 000 francs.

Le 14 janvier 2000, les artistes



OLIVIER CORSAN/LE PARISIEN

Le squat de la Grange-aux-Belles évacué le jeudi 8 juin. La mosaïque a été reconnue comme une œuvre d'art par le tribunal.

ont été condamnés à évacuer les lieux mais avec quelques nuances intéressantes dans les attendus. Le tribunal leur a accordé un délai de trois mois, assorti d'une indemnité d'occupation de 500 francs par mois. Les magistrats estiment en effet qu'« attendu que les pièces produites aux débats établissent que l'occupation des locaux par les défendeurs leur permet d'exercer leur art et d'exposer les œuvres ; que cette occupation paisible est appréciée par l'environnement ; qu'elle n'est pas préjudiciable pour la conservation des locaux... », il n'est pas urgent de les jeter à la rue.

Apprécié par l'environnement... C'est que, s'ils sont fauchés (10 % des allocataires du RMI à Paris seraient des artistes), ils sont aussi sérieux, et conscients de leurs devoirs envers leurs voisins. Rue de Rivoli, la vision des ateliers gênait le personnel d'un bureau proche : les squatters, pour leur être agréables, ont occulté les fenêtres. De même, selon Anne-Charlotte Berger, maire adjoint

chargée de la culture à la mairie du 10^e, les habitants de la Grange-aux-Belles avaient su redonner vie à cette partie de l'arrondissement. « Les riverains sont contents de pouvoir s'inclure dans ce modèle artistique, même provisoirement, le temps d'un repas le dimanche. Ce genre de lieu est une respiration dans la ville : le chant des cigales est important pour tout le monde, même pour les fourmis. »

L'été venu, elles se trouvent fort dépourvues : c'est le temps des expulsions. Ils sont une soixantaine, rue Pierre-Charon (8^e), à attendre la police. Idem pour le collectif des Portes-Blanches à Montmartre. In Fact, rue de Châteaudun, (10^e) est expulsable depuis le 8 mai. Et, rue Charrière, dans le 11^e arrondissement, le petit squat de la Comac, occupé par une demi-douzaine d'artistes, est aussi menacé. Face à cette précarité, plus romantique que confortable et peu propice à la création, les artistes se sont mobilisés et ont trouvé une oreille attentive à la délégation aux arts

plastiques (DAP) du ministère de la culture. Guy Amsellem, le délégué, a écrit à trois propriétaires, proposant d'apporter une garantie morale de l'Etat.

« Ce genre de lieu est une respiration dans la ville »
Anne-Charlotte Berger,
maire-adjoint du 10^e

Tout en réaffirmant le caractère illégal des squats, il proposait cependant la signature de baux précaires en échange desquels la DAP garantissait un départ dans le calme à une date convenue.

Cette formule « permettrait de donner une base légale à l'occupation faite actuellement sans titre, tout en offrant un intéressant retour d'image pour votre entreprise... »,

expliquait Guy Amsellem. La réponse du CDR fut sans appel : « Notre mission consiste à céder tous nos actifs au meilleur prix, c'est-à-dire dans des conditions normales, ce qui pour un immeuble passe bien sûr et au minimum par la libre disposition des locaux ». Qu'importe si ceux-ci, comme rue de Rivoli, sont vides depuis une décennie. Ou si, comme le dit un artiste, « le CDR pourrait faire un effort, vu ce que le Crédit lyonnais a coûté aux contribuables ». Quant au « retour d'image » subtilement évoqué par la DAP, cela semble les indifférer royalement. A moins qu'ils ne craignent la contagion, par multiplication des vocations.

Ils ont raison : le CDR est également propriétaire de 3 000 m² situés rue Pierre-Bourdan (12^e). Une partie des expulsés de la Grange-aux-Belles vient d'y trouver refuge, recueillis par un pionnier des squats, Eduardo Albergaria. L'espace, d'une propreté irréprochable, au sol moqueté et divisé en bureaux élégamment vitrés qui

sont devenus autant d'ateliers, comprend également une salle d'exposition, des studios d'enregistrement, de danse, de théâtre, et une salle réservée aux contes pour enfants !

Mitoyens de l'école Boule, ils sont une cinquantaine, dont une quinzaine de résidents étrangers, qui travailleront là le temps d'un projet, avant de céder la place à d'autres. Des squatters « en résidence », en quelque sorte. Et une autre manière de rester ouvert sur l'extérieur, de ne pas se scléroser.

Car les squats d'artistes ont bien changé. A La Miroiterie, rue de Ménilmontant, dans le 20^e arrondissement, les artistes occupants entendent établir avec le propriétaire un « contrat de confiance » sous l'égide de la DAP, mais aussi « réhabiliter les parties détériorées, respecter ce lieu et son environnement » et inclure leur squat « dans les différentes manifestations culturelles proposées par la mairie et les autres associations du 20^e ». Car, selon Eduardo Albergaria, interrogé par l'AFP : « On a vieilli, mûri, plus de la moitié des artistes vivant en squat sont des gens qui veulent travailler, exposer, faire vivre un quartier. Le recours à des actions radicales ne nous satisfait pas mais nous y sommes obligés pour faire connaître nos problèmes. »

Évalués à plusieurs milliers sur Paris et la proche banlieue, les artistes « sans atelier fixe » risquent en effet de le demeurer longtemps : le parc d'ateliers gérés par la DAP s'élève à moins de 500 unités. La Ville de Paris en gère 1 200. Tous occupés, aux loyers trop élevés pour des jeunes, et aux conditions d'attribution draconiennes. La liste d'attente est longue, et il faut en moyenne une dizaine d'années pour voir aboutir son dossier. En outre, comme le reconnaissait, le 10 février 2000, Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication, l'Etat n'est pas en mesure de répondre à tous les besoins, mais « les squats constituent un contre-modèle, qu'il s'agisse des conditions de travail mais aussi d'expression et d'exposition, fonction qui n'est pas remplie par l'atelier traditionnel ». Et d'ajouter : « Il est nécessaire de convaincre les propriétaires, privés ou publics, que l'utilisation de ces friches par des artistes peut les valoriser et dynamiser un territoire urbain ». Rude travail, auquel Bercy serait inspiré de s'associer.

Ha. B.

La droite s'allie à l'extrême droite pour saborder un centre d'art contemporain

« C'EST un bien triste vote », lâche Roger Madec, maire (PS) du 19^e arrondissement. Au conseil régional d'Île-de-France, les partis de droite, associés au Front national, ont repoussé un projet qui lui tenait à cœur : la création d'un centre d'art dans son arrondissement, que les habitants du quartier de la rue des Alouettes entendaient mettre à la disposition du Fonds régional d'art contemporain (FRAC). 600 m² de locaux sur rue, une concession arrachée de haute lutte au groupe Bouygues dans un nouvel ensemble de logements construit à l'emplacement des anciens studios de la SFP, près des Buttes-Chaumont.

La filiale de Bouygues, Stim Batir, proposait sur trois hectares un programme intensif de logements. Une association, forte de 400 adhérents, s'est constituée : ils tenaient à éviter que leur quartier ne se transforme en dortoir, et voulaient que s'y maintienne une activité. Après d'âpres négociations, et une douzaine de recours suspensifs contre le permis de construire, ils ont obtenu du promoteur la cession de deux locaux : le premier est destiné à abriter une crèche (celles existantes dans le quartier accusent un déficit d'une cinquantaine de places) et le second - fait rarissime

dans l'expression d'une volonté populaire que l'on dit peu soucieuse d'art contemporain - doit abriter, selon l'association, « un pôle culturel fort, afin que le quartier retrouve une identité précise, qu'il soit vivant et dynamique ».

Les locaux obtenus, encore fallait-il les utiliser à bon escient. Présidée par un artiste, Eric Corne, l'association prend contact avec la délégation aux arts plastiques (DAP) du ministère de la culture. Laquelle est en pleine phase de préfiguration du Centre d'art du Palais de Tokyo (Le Monde du 9 avril 1999) et réagit avec un enthousiasme modéré face à cette offre qui vient de la base, et d'un quartier excentré. De plus, l'association a un programme culturel précis et original, alternant des expositions monographiques, des cartes blanches à de jeunes artistes ou des collectionneurs privés, la production d'œuvres et une collaboration internationale avec des structures similaires, bref, un activisme qui effraie quelque peu les inspecteurs de la DAP.

Les contacts avec la région sont plus fructueux. Le FRAC d'Île-de-France est depuis longtemps à la recherche d'un lieu d'exposition. On lui en offre un, avec un bail de trois ans renouvelable, sur un pla-

teau. Le Plateau est d'ailleurs le nom sous lequel l'endroit est désigné par ses promoteurs culturels. Un projet naît, grandit, et en mai 2000 le conseil d'administration du FRAC, élus de droite compris, vote l'attribution d'une subvention permettant les premiers travaux d'aménagement.

COUP DE JARNAC

Devant cette bonne volonté, le ministère de la culture décide d'accompagner financièrement le projet, un centre d'art voulu par la population, géré par des artistes et des responsables culturels du FRAC, de haut niveau mais intégré au tissu local. Le 8 juin, la commission permanente du conseil régional d'Île-de-France vote donc les crédits du FRAC, dont 1 million de francs qui devaient être consacrés au Plateau. Avec le résultat que l'on sait.

Le cabinet de la ministre de la culture, Catherine Tasca, s'interroge sur « les vraies raisons de ce vote négatif. Ce lieu était exemplaire, et le projet remarquable. Mais nous ne pouvons pas nous substituer aux financements régionaux s'ils sont défaillants. » Autrement dit, de facto, la subvention de l'Etat devrait également être supprimée. Mais le ministère a néanmoins décidé de

maintenir son aide au Plateau, à hauteur de 800 000 francs. On espère qu'il n'en profitera pas pour remettre en cause l'indépendance de la programmation, qui faisait une des originalités du projet. Selon le maire, Roger Madec, l'origine de ce coup de Jarnac ne fait aucun doute : le responsable en serait Michel Bulté, son rival RPR malheureux lors des élections municipales de 1995, qui considérerait que « tout ce qui est bon pour le 19^e est mauvais pour lui ». Et que, à peu de temps des nouvelles échéances électorales, il importait d'éviter que son concurrent socialiste puisse se prévaloir d'un tel succès. Dans un texte cosigné par Bertrand Delanoë, candidat socialiste à la Mairie de Paris, Roger Madec dénonce en Michel Bulté, « fraîchement converti dans le "séguinisme", [...] l'instigateur de la main tendue vers l'extrême droite pour torpiller un projet culturel exemplaire dans l'arrondissement où il s'apprete à être à nouveau candidat ».

Les responsables de l'association du Plateau, effondrés, se rappellent que Michel Bulté a perdu les élections de 1995 avec 412 voix d'écart : à peu de choses près le nombre de leurs adhérents.

Ha. B.

COMMENTAIRE

LA CITÉ CONTRE LES ARTISTES

Hormis la date et la géographie, les deux événements n'ont a priori rien de commun : le jeudi 8 juin, le plus ancien squat artistique de Paris, situé rue de la Grange-aux-Belles dans le 10^e arrondissement, a été évacué par la police. Au même moment, la commission permanente du conseil régional d'Île-de-France repoussait, par une majorité de voix RPR, UDF, DL rejointe par le Front national, un dossier présenté par son président, Jean-Paul Huchon (PS) qui visait à associer le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) à une expérience inédite et passionnante, la création d'un Centre d'art d'initiative populaire sur le site des anciens studios de la SFP, dans le 19^e arrondissement.

Rien, ou presque, n'est entrepris dans la capitale pour permettre aux jeunes générations de plasticiens de travailler. Fini, le temps romantique de La Ruhe où vécutur Chagall ou Soutine : les loyers des ateliers sont prohibitifs, et les rares espaces créés par la Ville de Paris et le ministère de la culture sont réservés à

des plasticiens déjà installés, suffisamment en tous cas pour pouvoir cotiser à la « Maison des artistes », passage obligé pour obtenir un de ces lieux de travail. Alors, ils squattent. Pour exposer, même problème : les galeries privées ne se sont pas totalement remises de la crise du marché de 1990, et rares sont celles qui sont prêtes à investir dans la jeune création. Les centres d'art, pour leur part, ne jouissent pas d'une réputation d'ouverture aux inconnus du milieu.

Face à ce double blocage, les jeunes artistes ont proposé des solutions originales. Une occupation pacifique et parfois valorisante de locaux abandonnés, pour certains propriété du CDR, chargé de réaliser les actifs du Crédit lyonnais. Ou une négociation serrée avec un promoteur immobilier qui a permis à une association de quartier d'offrir à sa municipalité et sa région, respectivement une crèche et un centre d'art contemporain. La police évacue les premiers ; la droite et l'extrême droite, élections municipales obligent, étranglent financièrement les seconds. Dans les deux cas, c'est l'avenir de la création artistique à Paris qui est en jeu.

Harry Bellet

Les musiciens gnaoua enflamment Essaouira

Pour la troisième année consécutive, le festival de la petite ville marocaine favorise le dialogue entre la musique de transe et d'autres sonorités

ESSAOUIRA (Maroc)
de notre envoyé spécial

Branle-bas de combat à Essaouira le jeudi 8 juin. Sa majesté le roi est en ville. En visite dans la région, Mohammed VI fait un petit crochet pour saluer les organisateurs du festival parrainé par son conseiller André Azoulay, natif de la cité. Le lancement de cette troisième édition (du 8 au 11 juin) va s'en trouver légèrement perturbé. Point de cortège inaugural à travers les rues cette année. On entre de plain-pied dans le vif du sujet en fin d'après-midi, avec un concert déclinant l'idée et la volonté affirmée depuis sa création par cette manifestation gratuite et populaire (près de 60 000 spectateurs l'année dernière, d'après André Azoulay, cité dans l'hebdomadaire marocain *La Vie économique*) : celui d'être « un espace de rencontre entre différents styles musicaux autour de la musique des gnaoua ».

Massé devant la scène installée sur la place Moulay-Hassan, le public découvre la musique envoûtante au minimalisme trompeur des chasseurs du Mali, présentés par Sibir Samaké, en dialogue fertile avec le *guembri* des gnaouas. Luth-tambour à trois cordes, le *guembri*, c'est la clé, l'instrument sacré qui ouvre la voie aux esprits, les appelle au cours du rituel gnaoui. Dans un contexte profane, c'est aussi un son à la gravité sombre se mariant parfaitement à n'importe quel autre langage musical. « Il n'a que trois cordes, mais on peut tout faire avec, accompagner n'importe qui, jouer dans tous les registres », estime Maâlem Abdelkebir, maître gnaoua de Marrakech.

Le soir, sur scène à ses côtés, il y aura le batteur algérien Karim Ziad,

le guitariste français Louis Winsberg et trois musiciens de l'Orchestre national de Barbès (ONB). Ancien fabricant de tapis, cela fait plus de dix ans que Maâlem Abdelkebir se produit avec des musiciens occidentaux. L'attrait pour la musique des gnaoua n'est pas une mode passagère, il en reste convaincu et ne doute pas que dans des rencontres comme celles proposées à Essaouira, les gnaoua ont tout à gagner.

UN RYTHME FOU, ENTÉTANT

La « nouvelle activité strictement musicale » des maîtres musiciens gnaoua, s'ajoutant à leur métier d'animateurs du rite de possession, « est tout à fait légitime », puisqu'ils disposent aussi d'un répertoire dédié au divertissement, rappelle Abdelhaid Chlyeh, dans son ouvrage *Les Gnaoua du Maroc : itinéraires initiatiques-transe et possession* (Ed. La Pensée sauvage). « Les gnaoua savent très bien ce qu'ils font », renchérit Loy Ehrlich, musicien français repéré hier au côté de Touré Kunda et de Youssou n'Dour, aujourd'hui se produisant le plus souvent en trio avec Steve Shehan et Didier Malherbe. Il est le codirecteur artistique cette année du festival. La partie gnaoui du programme est confiée à Abdelslam Alikane, lui-même *maâlem* d'Essaouira, « un acte « scientifique » se déroulant par ailleurs sous forme d'un colloque organisé par Abdelhaid Chlyeh sur le thème des « ethnotherapies ».

« Ici, la culture gnaoui est encore très forte, la transmission du savoir existe », souligne Loy Ehrlich. L'Occident n'est pas encore venu semer son désordre. Les *lilas* programmés sur la place Al Kayma et celle du Marché aux grains n'ont évidem-



La transe est menée par les « qraqeb » (crotales en métal) et le « guembri » (luth-tambour).

ment rien à voir avec ce que sont réellement ces rituels. Chacun ici le sait. « Les gnaoua, ce sont eux qui m'ont décidé à faire de la musique, déclare le musicien. La première fois que je les ai entendus, c'était sur la place Djemaa El Fna à Marrakech, en 1971. Je faisais partie des milliers de hippies, des désenchantés de Mai 68 qui faisaient à cette époque le voyage au Maroc. » Après cette révélation, il participe à Paris à la fondation du West African Cosmos, l'un des premiers groupes de rock africains, puis il s'investit dans d'autres aventures musicales à la Réunion où il découvre, étonné, un étrange cou-

sinage entre le rythme emblématique de l'île, le *maloya*, et celui de la musique gnaoui.

Un rythme fou, entêtant, un rythme circulaire d'une puissance stupéfiante, un rythme de transe totale mené par les *qraqeb* (crotales en métal), instruments complémentaires, frères inséparables et indispensables du *guembri*. Pendant le festival, on entend partout le galop frénétique de ces deux bouts de feraille. Ils recouvrent tout, le cri des mouettes, les grondements furieux du vent, ils s'engouffrent dans les ruelles, montent à l'assaut du ciel. Dans le hall de leur hôtel, les musi-

ciens de l'ONB jubilent en écoutant une cassette gnaoui qu'ils viennent d'acquérir.

Le groupe est la tête d'affiche du festival avec le bluesman du Sahel Ali Farka Touré. Comme d'autres styles du Maghreb, ils l'ont intégrée à leur canevas musical dont l'identité bariolée, le *groove* festif, n'est jamais aussi persuasive que face au public. Dans la nuit d'Essaouira, la foule compressée sur la place Moulay-Hassan, soudain trop exigüe, exultait de vrai bonheur lors de leur concert.

Patrick Labesse

La passion indéfectible du pianiste noir Randy Weston

ESSAOUIRA
de notre envoyé spécial

Début mai, le pianiste et compositeur de jazz noir-américain Randy Weston sortait un nouveau disque enregistré avec des musiciens gnaoua. *Spirit ! The Power of Music* (VERV) n'est pas le premier ni ne sera le dernier signe tangible de son attachement à ses maîtres de transe. La victoire qu'il partage avec eux dure depuis plus de trente ans. « Les Gnaoua, c'est la famille pour moi. » Dans cette déclaration lapidaire, lancée sur le ton de l'évidence, il dit tout : l'amour, le respect, le lien indissoluble, la vigueur magique d'une vraie connivence. Comment tout cela a-t-il commencé ? De la manière dont commencèrent les grandes rencontres. Totalement par hasard. « En 1967, j'ai fait avec mon groupe une tournée dans quatorze pays d'Afrique. Partout où l'on passait, je demandais à ce que l'on me fasse écouter la musique traditionnelle locale. »

La dernière étape sera le Maroc. Il y reste une dizaine de jours, suffisamment pour ressentir l'envie de revenir, de s'y installer même. « J'avais un petit appartement à Tanger. Un jour, quelqu'un qui m'avait suggéré que la musique gnaoui devrait m'intéresser est venu chez moi avec Abdellah El Gourd. Quand celui-ci a sorti son instrument, un *hajouj* [guembri] et a commencé à jouer pour moi, j'étais très ému. » Après ce premier contact, Randy Weston va s'immerger, guidé par Abdellah El Gourd, dans la culture gnaoui, toujours plus avide d'en approcher l'âme autant que d'en

connaître l'histoire. La découverte du son du *hajouj* fut un choc pour lui. Assister à une *lila de derdeba*, le rite de possession des Gnaoua, en fut un autre. « Cette expérience spirituelle et collective m'a complètement bouleversé. » Dès les premiers rituels, auxquels il participe en spectateur éclairé, les musiciens-guérisseurs lui apprennent qu'il appartient à la couleur bleue, l'une des sept couleurs illustrant le culte et la cérémonie de transe des Gnaoua. Une teinte qui, évidemment, sied à merveille à l'homme du jazz, messenger de la *blue note*.

PREMIERS CONTACTS AVEC L'AFRIQUE

Le séjour en terre marocaine de Randy Weston durera sept ans. Le temps qu'il lui faut pour donner du sens à un rêve récurrent. « Toute ma vie, j'ai souhaité vivre en Afrique. Mon père, d'origine jamaïcaine, né à Panama, n'arrêtrait pas de me rappeler que j'étais africain. Il fallait que je connaisse toute l'histoire de l'Afrique. Il avait lui-même beaucoup de livres sur la question. » Randy Weston a écouté les recommandations paternelles. Sans rechigner. Bien au contraire. Elles ont ouvert la voie qu'il s'est choisie : rechercher la racine de sa musique en Afrique.

Une quête qu'il ne cesse d'approfondir depuis son premier disque. « Dès 1954, j'ai composé de la musique pour l'Afrique, avant même d'y être allé. » Il écrit d'abord *Zulu* puis, surtout, suite à sa rencontre avec la tromboniste Melba Liston en compagnie de laquelle il étudie la tradition, il enregistre *Uhuru Africa*, sur un

texte du poète noir-américain Langston Hughes.

Après, viendront les premiers contacts physiques avec l'Afrique, « cette grande université où l'on a tout à apprendre sur l'histoire de l'humanité ». Ce sera d'abord Lagos, en 1961 et 1963, pour participer à un festival, puis cette fameuse tournée de 1967, où il prend la décision de faire un bout de chemin avec le Maroc. A Tanger, il ouvre un centre culturel, African Rhythm Club, où il organise un festival en 1972. Avec autant d'enthousiasme que d'humilité, il écoute et tente de comprendre toutes les musiques traditionnelles du pays. A chaque nouvelle découverte, le même constat : « C'est la musique gnaoui qui me parle le plus. » Après Abdellah El Gourd, son guide, il rencontre d'autres *maâlim* (maîtres musiciens) à Tanger, Marrakech, Essaouira...

Au festival organisé autour des Gnaoua dans la petite cité portuaire, Randy Weston n'a, paradoxalement, jamais joué. « Peut-être parce qu'il n'y a pas de piano », confie-t-il avec un sourire énigmatique, avant d'avouer avoir quelques réticences à s'impliquer dans « cette mode autour des Gnaoua qui se développe depuis quelques temps. » Quant à savoir s'il retournera un jour s'installer au Maroc, pourquoi pas ? « J'ai laissé là-bas une partie de moi », ne cesse-t-il de répéter, même s'il se sent interpellé par l'Afrique tout entière. Le son du *guembri* ne cesse de l'attirer comme une force invisible.

P. La.

Une culture toujours très populaire

LES CONFRÉRIES gnaoua portent leur part des traditions ancestrales d'Afrique noire au Maroc aujourd'hui. Rassemblés lors de cérémonies (*lila*) célébrant le mystère de l'extase, ces maîtres musiciens aux activités musicales, rituelles, initiatiques et thérapeutiques fascinent toutes les couches de la société, de la bourgeoisie occidentalisée jusqu'au travailleur émigré en France, selon l'anthropologue Bertrand Hell, qui a étudié les cultes de possession (*Possession et chamamisme, les maîtres du désordre*, Flammarion, 392 pages, 129 F [19,66 €]).

Mâalem (maîtres de musique) et *moqadma* (prêtresses), hommes et femmes à la peau souvent très noire, possèdent la faculté de guérir, ils s'entourent des symboles de la vie et de la mort – le lait (le sperme), les dattes (le sang), le feu, la lumière, le chant. Les *qraqeb*, crotales de métal, les tambours martèlent la marche secrète des univers invisibles, dont la basse *guembri*, instrument sacré dont les cordes sont faites de boyaux d'animaux sacrifiés, nous protègent et nous menacent à la fois.

HARMONIE DES SEPT COULEURS

A Essaouira, lieu de croisements culturels, la pratique gnaoui est largement teintée de soufisme – au Maroc, les confréries mystiques sont pléthores –, et même de judaïsme. La ville a accueilli la diaspora juive avant de servir de vecteur à la culture noire, importée par les Africains réduits à l'esclavage au XVI^e siècle par les maîtres arabes et berbères.

Comme l'a montré le journaliste Eliane Azoulay dans son documentaire *Transez gnaoua*, les *lila*, cérémonies protégées si ce n'est secrètes, établissent l'harmonie des sept couleurs – minuit : le blanc, les saints de l'Islam ; 2 heures : le bleu, Sidi Moussa, les génies de la mer, etc. Entre les douze *noubas* de la tradition juéo-arabe et les divinités colorées du *candomblé* bahianais, l'humanité plaignante cherche les remèdes à ses maux et ses maladies. Comme dans le *candomblé* ou dans la *santeria* cubaine, tous deux hérités des cultes vaudous du golfe de Guinée, les *lilas* commencent par une mise en danger, non exempte de violence, de l'individu et de sa communauté, au profit de forces incontrôlées ; puis vient la remise en ordre, qui peut durer longtemps, au gré des cycles du soleil ou des lunes, des volontés propres des tambours et des divinités.

La transe a ses accessoires comme l'herbe, que l'on fume, et les turbans dont se coiffent ses serviteurs. Les gnaoua et leur quête a séduit de nombreuses figures de la vie musicale. Jimi Hendrix fut amoureux d'Essaouira. Il n'a passé que onze jours en ville mais chacun s'en souvient. Les Rolling Stones ont entretenu une histoire passionnelle avec le Maroc. Et c'est avec un mélange redoutable de rock et de *guembri* que le groupe phare de la scène marocaine, Nass el Ghiwan, s'est hissé au rang de porte-parole de la jeunesse contestataire en royaume chérifien à partir des années 70.

Véronique Mortaigne

L'INFORMATION.

SUR LE NOUVEAU SITE DU MONDE,
RETROUVEZ **info.lemonde.fr**,
L'INFORMATION MISE À JOUR
EN CONTINU.

tout.lemonde.fr

Musiques d'Afrique et rencontres métissées au Festival d'Angoulême

Plus de quarante mille personnes, du 9 au 12 juin, sont venues sur l'île de Bourguines

40 000 participants du 9 au 12 juin, dont 15 000 entrées payantes pour les concerts (parmi lesquels ceux de Youssou N'Dour et Cheikha Rimitti), le festi-

val Musiques métisses d'Angoulême, pour sa vingt-cinquième édition, tient ses promesses et maintient haut son ambition. Lieu de rencontre des musiques

d'Afrique, avec une touche de caraïbe et d'océan Indien, il est aussi l'occasion de croisements littéraires, humains et humanitaires.

MUSIQUES MÉTISSÉES, île de Bourguines, Angoulême, du 9 au 12 juin. Dernière soirée : Baser, Danyel Waro et invités, Jaobjob, Seba, Faadah Kawtal, 20 heures. Tél. : 05-45-38-61-62 ou 63. De 80 F à 140 F, entrée gratuite sur le site et à l'espace Mandingue.

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

Mêmes déçus d'avoir dû écourter l'inauguration du vingt-cinquième festival Musiques métisses, les percussionnistes et marionnettistes maliens n'iraient pas se plaindre du début d'orage qui a marqué l'accostage de leur gabare et de leur pirogue sur les bords de la Charente, vendredi 9 juin à 18 heures. Sur la majeure partie du continent africain, l'eau et la pluie sont des biens trop précieux. Ensuite, durant toute la nuit, le ciel a ouvert grand ses vannes, mais l'instant où les embarcations se sont croisées restera comme l'un des symboles du festival. La gabare charentaise et la pirogue africaine ont été construites sur les chantiers de Saint-Simon. La rencontre des peuples de l'eau et des musiciens est l'un de ces détails qui fait que Musiques métisses n'est pas un endroit où l'on se contente d'afficher une liste de concerts.

Au village Quartiers lumières - nom d'un ancien programme d'actions culturelles dans les secteurs dits difficiles -, on tient à l'écart la caravane de marchands de vêtements et d'instruments exotiques qui prennent place dans tous les festivals d'envergure. Des associations humanitaires et sociales

sont les relais de producteurs locaux en Afrique, des habitants des quartiers d'Angoulême gèrent, tous jours en association, les buvettes. Un espace littéraires permet des échanges, des débats. Et même avec plus de quarante mille personnes qui, du 9 au 12 juin, seront venues sur l'île de Bourguines, site du festival, familles, copains, bras dessus bras dessous, goûter un plat exotique, boire un verre de ti-punch, l'ambiance ne vire pas à la Fête à Neu-Neu. Cela fait la différence.

Pour sa programmation musicale, Musiques métisses est avant tout africain, plutôt sur sa pointe ouest, avec virée vers l'océan Indien et l'Algérie. D'au-delà de l'Atlantique, le bassin caraïbe a aussi sa place, à l'exception de la vague cubaine, surabondante ailleurs. Musiques métisses ne suit pas trop les modes. Des Cubains, il y en eut ici, au bon moment. Pour autant, si le festival a la volonté de présenter des artistes émergents, des réputations pas encore totalement assises, il sait aussi l'impact de certaines vedettes. Une partie des quinze mille entrées payantes de l'édition 2000 (25 % des recettes du festival sur un budget de 3,5 millions de francs, qui devrait être équilibré selon le directeur, Christian Mousset) se font sur les noms rassembleurs du Sénégalais Youssou N'Dour, de l'Algérienne Cheikha Rimitti, de l'Ougandais Geoffrey Oryema, du Brésilien Lenine ou du Réunionnais Danyel Waro.

En quatre jours, Musiques métisses montre des contrastes au sein d'un territoire (du Mali viennent l'électrique Super Rail Band de Ba-

mako, superbe machine festive, et la fragile et acoustique chanteuse Rokia Traoré), des liens musicaux auxquels on ne songerait pas immédiatement (les Roumains de la fanfare Ciocarlia, les Louisianais conduits par l'accordéoniste Dwayne Dopsie et les Malgaches emmenés par un autre accordéoniste, Regis Gizavo).

On goûte un plat exotique, on boit un verre de ti-punch, l'ambiance ne vire pas à la Fête à Neu-Neu

On y voit aussi la capacité de certains artistes à secouer les clichés qui leur sont attachés (le chanteur, percussionniste et flûtiste martiniquais Dédé Saint-Prix a laissé au vestiaire son costume d'ambianceur charmeur pour replonger dans les traditions des campagnes), ou encore l'importance d'une mémoire et de la transmission des savoirs à l'échelle d'un continent (Rokia Traoré viendra porter des fleurs aux trois mythiques Mahotella Queens, seules représentantes, mais avec quelle énergie, de l'Afrique du Sud cette année).

Si l'influence sur la musique du monde du berceau africain a été rappelée par l'écrivain Abdourahman Waberi, lors d'un débat à l'es-

pace littéraires, l'influence du monde sur les musiques africaines a pu être mesurée lors de Musiques métisses. Ainsi du rapport à la durée, notion fondamentale dans bien des expressions traditionnelles. Pour devenir une star de la sono mondiale, il faut savoir ou vouloir s'adapter au format de la chanson.

Youssou N'Dour l'a bien compris, dont le spectacle menace de se réduire à une succession de mélodies resserrées en formes de futurs hits. Alors que le « grand monument » de la rumba congolaise Wendo Kolo ou « maman » Anne-Marie Nzié, ancienne idole du Cameroun, oubliée et redécouverte ces dernières années, vont jusqu'au bout de leurs chansons, leur laissant le temps de se développer, même sur des cycles courts.

Autre constatation, celle d'une uniformisation du son des rythmiques, qui tend à compresser les timbres des basses électriques et à donner aux batteries une profondeur artificielle à coup de réverbération. Si le jeune Faadah Kawtal (Cameroun) a forgé un excellent répertoire dans cet environnement, cela n'a pas de sens pour accompagner la légende oranaise qu'est Cheikha Rimitti.

La vieille dame digne a heureusement suffisamment foi en son art pour que son chant dépasse ces facilités. Comme les ensembles de percussions Djoliba (Mali) ou Solo Cherif (Guinée), qui laissent entendre leur ouverture au monde (apports multiples de rythmes) sans y greffer une modernité de surface.

Sylvain Siclier

La Norma de June Anderson restera dans les annales

NORMA. Opéra de Vincenzo Bellini. Avec June Anderson (Norma), Sonia Ganassi (Adalgisa), Johan Botha (Pollione), Giacomo Prestia (Oroveso), Robert Woronicki (Flavio), Martine Mahé (Clotilde), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Bruno Campanella (direction). Yannis Kokkos (mise en scène, décors et costumes). Guido Levi (lumières).

OPÉRA BASTILLE, le 6 juin, 19 h 30. Place de la Bastille, Paris 11e. M° Bastille. Prochaines représentations : les 14, 19 et 22, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F (de 9,15 € à 102,29 €).

Quelle chanteuse d'autrefois a dit qu'il était plus facile de chanter dix Isolde à la suite qu'une seule Norma ? On ne sait plus, mais elle n'exagérait qu'à peine. Ce rôle de soprano, l'un des plus lourds du répertoire, a été marqué au disque - officiel ou pirate - par quelques rares chanteuses : Maria Callas, bien sûr, mais aussi Joan Sutherland et Leïla Gencer. A cette tierce prestigieuse, il faut ajouter Michèle Lagrange. La Française n'a pas enregistré cet ouvrage mais vient de remporter des triomphes en Italie après l'avoir chanté, en compagnie de Martine Dupuy, au Palais Garnier, en 1988.

June Anderson est la star de cette reprise de

la production de Yannis Kokkos, à laquelle on ne trouve guère comme défaut que de faire parfois chanter les protagonistes en fond de scène : les décors sont suggestifs et les costumes évocateurs sans sombrer dans la reconstitution de la Gaule puisque cet opéra s'y passe.

PURETÉ BELCANTISTE

Une star que l'on n'imaginait pas, avouons-le, dans le rôle de la grande prêtresse qui exige une voix plus sombre et un tempérament dramatique plus affirmé. Mais malgré quelques défauts objectifs - notamment une tendance à prendre les notes par en dessous et à monter un peu trop haut, à ralentir, à exposer de-ci de-là quelques notes blanches -, malgré un tempérament plus élégiaque, retenu, plus fait pour l'exploration, l'intériorisation, que pour le drame et les imprécations, la Norma d'Anderson restera dans les annales. La soprano déploie dans ce rôle un art du chant, de la ligne, du souffle, de la musicalité devant lesquels on s'incline d'admiration. Comment ne pas préférer la pureté belcantiste de la soprano américaine à ces Norma athlétiques qui hurlent, à la manière de ces pianistes qui jouent Chopin en cognant sur leur clavier.

Au côté de June Anderson, Sonia Ganassi est une Adalgisa parfaite - voix, tenue en scène, expression - et Johan Botha, un Pollione vaillant

et braillard, phrasant parfois subitement de façon plus émouvante. Le public fait un triomphe à la représentation. Du balcon, certains huent Bruno Campanella qui dirige l'Orchestre de l'Opéra et les chœurs. Pourtant, à part l'ouverture, prise un peu vite, comme s'il s'agissait d'une pièce de concert autonome, le chef italien n'a pas son pareil pour accélérer les transitions à la fin des airs, fidèle en cela à une tradition intelligente - et pour aider June Anderson à ne pas céder à son péché mignon, qui est de ralentir, ralentir et ralentir encore... ce qui, à terme, présente quelques dangers pour le souffle !

Campanella s'en tient à peu de choses près aux indications du compositeur et sait au début du deuxième acte faire preuve d'un rubato orchestral assez prodigieux en donnant toute sa liberté à la ligne de chant instrumental, en maintenant les formules d'accompagnements strictement au tempo. Pour ne rien gêner, il ne couvre pas les chanteurs et tient toujours l'orchestre sur le qui-vive.

Il ne reste, évidemment, quasiment plus une place à vendre, mais, chaque soir, sur le trottoir des billets s'échange au marché noir à des prix parfois quasi identiques aux tarifs officiels à mesure que l'on s'approche du début de la représentation.

Alain Lompech

NOUVEAUX FILMS

THE DANCER

■ Fred Garson, assistant de Luc Besson, a hérité de son mentor l'argument d'une comédie musicale, l'histoire d'une belle jeune fille qui fait les beaux soirs d'un club new-yorkais et rêve de passer professionnelle malgré son handicap - elle est muette ; de gros efforts sont déployés pour démontrer que c'est vraiment un handicap pour une danseuse, sans être convaincant. Lorsque le chemin d'India, la danseuse, croise celui d'Isaac, un jeune et joli savant qui vient d'inventer une machine à transformer les mouvements en son, la danse génère alors la musique. Ce devait être assez joli à imaginer. Filmé comme ça, en enfilant les lieux communs, déjà périmés au temps de *Flashdance*, en infligeant aux acteurs des dialogues (en anglais) d'une inanité confondante, ça ne marche pas. Malgré une bande-son tout à fait honorable (Underworld, Basement Jaxx), on ne retrouve rien de l'énergie de la scène dance contemporaine. T. S. Film français de Fred Garson. Avec

Mya Frye, Garland Whitt, Rodney Eastman. (1 h 30.)

JACQUELINE DANS MA VITRINE

■ Philippe est un semi-débile qui, envisageant l'existence comme la gestion d'une PME, régenta la vie d'une prostituée âgée, Jacqueline. Il gère aussi un sex-shop minable en compagnie d'un vieil artiste de music-hall, et gratifie son entourage d'interminables commentaires sur les comportements contemporains. La vocation de ces guignolades est de susciter l'amusement mais, de parodie sado-maso en mime d'un strip-tease, le seul gag reste qu'il ait fallu deux réalisateurs pour les filmer. A défaut du moindre sourire, tant les personnages sont systématiquement enlaidis et méprisés, elles engendrent une question : comment la matière d'un sketch d'humour noirâtre a pu devenir un long métrage ?

J. -M. F.

Film français de Philippe Pollet-Villard et Marc Adjadj. Avec Philippe Pollet-Villard, Jacqueline Heslo, Jean Hautier. (1 h 25.)

SORTIR

PARIS

Sabine Macher

Habituée des Inaccoutumés, Sabine Macher, danseuse-chorégraphe mais aussi écrivain, plante des choux dans le sol en béton de la Ménagerie de verre et brode sur les thèmes du nom et du prénom, de l'identité, et de l'amour. Comme elle est du genre à se prendre joliment le chou, on attend beaucoup de cette comédie musicale en solo intitulée *Tous mes choux* qui ne prend assurément pas les gens pour des légumes.

La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo *Parmentier*. Les 13 et 14, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

1er Festival de musique de l'IMA

L'Institut du monde arabe (IMA) présente son premier festival de musique du monde et établit un programme qui tient à la fois compte des patrimoines arabes peu répandus en France (chants de Palestine, musique populaire de Jordanie...) et de la présence de quelques valeurs confirmées (Sabah Fakhri, Orchestre national de Barbès, Gueroabi ou Abdelhadi Belkhayat) pour mieux faire entendre la diversité des styles. Le luth, instrument roi de la chanson arabe, sera le fil conducteur de la manifestation et on notera à l'affiche plusieurs grands noms du genre (Adel

Salameh, Saïd Chaïbi, Naseer Shamma...). Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo *Jussieu*. Du 13 au 19 juin. Tél. : 01-40-51-38-14. 120 F, 100 F et 80 F. Formule spéciale festival : 360 F et 300 F pour quatre soirées différentes.

Zoomtop Orchestra

Depuis 1989, le batteur et peintre Bertrand Renaudin mène des deux baguettes et avec un acharnement exemplaire le Zoomtop Orchestra, formation exigeante dont les mélodies et les rythmes disent les voyages et aventures de leur leader. L'Afrique, beaucoup, la diversité du monde musical celte, des traces de l'Inde et le jazz par-dessus tout en sont quelques composantes. Au sein de cet orchestre à onze voix, où se croisent des pratiques et des histoires, on écouterait de près et dans un lieu où le jazz est rarement programmé, le Balajo, le violoniste Régis Huby, les saxophonistes Xavier Cobo et Jean-Jacques Ruhlmann, le tromboniste Jean-Louis Pommier, le cornettiste Méderic Collignon, le tubiste Didier Havet, le guitariste Olivier Cahours, le vibraphoniste Franck Tortiller, le contrebassiste Yves Rousseau et le percussionniste Pierre Marcault. *Balajo*, 9, rue de Lappe, Paris 1^{er}. Mo *Bastille*. Le 13 juin, 21 heures. Tél. : 01-45-85-25-73. 60 F.

GUIDE

REPRISES

After Hours

de Martin Scorsese, avec Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Verna Bloom. Américain, 1985, copie neuve (1 h 38).

VO : *Grand Action*, 5e (01-43-29-44-40).

Blow Out

de Brian De Palma, avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow. Américain, 1981, copie neuve (1 h 47).

VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Obsession

de Brian De Palma. Américain, 1976, copie neuve (1 h 36).

VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Pulsions (**)

de Brian De Palma, avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen. Américain, 1980, copie neuve (1 h 45).

VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Shock Corridor (*)

de Samuel Fuller, avec Peter Breck, Constance Towers, Gene Evans. Américain, 1963, noir et blanc (1 h 41).

VO : *Action Christine*, 6e (01-43-29-11-30).

The Naked Kiss

de Samuel Fuller, avec Constance Towers, Anthony Eisley, Michael Dante. Américain, 1964, noir et blanc (1 h 29).

VO : *Action Christine*, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans. (***) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Gabriel Kinsa

Contes, berceuses, musiques planées en terre kongo.

Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo *Porte-de-la-Villette*. Le 13, 20 h 30. Tél. 01-40-03-93-95. 50 F.

Quatuor Daniel

Intégrale Dusapin : *Trio à cordes*, *In-cisa*, *Quatuors à cordes nos 1 et 3*, *In-vece*. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle). *Ircam*, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 13^e. Mo *Rambuteau*. Le 13, 19 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

Le Sire de Vergy

de Terrasse. Jean-Paul Farré, Fabienne Guyon, Bernard Alane, Cerise Dozier, Christophe Guyon, Patrick Haudecœur, Marie Lenoir, Edouard Pretet, Arnaud Romain, Isabelle Spade, Isabelle Tanakli (comédiens-chanteurs), Patrice Peyrières (direction), Alain Sachs (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie). *Bouffes-Parisiens*, 4, rue Monsigny, Paris 2^e. Mo 4-Septembre. Le 13, 20 h 30, jusqu'au 30 juillet. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 150 F.

La Vie parisienne d'Offenbach. Chanteurs et musiciens

de l'Atelier Marinno, Corinne Mamet (direction), Philippe Ermelier (mise en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo *Goncourt*. Le 13, 21 heures, jusqu'au 30 juin. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Dana Ciocarlie (piano).

Bach-Liszt : Fantaisie et fugue. Bach : *Partita BWV 826*. Delplace : *Préludes et fugues*. Mendelssohn : *Romances sans paroles, Variations sérieuses op. 54*. Mendelssohn-Rachmaninov : *Le Songe d'une nuit d'été, scherzo*. Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e. Mo *Cluny-La Sorbonne*. Le 13, 21 heures. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 110 F.

Quatuor Arditti

Intégrale Dusapin : *Quatuors à cordes nos 2 et 4*, Immer. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle).

Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 13^e. Mo *Rambuteau*. Le 13, 21 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

Blue Palm

Les Cinq Sens.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13^e. Mo *Chevaleret*. Les 13 et 17, 20 h 30 ; le 14, 15 heures ; le 18, 16 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. De 30 F à 50 F.

Hommage à Horace Silver

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. Mo *Châtelet*. Le 13, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Iron Maiden

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9^e. Mo *Porte-de-Bercy*. Le 14, 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 190 F.

Isildurs Bane

Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris 4^e. Mo *Saint-Paul*. Le 13, 19 h 30. Tél. : 01-44-78-80-18. Entrée libre.

Laurent Delvert

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. Mo *Trocadéro*. Les 13, 14, 15, 16 et 17, 19 h 30 ; le 18, 14 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. Entrée libre.

Vanina Michel

La Comedia, 4, impasse Lamier, Paris 11^e. Mo *Philippe-Auguste*. Le 13, 23 heures. Tél. : 01-44-64-83-76. De 50 F à 70 F.

Excalibur

Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9^e. Mo *Porte-de-Bercy*. Le 13, 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 235 F à 300 F.

Djeli Sory, Seyni et les Rootsaba

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Mo *Pigalle*. Le 13, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

Yahya al-Nounou

Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13^e. Mo *Glacière*. Les 13 et 14, 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. De 80 F à 100 F.

Enfants d'aujourd'hui, musiciens de demain

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. Mo *Abbesses*. Les 13, 16, 19, 21 et 23, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Sierra Maestra

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Mo *Château-d'Eau*. Le 13, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Claudine Movsessian, Yorgos Karamitros

Le Train de vie, 85, rue de la Verrerie, Paris 4^e. Mo *Hôtel-de-Ville*. Les 13 et 20, 21 h 30. Tél. : 01-42-77-33-80. 80 F.

Pape Dieye, Julien Goualo

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Mo *Pigalle*. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Claudiel ou la passion de midi

« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudiel »

Maîtres et valets, le jeu de rôle

Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets.

Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel



UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LUNDI 12 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : L'homme. Invités : Luc Ferry ; Jean-Didier Vincent. LCI
- 18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Jean-Louis Debré. LCI
- 23.00 1948 : le coup de Prague. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Clothilde Coureau, Clément Sibony, Lord Kossity, Bruno Solo, José Garcia, Lambert Wilson. Canal +
- 19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 21.05 Le Point. Tourisme sexuel dans les Caraïbes. Le vieillissement de la population au Japon. La renaissance de Harlem. TV 5
- 21.30 L'Invité de PLS. Jean-Jack Queyranne. LCI
- 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Alger 1940-1943 [1/2]. France 3
- 0.35 Strip-tease, j'englobe, j'adhère, j'envoûte. Bizness à la belge. La fille-mère. Retrouvailles. France 3

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Putain d'Europe ! [1/20]. Les grandes vacances. Arte
- 20.30 Les Portes de la mémoire. Planète

Le Monde
TELEVISION

PLANÈTE

21.35 Dietrich Fischer-Dieskau
Il a les yeux sur son élève, formidablement à l'écoute, un rire dans le regard dès que le ton, la note, l'émotion sont justes. Le Maître, Dietrich Fischer-Dieskau, a près de soixante-dix ans quand il donne ces « leçons » que Bruno Monsiegeon a filmées en 1992. Après la programmation de l'incontournable portrait du célèbre baryton allemand, tourné en 1995, une intéressante série de trois émissions.

- 21.00 De Gaulle-Churchill, mémoires de guerre. [1 et 2/2]. Histoire
- 21.25 Itinéraires sauvages. Odyssee
- 22.50 Asie aujourd'hui. [1/5]. La Chine. Odyssee
- 23.40 La Chine, dragon millénaire. [3/13]. La Route de la soie. Odyssee
- 23.45 Pierre Elliott Trudeau, mémoires. [2/2]. Histoire
- 0.00 Tour du monde. L'heure du Japon. Planète
- 0.00 Soirée Michel Audiard. 40 ans de cinéma. Paris Première
- 0.25 Très pêche. Le terrible silure. TF 1
- 0.25 Voyage au cœur de l'Asie centrale. Le Turkménistan. Odyssee
- 0.30 MacArthur, général américain. [3/5]. La mort d'un empire. Planète
- 0.35 Marc Ferro, la passion de l'Histoire. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Football. Euro 2000. Groupe A : Portugal - Angleterre. Eurosport
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe A : Portugal - Angleterre. France 3 - RTBF 1

MUSIQUE

- 21.00 « Nabucco ». Opéra de Verdi. Mise en scène de Roberto De Simone. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Muzzik
- 22.40 Mozart. *Sonate pour piano* KV 545. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo

- 23.00 Beethoven par Davis et Arrau. Par l'Orchestre symphonique de Londres. Mezzo
- 0.15 Nice Jazz Festival 1999 (programme 9). Muzzik
- 0.30 Storytellers. Avec Tom Petty. Canal Jimmy
- 0.35 Musiques au cœur. *La Traviata*. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre symphonique de la RAI, dir. Zubin Mehta. France 2

TÉLÉFILMS

- 20.50 La Caracole. Marco Pauly [1 et 2/2]. France 2
- 20.55 L'Amour sur un fil. Michaëla Watteaux. TF 1
- 22.25 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr [4/4]. TMC

COURTS MÉTRAGES

- 22.10 Court-circuit. *Le Cyclope de la mer ; Les Puits ; Un couteau dans la fourchette ; Tous les i de Paris s'illuminent ; Ça aurait dû être moi ; Humdrum ; Le Bal du minotaure.* Arte

SÉRIES

- 20.05 Notre belle famille. C'est dur d'apprendre à être un homme. O. M 6
- 20.35 Friends. The One Where Ross Meets Elizabeth's Dad (v.o.). Canal Jimmy
- 21.15 3^e planète après le Soleil. Jaihouse Dick (v.o.). O. Série Club
- 23.00 First Wave. Le sixième sens. 13^{ème} RUE
- 23.30 New York Police Blues. Les choses de la vie. TSR

FRANCE 3

23.35 Les Dossiers de l'histoire
« Alger 1940-1943 » est un remarquable documentaire sur la résistance algéroise et le débarquement en Afrique du Nord. Utilisant de nombreuses archives entrecoupées d'entretiens avec les acteurs de l'époque, le film de Laurence Kilberg et Christophe Muel est diffusé en deux volets : *Alger sous Vichy*, aujourd'hui, et *Alger, la ville de tous les complots*, lundi 19 juin, à 23h15.

ARTE

0.50 Plein Soleil
Il faut revenir sur l'adaptation qu'a faite René Clément du roman de Patricia Highsmith *Monsieur Ripley*, en la comparant avec son récent « remake », *Le Talentueux Mr. Ripley* d'Anthony Minghella, sorti début mars. Aucun doute : le film de René Clément reste la référence absolue, et ni Alain Delon, séduisant et prodigieux, ni Maurice Ronet, implacable de superbe, ne peuvent être remplacés.

MARDI 13 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Navigation arabe, entre sciences et légendes. Forum
- 22.00 Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». Forum
- 23.00 Que reste-t-il de l'armée rouge ? Forum

MAGAZINES

- 10.50 Ripostes. Jusqu'où un cinéaste peut-il aller dans la représentation du sexe à l'écran ? ; Le vaccin contre l'hépatite B. La Cinquième
- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : Absence de justice ou l'impassé judiciaire. La Cinquième
- 14.58 Questions au gouvernement. France 3
- 15.25 L'Appartement. Invités : Renaud Camus, Alain Finkielkraut. Canal +
- 16.00 Saga-Cités. Je suis de Vauvert. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Pierre Dudan. Paris Première
- 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Lionel Duroy, Sophie Guillemin, Laurent Lucas, Deftones, Thomas Langman. Canal +
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Alain Bocquet. LCI
- 19.00 Archimède. Voir : Chorégraphie. Pourquoi : Les volcans du Pacifique. Expérience : Optique adaptative. Sciences animées : La revanche des bactéries. Portrait : Stéphane Sartoretto. Application : Marée noire. Arte
- 19.30 et 0.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 E = M 6 spécial. Les secrets de la minceur. M 6
- 21.00 Le Gal Savoir. Hommage à Frédéric Dard. Paris Première
- 21.05 Temps présent. Ces étranges Suisses... Roumains. TV 5
- 22.15 Ça se discute. Comment vivre quand on ne s'aime pas ? TV 5
- 22.45 Célébrités. Invités : La Duchesse de Wurtemberg ; Yves Renier. TF 1
- 22.50 La Vie à l'endroit. Best of des trois ans. France 2
- 23.35 Les Aventuriers de la science. C'est déjà demain ! La voiture intelligente. La médecine à distance. Bienvenue dans un monde virtuel. France 3
- 0.35 Capital. Forme et santé. M 6

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Lee Grant. Paris Première
- 18.05 La Saga Björn Borg. Planète
- 18.30 Le Monde des animaux. Les Animaux d'Afrique. [6/7]. La Cinquième
- 19.00 URSS, dernier adieu. Planète
- 20.15 Putain d'Europe ! [2/20]. Galères grecques. Arte
- 20.30 Les Enfants de l'arc-en-ciel. Planète
- 20.45 La Vie en face. L'Affranchi du Bronx. Arte
- 21.00 Femmes de Gainsbourg. France 3
- 21.25 La Chine, dragon millénaire. [3/13]. Odyssee
- 21.45 Thema. Les Dogons : Chronique d'une passion. Arte
- 22.10 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Sibérie, détroit de la terre. Odyssee
- 22.30 Sur les traces de la nature. [11/13]. Les plaines du N'Gorongoro. Planète
- 22.50 Dossiers noirs. Le mystère Kennedy. 13^{ème} RUE
- 22.55 Les Portes de la mémoire. Planète
- 23.30 Divination, cigares et saint Simon. Odyssee
- 23.40 Fascinating Rythm. Muzzik
- 23.45 La Vie en face. Paul. TSR
- 23.50 Vietnam. [1/6]. Histoire
- 0.10 Behind the Music. Tom Petty and the Heartbreakers. Canal Jimmy
- 0.30 Aimer vivre en France. [1^{er} volet]. Les vacances. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's (2^e jour). Eurosport
- 16.00 Cyclisme. Cyclisme. Tour de Suisse (1^{re} étape) : Uster - Uster (contre-la-montre). TSR - Pathé Sport
- 17.35 Football. Euro 2000. Groupe C : Espagne - Norvège. TF 1 - RTBF 1
- 20.30 Football. Euro 2000. Groupe C : Yougoslavie - Slovénie. France 2 - Eurosport - RTBF 1

MUSIQUE

- 18.00 Beethoven. *Sonate pour piano* n° 19. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo
- 19.10 Tito Puente. Lors du Festival Musiques métisses, en 1997. Muzzik
- 20.55 Soirée Rafael Kubelick. Muzzik
- 21.00 Wolfgang Sawallisch. Par l'Orchestre philharmonique Tchèques. Muzzik

M6

20.50 E = M6 Spécial : les secrets de la minceur
Pourquoi grossit-on ? Quelle est la part du psychologique dans la prise de poids et quels sont les remèdes ? Comme la plupart des magazines féminins, l'émission scientifique de M6 tente de résoudre ces questions qui préoccupent, à date fixe, la plupart des femmes et maintenant de nombreux hommes, soumis aux diktats de la mode et de l'image.

- 21.55 Mosaïque baroque. Avec Roy Goodman, violon ; Rachel Brown, flûte ; Sally Jackson, basson. Par le Brandenburg Consort, dir. Roy Goodman. Mezzo
- 22.25 Concerto pour guitare. Œuvre d'Alessandro Marcello. Avec Alexandre Lagoya, guitare. Par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. Alexandre Lagoya. Mezzo
- 22.40 « Le Tombeau de Couperin », de Ravel. Avec Daniel Barenboim, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Barenboim. Mezzo
- 23.00 « Aïda ». Opéra de Verdi. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30 C'est l'homme de ma vie ! Pierre Lary. Festival
- 22.10 Elvis Aziz. Frédéric Compain. Festival
- 22.45 Soins mortels. Richard Colla. O. M 6
- 0.55 Sur quel pied danser ? Jacques Fansten. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 0.30 Libre court. *Orthographe renforcée.* Jean Larriaga. France 3

SÉRIES

- 18.45 Friends. Celui qui était le pire témoin du monde. O. France 2
- 19.30 Mission impossible. L'innocent. O. Série Club
- 20.05 L'homme qui valait trois milliards. Le vent de la mort. 13^{ème} RUE
- 20.15 Les Arpents verts. It's Human to Be Human. O. Série Club
- 20.50 La Vie à cinq. Point de non-retour. O. Téva
- 20.45 Le Caméléon. Echec... O. Série Club
- 21.30 Profiler. ... et mat. O. Série Club
- 21.35 That 70's Show. La chasse. Canal Jimmy
- 21.40 Ally McBeal. Boy Next Door (v.o.). Téva
- 22.00 Friends. The One Where Ross Meets Elizabeth's Dad (v.o.). Canal Jimmy
- 22.25 Spawn. La lune du chasseur (v.o.). O. Canal Jimmy
- 22.55 Absolutely Fabulous. Le magazine (v.o.). O. Canal Jimmy
- 23.00 Once & Again. The Mystery Dance (v.o.). O. Téva
- 23.30 Stark Raving Mad. My Bodyguard (v.o.). O. Série Club
- 23.50 3^e planète après le Soleil. Jaihouse Dick (v.o.). O. Série Club

FRANCE 2

1.00 Voyage en Italie
Roberto Rossellini a filmé le désaccord intime d'un couple, formé par Alexander (George Sanders) et Katherine (Ingrid Bergman), alors épouse du cinéaste). Sans la moindre concession au romanesque ou à la psychologie, Rossellini agit ici en cinéaste pur. La fin du film, qui fut très contestée par les détracteurs, correspond à une vérité humaine que les deux acteurs incarnent magnifiquement.

FILMS

- 19.05 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, animation, 1981, 80 min). O. Cinéfaz
- 20.30 Sale destin. Sylvain Madigan (France, 1987, 100 min). Festival
- 20.30 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 110 min). O. Ciné Cinémas 2



- 20.45 Le Tombeau des lucioles. Isao Takahata (Japon, animation, 1989, 85 min). O. Arte
- 20.45 La Maison Russie. Fred Schepisi (Etats-Unis, 1990, 140 min). RTL 9
- 20.50 Série noire pour une nuit blanche. John Landis (Etats-Unis, 1985, 95 min). O. 13^{ème} Rue
- 20.55 Cause toujours... tu m'intéresses... Edouard Molinaro (France, 1979, 85 min). TMC
- 21.00 Bons baisers, à lundi. Michel Audiard (France, 1974, 90 min). Paris Première
- 21.00 Zardoz. John Boorman (GB, 1973, v.o., 105 min). O. Ciné Cinémas 3
- 22.15 Les Démons de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min). O. Cinéstar 1
- 22.30 Naked. Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 130 min). O. Cinéfaz
- 22.40 Cop. James B. Harris (Etats-Unis, 1987, 110 min). O. Canal Jimmy
- 22.45 Happy Together. Wong Kar-wai (Hongkong, 1997, v.o., 95 min). O. Ciné Cinémas 3
- 23.05 Un violon sur le toit. Norman Jewison (Etats-Unis, 1971, 185 min). O. Cinétoile
- 0.50 Plein soleil. René Clément (France, 1959, 115 min). Arte

FILMS

- 14.25 The Servant. Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1963, N., v.o., 115 min). O. Cinétoile
- 14.45 L'Aveu. Costa-Gavras (France, 1969, 135 min). O. Ciné Cinémas 2
- 15.05 Zardoz. John Boorman (Grande-Bretagne, 1973, 100 min). O. Ciné Cinémas 1
- 15.30 My Beautiful Laundrette. Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, 100 min). O. Cinéfaz
- 17.10 Happy Together. Wong Kar-wai (Hong-Kong, 1997, v.o., 100 min). O. Ciné Cinémas 3
- 18.05 L'Eau à la bouche. Jacques Doniol-Valcroze (France, 1959, N., 85 min). O. Cinétoile
- 19.10 Le Mystère de la chambre jaune. Henri Aisner (France, 1948, N., 80 min). O. Ciné Classics
- 19.50 Bernard et Bianca. Walt Disney (Etats-Unis, 1977, 90 min). Disney Channel
- 20.50 Meurtre dans un jardin anglais. Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1982, 110 min). O. Cinéfaz
- 20.55 Train d'enfer. Gilles Grangier (France, 1965, 90 min). TMC



- 21.00 Violette et François. Jacques Rouffio. Avec Jacques Dutronc, Isabelle Adjani (France, 1977, 100 min). O. Ciné Cinémas 3
- 21.05 A cause d'un assassinat. Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1974, 105 min). 13^{ème} Rue
- 21.50 Moderato cantabile. Peter Brook (France - Italie, 1960, N., 95 min). O. Ciné Classics
- 22.40 Fatherland. Ken Loach (France - Grande-Bretagne, 1986, 115 min). O. Cinéfaz
- 23.25 Monsieur Max. Mario Camerini (Italie, 1937, N., v.o., 85 min). O. Ciné Classics
- 0.35 Les Mille et Une Nuits. Pier Paolo Pasolini (Italie - France, 1974, v.o., 125 min). O. Cinéfaz



- 1.00 Le Voyage en Italie. Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, George Sanders (Italie, 1953, N., v.o., 80 min). France 2
- 1.15 La Disparue. George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 105 min). O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 L'Amour sur un fil. Téléfilm. Michaëla Watteaux.
- 22.40 Y'a pas photo !
- 0.10 TF1 nuit, Météo.
- 0.25 Très pêche. Le terrible silure.
- 1.15 Reportages. Au feu les pompiers !
- 1.40 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6] Le rebelle.

FRANCE 2

- 18.00 Football. Euro 2000. Allemagne - Roumanie.
- 20.00 Journal, Euro 2000, Météo.
- 20.50 La Caracole. Téléfilm. Marco Pauly [1 et 2/2].
- 0.10 Journal, Météo.
- 0.35 Musiques au cœur. *La Traviata*. Opéra de Verdi (version intégrale).

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal de l'Euro.
- 20.35 Football. Euro 2000. 20.45 Portugal - Angleterre.
- 22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Alger 1940-1943 [1/2] : Alger sous Vichy.
- 0.35 Strip-tease. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. Bizness à la belge. La fille-mère. Retrouvailles.
- 1.35 La Case de l'oncle Doc. Neuf jours en Equateur.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.15 Flash infos.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Film. Robert Redford O.
- 23.20 Pas de lettre pour le colonel. Film. Arturo Ripstein (v.o.) O.
- 1.20 Invasion planète Terre. Through Your Eyes O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.45 La loi est la loi.
- 15.15 Magnum.
- 16.40 Pacific Blue.
- 17.35 Football. Euro 2000. 18.00 Espagne - Norvège.
- 19.50 Etre heureux comme... 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Dis-moi oui. Film. Alexandre Arcady.
- 22.45 Célébrités.
- 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.45 TF 1 nuit, Météo.
- 1.00 Reportages.

FRANCE 2

- 13.55 Un cas pour deux.
- 16.00 Tiercé.
- 16.10 La Chance aux chansons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 et 22.45 Un livre, des livres.
- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Pace caméra. O.
- 18.45 Friends. O.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.55 Journal.
- 20.30 Football. Euro 2000. 20.45 Yougoslavie - Slovénie.
- 22.50 La Vie à l'endroit. « Best of » des trois ans.
- 0.35 Journal, Météo.
- 1.00 Ciné Club.
- Le Voyage en Italie. Film. Roberto Rossellini (v.o.).

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.48 Le Magazine du Sénat.
- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.00 Saga-Cités.
- 16.35 Les Minikéums.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.25 Défi de famille.
- 21.00 Femmes de Gainsbourg.
- 22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.35 Les Aventuriers de la science.
- 0.30 Libre court. *Orthographe renforcée.*

CANAL +

- 13.45 Mes amis. Film. Michel Hazanavicius. O.
- 15.25 L'Appartement.
- 16.15 Les trois Ninjas se déchaînent. Film. Sean Mac Namara. O.
- 17.45 Les Frégates, pirates des airs.
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Mr Magoo. Film. Stanley Tong. O.
- 22.10 Sexe et autres complications. Film. Don Roos (v.o.). O.
- 23.45 Boxe hebdo.
- 1.00 Safe Sex. Film. Pierre Woodman. O.

ARTE

- 19.00 Nature. Objectif « zéro déchet ». Des solutions pour l'avenir.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe !
- 20.45 Le Tombeau des lucioles. Film. Isao Takahata O.
- 22.10 Court-circuit.
- 0.50 Plein soleil. Film. René Clément.

M 6

- 18.25 Lois et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.39 La Météo des plages.
- 20.40 Dérochages info, Cinésix.
- 20.50 L'Homme sans visage. Film. Mel Gibson O.
- 23.00 My Life. Film. Bruce Joel Rubin O.
- 1.05 Jazz 6. Jam Session 99.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels. Rencontres autour de la guitare. Invités : Klaus Blasquitz ; Marc Touchet.
- 22.10 Multipistes. Invité : Gérard Courant.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Raison de plus. Invitée : Ruth Schwarz.
- 0.00 Du jour au lendemain. Francis Marmande (*Chutes libres*).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroradio. Concert donné à la salle de concert de la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre symphonique de Pittsburg, dir. Mariss Jansons : Œuvres de Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen*, Jane Irwin, mezzo-soprano ; *Symphonie* n° 5.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. For all We Know.
- 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Mendelssohn et la France.
- 22.45 Les Soirées... (suite). *Symphonie fantastique* op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. M. Jansons ; *Concerto pour piano* n° 1 op. 25, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. L. Foster.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.40 Le Journal de la santé.
- 14.00 Les Dessous de la Terre.
- 14.30 La Cinquième rencontre...
- 16.00 Les Grandes Manœuvres.
- 16.35 Alfred Hitchcock présente.
- 17.00 Gallée.
- 17.10 Qu'est-ce qu'on mange ?
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Éléments déchainés.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 18.56 C'est qui la France ?
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Putain d'Europe !
- 20.45 La Vie en face. L'Affranchi du Bronx.
- 21.40 Thema. Le mystère Dogon. 21.45 Les Dogons : Chronique d'une passion. 23.25 A l'ombre du soleil : funérailles et intronisation du hogan d'Arou.
- 0.55 Sur quel pied danser ? Téléfilm. Jacques Fansten.

M 6

- 13.35 Les Vignobles de la passion. Téléfilm. Timothy Bond. O.
- 15.20 Code Quantum. O.
- 16.10 M comme musique.
- 17.25 Bugs. O.
- 18.25 Lois et Clark. O.
- 19.15 Cosby Show. O.
- 19.50 I-minute.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. O.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.50 E = M 6 spécial.
- 22.45 Soins mortels. Téléfilm. Richard Colla. O.
- 0.35 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo.
- 20.30 Accord parfait.
- 21.30 Fiction 30. *Aviz aux intéressés*, de Daniel Keene.
- 22.10 Multipistes. A Sélestat.
- 22.30 Surpris par la Nuit. Atig Rahimi (*Terre et cendres*).
- 0.00 Du jour au lendemain. Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Invités : le Trio Turner ; Marie-Catherine Girod, pianiste ; Sophie Marin-Degor, soprano ; Claire Brua, mezzo-soprano.
- 22.30 Jazz, suivez le thème.
- 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Le Magazine.
- 20.15 Les Soirées. *Grand Septuor*, de Berwald, par The Gaudier Ensemble.
- 20.

Johnny Hallyday fête ses quarante ans de scène au pied de la tour Eiffel

Quelque 400 000 personnes venues de toute la France ont assisté, le 10 juin, au concert gratuit du chanteur

IL EST 21 H 35 quand la tour Eiffel disparaît une première fois derrière les éclats des feux d'artifice. Il sera minuit quand, à la faveur d'un bouquet final, Johnny Hallyday entonnera la der des der, *Non je ne regrette rien*, chanson créée par Edith Piaf, dame courage de la génération qui l'a précédé. Johnny, en chemise jaune, conclut la fête imaginée pour célébrer ses quarante ans de carrière et l'an 2000 à Paris. Il est soulagé, pudique, touchant même quand il lâche ces derniers mots aux quelque 400 000 spectateurs présents sur le Champ-de-Mars: «*Eh bien, voilà, on l'a fait!*»

«*On*», c'est évidemment lui d'abord, et ceux qui sont venus l'écouter. C'est encore Jean-Claude Camus, son producteur; Pascal Nègre, PDG de sa maison de disque, Universal; Gérard Louvain, producteur de la retransmission télévisée sur TF 1 - 8 900 000 personnes étaient vissées devant leurs téléviseurs. C'est enfin Jean Tiberi,

maire de Paris, coorganisateur venu surveiller par lui-même ses banderoles et autres calicots municipaux... Les divers partenaires auront investi 41 millions de francs (6,25 millions d'euros) dans ce concert gratuit, dont 15 millions pour Universal.

ENCORE PLUS FORT

«*Johnny a signé avec Polygram [ex-Universal, avant son rachat par Seagram] en 1961. On peut bien lui offrir cela*», explique Pascal Nègre, qui se réjouit de voir «*pratiquement 2 % de la population française réunie devant la tour Eiffel pour Johnny*». Jean-Claude Camus surveille cette affaire d'hommes et sillonne le site en scooter, se félicitant d'avoir fait encore plus fort qu'au Stade de France - une scène de 25 mètres d'ouverture et 20 de profondeur, une batterie de 22 caméras, 800 personnes dont 300 techniciens, autant de membres du service de sécurité et quelque 150 secouristes.

Johnny commence deux heures et

demie d'un concert bâti comme le résumé d'une carrière sans faille (du *Pénitencier* à *Sang pour sang*). Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, dit sa préférence pour *Tennessee*, chanson composée par Michel Berger pour Johnny Hallyday. Au Stade de France, concert géant et payant où tout se devait d'être réglé au millimètre, Johnny Hallyday avait inauguré la formule des duos et des accompagnements de cordes et de chœurs. A la tour Eiffel, où l'enjeu est plus émotionnel, le maître du rock français reitère l'expérience: Lara Fabian est remplacée par une débutante à la voix forte et acide, Sonia Lacen; Jean-Louis Auber se déchaîne en *Fils de personne*; Florent Pagny «*jame*» sur *Toute la musique que j'aime*; les danseuses du Crazy Horse apparaissent seins nus pour *Le Feu*.

La tour Eiffel hisse alors les couleurs de music-hall, et la foule en prend plein les yeux. Il est 22 h 25 quand les Rita Mitsouko appa-

raissent pour donner la réplique à l'idole nationale. «*Quoi ma gueule, qu'est-ce qu'elle a ma gueule?*»: Catherine Ringer, la comédienne, chante comme on joue un tie-break en finale de Roland-Garros. Cheveux aux vents, elle relève le gant - chanter devant un Champ-de-Mars plein à ras bord. Hargne, courage, talent. Elle rie, crie pour Johnny; Fred Chichin en rajoute sur la guitare.

« QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE ? »

Des milliers de petits papiers dorés s'élèvent alors dans les airs. Les feux de Bengale ponctuent les compliments adressés par le chanteur à son public: «*Je vous aime, vous êtes formidables. On dit toujours que je fais partie de la vie des Français, mais vous, vous faites partie de ma vie.*»

A cinq jours de son cinquante-septième anniversaire, qu'il fêtera au parc de Sceaux (Hauts-de-Seine) par un concert payant, cette fois,

mais complet depuis longtemps, Johnny Hallyday ne mise pas sur la perfection. Il écrit un nouveau couplet d'une longue chanson d'amour avec ses fans en faisant le fort - rock'n'roll attitude marquée par *Quelques cris*, la chanson que lui a écrite Françoise Sagan pour son dernier album. «*Qu'est-ce qu'on va faire maintenant?*», se demande Jean-Claude Camus à la fin du concert. La descente à petite vitesse des Champs-Élysées est finalement exclue pour des raisons techniques et de sécurité. L'Olympia, en petit comité (tout l'état à partir du 17 juin), est un pari d'une autre teinte. Johnny devra jouer de sa voix - après la tour Eiffel, aucun souci - et soigner sa musique - les guitares américaines, les cuivres latinos ne pardonnent aucune faiblesse. En attendant, il étonne et fait chanter les foules. Qu'importe alors la partition!

Véronique Mortaigne

L'ex-général paraguayen Lino Oviedo a été arrêté au Brésil

LA POLICE brésilienne a arrêté, dimanche 11 juin, le général et ancien putschiste paraguayen Lino Oviedo, dans la ville septentrionale de Foz do Iguazu, à la frontière avec le Paraguay. Il devait, selon les responsables de la police être transféré «*le plus rapidement possible*» à Brasilia où la justice brésilienne étudiera la demande d'extradition présentée par Asuncion. Les avocats de l'ancien général ont annoncé, dimanche soir, qu'ils utiliseraient tous les moyens à leur disposition pour s'opposer à une extradition vers le Paraguay. Lino Oviedo est accusé d'être l'instigateur d'une tentative de coup d'Etat, le 19 mai, contre le président paraguayen Luis Gonzalez Macchi. Il avait déjà été condamné à dix ans de prison pour tentative de coup d'Etat, en avril 1996, par la justice paraguayenne, et il est accusé par les autorités du Paraguay d'être l'instigateur de l'assassinat, le 23 mars 1999, de son rival politique, l'ancien vice-président Luis Maria Argana. Il avait fui après la chute de son ami le président Raul Cuba, conséquence directe de cet assassinat.

De tous les coins de France, ils sont venus, ils y étaient

SUR LES PELOUSES du Champ-de-Mars, Nicole a fait le déplacement de son village de Cigogné, en Touraine. Elle est un peu perdue, seule parmi la foule amassée sous la tour Eiffel: «*Je ne vais rien voir, mais je m'en fous. J'aime son style, son orchestre, j'aime tout de lui.*» Michel et Colette, accompagnés de leur fils Frédéric, âgé de vingt-sept ans, arrivent, eux, de Chambéry. Ils viennent de dépenser «*six cents balles*» en souvenirs: un poster géant, des T-shirts, une tasse et un porte-clés à l'effigie de Johnny. «*Il devrait faire des concerts gratuits tous les ans, on viendrait.*»

Eric, trente-cinq ans, agent de maîtrise dans la métallurgie et «*élève ingénieur en cours du soir*», est venu de Nevers avec sa femme Catherine. «*Je l'écoute depuis l'âge de dix ans.*» Il a tous les vinyls, l'intégrale en CD. Il est allé l'applaudir au Stade de France. Il est fan. «*Même si on trouve un album moyen au début, au bout de la troisième écoute on se rend compte que ça accroche.*» Johnny, pour lui, «*c'est le mec qui donne le sentiment qu'il va faire ce qu'il dit qu'il va faire. Une émotion passe*». Eric lui trouve un seul défaut: «*Il est de droite, mais bon, à la*

limite je m'en fous.» Doris, femme de service dans un lycée à Strasbourg, ne cache pas que, «*quelque part, on est un peu amoureuse de lui*». Son mari, Philippe, boulanger, se souvient: «*Quand il a commencé, les mauvaises langues ne lui donnaient pas plus de deux ans.*» Tous les deux trouvent leur idole «*nulle*» en interview: «*C'est pas un bon parleur, on a l'impression qu'il est bête. C'est pas pour ça qu'on le laisse de côté.*» Pour eux, Johnny est incroyable: «*Il partira sur scène, il a ça dans le sang.*»

Danièle, «*chef d'un groupe de facturation*» dans une usine de piles à Sartrouville, n'a loupé aucun de ses concerts, excepté celui de Las Vegas - «*faut pas exagérer*». Pour elle, «*il ne faut pas voir en lui le rocker, les chaînes et la banane*», Johnny vaut mieux que ça. «*Par exemple, il interprète les chansons de Piaf à merveille. T'entends les mouches voler.*»

« TOUJOURS À LA HAUTEUR »

Une fois, elle est allée voir Coluche, «*il était pas bien luné, ce jour-là, on n'a pas ri*». Johnny, lui, est «*toujours à la hauteur*». Elle ne veut pas se mêler de sa vie privée. Une fois de temps en temps, elle est «*curieuse*», mais Danièle pense que

les journalistes s'acharment trop sur lui. «*Il a une vie bizarre, en réalité pas plus bizarre que n'importe quel pékin ici.*» Elle a entendu Sylvie et Johnny chanter tous les deux au Parc des Princes. «*C'était pas possible, ils n'étaient pas divorcés.*» Ah!, Sylvie et Johnny... «*Un beau couple, c'était mythique. A côté, Ringo et Sheila, c'était un courant d'air.*» Danièle a moins aimé la fin des années 70, «*quand il a commencé à péter les plombs. Après, la rencontre avec Nathalie Baye l'a équilibré. Maintenant, il est bien avec Laetitia, bien dans sa peau. Il a dit récemment qu'il a eu le malheur de trouver la pilule contre le vieillissement. Il n'en a pas besoin. Faut voir comment il se tient. A cinquante-sept ans, qu'il reste comme il est: Johnny.*» Danièle se moque de savoir s'il sait parler: «*Y a des politiciens pour ça, je ne lui demande même pas de savoir lire. Il est là pour chanter, c'est tout.*»

Marc, quarante-six ans, cheminot à Strasbourg, est venu avec sa femme Dolorès. Elle, elle est plutôt «*Sardou*». Alors l'un et l'autre s'accompagnent: un coup Johnny, un coup Sardou. Marc regarde une carte de métro... Aussitôt le concert terminé, ils prendront un train de

nuit. «*On ne va pas beaucoup dormir, et dimanche, j'arbitre un match de foot*», dit Marc. Johnny a marqué sa jeunesse. «*Son côté rebelle, chien fou, c'était la mode.*» Placés où ils le vont sur le Champ-de-Mars, «*on ne serra rien, tant pis, on est là, on le soutient*». Sylviane, brocheuse-papetière-margeuse dans une imprimerie du Val-d'Oise, se demande si Johnny «*fait toujours autant la fête qu'autrefois*». Son mari dit que oui, «*y a pas de raison*». «*Ses concerts sont à chaque fois grandioses. Y a pas beaucoup d'artistes capables de ça.*» Elle sait que le chanteur n'a pas eu une enfance très drôle, «*il a souffert, ça se voit.*»

« À CHAQUE FOIS, IL S'ADAPTE »

Jean-Jacques, quarante-quatre ans, employé aux abattoirs d'Amiens, rêve tout haut: «*J'aimerais qu'il m'invite dans sa maison dans le Midi. T'imagines! Ou seulement passer une soirée avec lui, rien qu'une fois.*» Il a un copain, «*Cafougnette, il a fait son armée avec Johnny*». Johnny, il l'aime parce qu'il sait donner. Et puis, «*il a eu des hauts et des bas dans sa vie*». Question spectacle, «*personne ne lui arrive à la cheville*». Une dame du 7^e arrondis-

sement promène son labrador et s'arrête pour voir: «*Il faut reconnaître qu'il a un certain sex-appeal*», dit-elle amusée. Alain, trente-six ans, électricien, et son amie Sandrine, trente ans, secrétaire médicale, jugent le chanteur «*futé*»: «*A chaque fois, il s'adapte au changement, sa musique suit le mouvement. Il prend Berger, Goldman, Obispo. Comme ça, il capte de nouveaux publics.*» Ils le jugent culotté. «*Au Parc des Princes, il a traversé la foule pour rejoindre la scène. On sent qu'il aime le public, et le public le lui rend bien.*» Ils se demandent jusqu'où il pourra aller, à force de faire à chaque fois plus fort, plus grand. «*Les Champs-Élysées, peut-être, un jour...*»

Une vendeuse de T-shirts avoue son étonnement: «*On ne pensait pas vendre autant.*» Le maire de Paris, Jean Tiberi, fait une apparition: il est copieusement sifflé. La foule crie le décompte: 5, 4, 3, 2, 1. Le concert commence par *Allumer le feu*. «*Tu vois quelque chose, toi?* - *Laisse tomber*», se disent les uns et les autres. L'essentiel est ailleurs: tous peuvent déjà dire: «*J'y étais.*»

Dominique Le Guilledoux

Une marche triomphale

- **20 septembre 1960.** Débuts en scène à l'Alhambra de Paris, en première partie de Raymond Devos.
- **20 septembre 1961.** Premier passage en vedette à l'Olympia.
- **21 juin 1963.** Concert gratuit place de la Nation à Paris pour le premier anniversaire de l'émission de radio «*Salut les copains*».
- **13 octobre 1966.** Début d'une nouvelle tournée à Evreux (Eure). En première partie: Jimi Hendrix, qu'il retrouvera le 18 octobre à l'Olympia.
- **14 novembre 1967.** «*Muscorama*» spécial d'Europe 1 au Palais des sports de Paris.
- **14 septembre-11 novembre 1982.** *Le Survivant*, au Palais des sports de Paris, inspiré par le film *Mad Max*, de George Miller.
- **Octobre 1984-janvier 1985.** Premier passage au Zénith à Paris.
- **15 septembre-4 octobre 1987.** Premier passage au Palais omnisports de Paris-Bercy (210 000 spectateurs). Le chanteur reviendra à plusieurs reprises au POPB: en 1990, pour ses trente

ans de carrière (352 253 spectateurs), en 1992 et en 1995.

- **8 juin 1991.** Concert de la «*Fête des potes*», organisé par SOS-Racisme devant le château de Vincennes.
- **18-20 juin 1993.** Le chanteur fête son cinquantième anniversaire au Parc des Princes (180 000 spectateurs).
- **25 novembre 1996.** Concert (de petite mémoire) à l'Aladdin Theatre de Las Vegas.
- **5, 6 et 11 septembre 1998.** Concerts au Stade de France (215 215 spectateurs).
- **10 juin 2000.** Concert gratuit pour ses quarante ans de scène à la tour Eiffel (près de 400 000 spectateurs).
- **Prochains concerts.** Parc de Sceaux (Hauts-de-Seine), le 15 juin (avec Michel Sardou et Paul Personne). Olympia (Paris), du 17 juin au 25 août. Bruxelles (Belgique), le 8 juillet. Nancy, le 12 juillet. Lausanne (Suisse), le 14 juillet. Marseille, le 16 juillet. Lyon, le 18 juillet. Montréal (Canada), les 29, 30 et 31 août.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE:** l'ensemble des syndicats des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) - CGT, CFTD, CGC, CFTC et FO - ont appelé à un arrêt de travail de deux heures, mardi 13 juin, pour protester contre le «*plan de modernisation*» proposé par la direction de l'entreprise (*Le Monde* du 7 juin).

■ **À NOS LECTEURS:** en raison de la fête de la Pentecôte, nos éditions du jour paraissent sans les pages Régions, Entretiens et Kiosque. Notre supplément «*Le Monde Economie*» sera publié avec «*Le Monde interactif*» dans nos éditions du mardi 13 juin, datées mercredi 14 juin.

Tirage du *Monde* daté dimanche 11-lundi 12 juin 2000: 577 930 exemplaires. 1-3

EDF
FONDATION ELECTRICITE DE FRANCE

GDF

COGEMA

EURO

agis b.

EU JAPON Test

AMERICAN CENTER

PHILIPS

Renault

LAFARGE

TRADING

SPL

Pioneer

RENAULT

SENER

frad

vosre idée du beau est-elle définitive ?

LA BEAUTÉ
EXPOSITIONS EN AVIGNON
27 MAI - 1^{er} OCTOBRE 2000

ARTS PLASTIQUES, CINEMA, MUSIQUE
ARCHITECTURE, MODE, LITTÉRATURE

2000 en France

www.2000enfrance.com

Renseignements et réservations :
0 892 684 694 (2,23 F TTC la minute)
Magasins Fnac, Carrefour, Réseau France Billet
3615 Billelet (2,23 F TTC la minute), www.fnac.com

CANAL+

France Culture

France 3

L'EXPRESSION

M@rt
www.mart.com